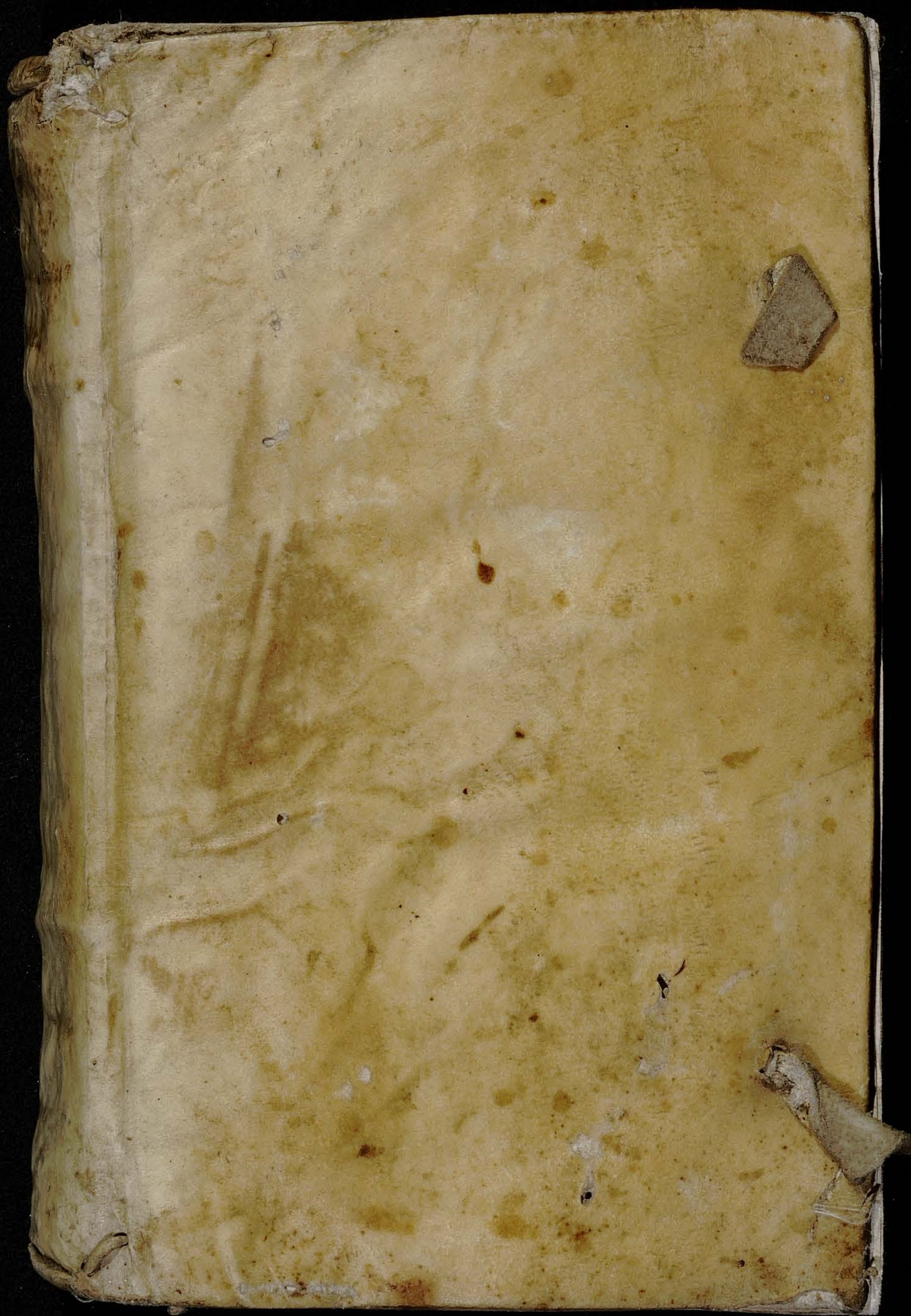


LE PRINCIPE ET PROGREZ DE LA GVERRE CIVILLE,

opposée aux Gouuerneurs de la Prouence, cy-dessous nommez.

Le Comte de Grignan.	Le Comte de Suze.
Le Comte de Tende.	Le Grand Prieur de France.
Le Comre de Sommeriue.	Le Cardinal d'Armaignac.
Le Vicomte de Tauanes.	Le Duc d'Espernon,
Le Mareschal de Raiz.	Et l'Admiral de la Valette.

Le tout fidellement recueilly & disposé.

Par HONORAT *MEYNIER* *Prouençal*.

PALMA LABORI.

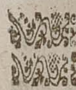


A PARIS,

Chez la Vefue M. GVILLEMOT, au Palais, en la gallerie des Prisonniers.

M. D. C. XVII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A M

MONS

de la



uince tr

uerneu

moyens

neurs

raison

opposez

s'y puis

recherc

ay poi

mon de

ce. C'



A MONSEIGNEVR MONSEIGNEVR LE MARQVIS de la Valette Colonnel General de l'Infanterie Françoise.

MONSEIGNEVR,

I'ay deliberé de presenter l'histoire d'vne Prouince troublée & mutinée aux gouuerneurs des Prouinces, auec les moyens qu'ont employé les Gouuerneurs d'icelle pour la remettre a raison, & les principaux obstacles opposez à leurs desseins, afin qu'ils s'y puissent instruire. Or ayant bien recherché de part & d'autre, ie n'en ay point trouué de plus propre à mon dessein que celle de la Prouence. C'est pourquoy ie la leur veux

presenter : mais ie desire que ce soit sous la protection de vostre nom tres-illustre. Comme sçachant bien qu'elle en sera mieux veuë, mieux leuë, & mieux obseruee de tous les hommes de merite. Cela faict, que ie vous supplie tres-humblement de la y reçeuoir, auec celuy qui la vous consacre, & ne desire vn plus grand heur en ce monde que de ce pouuoir tousiours dire,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble, & tres-obeïssant seruiteur,
H. DE MEYNIER.

LEs Historiens de ce siecle (Amy Lecteur) escriuent pour des raisons si diuerses, qu'à peine pourray-je m'accorder auec les mieux reiglez. Et ce d'autant que les vns d'iceux ne se proposant autre fin ny autre proffit de leurs œuures, qu'vne vaine renommée d'estre éloquents & industrieux, s'estudient totalement à nous donner des fables pour des vrayes Histoires, & vn certain triage & amas de belles parolles, au lieu d'vne narration pleine de verité, & d'vn ensei-

gnément proffitable. Les autres plus auares que ceux-là mettent toute leur estude a adapter & approprier les vertus plus recommandables a ceux qui n'en ont du tout point, & qui estans fort cupides d'auoir vn bon renom, sont tres-negligens, & mal affectionnés a faire le bien qui le produit. Et les autres beaucoup plus vicieux que tous les deux, s'occupent totalement à corrompre la verité de l'Histoire, tant Ecclesiastique qu'autre, & a blasmer ceux qui ont bien faict pour la patrie, voire & a loüer ceux qui ont fait le contraire. Et dissimulans la verité qu'ils ont leuë, entenduë, & veuë, n'escriuent & ne nous donnent rien que ce qui

leur peut ſeruir pour tromper le monde. Ne vous eſmerueillez doncques pas (Lecteur debonnaire) ſi vous les entendez meſpriſer m'a procedure, car chacun hait ſes contraires: ſi i'eſcriuois ſelon leur humeur ils me loüeroyent grandement, mais ie ne ferois rien de bon. Voila pourquoy i'ayme mieux leur deſplaire en diſant la verité que de mentir pour leur complaire. L'hiſtoire que ie vous preſente eſt vne vraye narration du principe & progres mal-heureux de la guerre ciuile en Prouence. I'y declaire entant qu'il m'eſt poſſible les deliberations, progrez & iſſuës des plus grandes entrepriſes qui ſi ſont faictes, & y obſerue l'or-

dre, le temps & le lieu. I'ay veu quelque partie de ce que i'escry, pour les autres elles ont esté veuës par les gentils-hommes qui m'en ont donné les memoires, lesquels ont esté des principaux acteurs en ses tragedies-là, & sont encores presque tous en vie. Outre cela i'ay pris la peine de voir les procedures que la iustice de part & d'autre a fait de temps en temps touchant les diuerses affaires qui se sont presentées durant le cours des malheurs que ie represente. De façon que ie suis aussi asseuré de la verité de tout ce que i'escris sans l'auoir veu, comme de ce que i'ay veu moy-mesme, & ne voudrois pour rien du monde vous le pre-

ſenter ſans ceſte aſſeurance. Reçeuez-le doncques d'vn bon œil (Amy Lecteur) & demandez a Dieu (comme ie le fay d'vn bon cœur) qu'il vueille oſter de la ſurface terreſtre le ſubject des malheurs que i'eſcris & de ceux qui nous menacent encores. Que ſi ie parle de mes parens ne m'en blaſmez pas, s'il vous plaiſt, car s'ils ne ſe fuſſent trouuez intereſſez par les autheurs de nos malheurs, ie m'en fuſſe fort volõtiers contenu, & en fuſſe de beaucoup plus à mon aiſe que ie ne ſuis pas. Si quelqu'vn merite d'eſtre blaſmé, i'en parle le plus modeſtement qu'il m'eſt poſſible. Si ie loüe quelqu'vn, c'eſt peu au reſpect de ce qu'il

merite, car ie hais plus que toute autre chose le reproche & la flatterie.



PR

DE

C



ffict, co
causée
de ruyn
icy en p
uy à son



PRINCIPE DE LA GVERRE CIVILLE EN PROVENCE.

Chapitre I.



Amais les pretentions d'vne meilleure Doctrine Chreſtienne que la Catholique, encores qu'elles fuſſent aggreables, & bonnes, n'apporteront tant de proffict, comme la deſ-vnion neceſſairement cauſée par elles, produira de malheurs & de ruynes. L'Hiſtoire que ie veux eſtaller icy en preſẽce de toute la France, qui a ſeruy à ſon grãd dõmage de theatre ſanglant,

aux acteurs qui l'ont joüée, verifiera tres-
S. Irenee. clairement la grauité & l'importance de
ceste sentence, qu'vn Sainct & tres-Docte
pilier de l'Eglise à prononcée. Il y à plus de
mil années, ainsi que le pourra voir en fort
peu de temps le Lecteur iudicieux, auec
l'aide de Dieu, qui nous en à donné les
memoires, que nous en auons eu par la
main des tesmoins irreprochables qui les
ont fidellement recueillis & conseruez iusques
icy, & nous à faict la grace de les escrire
en faueur de la posterité le plus briefuement
& fidellement qu'on le pourroit
desirer.

DIEV ayant faict que la Prouence, ma chere Patrie, est la plus aggreable & la plus fertille Prouince de l'Europe, à voulu qu'elle fust habitée d'vn peuple le plus accort, plus robuste, & plus religieux du monde. L'ingeniosité dont ce peuple est
1513. doüé ne luy peut nullement permettre de quitter la Religion qu'il a vne fois recogneuë estre enuoyée & confirmée de Dieu par vn nombre infiny de signes & miracles. Et la bonne disposition & force de son courage ne veut pas qu'il cede ce qu'il tient, & possede a la force d'vn autre. Cependant depuis quelque peu de temps

vne certaine poignée d'ignorans bannis des valées de Bubianne, & d'Angrugne, par la Iustice du Prince de Piemont, Seigneur de ce païs-là, s'est jettée fort presomptueusement parmy ceste nation, qui chrestiennement encline à l'hospitalité, les à benignement accueillis & habitez, voire & sans se souuenir de la deffence de Dieu qui est telle. *Ne donne rien au meschant, deffends de leur donner du pain pour garder qu'en iceluy il ne soit plus puissant que toy, car tu trouueras doubles maux en tous les biens que tu luy auras faicts.* Elle leur a faict part de ses commoditez, & leur a donné moyen d'en acquerir pour eux. Mais ils n'ont pas gousté longuement ces faueurs qu'ils se sont ingrattement & impiement mis à blaspheme publiquement contre les Sainctes ceremonies & institutions que la vraye Eglise tient des Apostres & Disciples du Createur & Redempteur de nos ames, & ont presché & voulu faire croire qu'il falloit quitter & maudire la Saincte Religion que ceste nation charitable & religieuse a reçeu, tenu, & tient du Sauueur du monde: & embrasser, suiure, & maintenir au peril de la vie vn certain cahos d'opinions contradictoires, & blasphematoires, qu'ils ap-

Ecclesia. 12. & 5.

pellent tantost Reformation Euangelique, tantost liberté de conscience. Cahos pour l'horribilité duquel tout le Piemont à couru se jetter aux pieds de la Iustice de son Prince, & l'a priée de chasser ce monstre hydeux & espouuentable de sa principauté, comme elle à fort religieusement faict. L'entreprise de ces impies (que par honneur les siens appelloient Barbes, pour ce qu'en leur païs Piemontois ce nom-là ne se donne qu'aux vieillards plus venerables) piqua si viuement ceste genereuse Nation, que si la misericorde n'eust arresté la Iustice, elle eust mis ceste Barbarie au plus profond de la terre. Mais comme elle eust vn peu arresté la fureur de sa iuste collere, & recognu qu'en faict de Religion l'on doit vser d'interrogations, d'amonitions, de representations, & d'instructions, plustost que de punitions. Ils les font interroger, & ont pour responce que le Sainct Esprit leur à suadé & commandé par la predication d'vn fidelle Barbe, nommé Huguet Valde, de reformer extraordinairement, comme ils font, l'Eglise de nostre Seigneur. On les aduertit de leur temerité, & de la peine qu'elle merite. Ils persistent en leur folie. On les

Barbe, C. oncle.

en reprend. Ils s'efforçent de maintenir que Dieu à declaré à leur Barbe, & a eux, que la forme de ſeruir Dieu qu'ils tiennent eſt bonne, & celle que tient & enſeigne le Pape mauuaiſe, & qu'il la faut abollir, & s'offrent à le ſouſtenir au peril de leur vie. On leur remonſtre que s'ils s'obſtinent ainſi pour maintenir leur opinion fondée ſur le teſmoignage d'vn ſimple Marcadante, où Saltimbangue de Thurin, tel que leur Barbe (qui n'authoriſe ſon dire que par quelque argent qu'il à preſté a inthereſt, & n'a autre credit entre les gens de bien que celuy que ſon or & ſon hypocriſie luy donnent.) Les Catholiques auront iuſte raiſon de maintenir la Saincte Religion qu'ils ſçauent auoir eſté enſeignée de Dieu, & ſeellée de ſignes & miracles : & d'exterminer tous ceux qui blaſphement contre icelle, & cherchent de l'abolir. Toutes ces remonſtrances ſont vaines, ils ont le front rompu, & ne ſe veulent plus ranger a obſeruer vne Loy. Viue la liberté de conſcience. La Confeſſion leur fait peur, & la reſtitution les ruïne. Viue la liberté, diſent-ils, fy de tant de ceremonies, & de contraintes. Ieſus Chriſt nous a tous lauez de ſon ſang vne fois, & n'eſt plus be-

soin de purgatiõ, qui est reprouué le sera, il à beau ieusner & biẽ faire, nous sommes esleus & predestinez du Seigneur, & ne pouuõs perir. Chassõs dõc tous ces Moynes & autres Prestres raiz qui nous veulẽt captiuer sous vne loy. Viue la liberté, mãgeons beuuons, &c. & recognoissons que Dieu nous donne tous biens & tous instrumens pour nous en seruir a nostre appetit, & non a celuy d'vn Moyne croté. Viue, viue, la liberté ; Dieu nous l'a donnée par sa mort, & nul ne nous la peut oster. Ainsi concluent-ils, & se retirent superbement, murmurans & appellans tous ceux qui ne les veulent croire ignorans, aueugles, & reprouuez, indignes de leur liberté, & de la gloire eternelle. Les vns se logent à vn lieu & les autres en vn autre. Là ils preschent que le Pape est l'Ante-Christ, que l'Eglise l'idolatre, luy, & ses œuures. Ceux qui se jettent aux villes, pourueuës de quelques hommes Doctes, le preschent parmy les estables aux valets, & autres païsans, & le plus secrettement qu'ils le peuuent, & leur donnent entendre que Dieu a commandé de cacher sa verité aux grands, & de la reueler aux petits. Mais ceux qui le preschent aux petits villages, habitez des seuls ignorans Bouuiers, & Bergers, & nommément

ment à Merindol (lieu habité de la lie & du marc des malheureux Albigeois heretiques) & à la Coste, à Oppede, à Iouguas, & Cabrieres habitez pour lors presque tout des frelots de Lyon, & des Vaudois de Sauoye. Le crient publiquement, & mesme font abbatre, briser, ou brusler toutes les Croix qui se trouuẽt estre esleuées par la deuotiõ des Catholiques, dans ces lieux-là, & sur les chemins des enuirons d'iceux. Voir font ils mocquer, sifler, & bien souuant battre ceux-la qui les en reprennent, & nommément s'ils sont Prebstres. Encores entremeslent-ils leurs discours ordinaires d'vn nombre infiny de blasphemes tres-horribles, & detestables, tantost contre les Prebstres sacrez, tantost contre les Saincts Sacremens de l'Eglise, & principallement contre le tres-sainct, tres-auguste, & tres-esmerueillable sacrifice de la Messe: Et bref contre toute l'ancienne & admirable doctrine que nous tenons de la propre bouche de nostre Seigneur Iesus-Christ. Tant que leur horrible & du tout detestable impieté, & capharderie porte ceste vertueuse nation à en faire ses plaintes & doleances *L'an. 1538.*

1539. deuant la iustice du grand Roy François I. du nom, qui les ayans entendus, deffend par arrest expres à ces nouueaux Barbes l'exercice de leurs nouueautez, & leur cõmande, cõme aussi à tous ses subjets des-ja touchez, & infectez de ceste peste mortelle, de vuider le Royaume de France dans quinze iours, sur peine de la vie, s'ils n'aiment mieux renoncer à toute heresie, & faire profession de l'ancienne & tres-saincte religion Catholique, Apostolique & Romaine. Dequoy ils se trouuent tellement irritez qu'ils s'en võt de ce pas trouuer Caluin (qui auoit desja sous le commencement d'Huguet Valde, de Luther, & autres heresiarques, charmé & ensorcellé la plufpart des hõmes de Lausane & de Geneue, voire & qui s'estoit saisi finement, & malicieusemẽt de la ville de Geneue, & l'auoit pestiferee de la diabolique halaine de son heresie) & se ioignent à sa secte nouuelle, luy promettent d'y faire ioindre dix mille ames qu'ils ont des-ja attiré apres la doctrine d'Huguet Valde, s'il leur promet de les assister contre leurs ennemis. Caluin les reçoit volontiers, leur promet de les secourir, leur asseure que les plus

Le Roy François I. cõmãde aux Vaudois de s'abstenir de prescher leur heresie.

En l'an 1535.

Les Vaudois embrassent l'heresie de Caluin.

grands luy ont des-ja promis de suiure & maintenir sa doctrine, leur baille Guillaume Farelle de Gap, & quelques autres des ses Ministres pour enseigner sa doctrine à eux & aux siens, les exhorte à y estre attentifs, & de l'enseigner purement & simplement, sans y adjouster ny diminuer, & apres cela, il prend congé d'eux, & les renuoye, les asseurans tousiours de son secours. Sous ceste asseurance les Barbes deuenus Ministres, deuiennent plus impies que deuant, impudens, factieux, & concitateurs, rebelles. A leur retour en Prouence tout est gaigné. Ils ont trouué la feue au gasteau. Ils ont veu le Prophete irreprehensible, le S. Theologien, la bouche du Seigneur, ils sont tous chargés de petits liures dorez, & des images de l'oracle du Seigneur, tout n'est que presens. Il ny à vieille tauerne à qui ils ne donnent vn petit liure de Pseaumes Il ny à petit enfant qu'ils n'estrenēt d'vn ioly petit image de Caluin, & d'vn petit cathechisme, tout est plain de merueille. Ils l'ont veu le reformateur. Farelle & ses compagnons ne perdent point temps, ils cathechisent tous ces pauures ignorans, leur promettēt Paradis s'ils les

Beze en ses pourtraits.

veulẽt croire, & si tost qu'ils en cognoissent quelqu'vn vn peu mieux emparlé presomptueux, & zelé que les autres, ils le mandent prescher par le monde, & l'exhortent à fuyr la doctrine Papistique (qu'ils appellent) & soustenir constamment là leur qu'ils nomment Euangelique, voire à la soustenir iusques à la mort qu'ils disent & titrent du nom de martire. Si quelqu'vn est atrappé & executé, ils le loüent, & se reioüyssent de sa mort (qu'ils appellent bon-heur) escriuent des belles exhortations, & disent qu'ils les à faites au plus fort de ses tourmens, & se les enuoyent les vns aux autres pour les publier & en porter tousiours quelqu'autre mal auisé à s'aller faire executer pour maintenir leur doctrine qu'ils creignent de signer de leur propre sang, & la veulent signer de celuy des autres pour l'aduancer, & la mettre en veuë. Cela ne dure pas long-temps que les plus aduisez Catholiques s'en prennent garde, & craignant que quelque malheureux changement soit causé pour cela, proposent d'y remedier. L'aduertissement qu'ils ont que Caluin peu à peu à attiré le peuple de Geneue à son opinion, & par le moyen

Premieres procedures de Caluin pour se saisir de

Geneue, la mort de Seruet & autres. l'an, 1538.

d'iceluy à ſurpris la ville, & en à chaſſé l'Eueſque, & tout le clergé, & la religion Chreſtienne leur ſert d'exemple, cõme auſſi la cruelle mort que Caluin & les ſiẽs ont faite ſouffrir dans icelle ville à ceux qui ont voulu profeſſer autre doctrine que la ſienne, & nommément au miniſtre Seruet qu'ils y ont faict bruſler à petit feu pour ce ſeul ſubject. C'eſt pourquoy ils en font plainte au Senat. Le Senat donne vn arreſt par lequel il les condamne à la mort. Mais ſoit pour ne mettre le pays en arme, ou ſoit pour inauertance, on n'en fait point d'execution, defaçon qu'au lieu que cét arreſt apportaſt quelque remede, il cauſa mille deſ-ordres, & mille mal-heurs. Car les Barbes & miniſtres pour ſe garder d'eſtre ſurpris, induiſent & pouſſent vn certain Beligal nommé Taxil Marro, homme robuſte, diſpoſt, & populaire que la prodigalité auoit deſ-ja neceſſité à mal viure, & luy font ſouſleuer & eſmouuoir gros nombre d'hommes de ſon haleine, imbus de leur hereſie, & poſſedez de leur manie: Cela fait ils le font ſaiſir de Merindol, ou il mit le Capitaine Boniface de Tourreuez auec vne trouppe de

L'an. 1540.

Le Senat condamne les heretiques à mort.

La negligence, ou inauertance des Magiſtrats cauſe des troubles & des malheurs du pays.

Taxil Marro chef des

rebelles pour les Ministres ce met en campagne, ce saisit de Cabrieres, & autres places, fait bandes de voleurs, & court le pays.

mauuais garçons qu'il auoit emmené du Callianez (partie de Prouence) pour le garder auec les habitans: Et de la Coste qu'il donna à garder aux enfans de deux familles nommées l'vne des Malans, & l'autre des Perotez, dont est venu en prouerbe en ce lieu-là, & aux enuirons. *Que les Malans, & les Perrotez, ont ietté la Coste au foullet,* & auec de Cabrieres en laquelle place il commanda iusques à ce que la iustice l'eust apprehendé. Quoy estans fait ils n'eurent pas moyen d'entretenir les garnisons du leur, & ne les osarent pas congedier si tost, craignans tousiours d'estre pris par iustice. De façon qu'il furent contrains de leur permettre de picorer sur les voisins, & brigander sur les chemins, & en tous autres lieux propres à leur dessein. Le bruit de ceste liberté, & des riches butins que ces gens-là faisoiét sur les grands chemins d'Auignon, & aux portes de l'Isle de Venaissin, de Cauaillon, de Bounioux, d'Apt, & autres bonnes villes ne fust pas si tost entendu par le pays, que tous les voleurs & autres mauuais garnemens s'en vindrent offrir leurs seruices & leurs vies à Marro, qui leur donna des commissions à tous, &

leur promit de les deffendre enuers tous & cõtre tous. Cela le rẽdit ſi orgueilleux, & ſi inſolent, qu'il commença à offencer indifferemmẽt toute ſorte de perſonnes, tant Magiſtrats qu'Eccleſiaſtiques, & tant Nobles que Roturiers, par le cruel & plus que barbare bras de ſes ſatalites, auſquels il commandoit d'executer ſes vengeances, & autres mauuais deſſeins, & leur pardonnoit à ceſte cauſe toute autre ſorte de forfaicts. De façon que ces cruels Myſantropes ainſi l'incenciés perpetrerent en peu de temps tous les forfaits plus enormes, & plus deteſtables, que le plus vicieux, & le plus meſchant brigand du monde ſe pourroit imaginer, ſi qu'il y en euſt vn nommé Contragnes qui ne pouuant ſupporter les reprimendes que ſa grande Mere luy faiſoit ſur ſes mauuais actes, & delicts, il la prit (ô choſe du tout horrible & eſpouuantable,) & luy ayant mis le lacs coulant, fait d'vne forte corde au col, il attacha l'autre bout de la corde au col d'vne groſſe & furieuſe Truye, & apres (ô bourreau deteſtable,) il chaſſe à grands coups de baſtons, & de pierres, ceſte Truye farouche, par vn petit pendant qui deſcend

Horrible cruauté d'vn voleur contre ſa grande Mere.

vers le Torrent du Calauon (comme me la asseuré aux Baumettes vn bon vieillart nommé Guilloire qui m'en fit le conte vn iour que ie le rencontra en passant par là, & m'asseura l'auoir veu) iusques à ce que l'ame de ceste fẽme venerable, fas-chée d'vn si grand & si horrible malheur se fut retirée au Ciel sõ vray origine. Mais ces bourreaux espouuantables auroient peut estre perdu le courage de mal faire, si Taxil Marro (ce grand reformateur que de Beze en son Martirologe nomme impudemment fidelle Martyr) n'eust luy mesme trempé ces sacrileges mains au sang des Innocens. C'est pourquoy il s'achemine auec son frere, & quelques autres brigands au lieu d'Oppede, & là il guette tant qu'il prend Marie Meynier âgée d'enuiron dix-neuf à vingt ans (de laquelle il estoit viuement amoureux) & l'auoit demandée plusieurs fois en mariage, mais Peyron Meynier son pere la luy auoit tousiours refusée. De laquelle prise estans extremémẽt ioyeux, il grimpe la rude montaigne du Leberon plus viste que du pas, faisant trainer ceste pauure pucelle à ses satellites iusques à ce qu'il la tiẽt sur la sime de la mõtagne, ou

estans, il descouure en mesme temps des pauures marchants qui passoient enuiron deux mille pas loin de luy, & court promptement à eux pour les meurtrir & prendre leur argent, laissant son jeune frere tout seul auec sa prisonniere, lequel eschauffé comme vn brutal & puant Satyre s'efforce de ioüyr de ceste pauure fille, mais ses efforts sont en vain : car elle l'ayant saisi viuement au col, le jetta rudement par terre, & le pressa-elle si fort que deuãt que Marro arriuast elle l'auoit presque estouffé, mais comme ce gros diable voit son frere par terre, il saute cõme vn Tygre cruel qu'il estoit au col de ceste pauure Damoiselle, & luy ayans creué les yeux auec ses cruels ongles, & arraché le nez, & les oreilles auec ses maudits & plus q̃ detestables dẽts, il l'attache par les pieds à la brãche d'vn gros chaine, & apres luy auoir cruellement arraché ses cheueux, il fait porter son frere mort, & laisse la pauure vierge encores en vie, penduë la teste en bas, ou elle fut trouuée deux iours apres par des Bergers qui l'ayans dessenduë, & la voyãs en vie, s'en allerent appeller la iustice d'Oppede, qui monta viste la montagne

Acte genereux d'vne ieune fille.

Horrible cruauté de Marro.

Chose merueilleuse.

pour la voir, & l'ayans enquise de son desastre, elle le luy recita de point en point, & les pria elle encores fort courageusement d'en faire iustice, non point ce dict elle pour ma consideration, car ie leur pardonne d'vn bon cœur, mais pour les garder eux & les autres brigans ses compagnons de commettre de telles cruautez sur les Chrestiens, apres lesquelles paroles prononcées d'vne contenance admirable, elle leua sa noble teste (quoy qu'inhumainement aueuglée) vers les cieux, & ayant ioint ses belles mains, son ame se separa tout à coup de son beau & noble corps pour aller aux cieux ioüir d'vn repos, & bon-heur Eternel. Le bruit de ceste cruauté à esté si commum par tout le pays, que tout le monde le sçait, & le deteste, mais ie n'ay pas tant voulu dõner de foy au bruit cõmun que l'Esté dernier passant par Auignon, ou Marro fut executé par iustice, ie n'aye tiré vn double du procez de ce detestable pour en pouuoir escrire la verité auec plus d'asseurance, dans lequel procez se voit le martyre de trois Ecclesiastiques que ce meurtrier barbare auoit martirisez, outre ceste pauure innocente qui ayma mieux

Marro executé en Auignon.

mourir que de cõtenter le desir d'vn heretique, lequel la recherchoit en mariage, & qui tua si courageusement le frere de ce rechercheur, alors qu'il la voulut forcer: & le meurtre d'vne quinzaine de pauures marchants qu'il auoit cruellement massacrez pour leur oster leur argent auec le violement par luy fait d'vne trentaine de filles, tant bergeres que autres, ensemble vn tres-grand nombre de ses voleries. Ce n'est donc pas sans cause que toute la Prouence crie iustice contre ces detestables deserteurs : car si le seul chef auoit tant fait de maux, comme il à confessé que pouuoyent auoir fait sept ou huict cens voleurs qui picoroient le pays sous sa conduite, & mille, & mille autres apres, qui asseurez d'estre bien venus de luy, ne craignoient aucune iustice, & oppressoient cruellement les gens de bien qui ne leur vouloient contribuer. Et ce n'est pas aussi sans iustice que Iean de Meynier pour lors premier President de l'auguste Parlement de Prouence, & comme Lieutenant de Monsieur le Comte de Grignan, pour lors Gouuerneur de ladite Prouince, s'accompagne du Baron de la Garde, & s'en

La Prouence crie iustice cõtre les Vaudois & nommément contre Marro.

L'an 1545.

Les Vaudois defaits par le Baron de la Garde.

va attaquer si viuement les farouches bãdes de ces deserteurs abominables, qu'il les arreste presque tous à son abord, ou morts, ou prisonniers, tant ceux de Merindol, & la Coste, que ceux de Cabrieres ou le detestable Marro est prins & mené auec plusieurs de ses compagnõs prisonniers dans la cité d'Auignon, & les autres aux galaires du Roy à Marseille pour estre chastiez par iustice. Ce n'est pas donc sans iustice, dis-je, qu'il fait ce genereux exploit de iustice neantmoins si les faussetez de ses aduersaires ne fussent esté descouuertes par la marque du papier, il luy auroit cousté la vie. Car les Ministres & Barbes qui eschapperent de ce iuste combat par la douceur du sieur de Meynier qui les ayans batus se retira sans les poursuiure d'auantage, entendãs que les soldats ramassez de nouueau pour les combatre (qui ne demandent qu'à piller) auoient pris, rançonné & tué en se retirans plusieurs gens de bien, les accusans d'estre des soldats de Marro, en font vne belle enqueste & assistez des huguenots de Geneue, de Lausane, & de France, dont le nombre estoit des-ja par trop grand, font tant que le Roy euoque leur

L'an. 1549. Les Vaudois poursuiuent le President Meynier.

cause à son Parlement de Paris, ordonnãt que celuy de Prouence y sera assigné par Sindics, & Procureurs, auec le Presidẽt Meynier, l'Aduocat General, & quelques conseillers, les informations instructions, & papiers portez de part & d'autre, la cause est plaidée auec tant d'animosité des parties, & de circonspection des iuges, qu'elle tient cinquantes audiances. De sorte que le President fut sur le point de perdre la teste, & l'auroit perduë si Dieu par sa saincte grace n'eusse faict descouurir la fausseté de sa partie parla marque du papier, comme il fist. Fausseté qui cousta la teste au faussaire Aduocat qui l'auoit faicte, pour rendre ce Docte & iuste Magistrat coupable de la des-vnion & perte de la Prouence, que l'hypocrisie & mauuaise doctrine des Barbes & Ministres auoient causée, voire & de la perte de l'armée nauale que le sieur Baron de la Garde menoit au secours du Roy deuant Bouloigne. Perte qui gasta presque toute l'entreprinse de sa Majesté contre l'Anglois, & l'irrita tellemẽt contre le sieur President sous la creance qu'il donna à ces imposteurs qui l'accusoient

L'an. 1553.

L'Aduocat des Vaudois descouuert faussaire est d'escapité.

Meynier accusé par les Vaudois d'a-

uoir arreſté vn long temps l'armée Royalle.

d'auoir fait arreſter les troupes du ſieur de la Garde l'eſpace de trois mois autour de Merindol, Cabrieres, & la Coſte, qu'il l'enuoya querir à Paris auec les autres accuſez de la cauſe de ce retardement, à ce
1549. que Iuſtice en fut faicte. Mais comme l'on trauailloit à leur procez, le Roy ſe trouua a Ramboüillet ſaiſi d'vne fievre mortelle, & ſe voyant proche de la mort, il commanda à Monſeigneur le Dauphin ſon fils, de faire faire iuſtice dudit Preſident, du Baron de la Garde, & autres accuſez, s'ils ſe trouuoient coulpables des choſes qu'on leur mettoit ſus, touchant le retardement de l'armée nauale, tant il auoit à cœur d'auoir perdu par la longueur d'iceluy (comme on luy donnoit entendre) l'occaſion qui ſ'offroit de vaincre ſon ennemy, & ceſte armée qui eſtoit d'enuiron neuf ou dix mil hommes deſlite, preſque tous vieux & experimentez ſoldats, laquelle ſe perdit preſque toute à l'emboucheure de Seine, par la faute des Pillotes.



Mort du Roy François I.

Chap. II.

De façon que le Roy estant mort, Mõseigneur le Dauphin fust couronné & sacré Roy; & pour obeïr à son Seigneur & Pere, il fit faire toute la diligence requise pour faire iustice aux accusans, & accusez. Si bien qu'on chercha & rechercha tant d'vn costé & d'autre que la meschanceté, fausseté, & imposture de l'Auocat Guerin accusant & partie pour les huguenots contre le sieur President & autres accusez furent descouuertes comme nous auõs dict cy dessus, ledict Auocat descapité à la place de Greue, & les accusez eslargis & remis en leurs premieres grades, honneurs, & dignitez. Iean Sleydan hystorien Allemand, Theodore de Beze, Iean de Serres, & autres autheurs lutheriens & huguenots esloignez de nos contrees Prouençales ont grandement espargné la verité, & occupé le mensonge a escrire ceste histoire, soit par les faux

Meynier eslargy & remis en son authorité.

Esleydan de l'estat de l'Eglise de Beze au Martyrologe.

De Serres en son inuentaire.

memoires, qu'on leur en à donné soit, par le trop ardent zelle qu'ils ont eu d'auancer leurs opinions nouuelles. L'vn a escrit que le sieur de Meynier auoit fait ceste execution à la seule solicitation des Ecclesiastiques. L'autre que le seul desir d'adjouster les terres confisquées par l'Edit du Roy de ses ignorans-là, auec les siens, l'auoit poussé à le faire. L'autre que le desir de s'acquerir la bien-vueillance du Clergé, & par mesme moyen de tous les Catholiques de la Prouence, pour par leur aide monter vn iour à la dignité de Gouuerneur de la Prouuence, comme il auoit fait à la Lieutenance de Roy au mesme païs, l'auoit porté à cela par la subtille, & secrette persuasion d'vn Diable familier qu'il tenoit à son seruice, (dit-il) pour le conseiller sur la disposition de ses affaires. Bref ils des-accordent tous l'vn à l'autre sur ceste cause, ce qui monstre assez leur imposture, mais elle est encores mieux d'escouuerte en ce que par leurs escrits, ils s'efforçent de faire croire à tout le mõde, que le grand Roy François approuuoit leur doctrine pour bonne, la croyoit telle, & aimoit tellement ceux qui la maintenoient, qu'il cherchoit

Beze,

auec

auec paſſion de vanger leur mort, & meſmes pour mieux le confirmer, ils ont mis le pourtrait de ce grand & Catholique Monarque, au milieu de ceux de leurs plus ſcelerats Miniſtres qu'ils appellent hommes illuſtres. Et cependant ie ne veux que leurs eſcris meſmes pour en prouuer le contraire : car ils portent que l'an 1540. le Parlement de Prouence ayãs pour premier Preſident le ſieur de Chaſſané auoit pour le fait de la religion condamné dix-ſept perſonnes de Merindol au feu, le bourg à eſtre razé, & les arbres coupez à deux cens pas és enuirons, & que le Roy François enuoya cinq mois apres vn pardon à ces Vaudois de Merindol, & d'ailleurs à condition que dans trois mois, il abjuraſſent leurs erreurs, & que neantmoins quatre ans s'eſcoulent durant leſquels aſſaillis ſeulement de paroles, & menaſſes, ils perſiſtent. Mais le Preſident Chaſſané mort, Iean de Meynier ſon ſucceſſeur, homme violent (dit le Miniſtre de Serre) ſe rendit mortel ennemy de ceux de Cabrieres, & de Merindol, & fit tant qu'à ſon inſtigatiõ le Cardinal de Tournon obtint du Roy François lettres patentes au Parlement pour

Tableaux de Beze.

De Serres.

1543.

l'execution du premier arreſt, ſuyuant leſquelles le ſieur de Meynier les pourſuyuit diligemment, d'où apert que ceſt arreſt-là qui les condamnoit tous à la mort eſtoit aggreable à ce grand Monarque, & par conſequent qu'il hayſſoit leur doctrine nouuelle, & huguenotte, & tous ceux qui la maintenoient eſtre bonne, tant s'en faut qu'il en fuſt Miniſtre, comme veulent ces impoſteurs qui logent ſon Royal pourtrait au milieu de ceux de leurs ſemblables, par là cela ce voit clairement, & auſſi que l'execution que le S^{r}. de Meynier en fiſt eſtoit aggrée & cõmandée de ce grand Roy, & que s'il fuſt en peine ce ne fuſt pas pour l'auoir fait, ains pour auoir arreſté l'armée qui auoit charge de l'aller trouuer en diligence à Boulogne, ou il en auoit beſoin pour vn ſi maigre ſubjet qu'il pouuoit facilement executer auec les compagnies du Preuoſt du pays. Auſſi ne ſe ſeruit l'Auocat Guerrin pour nuyre à Meynier, & ſe faire couper la teſte d'autre artifice que de repreſenter au Roy qu'il auoit fait arreſter le Baron de la Garde trois mois & d'auantage dans la Prouence, ou les ſoldats par leur permiſſion auoient fait mil-

le sorte de desordres, & ne produisit-il iamais autres tesmoings que ceux qui se plaignoient en nom de Catholiques d'auoir esté prins & ruïnez pour huguenots. Mais comme il ne peut pas prouuer par voye directe ce long sejour pretendu qui estoit le principal point de l'affaire, il s'auisa de le prouuer par la fausseté qui luy cousta la teste à sa descouuerte, & sortit les accusez de prison, & les remit en leurs premiers honneurs. Ceux qui m'ont donné la verité de ceste histoire qu'ils auoient fidellement marquée en leur memoire asseurent que le sieur de Meynier aduerty que les bandes de Piemont des- 1545. cendoient deuers Sisteron pour s'aller embarquer à Marseille, leur alla au deuant, & pria le Baron de la Garde qui les conduisoit de les faire passer & loger à Cabrieres, luy donnant à entendre que pour se rendre a Marseille s'estoit le chemin plus court, & plus beau, comme de fait il n'est gueres plus long pour vne armée comme celle-là, qui ne pouuoit bien loger à son aise sans estre fort dilatée & estenduë. Le Baron de la Garde le croyant, print là son chemin, arriué qu'il fut à Cabrieres, Marro qui commandoit

La verité des prinses de Cabrieres & Merindol.

dans le lieu luy met la porte au nez, le Baron irrité de cela, faict auancer ſes trouppes, Marro ſe met en deffence, faict tirer des harquebuſades, & en tire luy-meſme, tant qu'il tua vne vingtaine des ſoldats aſſaillans, alors le Baron faict venir quelques eſchelles, les faict poſer en faueur de quatre ou cinq cens de ſes harquebuſiers qui tiroient ſi eſpais, & ſi dru, dans les canõnieres des murailles, que perſonne ne pouuoit monſtrer le nez, qu'il ne fut attaint, & les ayans poſées, donne l'eſcalade, entre dedans, où il ne trouua que fort peu de reſiſtance. Car Marro, & les ſiens, ne pouuans reſiſter à tant de gens, ſe jetterent dans l'Egliſe, où y furent faits priſonniers ceux qui ſi trouuarent en vie. De là le Baron s'en alla à Merindol, enuiron vne lieuë hors de ſon chemin pour loger: mais il ne trouue rien dans ce chetif village qu'vne vingtaine de temeraires inconſiderez, barricadez dans vne meſchante grange, qu'ils croyoient plus forte que la Rochelle, & y auoient enfermé tous leurs viures, & leurs meubles, auec leurs femmes & enfans. Il leur faict demander des viures pour ſes gens, mais ils tuënt tous ceux qui les

abordent. Il met ces troupes en deuoir de les attaquer, penſant de leur faire peur, mais point de nouuelles, ils ſont braues comme des lyons, & ne tirent iamais coup qui ne porte, en fin la collere le gaigne, il leur fait donner vn furieux aſſaut, mais il ny gaigne rien que des coups, ſes Merindolencs tirent ſi bien qu'en ceſte ſeulle charge ils tuënt plus de cent ſoldats, & ſept ou huict Chefs, & ce n'eſt pas ſeulement en ce temps-là qu'ils ont bien tiré de l'harquebuſe, car de touſ-jours Merindol a porté & porte encores des meilleurs harquebuſiers du monde, & des meilleurs hommes hors de leur religion. Le Baron les fait encores aſſaillir furieuſement par quatre ou cinq fois, charger, & recharger. Mais en fin ne trouuant moyen plus propre pour s'en rendre maiſtre, il fait mettre le feu dans la grange, ou ſe bruſla pluſieurs hommes de bien (ſi les maudis hereſiarques ne les euſsẽt gaſtez par leurs charmes diaboliques) auec leurs familles. Ce qui fut vne choſe fort déplorable. Voila la veritable hiſtoire de ce fait, par laquelle ſe voit que ſe sõt les preſches ſeditieux, & les blaſphematoires pretentions de la doctrine que les

Ceux de Merindol bons arquebuſiers & gens de bonne vie hors de leur erreur.

Barbes Valdois, & les Ministres, Caluinistes enseignoient estre meilleure que la Catholique qui ont fait perdre ces gens de bien là, en les rendans rebelles à leur Prince, & non le sieur de Meynier qui n'auoit autre but que de faire punir les factieux selon que le Roy le luy auoit commandé, mais non auec ceste armée qu'il ne retarda que de trois iournees, comme fort bien il prouua durant lesquelles les vaisseaux de mer, & leurs prouisions s'apprestoient à Marseille, & non trois mois & dauantage, comme méchamment, & par fausseté l'Aduocat Guerin auoit mis dans l'enqueste au lieu de la fidelle deposition des tesmoins. Le sieur Meynier & les accusez ne furent si tost remis en leurs authoritez premieres que le Roy considerant que la d'es-vniõ que ceste nouuelle secte amene entre les François, auoit rompu la prudente & proffitable entreprinse du Roy François, son tres-honoré pere, & craignant qu'elle luy rompit les siennes: d'ailleurs ne voulans souffrir qu'vne si meschante heresie que la Caluiniste print racine dans sa Catholique Monarchie, fit vn Eedict par lequel est porté que les huguenots

Eedict du Roy Henry II. contre les heretiques.

abiureront leur heresie, iront à la Messe, ou vuideront le Royaume dans 3. mois à peine de la vie. Et chargea tous les Magistrats du Royaume de le faire obseruer selon sa teneur, & par mesme moyen le sieur de Meynier qui prudent & sage, se sert d'vne ruse fort remarquable pour effectuer la volonté du Roy sans faire aucune leuée d'armes, il y auoit vn certain Potier Prouençal, naturellement éloquent & hardy, qui ayans meurtry vn sien ennemy, & craignans d'estre apprehendé & puny par iustice, s'estoit jetté parmy les huguenots du temps de Taxil Marro, & auoit par son bien dire, & par son hardiesse acquis vne telle creance parmy ces pauures abusez qu'ils l'auoiét fait le Sindic de leur eglise, & luy auoiét permis la predication de leur doctrine à faute de Ministre, voire & le croyent-ils si homme de bien qu'ils n'eussent pour rien du monde voulu douter de la verité de son dire. Le sieur de Meynier auoit vn sien subjet qui estoit amy familier du Potier, & sçauoit toute son intention, ce subjet luy declara vn iour que le Potier luy auoit dict que si l'on le vouloit asseurer de sa grace, il conduiroit tous ce pauures

Ruse du sieur Meynier pour l'obseruation de l'Edict du Roy.

Meſchanceté ou ſottiſe d'vn Potier. *Sageſſe de Meynier.* abuſez dans la ville d'Aix, entre les mains de la Iuſtice. A cét aduertiſſement il le charge de dire au Potier de le venir trouuer à foy & fiance. Ceſtuy-cy fait fort bien ſa charge, & emméne le Potier auec luy. Le ſieur Meynier l'aſſeure de la grace du Roy, & non ſeulement luy, mais auſſi tous ces pauures gens, s'ils la veulent venir demander humblement, & en propres perſonnes dans le Palais Royal de la ville d'Aix, & luy en donna de belles aſſeurances par eſcrit, ſignées des principaux Senateurs du Parlement. Luy remonſtre qu'ils ont tort d'entreprendre la reformation de l'Egliſe que le Roy ſeul doit & veut procurer par voyes raiſonnables, & non par la rigueur. Bref il le diſpoſa ſi bien que ce pauure miſerable n'euſt point de repos qu'il en euſt diſpoſé & emmené quatre-vingts, en preſence du Senat, pour demander grace, laquelle leur fuſt donnée en ceſte ſorte. On leur remonſtre par les loix diuines & humaines, que leur preſomptueuſe rebellion meritoit la mort. Mais que le Roy voulans monſtrer ſa debonnaireté enuers ſes *Iuſtice de Meynier.* ſubjets, ſe contentoit que pour la peine de leurs fautes ils le ſeruiſſent l'eſpace

de dix ans au trauail de ſes Galleres, & iceux expirez, il les remettoit en la poſſeſſion de leurs acquiſitions deſ-ja faites, & à faire, pourueu qu'ils abjuraſſent leurs erreurs, & fiſſent profeſſion de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine. Pour le regard du Potier qui les auoit amenez, il euſt la meſme grace pour ceſte faute-là, comme on luy auoit promis, & fut pendu tout de chaud en chaud pour le meurtre qu'il auoit commis auparauant. Ainſi furent mis ces pauures ignorans à la Cadene, entre leſquels Peyron Rey de Rouſſillon, habitant de Merindol, noſtre parent, & pluſieurs autres hommes de bien, & de preud'hommie, nos bons amis, furent enchaiſnez par leur ſimpleſſe. Voila comme le Sieur de Meynier proceda à l'execution de l'Édict du Roy, & à la vengeance de ces pauures abuſez, qui auoyent fourny leur bien à l'appetit des Miniſtres de leur mal-heur pour les faire perdre.

Les hiſtoriens huguenots ſe rendent du tout ridicules en ce qu'ils eſcriuent de ce

Iean de Meynier touchant le cours de ſa vie, mais principalement touchant ſon treſpas, Beze en eſcrit ainſi : *Dieu ne voulans laiſſer impuny de tant de cruautez exercées contre ſes fidelles, ce miſerable & deteſtable Magicien de Meynier, il l'affligea d'vne maladie ſi extraordinaire, que la puanteur de ſes parties baſſes ne pouuoit eſtre ſuportée de ceux qui y eſtoient trop proches : Maladie qui par ſa longueur & violence luy couſta la vie* : Et le Miniſtre Iean de Serres en ſon inuentaire en dict ces meſmes mots : *Meynier eſchappa, mais pour mourir en ſuite tragiquement atteint d'vne rage & d'vn feu ſecret qui luy conſomma les entrailles* : Sont-ce pas de grandes puanteurs, & de fines tragedies, pour de ſi grands reformateurs : Voire mais elles deſcouurent clairement la malicieuſe impoſture de leurs autheurs eſtre incomparable. Or afin qu'on la voye mieux, Iean de Meynier, Baron d'Opede, Prince du Senat de Prouence, mourut dans Aix (où les huguenots n'auoient pour lors entrée, & moins dans la maiſon dudict Seigneur) aagé de ſoixante-trois ans & quelques mois, laiſſant deux filles qu'il auoit euës de Damoiſelle Ieanne de Vintinuille ſon eſpouſe, l'vne nommée Clai-

1558. *& le 29. de Iuillet treſpas du Sieur de Meynier.*

re, & mariée a Monsieur le Vicomte de Pourrieres, l'an 1543. l'autre nommée Anne, mariée à Maistre François de Perusijs second President, fils de Iulian de Perusijs, Baron de Lauris, duquel mariage [car Claire n'eust point d'enfans] n'asquirent Claude, Baron de Lauris, & Claire de Perusijs, qui est demeurée seule heritiere des Baronnies & biens de son pere, & de son frere [que le President d'Oppede auoit fait son heritier] laquelle fut mariée à Iean de Fourbin, Seigneur de la Fare, dont sont sortis le Baron d'Opede, & de Lauris, marié à l'aisnée de la maison d'Oraison, & son puisné, sieur de la Fare, a l'aisnée de Saincte Croix Barthelemy, tous deux viuans, riches, sages, & bien nayz, tous deux Senateurs, l'vn au Parlement, l'autre és Comptes. Voila la mort de Iean de Meynier, fils legitime d'Accurse de Meynier, grand ennemy des heretiques, à cause de leurs heresies, & dissolutions, & grand amy des bons & fidelles Catholiques. Sur son tombeau se voyent les armes des Meyniers, qui sont d'azur à deux chevrons d'or, rompus l'vn à droit, l'autre à gauche, & plusieurs doctes Epitaphes, entre lesquelles ie desire de colo-

quer celle-cy en despit de ceux qui l'ont calomnié & calomnient encores contre toute raison.

Cy gist Noble Iean de Meynier
Blasmé de la tourbe heretique,
Qui trouble en ce siecle dernier
La Saincte Eglise Catholique.
Vn chacun luy donne le sien
L'huguenot luy donne le blasme
Et le Catholique Chrestien
Honneur & repos à son ame.

La fausseté que les Barbes & Ministres auoiēt faite produire à l'Auocat Guerin pour faire perdre le Sr. de Meynier estans découuerte anima tellement les Prouēçaux encontre eux & leurs amis, qui l'auoient solicité de le faire, que depuis ils ont tousiours hay & detesté, nō seulemēt eux, mais encores tous leurs adherans, & associez, voire & ce qui procede d'eux. Quelque peu de temps auparauant sa mort, Loys Comte de Grignan fut faict Gouuerneur du Lyōnois, Forest, & Beaujolois hautes & basses Marches, & M. le Comte Claude de Tende gouuerneur de

Le Comte de Tende Gouuerneur de Prouence.

Prouence, & apres la mort du sieur de 1558.
Meynier, Monsieur de Sõmeriue fut fait Lieutenant de Roy en Prouence sous le Comte Claude son pere. En ces mesmes iours le Roy fasché des insolẽces que les huguenots produisoient de iour en iour cõtre la verité Catholique, & ceux qui la maintenoient, & mesme cõtre luy qui en estoit le maistre pillier, fist tenir vne assemblée aux Augustins de Paris qui fust nommée la Mercuriale, pour oüir sur vne telle affaire les aduis des Presidens & Conseillers, laquelle fust authorisée de la presence du Roy. Là Anne du Bourc parla si haut en faueur du nouueau libertinage, que le Roy qui cognoissoit, & aymoit la verité luy ayans remõstré & fait remõstrer son erreur par raisons, & authoritez & cognu son obstination, & outrecuidãce, commanda à M. le Connestable de le mettre en prison, & iura qu'il en feroit faire iustice si dans peu de iours il ne renonçoit à ses opinions erronnees. A 1558.
la nouuelle de cest acte de iustice les huguenots de toute la France, & nommément ceux de Prouence formarent, & fulminarent des imprecations contre sa Majesté si insupportables aux

La Mercuriale.

Catholiques qu'ils leur firent fou-
droyer maints de ceux qui les fulmi-
noient. Le Comte Claude pour obuier
vne esmotion de peuple faisoit punir
les Catholiques qui les reprimoient tou-
chant leur blasphemes contre le Roy &
sa religion, ce qui le rendit de si mauuaise
odeur au Prouençaux qu'ils le creurent &
publierent tout à fait touché d'heresie, &
ne le vouloient plus recognoistre pour
gouuerneur, les grãds seigneurs de Pro-
uence, qui pretendoit au gouuernement
se seruent de ceste occasion, induisent le
peuple tousiours de plus à suiure la
croyance qu'il à de la conscience de ce
Comte, & à luy d'esobeyr, & cependant
employent chacun de son costé tous les
amis qu'ils ont en cour à la poursuite du
gouuernement pour eux. Le Comte de
Sommeriue qui voit son pere en danger
de perdre le gouuernement, & la reputa-
tion pour auoir fait quelque petite fa-
ueur aux heretiques se retire de son pere
se met auec les Catholiques, & pour leur
complaire faict assommer autant d'hu-
guenots qu'il attrape dire mal de l'Eglise
ou du Roy. Cela auec l'inimitié que sa
Majesté portoit aux nouueaux heresiar-



ques, & à leurs heresies effrayoit tellemẽt les huguenots qu'ils n'osoient pas ouurir la bouche en faueur de leur doctrine, & alloyent presque tous les iours sept ou huict fois à l'Eglise, afin qu'on les creut Catholiques, tant que le Roy fut en vie, ils se contindrent en ceste façon, & tout vesquit en paix.

Mort du Roy Henry II.

CHAP. III.



MAis comme le mal-heur de la France eust porté Mongomery à tuer le Roy d'vn coup de lance, les Ministres de la nouueauté, rompirent tout à faict les bornes du deuoir, & de la modestie, & semarent mille & milles liurets satiriques pour noircir la parfaicte candeur de la renommée de cét auguste, & tres-Chrestien Monarque, & pour encourager leur troupeau abusé à suiure leur doctrine erronnée, & rejetter la doctrine Chrestienne de l'Eglise Catholique, dans lesquels liures ils estalloient les

Le 10. de Iuillet. 1559.

vers suiuans, & beaucoup d'autres aussi blasphematoires contre le Roy & sa religion.

Vers satyriques du Ministre Baussan de Leurmarin en Prouence, en vn petit liuret intitulé, le Triomphe de l'Euangile, imprimé à Lyon par vn Imprimeur auonime, 1559.

Tv pensois Papau seducteur,
Faire enuahir nos brebietes
Mais Dieu qui est nostre Pasteur,
A pris l'vne de ses sagettes,
Et en à tué d'vn seul coup,
Ton grand, & famelique loup.
Nos brebis iront donc aux champs,
Faire le saut dessus l'herbette,
Et vous mourrez Papaux meschans
Sous la pate de la grand beste,
Qui tient du Roy du puis profond,
Le diademe de son front.
En Iuillet il fit vn Eedict,
Pour faire abolir l'Euangille,
Comme veut ton conseil maudit,
Mais en Iuin vn Seigneur habille,
Conduit de Christ à d'vn seul coup,
Enterré vostre auide loup.

Ces

Ces chants blaſphematoires auec celuy que Theodore de Beze mit au meſme temps au frontiſpice des rimes de Marot & mille & mille autres, que tous les Pouetaſtres de ce temps-là firent courir par la Prouence qui n'a iamais aymé les ennemis de Dieu, & de ſon Egliſe, irritarent tellement les Prouençaux à l'encontre de ces caphars, qu'ils s'armarent d'eux-meſmes contre la deffence du Comte Claude, & peut eſtre à la ſuaſion des amoureux de ſon gouuernement, qui eſtoient bien aiſe de peſcher en eau trouble, tant les vns que les autres, & ſe mirent à tuer autant de ces gens-là comme ils en trouuarent à leur rencontre, ſans qu'il y euſt iamais Gouuerneurs ne Magiſtrats qui les en peuſſent empeſcher tant l'indignation de voir offencer leur bon, & treſ-Chreſtien Roy, & leur ſaincte & Catholique religion auoit de l'aduantage ſur eux. Cela eſpouuanta tellement ces nouueaux Euangeliſtes, qu'ils furent conſtraints de ſe mettre en campagne, ſous la conduite d'Anthoine Richaut, ſieur de Mauuans, natif de Caſtellane, qui ne les conduiſit gueres de tẽps: car comme il ſe voulut rendre maiſtre de

Petit troupeau.

Les Prouençaux irritez par les blaſphemes heretiques s'arment contre les huguenots.

Anthoine Richaut dit Mauuan ſe fait conducteur des hugue-

nots est pendu a Aix. la ville de Draguignan, le peuple Catholique l'eust en tel horreur, qu'il le massacra, le salla, & le fit porter à Aix, où le lendemain il fut attaché & pendu à vn villain gibet, pour seruir d'exemple à ses sẽblables. Ceux de ces gens-là qui se peuuent sauuer de ce massacre s'assemblent derechef à vn autre lieu, ou ils eslisent

Paulon de Mouuan prend sa place. pour leur chef le Capitaine Paulon, sieur de Mouuan, frere du pendu, celuy-cy se trouua estre fort puissant, hardy, & courageux soldat, de façon qu'il les conduisit mieux que son frere (i'entens pour faire plus de mal) de maniere que comme

1559. il fust recognu, vne grande partie des vacabons & mauuais garnemens rebelles à peres & meres, se rendirẽt sous son commandement, & luy ayderent à saccager & brusler les villages, piller & d'esmolir sacrilegement les Eglises, & bref faire tous les maux que la liberté de consciẽce qu'ils maintenoient pour eux, peut permettre aux hommes irritez, bannis,

1559. & chassez de par tout. Ce Mouuan venoit seulement d'vne assemblée qui s'estoit tenuë en cour, par le commandement des chefs de l'heresie, & de la rebellion, où s'estoit proposé de prendre le

Roy prisonnier. Et Godefroy Berry sieur de la Renaudie, Baron de Perigort, accepta le maniment de cét affaire, & les chefs promirent de l'authoriser, le Baron de Casteaunau promit de l'assister, & accompagner auec cinq cens maistres, mille cheuaux legers, & enuiron mille harquebusiers, Mumbrun promet de se saisir du Dauphiné, Mouuans de Prouence, Pierregourde & le sieur d'Acier du Languedoc, Montgomery & autres de Rouën & de Normandie: ainsi ils diuisent leurs commissions, en sorte qu'ils se deuoient saisir du Roy, & de toutes les bonnes villes de son Royaume tout à la fois. Cela luy donnoit de la vanité : car il croyoit bien d'estre Gouuerneur du pays, s'il s'en pouuoit saisir, voire & d'en estre Comte. C'est pourquoy il permettoit tout aux mauuais garçons pour se les acquerir, & n'ayans autre chose pour les contenter: car il estoit pauure Gentilhomme, il les payoit des Croix, & des Calices, & autres ornemens des Eglises qu'il faisoit sacrilegement saccager & d'esmolir. Au bruit & à la douleur de tant de maux, tous les Catholiques crient au Gouuerneur Monsieur de Tende de

Entreprise d'Amboise.

se mettre en campagne, & les poursuiure. Luy qui craint de perdre son gouuernement, & sa vie par la malice des amoureux de sa charge s'il leur met les armes en main, se contente de menasser Mouuans, & ses huguenots, pensant par ce seul moyen les remettre au chemin du deuoir. Mais tout cela ne leur sert de rien, ils luy font des responses coulorees de beaux pretextes, tant pour la reformatiõ de l'Eglise & de l'estat, que pour leur asseurance, & cependant augmentent de iour en iour le nombre de leurs cruautez & leur authorité autant qu'ils le peuuent faire. Enfin le peuple pert patience prend les armes en main, & commence à repousser de tout son pouuoir leurs insolẽtes & du tout barbares iniures. Les Magistrats & Consuls Catholiques pensent arrester la furie populaire, mais leurs efforts tournent sur eux-mesmes : car le peuple outragé prend ceux qui ne le veulent vanger, & le doiuent pour ennemis, les accuse d'estre heretiques, huguenots ou fauteurs d'iceux, attaque leurs maisons les saccage, & tuë eux & ceux qui les pensent maintenir en leur police ou plustost inaduuertance. La iustice pert sa

force à touts costez, les Cabans se leuent prennent les armes à bon essient, tuënt, violent, & s'accagent en aussi grande liberté de conscience que les huguenots mesme. En ce temps les huguenots reçoiuent la confession de foy de Caluin, châtent les chansons de Marot, & de Beze, & perdent leur nom de Vaudois, pauures de Lyon, frelots, & bannis, & prennent celuy d'huguenots. Les paysans Catholiques se font appeller Cabans du nõ d'vne sorte de chappes qu'ils portoient ainsi appellée. Les restes du tiers estat, & la Noblesse se font presque tous nommer Caitaines. Bref iusques aux plus paisibles prennent les armes pour se garder, qui ne le fait court hazard de sa vie, & est saccagé comme rebelle, & fauteur de l'heresie. Mon grand pere Estene de Meynier vouloit faire le passifique & politique dans le lieu de Gordes, il fut chassé du lieu par la furie du peuple, & poursuiuy plus de trois grandes lieuës par le bois, sa maison fut saccagée & ruynée du tout, comme s'il fust esté huguenot, & fut constraint d'aller suiure sa fortune par les armees, & ailleurs loin de ce lieu-là. Plusieurs autres hommes de bien souf-

Leuée des Cabans ou paysans sous ce nom.

1560.

frirent la mesme peine pour mesme subjet, voire & beaucoup en perdirent la vie fort ignominieusement. Tout alloit en desordre, les huguenots tuoyent les Prebstres sacrez qu'ils pouuoient attraper. Les Cabans en faisoient autant des Ministres. Bref on n'oit & ne voit que meurtres, voleries, & violemens d'vn costé & d'autre, tant ceste peste de liberté brutalle à des-jà gasté les hommes, & toutesfois ce ne sont que des coups de reformation. Mais nous en verrons bien d'autres: car ceux icy diuisent tellement le monde, que l'enfant veut chastier & corriger son pere, la fille sa mere, le vallet son maistre, chacun pense plus sçauoir, chacun veut commander, & persõne ne veut obeïr, ce qui ne peut iamais durer sans meurtres & brigandages. La meschante & detestable entreprise que les huguenots auoient fait, & de laquelle i'ay cy-deuant parlé, est descouuerte, les traistres sont apprehendez pour la plus grande partie par la diligence des seruiteurs de Roy. La Renaudie pendu sur le pont d'Amboise, auec cest escriteau au front. *La Renaudie, dict la Forest, chef des rebelles.*

1561.

Tumulte d'Amboise.

Le Baron de Chasteaunau, Mazieres, Raunay, & quelques autres, ont estez décapitez. Les huguenots de Valence, Mõtelimar, & Romans, pensant que la trahison eusse porté coup selon leur meschant desir, commencent à se saisir des Eglises Catholiques, & à y faire prescher leur heresie dedans. Le sieur de Maugiron y va, & par le commandement de Monsieur de Clairmont, Lieutenant du Duc de Guise en Dauphiné. Il les prend d'assaut, & tuë presque tout ce qui se trouue dans la ville, faict décapiter trois Ministres, & pendre quelques-vns des plus signalez mutins de la ville. Montelimar en suitte courut mesme fortune. Le President Truchon, & quelques Conseillers de Grenoble, emprisonnent à Romans soixante des principaux Conscitateurs de la ville, en font foüetter quelques-vns, & mener quelques autres aux Galaires. En mesme temps Paulon de Richaud, sieur de Mouuans, l'vn des Chefs de l'entreprise d'Amboise, voulut surprendre la ville d'Aix par le moyen d'vn grand nombre des siens qu'il auoit faict glisser subtillement dans la ville, en faueur d'vn trop grand nombre d'huguenots qui s'estoient des-ja ha-

Prinse de Valence par M. de Maugiron.

bitez. Mais comme quelques-vns de ces ſacrileges recherchoient ſecrettement le lieu où les vaiſſeaux ſacrez de l'Egliſe de S. Sauueur ſe tenoient, afin de les pouuoir ſaiſir plus promptement pour eux. A l'execution de leur entrepriſe ils furent deſcouuerts par des Chanoines, qui le communiquerent ſecrettement a leurs compagnons, leſquels reſolurent tous enſemble de demander du ſecours a Meſſieurs de la Ville pour garder leur Temple, & l'ayans reſolu, le demandent: Monſieur de Flaſſan aduerty du fait, ſe preſente volontairement pour les garder, & chaſſer les huguenots de la ville, quoy qu'ils y fuſſent preſque les plus forts, en nombre d'hommes, & qu'ils euſſent Mouuans fort proche pour les ſecourir. Les Meſſieurs luy donnent ceſte charge-la, & meſme le font chef des enfans de la ville, & en peu de temps Conſul & Procureur du païs. Suiuant ceſte authorité il apreſta ſi bien ſes gens, & ſceut ſi bien prendre ſon temps, qu'il maſſacra preſque tous les huguenots qui eſtoient dans la ville, ſans qu'ils ſe peuſſent nullement r'allier, pour rendre quelque combat. De façon que Mouuan fut fruſtré de ſon entreprinſe, &

Menaſſes des huguenots contre les Chanoines S. Sauueur. 1562.

contraint de chercher logis ailleurs. Il s'en alla attaquer Pertus de si prés, qu'il mist le feu aux portes de la ville, mais les habitans le repoussarent si vertement qu'il ny peut rien faire que perdre quelques-vns des siens, & y en auroit-il perdu d'auantage si les Caporaux eussent deffendu à leurs sentinelles de rien crier aux ennemis. Car apres ceste premiere charge, il se logea dans le faux-bourg, & fit faire vne mine, qu'il commença au logis de nostre Dame, & la vouloit finir dans la maison de Blayon, voire & la conduisoit-on iusques aux fondemens de la muraille de la ville, où estans, ils furent descouuerts par vn Cappitaine qui faisant sa ronde & s'appuyant sur la muraille pour escouter s'il entendroit quelque chose dehors, il entendit aucunement le son des coups qu'on donnoit pour perser la muraille, quoy entendu, il fit apporter vne bassine d'airain, auec des poids dedans, & la mit sur le lieu où il auoit entreoüy frapper, & ny fut-elle pas si tost que l'on recognust tout à faict que la mine se faisoit la dessous, & s'en alla-on apprester vne contre-mine. Mais comme ils y trauailloient, le Soleil fist voir sa clarté sur

Siege de Pertus par les hoguenots.

1562.

noſtre Oriſon, & les ennemis commençent a crier des menaſſes contre les aſſiegez, entre leſquels il y en eut vn qui cria au ſentinelle, vous auez beau garder, Papaux, ſi entrerons-nous dans la ville auant qu'il ſoit midy, en deſpy de vous: & le ſentinelle pour ne demeurer muet, & penſant bien faire, luy reſpondit en ſon langage naturel, *& vautres minas huguenaux & nautres controminan,* quoy entendu par Mouuan, il quitta ſon entrepriſe, & ſe retira ailleurs. En ce meſme temps Monſieur de Mombrum aſſembla des trouppes en Dauphiné pour ſuiure ſon entrepriſe, aſſiegea Mallauſſene, ville Papale, la print, & tua tout ce qui ſe peut trouuer dedans, puis donna la ville au ſaccage à ſes ſoldats. Le ſieur de Cuges mene quelques compagnies, & ſe joinct au ſieur de Flaſſan. Le ſieur de Foz, de la maiſon des Pourçellets, ſe met en campagne d'autre coſté, & allant d'vn village à l'autre, tuë autant d'huguenots qu'il en peut rencontrer, ſans reſpecter aage ny ſexe. Les huguenots auoient commencé de chanter leurs chanſons nouuelles, & joüer leurs tragedies, où jetter le proiect d'icelles deſſous vn grand

Pin qu'il y auoit à la ville d'Aix, les Cabãs en furent si irritez, qu'en haine de l'ombrage qu'il leur auoit donné, ils le firent seruir de gibet, & y pendirent autant d'huguenots & d'huguenottes qu'ils en peurent attraper. Ce qui les porte a ce faire n'est autre que les cruautez qui sont exercées tous les iours par les huguenots qui suiuent Mouuan contre les sacrées personnes des Prebstres qu'ils font mourir par des tourmens du tout cruels & detestables; Tourmens qui ne rendent pas les seuls Cabans cruels enuers ceux qui les donnent, mais aussi toute la Noblesse qui prend les armes pour se garder, & fait aux huguenots presque de mesmes qu'ils font aux Catholiques. De façon que les huguenots ne pouuans plus resister, & craignans de tomber sous les efforts de la iuste colere des nostres, sont contraincts de s'aller plaindre au Roy, (car çà tousjours esté leur coustume de faire tout autant de mal qu'ils en peuuent faire, & de se plaindre si on leur oppose des forces pour les en garder.) Ils despeschent l'vn de leurs factieux, nommé Moutonis, vers sa Majesté, lequel represente si bien son cas, que le Roy mande le sieur de Cursol

Les huguenots confus se vont plaindre au Roy. 1562.

1562.

Le Comte Claude de Tende armé contre les Catholiques.

en Prouence, auec deux Conseillers, pour arrester le desordre, & faire iustice de ceux qui se trouueront auoir mal faict aux huguenots. Mais pource qu'ils n'ont pas commission de punir par mesme moyen les huguenots qui ont offencé tous premiers les Catholiques. On ne leur veut pas obeïr. Ils appellent le Comte Claude de Tende gouuerneur du païs à leur aide, le Comte dresse vne armée presque toute composée d'huguenots, Dauphinois, Languedocs, & Prouençaux, comme ne trouuans aucuns Catholiques qui le voulussent assister en vne chose tant injuste. Ainsi armé, il s'en va ioindre les Commissaires à la ville de Sallon. Les Cabans & autres Catholiques ont peur de tomber en leurs mains, sortent de la ville d'Aix, & s'en vont a Barjols, on les suit, on les assiege, & les prend-on de force, en meurtrissent & en executent plusieurs, les autres se retirent mal contens, & en tres-mauuaise opinion des deux Comtes & des Commissaires, voyans qu'ils ne parlent nullement de punir les huguenots, autheurs & facteurs des maux des Catholiques, & qu'ils poursuiuent & punissent si rigou-

reusement les ennemis des huguenots. Monsieur de Ventabren qui alloit au secours des Catholiques, entendant leur perte, se retire auec ses trouppes. Les grands, desireux du Gouuernement de Prouence, se seruent de ceste occasion, animent le peuple Catholique autant qu'ils le peuuent faire contre le Comte Claude, le publient estre huguenot. Le Comte de Sommeriue son fils en faict pis que tous les autres, pour complaire au peuple, & garder le Gouuernement à sa maison. Il leue vne bonne armee, declare la guerre aux huguenots, & à leurs fauteurs, faict mettre par ordre les iustes plaintes & doleances des Catholiques opressez par les huguenots, & les enuoye a sa Majesté, qui ne les à pas si tost veuës, qu'il deteste la perfidie de Motonnis, & de ses compagnons, qui luy auoient donné de tres-mauuais rapports, en faueur des huguenots, & contre les Catholiques. Et mande aux Comtes de Tende, & de Cursol, de cesser leur execution. Cela n'est pas faict que le sieur de Sommeriue se met a executer plus que iamais les huguenots sacrileges. Le Comte de Tende craignant de tomber entre les mains de

Le Comte de Sommeriue son fils armé contre luy.

Le Roy commande és Comtes de Tende & de Cursol de mettre armes bas.

ſes ennemis, perfectionne tant qu'il peut ſon armee, donne le commandement ſur la Caualerie à Monſieur de Cipiere ſon fils, né du ſecond lict, & de l'Infanterie au ſieur de Cardet de la maiſon de Saluces ſon gendre, & ſe ſaiſit à l'ayde des huguenots de toutes les villes qui ſont deçà la Durence, excepté de Pertus, qu'il ne peut ſurprendre.
Cependant la conuocation des Eſtats
1560. d'Orleans ſe fait, le Prince de Condé

Prinſe du Prince.

eſt arreſté & empriſonné. Le Roy quitte les miſeres de ce monde, &

Mort du Roy François II.

s'en va ioüyr de la beatitude eternelle, & laiſſe vn grand ſoupçon aux ſiens d'auoir eſté empoiſonné.



Mort du Roy François II.

Chap. IV.


E Prince de Condé est eslargy, & le Roy Charles tres-Chrestien, & tres-Catholique Couronné & sacré Roy. Est arresté aux Estats que toute religion, foy, & doctrine, autre que la Catholique, Apostolique & Romaine, sera forclose du Royaume de France, les assemblees des huguenots interdictes, & eux condamnez à chercher demeure hors d'iceluy. Le Coloque de Poissi s'assemble pour tascher de reduire les deuoiés, mais ils y demeurent plus obstinez que deuãt, refusent l'explication que les Saincts Peres de l'Eglise primitiue ont donnée de l'Escriture Saincte, & veulent qu'õ croye fermement à celle qu'ils luy donnent à leur deuise, & comme on leur remonstre que cela n'est pas raisonnable, ils se retirent en bourdonnant mille sortes de blasphemes contre les anciennes, & Ecclesiastiques interpretations des premiers Docteurs Ortodoxes du Christianisme, & se mettent

1561.

Coloque de Poissi.

à prescher impudemment que les Docteurs de l'Eglise Romaine ne leur ont sçeu que respondre, voire & en font imprimer vn grand nombre de petits liurets qu'ils fõt semer par les ruës, & grãds chemins des bonnes villes. Cela irrita tellement ce Monarque tres-Chrestien, qui auoit veu l'affaire contre leurs impudences, & impostures, qu'il les hait dés-lors mortellement durant le cours de sa vie. Retournons en Prouence ou les Catholiques conduits par Monsieur de Sõmeriue, fait Gouuerneur du païs, apres le des-aueu du Comte de Tende son pere chassent les huguenots de la ville d'Aix, & de plusieurs autres villes de Prouence.

Monsieur de Sommeriue fait Gouuerneur.

1562. Tandis les huguenots se saisissent de Grenoble, saccagent la ville, brisent & profanent les Autels, desrobent les vaisseaux consacrez au seruice de Dieu, demolissent les temples, bruslent la grande chatrousse, & ruïnent, & tuent cruellement tous les Catholiques qu'ils rencontrent en leur puissance, massacrent & martyrisent cruellement les religieux, & Prebstres sacrez. Le Baron des Adrez d'autre part se rend maistre de Lyon, & en deschasse Monsieur le Comte de Saut.

Le Baron des Adrez se rend maistre de Lyon.

Les

Prinſe d'Orange par les noſtres.

Les Catholiques trauaillent d'ailleurs pour repouſſer les autheurs de ces cruautez, ils aſſiegent Orange que les huguenots auoyent ſurpriſe, ſaccagée, & deſ-honorée, la battent furieuſement, & la prennent d'aſſaut, voire & la bruſlent ſans y penſer, par la ſottiſe d'vn ſoldat qui penſant alumer ſa méche, mit le feu à la pouldre de ſon fourniment. Parpaille le Preſident huguenot auoit vn peu deuant pillé ſacrilegement les threſors des Egliſes d'Orange, & en faiſoit faire de la monnoye à Lyon pour payer leur armée. Mais quelques iours apres ceſte priſe qu'il ſe mit a couler le long du Roſne, penſant paſſer ſon argent en aſſeurance, fut recognu au port de Bourc en Viuarez, prins & mené en Auignon, ou il euſt la teſte trancheé. D'autre part Monſieur de Sommeriue apres l'expedition d'Oranges cy-deſſus eſcrite, ayant faict monſtre de cinquante enſeignes d'infãterie, & de quelques cornettes de caualerie, auole bruſquement an ſiege de Siſteron, plein de pluſieurs familles huguenottes refugiees, & gardée de vnze cõpagnies ſous le ſieur de Beau-jeu, nepueu du Comte de Tende, & de trois cens

Parpaille ſacrilege deſcapité en Auignon.

1563. Siege de Siſteron par les noſtres.

hommes commandez par Furmejet. L'vnziesme iour de Iuillet il fait donner trois assauts continus, depuis trois heures apres midy, desquels la nuict suruenant termina l'ardeur. La pluspart du mois passa en escarmouches, sans que les prisonniers de part & d'autre trouuassét aucune mercy ne grace en l'animosité des soldats, & sur la fin le sieur de Sommeriue craignant quelque nouuel eschec par le sieur des Adrez qui venoit de gagner la bataille de Vaureas, s'alla rettrancher à trois lieuës de Sisteron, le sieur de Cardet approche; mais il ne peut par aucun leurre attirer son beaufrere hors de ses tranchées. Ainsi le Comte de Tende incommodé de viures leue le camp, iette partie de ses trouppes dans Sisteron, & enuoye le reste à des Adrez. Le sieur de Sommeriue redouble courage, & forces, & le vingtseptiesme d'Aoust suiuy de cent deux enseignes d'infanterie, auec force cauallerie, rassiege Sisteron de trois costez; & sur l'aduis qu'on luy donne, que le sieur de Mombrun aproche pour le secours des assiegez, il luy enuoye Monsieur le Comte de Suze, au

Deffaite de Mombrun, par Monsieur de Suze.

rencontre, lequel le trouuant, le charge vaillamment, luy tuë vn grand nombre de ses hommes, met le autres en routte, & regaigne deux grosses pieces de canon qu'il auoit perduës à Vaureas : Ceste victoire donne au sieur de Sommeriue bon augure de son entreprise. Il fait redoubler la batterie & jetter par terre enuiron cent quarante pas de muraille, ordonne deux moyennes qui battoient du costé des Cordeliers trente trois enseignes d'infanterie soustenuës d'vne troupe de cauallerie, montent à l'assaut, & d'vne extreme furie le renouuellent cinq fois iusques à sept heures du soir, que la poudre manquoit aux vns & aux autres, ils viennent aux pierres aux espées, & autres coups de main, & la force demeurant au plus grand nombre les assiegez quittent la bresche, & se retirent auec grand perte ; & des Adrez ayant rebroussé vers le Dauphiné, les sieurs de Seuas, de Mouuans, & autres Capitaines se voyãs despourueus de munitiõs d'esperance, & de secours chargez de grande multitude d'hõmes mal aguerris *Prinse de Cisteron.*

& d'vn desir de viure plus longuement, ioint la constance & bonne volonté des assaillans; preposent la sauueté des personnes à celle de la place, gaignent de nuict le destroit & desert des montagnes, arriuent à Grenoble, & de la conduits à Lyon y viuotent iusques à l'Edict de pacification. Le sieur de Sommeriue au poinct du iour leur pousse quelque troupe en queuë, mais la difficulté des chemins, & la crainte de perdre leur part du butin de la ville, arresta leur poursuite. Ainsi les nostres victorieux entrez dans ceste ville abandõnée, entrerẽt au milieu de leurs armees vn grand nombre d'huguenots, & beaucoup de pauures Catholiques qui se trouuoient en ce malheur parmy eux. De là Monsieur de Sommeriue achemine son armée deuant sainct Gilles, & l'assiege, & bat, mais comme il s'amuse à iouër auec la Noblesse qui le suyuoit de plus pres, ne craignant nullement ses ennemis qu'il pẽsoit auoir tous défaits, & croyoit estre fort esloignez, vne petite troupe d'huguenots aguerris & irritez du passé, conduits par les Capitaines Gril, Arbaud & Boillarguez, vous chargent son

Siege de S. Gille desfaicte des nostres.

armée auec tant de vehemence qu'ils la rompent, & enterrent totalement, gaignent tout le canon, excepté vne couleurine que les noſtres firent enfondrer dans le Roſne, & euſt le Comte de Sommeriue, & les grands de ſa ſuite, tres-bien de la peine à ſauuer ſa vie. Preſque en meſme temps les Catholiques de Taraſcon paſſarent le Roſne de nuict, & ſurprindrent les huguenots qui tenoient la ville de Beaucaire, & ſe laiſſarent-ils ſurprendre quelques heures apres (à faute de poſer des gardes autour des murailles, tout incontinent qu'ils eurent la place) aux huguenots des enuirons qui y accoururent, & les trouuans chargez de butin, & de ſottiſe les tuarent tous ſans en laiſſer échapper vn ſeul pour en porter les nouuelles. Non long-temps apres l'armée huguenote ſe porta autour de la ville de Carpentras la penſant ſurprendre, mais ceux de la ville les y accueillirent ſi brauement qu'ils furẽt contraints de ce retirer auec perte de pluſieurs des leurs. De là ils s'en allarent au pont de Sorguo, le prindrent, ſacagearent, & brularent, apres auoir tué tous les habitans du lieu qu'ils peurent rencontrer. Apres

Camiſade de Taraſcon. 1562.

Carpentras aſſiegé par les huguenots. 1562.

ils s'en allerent à Cauaillon qu'ils prindrent & destruisirent aussi. Quelque tẽps auparauant ils auoient pris & ruiné Bouleue, Visans, Vaurrias, le sainct Esprit, Baignols, Mournas & Mõt-brison, de façon qu'ils auoient augmenté leur puissance en la cõté d'Auignon, & à la Prouence. Si bien que comme la Paix qui ce fit, à cause de la mort du Grand & excellent François Duc de Guise vint au pays, ils ne la voulurent pas totallement recognoistre: mais se tindrent ils tousiours en estat de remuer. Tandis que Mouuans leur principal reformateur s'en alla en Cour pour recouurer de besongne & en faire. Car comme il y fust arriué on luy dõna commission de tuer le vaillant, & du tout experimenté Capitaine Charry, & le sieur de la Gorrette, Gentil-hommes Catholiques qu'il n'osa iamais attaquer, quoy que gaillard & courageux, qu'accompagné d'vne vintaine de ses semblables, & encores les print il par derriere, & à coups de pistolets sur le Pont S. Michel à Paris. Apres lequel assassinat indignement commis par luy, qui faisoit le reformateur Ecclesiastique & Politique, il s'en retourne en Prouence auec commission

1562. & le 18. Feurier. Mort du grand Duc de Guise.

Mouuans tuë de trahison le Capitaine Charry.

des Miniſtres de l'hereſie, de faire armer tous les Huguenots qu'il pourroit trouuer au païs & les tenir preſt pour les conduire au beſoin, où il luy ſera mandé. Le voila donc de retour en Prouence, où il trouue que les Huguenots enflés & bouffis de l'aduãtage qu'ils pretendoiẽt auoir acquis ſur les Catholiques, ne ſe pouuoient contenir en paix & ne demandoient mieux que de mener les mains, à ſa venuë ils creuent du tout, & leur malice s'eſpanche plus abondamment que deuant ſur les gens de bien, ils n'appellent plus les Catholiques que groſſes beſtes, papiſtes, bigots & idolatres, il n'eſt ſorte de blaſphemes ne de menaces qu'ils ne crachent impudemment contre l'Egliſe, ſon eſpoux bien aimé, & tous ceux qui combattent conſtamment pour le maintien de ſa verité. Tantoſt ils s'en prennent à la doctrine, tantoſt aux ſaincts Sacremens, tantoſt aux ceremonies & touſ-jours aux Eccleſiaſtiques & à leurs biens, en fin ils ſe remettent en campagne, rompent la Paix, ſurprennent & ſaccagent la ville de Niſmes, tombent les

Inſolence des Huguenots.

Eglises, & jettent tous les Prebstres d'i-
1568. celles dãs vn puis fort profond. Cela fait,
ils s'en vont apres auoir fait mille maux,
vne grande partie en Perigort, sous la
conduite de Mouuans & Pierre Gourde,
ou se voulãs iardiner & prẽdre leurs cou-
dees franches à Mensignac, proche de
Perigueux, ils quittarent la conduitte de
Monsieur d'Acier, & se logearent à leur
aise comme des Princes. Mais le Prince
deMont-pensier voulãs corriger leur au-
dasse, fait vne caualcade guerriere, auec
vne gaillarde troupe de Seigneurs Catho
liques, les charge, ils font quelque petite
resistance sur l'abort, croyans d'estre se-
courus du sieur d'Acier, qu'ils auoiẽt pre-
somptueusement abandonné, comme
s'estimans trop grands Seigneurs, & trop
vaillans hommes pour prendre l'ordre, le
logemẽt, & la marche de luy, mais le sieur
d'Acier voyans combien ce Prince Ma-
gnanime les chamailloit rudement, faict
serrer ses troupes, & se cõtẽte de les cõser-
uer, bien aise qu'il s'amuse à rompre Mou-
uans & Pierre Gourde, & le laisse mar-
cher en paix, luy, & les siẽs, si qu'ils qui a-
uoiẽt voulu marcher à l'escart du S^r^. d'A-
cier furent constraints d'y mourir sans

Deffaite de Mouuan, & Pierre Gourde, par Monsieur de Montpensier.

luy, ce qui ne fut peut-estre auenu s'ils fussent estez tous ensemble, & de bonne intelligence. Car ils estoient enuiron seize à dix-sept mille harquebusiers, & quatre mille cheuaux que bons que mauuais, & Monsieur de Montpensier n'auoit qu'enuiron cinq ou six mille hommes en toute sa troupe. La verité est que ceste grande armée n'estoit composée pour le plus que de la lie & du marc des pauures artisans méchaniques, que les presches des Ministres de leur malheur, leur folie, & non leur hardiesse, ne leur courage, ny moins leur experience à la guerre auoient conduits, & precipitez en ces pays-là auec la plus-part de leurs pauures & miserables & petits enfans, que les paysans de Perigort irritez contr'eux à cause de la perte de leurs biens, assommarent presque tous. Ce qui eschapa de là ne pouuãs se trouuer à la bataille de Iarnac, ou Mõsieur le Prince de Condé fut tué, se retira sous la conduite du sieur d'Acier au pays des Ceuenes ou la peste, la dicenterie, & la famine les exterminarent presque tous & contregnirent les restes à aller qu'aymander leur pauure & miserable vie par le mõde. Personne n'asseure que ces deux

Deffaicte du reste des huguenots de Prouence par la peste.

chefs fussent bien assistez des siens, si ce n'est quelques coyons qui s'enfuyrent à l'abort, & n'en virent rien. Car ceux qui virent quelque chose de ce qui s'y passa, les armes à la main, y moururent, & cependant il y en a de certains charlatans qui asseurent (pour ce que les leurs y estoient, & en eschaperent pour auoir fuy de bonne heure) & qui s'obstinent à soustenir que les huguenots de Prouuence y firent des merueilles. Pleust à Dieu qu'ils eussent aussi bien fait, eux, & leurs Confreres de toute la France, par tous les autres lieux où ils auoient rencontré leurs
1572. ennemis : Paris n'auroit pas veu ses ruës, ny ses maisons, si pleines de sang, pour la plusspart innocents, comme elle vit quelque temps apres, ny les autres bonnes villes de France. Car les restes de ceux qui combattirent là pour l'heresie, ne se sont iamais veus ailleurs. Voila comme la
1573. gloire, & la superbité porta les huguenots de Prouence sous la conduitte de Mouuans au ventre des chiens, & des corbeaux de Perigort, des Seuenes, & autres Prouinces, & nous en deschargea presque tout nostre païs, au grand regret de ceux qui esperoient par leur moyen,

où des troubles qu'ils donnoient gaigner l'authorité ſur les Catholiques, & par meſme moyen ſur tout le païs. Il eſt permis a chacun de faire ſon deuoir pour eſleuer ſa maiſon par moyens honneſtes. Le plus honneſte moyen qu'en peut auoir vn Gentil-homme, c'eſt l'employ de ſa proüeſſe, & de ſes armes, à la deffence de la Patrie, & principalement de la Religion. Mais ſ'il ne ſe trouue perſonne qui faſſe contre la Patrie, & la Religion, tous Gentils-hommes ſont priuez de ce moyen, & contraincts de viure de l'acquis, ſans parler d'en acquerir d'auantage. C'eſt pourquoy la pluſpart de la Nobleſſe, & meſme de la noſtre Prouençale (qui ne manqua iamais de conuoitiſe d'honneur, de prudence, ny de vaillance) a touſiours eſté bien aiſe d'auoir moyen de ſ'employer pour la deffence de la Prouince, & de l'Egliſe, & ſemble entretenir l'ẽnemy pour auoir commodité de le combattre à tout heure, quoy que quelque fois, & meſme de noſtre temps, elle s'en ſoit mal trouuée. Car ſi elle euſt voulu executer l'entrepriſe de Paris contre les huguenots, comme elle en auoit la charge, ils n'euſſent pas tant faict de maux à ſes ſubjects, ny a ſes propres

Seconde ſource des malheurs de Prouence.

maisons, comme ils ont fait, & tant de braues Seigneurs qui sont morts à ces malotruës guerres ciuilles de Prouence sans honneur ny profit pour eux, ny pour les leurs, quoy qu'ils soyent morts en faisant merueilles, seroiēt encores en vie, où seroient morts glorieusement à la teste d'vne armée Royale, & peutestre à la presence de leur Roy, qui outre la reputation qu'il leur auroit donné, auroit en memoire de leur valeur esleué quelqu'vn des leurs. La verité est que ceste cruauté la estoit trop grande pour de Nobles Prouençals. Mais on pouuoit mettre de temps en temps les rebelles & seditieux entre les mains de la iustice pour les faire chastier, & ainsi les gens de bien auroiēt eu loysir de se recognoistre à leur aise, & renoncer leurs erreurs volontairement, & cependant l'on auroit gardé la paix, mais on n'en a rien fait, ains a-on suporté les insolens, & chastié les gens de bien pour la faute des autres, autant que la force des armes l'à peu faire, & c'est ce qui est de regretable. Car s'ils les eussent remis entre les mains de la iustice, il est à presumer que les Senateurs du Senat de Prouence qui ont tousiours esté a-

mateurs pour la plus part de la iustice & de l'equité, auroient puny les coulpables, & mis en liberté les innocens, & ainsi la Prouence se seroit deliurée, ou pour le moins fort allegée des troubles qui l'ont ruinée depuis. Mais quoy, si les mutins & seditieux d'entre les pauures huguenots abusez se fussent perdus alors, ils n'auroient plus donné subjet de plainte par leurs insolences, ny de prendre les armes, & la Noblesse de Prouence (qui ne ce plaist ailleurs que dans son pays) seroit demourée sans exercice, voila pourquoy il les falut conseruer, & leur donner moyen puis apres comme nous verrons en suite de faire du mal aux paisans, & autres gens de bien. Monsieur 1573.
Honorat de Sauoye, Cõte de Tende, & *Le 8. Octobre.*
de Sommeriue, Gouuerneur de Prouence, fut saisi en ce temps-là d'vne maladie *Mort du sieur de Sommeriue.*
qui l'amena de ceste vie en l'autre, le huictiesme d'Octobre 1573. & dict-on que sa maladie sauua la vie aux pretendus reformez de Prouence : car il auoit bonne enuie de s'en deffaire. Mais Monsieur le Comte de Carcez qui comme Lieutenant de Roy auoit l'authorité, & le commandement d'en faire l'executiõ, ne vou-

lut iamais laſcher la bride à tels maſſa-
cres, ny tramper la main au ſang de tant
d'hommes, dont pluſieurs des plus rele-
uez luy touchoient de ſang de parentage
d'aliance & d'amitié, qui ne pouuoient
que luy eſtre fauorables & vtilles, pour
l'aduancer au Gouuernement du païs
qu'il deſiroit auoir, & l'auroit eu ſi plu-
ſieurs grands de Prouence, qui y preten-
doient auſſi bonne part que luy, ne l'en
euſſent empeſché. Mais quoy, c'eſt
vne choſe certaine qu'ordinairement la
preſomption dégalité engendre vne per-
nicieuſe ialouſie entre les grands, de la-
quelle couſtumierement procede leur
ruïne, & auec celle de leurs parents, amis,
ſubjects, & ſeruiteurs. Ceſte ialouſie a
tellement regné en Prouence, qu'elle en
à penſé perdre toutes les maiſons plus il-
luſtres, & à ruyné, & totalement deſolé
tout le reſte du païs, ainſi que nous ver-
rons enſuitte. Car le Roy ayans entendu
1573. la mort de M. de Sommeriue, donna le
Gouuernement de Prouence à M. de
Tauannes, pour lors Lieutenant pour le
Roy en l'abſence du Duc d'Aumale en
Bourgogne, ce qu'il n'auroit peut eſtre
faict s'il euſt peu cognoiſtre le merite de

la Noblesse Prouençale. Mais quoy, les Seigneurs de Prouence sont si riches, & si releuez de courage, qu'à peine trouuera-on en aucune Prouince du monde, Noblesse qui les égalle. Cela les rend pour la plus grãde partie si fiers, & si orgueilleux, que le moindre d'eux ne se voudroit pas sousmettre à faire la milliеme des bõnettades que font ceux qui suiuent la Cour, pour se faire cognoistre, & s'esleuer aux grãdes charges, eux, & leurs seruiteurs. De façon qu'ils aiment mieux demeurer a leurs maisons, & se faire respecter & seruir à leurs subjects, que non pas de venir eux-mesmes faire la Cour à leur Roy, & le seruir à leurs propres cousts & despens, comme la pluspart des Seigneurs de ce Royaume le font. Et cependanr si le Roy donne à quelques autres les charges que ils pourroient meriter, & qu'il leur dõneroit à eux, s'ils daignoient de quitter vn peu de leur aise pour se faire cognoistre a sa Majesté par leurs bons seruices. Ils en creuent de despit, & employent ce qu'ils deuroient employer à la Court, & mille fois d'auãtage à cõtrequarrer ces persõnages-là, au grãd mescõtentemẽt de leur Roy, & a la grande ruine d'eux, & de leur

Monsieur de Tauanes Gouuerneur de Prouence.

partie. A la nouuelle de l'essection de M. le Vicõte de Tauanes, tous les Seigneurs de Prouence commençarent à ce liguer les vns contre les autres, & tous contre luy. Les trahysons entr'eux se mirent en auant, & les traistres en pratique, pas vn d'eux ne veut obeyr à ce Vicomte: car chacun d'eux s'estime plus que luy: les vns s'arment des huguenots pour le contrequarrer, les autres des Catholiques, & les autres de leurs plus afidez amis, tant de l'vne que de l'autre religion. Cependant le malheur de la France porta que les Polonnois ayans fort bien recognu les merites du grand, liberal, vaillant, & Magnanime Duc d'Anjou estre incomparables, l'esleurent pour leur Roy. Cela causa vne petite paix, durant laquelle les huguenots (qu'il auoit vaillamment cõbatus, & les poursuyuoit tousiours brauement) se preparerent selon leur coustume pour mal faire, continuant leurs conspirations abominables, iusques à ce que l'ame admirable du Roy tres-Chrestien Charles neufiesme se separa de son sacré corps, pour aller iouïr d'vn bon-heur Eternel. Mais la nouuelle de ce trop precipité trépas n'estoit pas encores hors

1574. *Monsieur d'Anjou faict Roy de Pologne.*

hors des murs de Paris, que voila le ieune sieur de l'Isle, & le sieur d'Estoublon en campagne, assistez des huguenots, & de quelques autres Seigneurs Catholiques, qui surprẽnent tout d'abort Seyne, Riez, Greols, & Puimouisson, & de là ils courent le païs, pillent, assassinent, violent, & meurtrissent. L'vn d'eux, nommé le sieur de Sainct Estienne, se saisit d'vne Eglise, la pille sacrilement, & en fait vn fort. Bref ils font tant de maux suiuant leurs vz & coustumes extraordinaires de reformer, que tout le païs pense estre perdu. Monsieur le Comte de Carces qui se voit estre Lieutenant de Roy, & en commodité d'acquerir l'amitié du païs, & la faire acquerir aux siens, donne commission a M. de Vins (subtil & vaillant Cauallier si iamais en est nay vn en Prouence) de leuer des compagnies Catholiques, & aller combattre ces huguenots-là. Il les leue, les va attaquer, prend le sieur de Sainct Estienne, le mene à Aix, où il est executé à mort, & son frere le sieur d'Auzet assassiné d'vn coup de pistollet dans la mesme ville, & plusieurs autres Gentils-hommes hardis & redoutables, luy tombant en main, sont enuoyez aux enfers. Bref il fait

Les huguenots en campagne.

Monsieur de Vins les poursuit.

tant de meurtres de ces rebelles-là, que tout le peuple Catholique, qui iustement indigné contr'eux, ne demande que leur mort, commence à crier viue Vins.

Arriuée de Henry III. en France.

Chapitre V.



Ependant le tres-Auguste, tres-Chrestien, & tres-magnanime Henry III. Roy de France & de Pologne arriue en France, & commande de quitter les armes, mais les huguenots n'en font rien, ains se retirent à Digne, & de là ils continuent leurs courses accoustumées, à l'occasion dequoy le sieur de Vins ne desarme point, ains les alla attaquer derechef, les combattit vaillamment, & les deffit. De façon que le peuple se mit à crier plus que deuant, viue Vins. Ceux de Greols prennent telle peur, qu'ils se viennent rendre

à luy. Le Roy aduerty de cela y enuoye Monsieur le Mareschal de Rais (qui auoit esté nouuellement pourueu du Gouuernement de Prouence, par la mort du Vicomte de Tauannes, au grand mescontentement des Seigneurs Prouençaux, competiteurs d'iceluy.) Il s'adresse à Aix, & y est fort bié reçeu, en apparéce des Nobles, & à bon escient du tiers Estat. En peu de iours leue son armée, assiege Riez, & le prend par composition, comme aussi Puimoisson. Les huguenots d'autre costé conduits par Leques, surprennent Aiguesmortes. Et sous la conduitte du sieur Baron d'Allemagne, & de Ferrier, de Bounioux, surprennent Menerbe, dont Ferrier demeure Gouuerneur, & gouuerne (comme veut la nouuelle & extraordinaire reformation) si extraordinairement, qu'il ne laissa pas vne Eglise en campagne, à vingt lieuës à l'enuiron entiere, ny vn Ecclesiastique de ceux qu'il peut attrapper en vie, ains les fit-il mourir par des façons les plus cruelles du monde, en pendant les vns par les pieds, les autres par les bras, les laissant en tel estat encores a demy vifs, apres leur auoir

1576.

Le 15. Feurier prise de Menerbe.

cruellement detranché tous leurs mem-
Insolences & cruautez des huguenots. bres, enterrant les autres tous vifs iusques au col: couppant le nez, & les oreilles, & pochant cruellement les yeux aux autres. Et pour le reste des habitans du païs, s'il les pouuoit attrapper, il mettoit les riches en rançon extraordinaire, & les tourmentoit auec tant de cruelle rigueur pour l'auoir plus promptement, que beaucoup luy mouroient entre ses bourrelles mains deuant qu'il en eust la rançon, & les autres s'en alloient mourir chez eux bien tost apres. S'ils estoient pauures, & gens d'honneur, il les faisoit massacrer inhumainement, & s'ils estoient mauuais garnemens, & gens perdus, il les amenoit auec luy, & s'en seruoit. S'il rencontroit des filles, il les violoit, les despoüilloit, & fustigeoit, & ainsi toutes nuës & vituperées, il les renuoyoit. Ce qui fut cause que tout le corps des Catholiques s'adressa à Monsieur
1576. *Monsieur le grand Prieur Gouuerneur de Prouence.* Henry d'Angoulesme, grand Prieur de France, sang Royal, à qui le gouuernail des affaires auoit esté remis par l'absence du Mareschal de Retz, & le pria de leuer des trouppes suffisantes pour les deliurer des courses ordinaires, & plus que cruel-

les de ces nouueaux barbares, que nul des Seigneurs du païs ne vouloit repousser, ains chacun d'eux sembloit estre bien aise que ces voleurs là affligeassent le païs, & mesmes quelques-vns d'entr'eux leur donnoient de la faueur, & du secours secrettement, & en tiroient certaine portion qu'on nommoit la part de la cause en recompense, tant l'indignation qu'ils auoient de voir le Gouuernement du païs, qu'ils desiroient auoir en la main des autres, auoit gaigné d'authorité sur leur raison. Ce Prince donc à la solicitation des affligez leue vne armée d'enuiron cinq a six mil hommes, & auec seize canons d'artillerie assiege Menerbe de fort prés, la bat durant vn mois, puis en desloge sous la nouuelle qu'il a qu'vn secours y est entré par la faueur de quelques Catholiques de Ceinture, qu'il n'auoit pas contenté selon leur presomptueuse volonté. Mais il y laisse des forts si bien a propos coloquez, que les assiegez sont contraincts de se rendre. Il n'est pas retiré que la paix est publiée, ceux qu'il à mescontenté, & qui desirent de le deposseder pour s'ensaisiner eux-mesmes du Gouuernement du païs, se-

Siege de Menerbe.

1577. *Prinse de Menerbe.*

ment à force calomnies contre la candeur de sa reputation, & contre celle de ses plus intimes amis, & affectionnez seruiteurs. Calomnies qui ont tant de force qu'elles portent le sieur de Sainct Martin d'assassiner inhumainement, & sans autre subject, Monsieur de Montaffier, dans le logis de la Cloche à Aix, voire & si inconsidérément, qu'il n'eust pas le moyen de se garder de la mort, qu'vn Cuisinier luy donna d'vn grand coup de broche, ainsi qu'il vouloit fuïr. Ces broccards accompagnez de libelles & chansons diffamatoires, tendant au mesme subject, donnerent vne tres-mauuaise croyance à tout le monde. Monsieur le grand Prieur irrité de cela, & autres choses entreprinses par ceux du païs contre le debuoir, se retira à Marseille, sous l'asseurée nouuelle qu'il à que Monsieur le Mareschal de Retz à resigné le Gouuernement de la Prouence à Monsieur François de la Baume, Cõte de Suze, l'vn des plus braues & vaillans Cauallıers du Royaume de Frãce. M. le Cõte de Carces qui estime estre esgal au Comte de Suze, & ne veut obeyr qu'à vn plus grãd que luy, se retire a Sallõ, & ne prẽd pas les armes, mais il les fait

M. de S. Martin tuë le Comte de Montaffier, & est tué luy mesme par vn Cuisinier.

M. de Suze Gouuerneur de Prouence.

prẽdre ſous main à M. de Vins ſon neueu, lequel ſe loge dãs Aix, auec ſes amis, & de là il pouruoit à tous ſes affaires, & attire tellemẽt le cœur des Meſſieurs de la Ville au ſeruice de ſon Oncle, & au ſien, qu'ils ne veulẽt obeïr à autre, ſe ſeruant pour les attirer du pretexte eſpecieux de Religiõ, diſãt que le C. de Suze eſtoit huguenot en ſon ame, aleguans pour prouuer cela, que les ſieurs d'Eſtoublõ, d'Allemagne, & autres Chefs huguenots prennent les armes pour luy aider à vanger les vieilles iniures que le ſieur Mareſchal de Retz dict auoir reçeuës de M. le Comte de Carces, & des ſiens. Cependant le Capitaine Baudumẽt, Gentil-hõme des premieres & plus illuſtres familles du pays, ayans fait courir vn bruit, qu'il auoit charge & cõmiſſion de M. frere du Roy, de leuer des bandes de gens de pied, ramaſſa quelque infanterie ſous l'apuy & les armes de laquelle il ſe jetta de plein ſaut dans S. Paul, pour y former & dreſſer ſa compagnie, & de là, ſelon qu'il faiſoit oüyr, tirer la route de Flandres. Combien que ſon deſſeing fut tout autre. Sur cela on faict courir vn bruict que le Sieur de Vins auoit eſté aſſailly par les Barons

Troubles en Prouence.

d'Allemagne & des Arcs, voire & qu'ils l'auoient voulu faire brusler dans sa maison, sous la faueur de la nuict. Ce qui meut le Senat à depputer des commissaires pour informer d'vn faict si horrible, & desnaturé, à la requeste de l'offencé. Mais presque tout d'vn mesme train on vit toute vne autre sorte de proceder. Car le sieur de Vins laissant la voye de la
1580. Iustice s'arma des soldats du sieur de Baudument, s'empara du Chasteau de Besse. Au bruit dequoy la plus grande partie du pays qui craint de tomber de fiebure en chaud mal, si elle n'obeyt au Roy, & qui se ressent fort bien des maux que les trouppes de Monsieur de Vins leur ont faict, prend les armes pour le Comte de Suze; & presente vne liste de concussiõs qu'ils disent & soustiennent auoir esté faictes par le seul moyen, & adueu du Comte de Carces, & en demandent iustice à la court, laquelle leur est déniee. Les Barons d'Oraison, d'Allemagne, & des Arcs, le sieur de Boyer, le sieur d'Estoublon, & quelques autres Gentils-hommes se ioignent auec les plaignans. Presque tout le reste de la Noblesse qui

eſt en fort grand nombre, & la ville cap-
pitalle ſe ioignent auec le ſieur de Vins,
lequel ſe voyant ſi bien accompagné,
commence à faire de rigoureuſes leuées,
impoſts, & ſubſides noüueaux, rendans
les paſſans tributaires pour ſoudoier leurs
gens de guerre, & paruenir à ſes deſſeins,
& principallement les couppe iarrets
qu'il auoit en abondance, par le moyen
deſquels il ſe ſaiſit promptement de la
ville de S. Remy, de Tourreuez, du Val,
& de quelques autres villes qui ne vou-
loient pas le ſuyure. Cependant le Com-
te de Suze arriue à Aix, ou il eſt receu
fort froidement, les amis du Comte de
Carces ne perdent point temps, ils vont
& viennent par la ville, & font des con-
citations ſi eſpeſſes qu'vn Roland s'en ſe-
roit foüy. Ce n'eſt pas tout, car Monſieur
de Vins ſçachant que ceux de Brigno-
le le contre-pointent, les va attaquer
ſubtillement, & en deffaict enuiron
quatre cens. Il deffaict auſſi la com-
pagnie de la Berliere qui ſe trouua a
Courrens, dont il s'acquiert vn tel ad-
uantage. que les plus releuez & mieux
remarquez de la Nobleſſe, tindrent
d'oreſ-en-auant à bon-heur, & honneur,

de marcher ſous ſes commandemens,& ſous ſes enſeignes. Ce qui mit en tel point le Comte de Suze quoy qu'il fuſt vn vieux experimenté, & tres-Magnanime guerrier qu'il auroit voulu eſtre ailleurs, mais ce n'eſt encores tout: car quaſi tout au meſme inſtant les ſieurs de la Verdiere, Sainct Andiol, Crozes,& quelques autres enuahiſſent le Puy ſaincte Reparade (dict le Puech) & delà ils s'en vont courir iuſques aux portes d'Aix où eſtans, ils demandent ſi le Comte de Suze ne veut pas ſortir de la ville, & menaſſent de ruïner tout le territoire, ſi on ne le jette dehors, & en execution de ce, ils prennent des priſonniers & du beſtail, autãt qu'ils en peuuẽt auoir, & les meinent dans leur fort. Voila du tintamarre par la ville, tout le monde s'arme, les amis du ſieur de Vins, & pluſieurs autres qui craignent de perdre leur bien des champs, crient *fouero Suze*, les autres, *fouero Marrabeſcs*, où Carceliſtes: (car ceux du Comte de Carces eurent ces deux noms, & les autres ſe nommerent Razats:) Bref on n'oit qu'imprecations, les vns contre les vns, les autres contre les autres. Mais en fin toute la

Prinſe du Puech.

1578. *Tumulte à Aix.*

Noblesse, & les gens de iustice quittent le Comte de Suze. Quoy voyans le peuple qui le maintenoit l'vn s'enfuit deçà, l'autre delà. Et il demeure tout seul, si qu'il fust constraint pour sauuer sa vie de se desrober en cachette, & s'enfuyr, & bien fust pour luy. Car s'il ne l'eust faict c'estoit fait de sa vie, & mesmes luy fust bon besoin que son cheual eust bonnes jambes ; car il fust suyui par ses ennemis plus de cinq grandes lieuës. Monsieur le Comte de Suze estans hors de la ville, & du pays la Court de Parlement, prie le Comte de Carces de ce trouuer à Aix à vne procession generalle qu'on y fit pour la paix, mais il n'en voulut rien faire, ains le sieur de la Verdiere auec vne bonne troupe de caualerie s'en va courrir à Aix vn iour de nostre Dame, & prend pour luy tout ce qu'il peut emmener, & menasse de ruiner tout si on ne sort Monsieur d'Ornane, & les corses que l'on auoit mis dans la ville. Le sieur de Vins en autre lieu deffaict le sieur de Lagramuse, & toutes ses troup-

Monsieur de Suze s'enfuit, & quitte sa charge.

Entreprise contre le sieur d'Ornane.

pes à sainct Iulien le Montaignier. Les sieurs d'Estoublon, & de Verdaches, d'autre part quelques iours apres deffont & taillent en pieces la plus part des bandes du sieur de Vins dans les lieux de Roqueuaire, Nans, Cougoulin, & autres places, ou son bon amy Baudument demeure mort. Sainct Andiol, Carceliste auec sa caualerie va donner iusques aux portes d'Aix, mais il est vaillamment repoussé, & bien battu par le Sr. d'Ornane, & ses Corces. Apres quoy M. d'Ornane fait que la court de Prouence donne vn arrest à l'encontre des perturbateurs du repos public qui ne voudront quitter les armes, mais il ne laissent pour tout cela de courre & picorer.

Mort de Baudument.



Chapitre. VI.



SVR ce temps-là Monsieur le Comte de Grignan porte lettres Royalles que la court faict publier sur la reprise du Gouuernement en faueur de Messire Albert de Gondy Mareschal de France, durant l'absence duquel sa Majesté entend que le tres-illustre George Cardinal d'Armaignac, Colegat d'Auignon commande en Prouence, & face cesser les armes. Pour tout cela les Carcelistes du Puech ne laissent pas de picorer, & commettre cent mille indignitez, & carnages, on leur enuoye vn trompette pour les faire cesser, mais ils s'en mocquent. Cependant le sieur de Vins s'en va à Bregançon qu'il surprend & laisse les sieurs de la Verdiere, Ampus, Bezaudun, le Biosc, Sainct Iulien, Oyse, Villars, Crozes, Montmoyan, Sainct Iannet, Sillans, & plusieurs autres Gentils-hommes & braues Cappitaines

Monsieur le Mareschal de Gondy pourueu du Gouuernemẽt.

1579.

auec ſix à ſept cens maiſtres au lieu de Cuers pour la ſe repoſer, mais comme ils le penſent faire le ſieur de Bouyer hõme de grand credit & authorité en ſes cartiers-là, en eſt aduerty, & ſe trouuant auoir mille ou douze cens hommes de pied qu'il auoit promptement ramaſſez pour s'oppoſer au ſieur de Vins, & aux ſiens ſous ſon commandement en donne vne partie au Capitaine Sauzé, & luy commande d'aller auec iceux recognoiſtre le lieu de Cuers, & prendre lãgue des ennemis, & s'il en voit l'occaſion les charger rudement, Sauzé s'y achemine recognoit le lieu, & ny trouuant point de garde fait ſonner l'allarme, & charge ſi hardiment ſes enuemis qu'il les mit tous en fuitte, & ſe loge dans le Chaſteau apres en auoir tué beaucoup, mais il n'y fut pas logé que les fuyards ſe r'allient, & ayans pris courage le viennent attaquer ſi hardiment qu'ils le mirent à deuiner, & les euſſent bien toſt forcez ſi le braue ſieur de Bouyer accompagné du Capitaine Bouyer ſon parent ne le fuſſe venu ſecourir, mais

il y vint auec le reste des siens, & chargea si bien à propos, & si viuement les ennemis qu'il en tua la plus grande partie, & mit les autres en tel effroy qu'ils fuyrent tous, les vns deçà, les autres delà, & ne se peurent iamais rejoindre dix ensemble pour rendre quelque combat, tant la peur les auoit saisis à son abord. De-là le mesme sieur Estienne Bouyer (qui fut le pere de ce braue sieur de Bouyer, tant & tant loüé de l'ilustre Admiral de la Vallette, du Duc d'Espernon son frere, & de tous les braues Caualliers de ce siecle pour les bons & braues effets d'armes qu'il à rendus au seruice du Roy sous le commandement desdits Seigneurs & ailleurs,) Conduict ses trouppes au tour de Toullon, où il prend trois petites pieces d'artillerie, & s'en va battre auec icelles les lieux de pierre feu, & du Cannet que le sieur de Vins auoit saisis, lesquels il fait battre, prendre, & demanteller, & y prend prisonniers le Capitaine Falet, d'Auignon, & Monsieur de Gien, qui depuis

à esté gendre dudit sieur de Bouyer. Monsieur le Cardinal arriué à Aix faict publier la paix, mais personne ne quitte les armes pour tout cela, ains il auint qu'vn iour à l'issuë de l'audience vne foule de peuple animée par quelques partisans se rua sur le President des Arches auec telle impetuosité, que si le Seigneur d'Ornane ne les eust arrestez, ils l'eussent mis en pieces, & fallut que ledit Seigneur (qui estoit plus aymé & respecté en ceste ville-là, & par toute la Prouence, que homme que iamais y fust) l'accompagnast iusques à son logis, pour le preseruer des coups. Car pour le garder des huées, crieries, & menaces, il estoit tres-impossible : Car ce peuple estoit tellement courroucé, piqué, & desbordé, qu'il ne cessoit nuict ne iour de marcher, courir, crier, & huër, tout armé par les ruës, & qui refusoit de faire comme eux, couroit grand hazard de perdre sa vie. Ceste insolence & barbarie fascha tellement ce sage & venerable Cardinal, qu'il ne chercha dés lors autre chose que le moyen de sortir du païs, lequel il trouua bien tost, & onques ne le y à on veu. Il n'en est pas si tost sorty, que les Razats prennent

Tumulte a Aix arresté par le sieur d'Ornane.

prennent le Chasteau de Trans, le saccagent, tuënt presque tout ce qu'ils y trouuent. Estoublon vn de leurs Chefs auec ses gens deffaict. Monsieur de Vins, & les siens, qui venoient au secours du lieu, puis retourne à leur gros, & voulant braquer vn Canon, est tué d'vne arquebusade. Les forces du sieur de Vins se trouuent tellement foibles, qu'il est contrainct de contracter amitié auec les huguenots, & nommément auec le sieur de Lesdiguieres, qui luy enuoye en secours le Cappitaine Bruissaille, auec quatre ou cinq cens harquebusiers, & les autres les sieurs Lanfrin, Derranque, & Claude, lequel se saisit de Greols. A la venuë de ce secours la guerre s'eschauffa plus que iamais, les mauuais garçons auoient leur temps, chaque Gentil-homme les caressoit pour se les rendre seruiteurs. Le sieur de Vins qui sur tous les hommes du monde estoit entendu à les cognoistre, acquerir, & entretenir quittoit tout autre soing pour s'en choisir & obliger. Mais la Royne, Mere du Roy, estans en Languedoc, fut ardemment priée, par tout le païs, de venir mettre la paix en Prouence. Elle y vint, & fit desarmer & promettre a tous

Le Sieur de Vins & les siens battus par Estoublon.

Estoublon mort.

Le sieur de Vins prend secours des huguenots contre les Razats.

d'obeyr à Monsieur le grand Prieur, que elle pourueut du Gouuernement.

La Reyne Mere en Prouence.

CHAP. VII.


A Paix est donc restablie- mais tout le monde ne re, pose pas, les deffiances & les brigues sont en reigne plus que iamais, tous font semblant d'aimer le Gouuerneur, mais peu de gens l'aiment, (i'entends des grands) les huguenots se souuiennent de Menerbe, les autres se souuiennent de l'amitié qu'ils ont iurée auec eux, & craignent d'estre descouuerts, & de payer le mal qu'ils ont causé par leur ambition, pour a quoy remedier on publie des patentes d'abolitions, de toutes sortes d'hostilitez. Mais cela ne seruit qu'aux sieurs de Carces, & de Vins, qui deslors peurent aller & venir, eux, & les leurs, par toutes les villes, pour se pratiquer tousjours de plus en plus des amis, & effacer la mauuaise oppinion que les Catholiques pouuoient auoir conceuë de ce qui s'estoit passé, & nommément du secours qu'ils a-

Monsieur le grand Prieur remis au Gouuernemẽt.

uoient obtenu des huguenots, ſous promeſſe de les ſecourir à leur tour, & a leur beſoin, enuers tous & cōtre tous. Ce que le Sr. de Vins (qui eſtoit vn des plus ſubtils eſprits de ſon tēps) ſçeut ſi bien faire que tous les Catholiques croyent que ſçauoit eſté vne ruſe admirablement pratiquée, pour par les huguenots chaſſer les huguenots, & crient plus que deuant, viue Vins. On ne demeura pas long-temps de voir que la ſubtillité & accorteſſe de ce braue Seigneur ſ'eſtoit employée a Aix. Car il ſi leua vne telle eſmeute de peuple cōtre les Corſes, qui l'auoient contre-pointé en ſes deſſeins, que ſans la vaillance & prudēce de leur Colonnel M. d'Ornane, & la diligēce de leur Maiſtre de Camp, Leonarde Cazonoua, on les euſt treſtous mis en pieces. Mais ſi le Magnanime & bon Cath. Seigneur d'Ornane garda ſes gens d'eſtre rōpus, il ne les garda pas d'eſtre deſlogez d'Aix dans quelques iours, car les ſubtilitez du Sr. de Vins eſmeurent & pouſſerent le Senat à ordonner que les Corſes ſortiroiēt de la ville, ce qui fut fait tout incōtinēt. Auec eux furēt auſſi cōtraints de ſortir pluſieurs Chefs, ſeruiteurs du Roy, qui ne plaiſoiēt point au S. de Vins. Preſque en

1579. *Tumulte à Aix contre les Corſes.*

mesme tēps la peste se met au païs, & quelques mauuais garnemēs portez de la passiō d'autruy, enuahissēt le lieu de S. Vincēt, & de là, rauagent cruellemēt le païs. Quoy entendu par Monsieur le grand Prieur, vne armée est dressée pour les attaquer, & deffaire, comme ils firent. Non long-temps apres il y eust grande esmeute à Aix, par la prise que quelques voleurs huguenots auoient faicte du Lieutenant Chauchard, & d'vn bon vieillard, Prieur de Grambois, vers Ansouis. On descouurit aussi la meschanceté d'vn Hermite Italien, enuoyé d'Espagne (ainsi que porte son procez) pour mettre, maintenir, & renforcer la contagion au pays. En ceste année 1582. Messire Iean de Ponteues, Comte de Carces, Baron de Contignac, grand Seneschal & Lieutenant de Roy en Prouence, deceda le 22. d'Auril, laissant Messire Gaspard de Ponteues son fils, & successeur, encore bien ieune. Presque au mesme temps il se leua des trouppes en Prouence, sans le commandement du Gouuerneur. Le Gouuerneur demande pourquoy cela se faict, on luy respond que c'est pour le soustien de l'Eglise, que les huguenots veulent ter-

1581. *L'hermite emprisōné.*

raſſer. Dariez arme les Marſeillois. Le Gouuerneur demande pourquoy cela, les Conſuls auec Dariez reſpondent que c'eſt pour le Roy des Roys. Le Gouuerneur s'eſmerueille de ceſte reſponſe. On l'aduertit preſque en meſme temps que le General Boniface à eſté aſſaſſiné par Dariez, & ſes ſatelites, ſur le ſoupçon qu'on auoit qu'il fuſt huguenot, & que maintes maiſons ſont ſaccagées dans Marſeille, ſous le meſme pretexte, meſme que Dariez à commandé a ſon de trompe, a tous les habitans de la ville, de mettre des Croix blanches a leurs chappeaux en ſigne de Catholiques, & enuoyé au ſieur de Vins de le venir trouuer. Sur cét aduertiſſement le Gouuerneur depeſche vn homme à ces amis de la Ville, portant commiſſion de ſe ſaiſir de Dariez, & de ſes compagnons, comme ils font, & cependant il monte à cheual, & ſe porte à Marſeille, où il arriue a vnze heures du ſoir, aſſemble le Conſeil, & ayans entendu la verité de l'affaire, faict pendre Dariez, & ſes compagnons. Cependant le ſieur de Vins ſe preſente a Pertus, mais on luy refuſe les portes. Quoy voyant, il ſe ſaiſit de la Tourdai-

Tumulte à Marſeille par Dariez.

gues, de Beaumont, & de toutes les places du sieur de Sental en Prouence, qu'il remet a Monsieur le Comte de Saut, & à Monsieur de Sainct André son frere. Mais Monsieur le Grand Prieur met si bon ordre à tout cela, que le sieur de Vins est contraint de quitter les armes pour quelque temps, laquelle chose ne dura pas longuement. Car en vertu d'vn Edict du Roy, le Parlement, non trop long-temps apres, fit crier que tous les huguenots eussent à aller à la Messe, ou a vuider la Prouince dans trente iours, sur peine de la vie. Le Baron d'Allemagne huguenot ne voulans obeïr à l'Edict Royal, met des compagnies sur pied, & se va ioindre aux sieurs de Lesdiguieres, Blacons, & Gouuernet. A ce bruit se met en pieds & en estat de guerre le Gouuerneur, tant pour aller au deuant de leurs entreprises & couper au pied leurs desseins, que pour aller au deuant de plusieurs trahisons secrettement machinées contre les meilleures villes & places de Pronence. Quelques aduertissemens sont donnez a Monsieur le Grand Prieur, que le sieur de Vins s'accorde auec les autres soldats de for-

tune contre son authorité. Dequoy estãs irrité, il faict adjourner le sieur de Vins à venir respondre personnellement par deuant luy, & le Senat, sur les interrogats qui luy seront faicts. Mais le sieur de Vins s'en excusa par lettres signées de sa main recusant presque tous les Messieurs du Senat, & le Gouuerneur mesme. Non long-temps apres le Seigneur Grand Prieur reçeut des lettres escrittes de la main d'Altouite, par lesquelles il estoit chargé fort calomnieusement dexcessiue despence, & de suscitation & entretien de guerre, mesmes de faueur donnée aux huguenots, ennemis de l'Estat Monarchique & Ecclesiastique. Ce qui le porta à tuër de sa propre main, comme il fit, Altouite, qui le tua luy tout de mesme temps. Le sieur de Buisson fut mandé au Roy pour luy faire entendre ces tristes nouuelles, & par mesme moyen la desolation des plus sages de Prouence. Les amis du sieur de Vins qui estoient en fort grand nombre, font tant d'vn costé & d'autre qu'il est faict chef de dix mil hommes de pied, & de deux cẽs maistres. Dequoy furẽt si offãcez les sieurs du Muy,

Le sieur de Vins adjourné.

1585.

Mort de Monsieur le Grand Prieur.

M. de Buisson enuoyé au Roy.

d'Allemagne, & de Blacons, qu'ils s'afsemblerent, & s'en allerent courre iusques au pré bataillier, proche de la ville d'Aix, & tuerent plusieurs personnes, prindrent plusieurs prisonniers, & emmenerent quantité de bestial à Cadenet, & à Leurmarin, & le lendemain repasserẽt la Durance, & s'en allarẽt picorer par le territoire de Sallon, Pellissane, Lanbesc, Rouignes, & autres lieux. Quoy entendu par le sieur de Vins, il prend l'occasion, sort de la ville d'Aix auec ses troupes & tire à Sauuecane, & de là il faict courir le bruit qu'il tiẽt les huguenots assiegez, & demande du secours, lequel on luy enuoye, quoy qu'il ne le fist que pour se renforcer, & pour faire sortir le canõ de la ville d'Aix en campagne, esperant de s'en seruir ailleurs.

Ruse du sieur de Vins.

CHAP. VIII.



CEpendant le ſieur de Buiſſon eſt de retour de la Cour, & porte nouuelles aſſeurées que le Roy à pourueu Mõſeigneur le Duc d'Eſpernon du Gouuernement de Prouence, au ſon de ces nouuelles, les huguenots qui ſe ſouuiennẽt d'auoir eſté biẽbattus & ſouuent par le Belliqueux & illuſtre pere de ce Duc, qui fuſt l'vn des plus zelez Catholiques, & vaillants Capitaines de ſon temps. S'auiſent de penſer a eux, & de faire & tenir ſecrette (comme ils firent) vne alliãce d'amitié auec le ſieur de Vins qu'ils auoient deſ-ja ſecouru & recognu plus propre à commander qu'à obeyr à autruy. L'vn deux porté de meſme humeur le pratique donc pour s'en ayder à l'aduenir, comme il fiſt pour gaigner le Timon des Alobroges tandis que le legitime Pilote s'amuſeroit à rompre les monopoles & entrepriſes du ſieur de Vins & des ſiens en Prouence. Ainſi le Guenon ſe ſert du pied du Leurier

Monſieur le Duc d'Eſpernon.

1586. *Iournée d'Allemagne perduë pour le ſieur de Vins.*

pour se tirer les chataignes du feu qu'il n'ose toucher. Il consent facilemen à leur desir & dessein, mais les sieurs d'Oraison, d'Allemaigne, d'Espinouse, & autres ennemis iurez du sieur de Vins n'estans point du complot, & n'en sçachans rien se mettent en campagne, & le poursuiuent de toute leur puissance, voire & si viuement que accompagnez des sieurs de Lesdiguieres, de Gouuernet, & autres huguenots, ils le combattent & deffont toutes ses troupes à Allemagne sans perdre autre homme de marque que le sieur Baron d'Allemagne, le sieur de Vins y ayans perdu vnze Gentils-hommes, Cappitaines, Lieutenans, & Enseignes, & dix-huict Drapeaux, sept ou huict cens simples soldats ce qui l'estonna grandement. Mais ce qui l'estõna d'auãtage fust l'arriuée de Monseigneur le Duc d'Espernon en Auignon, l'honorable reception qu'on luy fit, & l'Arrest que la Court de Parlement de Prouence fulmina contre luy & ceux qui portoient les armes sous son commandement, comme aussi contre ses aduersaires en ceste querelle



le ſieur Baron de Seireſtes, la Goy, la Iauio, Spinouſe, Remoulles, Allemagne, & autres les condamnant à la peine des rebelles, & qui le picqua encores plus les honneurs que la ville d'Aix, & tout le pays preſenterent à Monſeigneur d'Eſpernon.

Entrée du Duc d'Eſpernon à la ville d'Aix.

Chapitre. IX.



L'entrée que Mõſeigneur d'Eſpernon fit à la ville d'Aix, on dreſſa pluſieurs belles figures, & repreſentation, imitations, d'arcs, de trophees & d'inſcriptions heroyques à la maniere des anciens Romains à ſa rencontre ſe preſentarent ſix des principaux Senateurs marchans deuant eux le ſage docte & fort venerable Preſident Carriolis, les cõſeillers, & les plus aparãs Nobles & Bourgeois de la Cité les cartiers auec leur cinq Cappitaines & le gros de deux ou 300. enfans portans des banderoles volantes attachées à des roſeaux auec ces cris d'allegreſſe

publique, & ioye non commune. *Viue la Messe, le Roy, & le Duc d'Espernon.* Les Tymbres & Cymballes fendoient le Ciel de leur bruit esclatãt, & haut accordant au tantarement des Trompettes, & au roulement des Clairons, & qui est vne chose remarquable les Cõsuls de la Cité à pied, & en chapperons, eux qui sont les Procureurs du pays, & dispensateurs des deniers des communautez pour les affaires publics luy presentarent à la princi-palle porte de Sainct Iean, vn daiz de velours rouge cramoisy à franges d'or fin, où il refusa d'entrer, le luy portant neantmoins deuant luy (pour faire voir combien il estoit grand, & proche de la Royalle Majesté) iusques au temple de Sainct Sauueur, ou il s'alla rendre, & faire vne deuotieuse oraison à Dieu, & delà il le conduisit droict au Palais, preparé pour son logement. Cela fascha fort le sieur de Vins, mais ne luy osta pas le
1586. courage qu'il auoit inflexible, comme il fit bien voir dans quelques iours apres. Monseigneur d'Espernon ayant sondé la volõté des principaux de la ville autant que son accortesse le luy peut permettre, s'achemine à Marseille, ou il est fort bien

Prinse de Seine par Monsieur le Duc d'Espernon.

receu, là il prend quatre canōs qu'il faict conduire à Seine tenuë par les huguenots qu'il constraint de se rendre à sa mercy, & il les sauue tous, excepté vn Capitaine Boujarel, vn Ministre, vn Aduocat & quatorze ou 15. prisonniers qu'on mene pendre par son commandement, les vns á Perthus, & les autres à S. Maximin pour monstrer qu'il sçauoit ioindre la iustice auec la douceur, & qu'il ne vouloit pas abuser de la discression des rendus. De Seine il va à la Breoule, & à Chorge, là où il trouue de la resistāce bien importune, tant des ennemis, de l'aspreté du païs, que de l'extreme froideur: car il se vit luy-mesme pour encourager les autres en teste des soldats tirer les canons pour les monter en batterie sur vn lieu le plus dificile du monde auec vn temps le plus importum qui iamais soit esté: car il n'est & ne peut quasi estre croyable, combien la froideur extreme des neiges, & des glaçons faisoient des aspres rauages, puis qu'il est ainsi que (ô spectacle horrible à voir) les sentinelles estoient trouuées toutes roides mortes auec les armes en main pour peu qu'elles reposassent sur leurs pieds, les hommes de cheual gelez

Siege de Chorges.

Le braue sieur de la Curée va encores mal à son aise d'vne mousquetade qu'il eust en ce siege tout

aupres d'vne mine.

Reddition de Chorges.

comme des ſtatuës du ſel, & les laquais enterrez, & ialez meſme dans le fumier. De façon que la pluſpart de l'armee mouroit d'vne telle froideur combien qu'à la preuoyance de Monſieur d'Eſpernon, les malades, & bleſſez fuſſent humainement ſecourus nouris & ſubſtantez ſelon le temps, & le lieu. Enfin les aſſiegez ſe rendent à luy auec condition de ſortir ſans nul d'eſplaiſir à leurs perſonnes, ny à leurs bagues, ce qui leur en eſt accordé. Mais comme on ſe veut retirer, la peſte, & la fieure chaude, ſe mirent ſi violemment à l'armee que la pluſpart des ſoldats en moururent, & meſme (qui fut vne grande perte) les Seigneurs de Termes, & de Saux, tous par ceſte formidable maladie dans Siſteron. Ceſte peſte s'eſtandit en fort peu de temps par tout le pays, & tua plus de trente mille perſonnes deuant que ceſſer. Comme elle euſt quelque peu abbaiſſé ſa fureur Monſieur le Duc d'Eſpernon s'en alla à Aix, là où il fit faire les funerailles de feu Monſieur le grand Prieur. Ce temps pendant ceux que la Cour auoit condamnez voyans

l'armée presque deffaite du froid, & de la maladie font des leuées de gens de guerre pour se deffendre, & craignans de n'estre assez forts, implorent les vns l'assistance des Princes, les autres celles des huguenots, & tout leur est promis, & de plus le sieur de Vins qui ne veut point estre surpris, s'en va de ville en ville, & par la force & industrie de son esprit (qui estoit des plus beaux, & des plus subtils du monde) il attire presque tous les bons soldats du pays tant Nobles, que autres, à la deffence de sa cause.

Mandement du Roy à Monsieur d'Espernon de le venir trouuer à Paris.

CHAPITRE X.



Omme il faict cela, le Roy recognoissant fort bien que la presence de Monseigneur d'Espernon estoit necessaire à son conseil, l'enuoye querir le chargeant de faire la plus grande diligence qui se pourroit faire. Luy qui à tousiours eu le seruice de son Roy en plus grãde recõmandatiõ que sa propre vie, part de la main, & s'en va à Paris, laissans son Gouuernement à Monseigneur de la Vallette son frere, au grand mescontentement de ceux qui auoient les armes en main, le cœur des Ecclesiastiques, de la Noblesse, du Senat, & du peuple à leur deuotion auec vne bonne volonté de dominer souuerainement les vns en Prouence, & les autres en Dauphiné. Ce qui occasionna leurs amis & seruiteurs de semer mille & mille

1587. *Monsieur de la Valette Gouuerneur de Prouence.*

Calomnies contre son illustre vie.

mille mauuais bruits, calonnians Monseigneur de la Vallette en toutes les façõs qu'ils pouuoient controuuer, iusques a l'accuser d'estre huguenot, luy qui estoit fils de ce grand seigneur de la Vallette, Martial & Catholique si iamais Seigneur le fut, qui auoit auec dix-huict cornettes de cauallerie qu'il conduisoit si bien espousseté les huguenots deuant Chartres, à Iazenueil, à René le Duc, en Agenois, & ailleurs en mille & mille rencontres, voire & q̃ les huguenots ont publié par tout qu'il estoit le plus vaillant, & le plus redoutable de tous leurs ennemis, & mesme le sieur de la Nouë Capitaine huguenot à escrit, que le Roy n'auoit pas vn seruiteur qui fust plus affectionné cõtre les huguenots que luy, ny qui les combattit plus vaillamment. Luy qui estoit le plus deuocieux seigneur de son temps: Luy qui auoit vne saincte femme pour espouse : Luy que les huguenots vouloient sortir comme ils firent par l'ayde des mauuais Catholiques de son gouuernement de Dauphiné, oüy luy estoit accusé par maints de ses ennemis d'estre huguenot, & ceux qui le suyuoiẽt Bigarras. Neantmoins ces calonnies

eurent tant de force, que tout le pays se bande contre luy pour maintenir celuy qui n'agueres auoit promis aux huguenots du Dauphiné, pour en tirer du secours de iamais ne leur faire guerre, & qui auoit emmené en Prouence Bruissaille cest insigne voleur qui commandoit à ses soldats de coupper la queuë & les oreilles à tous les asnes qu'ils rencontreroiẽt à peine de la vie, s'ils manquoiẽt de le faire Afin, disoit-il, qu'on peut dire apres son passage, le Seigneur de Bruissaille à passé par là : N'estoient-ils pas aueuglez ou meschans de calomnier vn Seigneur si illustre, & si excellent deffenceur de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine pour la passion d'vn sien ennemy, cependant ils le firent, voire & si impudemment, & cautement, que comme ce Catholique, & Magnanime Seigneur se presenta sur le tart pour entrer dans la ville d'Aix, il y entendit vn tintamarre & vn bruit si horrible qu'on eust dict le feu y estre enflammé par toute la ville, & tout le monde en œuure pour l'esteindre, si bien qu'il n'y voulut entrer de tout ce soir-là. Mais

Marques de Bruissaille.

M. de la Vallette à Aix.

se logea il aux faux-bourgs, ou il fut conseillé par de fort braues Seigneurs d'entrer le l'endemain dans la ville, & sans faire aucun semblant enuoyer querir sur le tard tous les principaux autheurs de ceste esmotion ; & les faire pendre aux fenestres de son logis, ou ailleurs pour donner exemple aux autres. Mais ce bon & Magnanime Seigneur qui ne hayssoit rien tant que la cruauté leur en fit vne reprimande, & leur dict. *Ie ne demande rien autre à Dieu touchant cest affaire, sinon qu'il face la grace à ces paures gens là de recognoistre leurs amis, & leurs ennemis : car s'ils la peuuent auoir ie suis asseuré qu'ils m'aimeront, & seruiront volontiers le Roy sous ma conduite, & vous prie vous autres* (leur dict-il) *de ne me conseiller iamais ces cruautez-là :* Bref il ny eust moyen de le y faire resoudre quoy qu'il cogneust bien que le seruice du Roy le demandoit. Car s'il en eust faict saisir par iustice vne douzaine les vns apres les autres, & les eust faict depescher, les autres auroient eu peur, & se seroient peut-estre contentés de viure en

Trop d'indulgence nuict.

paix, dequoy la Prouence s'en seroit fort bien trouuée, & n'auroit peut-estre souffert les maux quelle à enduré, mais quoy ce sage & illustre Seigneur qui sçauoit que ce pauure peuple pensoit maintenir la bonne religion, en faisant ce qu'il faisoit, vouloit employer toute sorte de remedes salutaires pour faire perdre ce mal deuant que d'en venir aux remedes violens, & à la verité il le fit si bien que si Dieu n'eust eu deliberé de chastier la Prouence, il la rendoit bien heureuse sous son gouuernement. Le l'endemain au matin il entre dans la ville, en laquelle il demeura quelques iours, quoy qu'il y veist tous ses ennemis en armes, & qu'il entendit crier ouuertement par la ville. *Fouero la Vallette, fouero Bigarras, fouero Gascons, viue Guise, viue le bon Seigneur de Vins & ses amis*, & mille autre sorte de cris, & de chansons satyriques. Durant ce peu de temps il s'imforme de la disposition de toutes choses apprend le nombre, & les noms de la plus-part des seruiteurs de Roy qui estoient dans la ville en dispose autant qu'il peut à seruir le Roy, selon le temps, & la necessité leur promet de les recognoistre

Effets de Monsieur de la Vallette dans Aix.

& de faire vn iour recognoistre au Roy, ceux qui auroient bien fait pour le seruice de sa Majesté Royalle. Il se fait tout de mesme bailler les noms de ceux qui ouuertement faisoient contre son seruice affin de les pouuoir recognoistre, non tãt pour les punir que pour tascher de les attirer & remette au seruice de sa Majesté. Bref il dispose tous ses affaires au mieux qui luy est possible. Delà il s'en va à Marseille, où il n'est pas ariué que ses ennemis arment le peuple contre luy, & le contreignent de se retirer. Apres quoy il se porte à Manosque, & la il fait tenir vne assemblée, ou il ordonne tout ce qui se peut faire selon le temps, le lieu, & les commoditez, & de là il se rend à son Gouuernement de Dauphiné qui estoit extremément troublé & oppressé par les huguenots, & autres partisans. Là il demeure dés le mois d'Auril, iusques au mois de Iuillet, durant lequel temps les huguenots prennent les armes vers Mées & Mombrun, & se mettent selon leur coustume à picorer par tout le pays. Le sieur de Vins se seruant de ceste occasion les prend tout aussi tost sous pretexte de les vouloir repousser, & se va

Les huguenots prennent les armes.

loger dans Aix, ou il employe tellement l'industrie & subtilité de sõ esprit qu'il se rend maistre du cœur, non seulemẽt du peuple, mais de la Noblesse, & des Ecclesiastiques, mais tellemẽt maistre qu'ils iurent tous de vouloir mourir, & viure sous sa cõduite, & ne faire riẽ que ce qu'il leur cõmandera, voire & de se bãder tous cõtre Mõseigneur de la Valette au cas qu'il le leur cõmãdast. M. de la Vallette qui tandis trauailloit diligemmẽt à mettre bon ordre à son gouuernement du Dauphiné, & à celuy de Carmagnole, est aduerty par ses seruiteurs de tout ce qui se passe; c'est pourquoy il quitte tous ses autres affaires, & s'en vient en Prouence ou estans tous les bons seruiteurs du Roy se rendẽt à luy, & luy promettent de le biẽ seruir. Luy qui estoit vn des plus parfaits Capitaines de son tẽps voyãt ses ennemis en armes iuge qu'il faut mener les mains pour se faire recognoistre. Et se saisit le plus viste qu'il peut de Berre, où se fait le sel, & d'où M^rs. du Senat qui luy estoient cõtraire, tirent leurs émolumẽs & gages ordinaires, aussi se saisit-il du Puech, & de Rouignes qui sont aux portes d'Aix, & le peuuent grandement incommoder, & a-

M. de la Vallette en Dauphiné.

1588.

M. de la Vallette en Prouence.

Ses premiers effets contre ses ennemis.

uec de Perthus, Manosque, Sisteron, Salõ Falcalquier, & autres places, sans lesquelles la ville d'Aix ne peut viure, ny guere aisement Marseille. Il se saisit aussi de la Tour de Bouc, & par tout il met des Gouuerneurs à sa deuise. D'ailleurs il attire à soy plusieurs grãds personnages du Senat & nommément M. le Presidẽt Carriolis, le Lieutenant general Bonfils, l'Aduocat du Roy Monier, personnages au demeurant, que quoy qu'hommes de lettres du tout resolus & releuez de courage. Le General Serre auec eux, & quelques autres officiers, gẽs d'hõneur & d'autorité. Il s'acquiert aussi l'amitié du docte & Reuerendiss. Padre Põpee Euesque d'Apt, & d'autãt d'autres Ecclesiastiques ausquels il peut parler & remonstrer le bien de l'Estat, de l'Eglise, du Royaume, & de la Prouẽce auec la bonté de sa cause. Cela ainsi disposé il ne dort point, il va, il vient, il tourne de ville en ville, apprend les bons & mauuais passages du pays, se pratique de seruiteurs par toutes les villes, par le moyen de ceux qu'il à des ja, & par sa douceur & sagesse, les insinuë parfaictement à son seruice. Estans à Perthus il employe son admirable éloquen-

ce qui luy estoit naturelle, & la science qu'il s'estoit acquise par sa diligence: car il estoit du tout accomply docte, prudent, temperant, hardy, puissant & Magnanime, voire & surpassoit-il tous les hommes de son temps, à aymer la saincte Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine, & a pardonner les offences qu'on luy faisoit, touchant son particulier seulement. Il employe dis-je sa science, & sa debonnairet é, à faire & enuoyer des fidelles remonstrances à Messieurs du Parlement d'Aix, tendant à les faire retirer du malheur qui depuis à ruyné toute la Prouence, & mesme la France, & se mettre à l'abry salutaire du seruice du Roy, desquelles remonstrances i'en metteray icy vne, la coppie de laquelle i'ay soygneusement gardée pour l'amour de mon bon Seigneur & maistre.

Lettre de Monſieur de la Vallette, au Senat de Prouence.

CHAPITRE XI.

MESSIEVRS, Le zele que la Nobleſſe, le Senat, & le peuple de ceſte prouince à touſiours eu de maintenir la ſaincte Egliſe Catholique Apoſtolique & Romaine, à tellement gagné le cœur du Roy noſtre legitime, & ſouuerain ſeigneur & maiſtre (qui ayme ce ſainct zele plus que ſa propre vie) que ſa Majeſté à touſiours recherché d'ẽ donner le gouuernement à ceux qu'il à eſtimé luy eſtre plus fidelles. Cela eſtans tres-veritable, comme il eſt, nous ſerions bien les plus ingrats, & les plus m'eſcognoiſſans que iamais furent ne ſeront au monde, ſi nous de qui il à eu ſi bonne croyance, que de nous donner en main le gouuernail de ce peuple Catholique,

ne nous employons de toute noſtre puiſ-ſance à les bien gouuerner, & conduire, ſelon la volonté du Roy. Ie croy, Meſ-ſieurs, que vous eſtez ſi gens de bien, ſi ſages, & ſi fidelles, que vous ne vou-driez pour rien du monde que vos ef-fects accuſaſſent cy-apres ſa Majeſté d'auoir mis les Loups pour Bergers. C'eſt pourquoy ie vous prie de vous re-ſouuenir de la cauſe, du commence-ment, & du progrez des troubles qui ont ruyné, & s'appreſtent encores de ruyner ceſte Catholique Prouince, & de m'en aduertir, affin que ie puiſſe mieux recognoiſtre ce mal, & y appor-ter le remede neceſſaire. L'on m'a dit, & la verité eſt telle, que la Religion nouuelle, ou pluſtoſt l'hereſie, en eſt l'vne des principalles cauſes, & que l'autre eſt l'enuie que quelques-vns ont de dominer. Pour ceſte premiere ſa Ma-jeſté l'auroit deſ-ja faicte perdre par la voye du droict, & de la iuſtice, s'y l'a-bondance de nos pechez n'euſſent fait que Dieu pour nous en chaſtier à per-mis qu'vn trop grand nombre des hom-mes illuſtres de ce Royaume eſt coulé

vers ceſte hereſie, & à donné lieu à ces ennemis d'aſpirer au grade qu'ils ont quitté ſans y bien auiſer, voire & de s'armer du peuple Catholique pour s'ouurir le chemin du lieu de leurs ſouhaits, meſmes à permis ceſte bonté ſouueraine que ces grands, & redoutables Heros ſont tombez en telle extrémité qu'ils ſont conſtraints de ſe fier, & mettre tout le bien de leur ſalut au ſort, & aux mains de maints ſoldats de fortune qui penſent faire beaucoup d'entretenir la diſcorde pour auoir moyen d'vſurper l'authorité aux propres deſpens de leurs Seigneurs & Maiſtres. Cela eſt deſ-ja venu par iuſte iugement de Dieu, ſi auant que les auanturiers de l'vn & de l'autre party ſe ſont enrichis à l'interreſt de leurs maiſtres, & de leurs pauures ſubjets, & ſe ſont promis aide, & faueur reciproque les vns aux autres, enuers tous, & contre tous les ennemis de leurs deſſeins. Et de fait ils ſe ſont deſ-ja tellement aſſiſtez à ruiner leurs ſuperieurs que la plus grande partie de l'authorité eſt en

leur puiſſance, ce qui eſt fort ſufiſant pour faire ouurir les yeux a ces Seigneurs abuſez touchant la Religion, & les remettre a raiſon, comme, Dieu mercy, pluſieurs des plus grands d'entr'eux ſont proches de ſ'y remettre, & ne pouuons-nous faire autre choſe ſur cela (eu eſgard a la diſpoſition des affaires de l'Eſtat) ſinon prier Dieu de les vouloir illuminer par ſon S. Eſprit. Pour la ſecõde cauſe puis que ſes ruïneux effects ſ'augmentent de iour en iour, c'eſt a nous d'y remedier en ce païs. Ie vous prie donc, Meſſieurs, de vous y employer de voſtre coſté autant que le pouuoir de voſtre authorité le pourra permettre, & vous promets que du mien i'en feray de meſme. Vous pouuez mieux ſçauoir que moy (pour en auoir ſouffert la peine) les maux preſque innombrables que l'ambion de ces gens-là à porté depuis long-temps en ça au peuple Catholique de ce païs. Combien de deſordres & de malheurs leur enuie a cauſé. Vous ſçauez les calomnies qu'ils ont jettées contre l'honneur des Seigneurs de Tauannes, de Retz, d'Angouleſme, & de Suze. Vous ſçauez les leuées d'armes & d'argent qu'ils ont faites contre la volon-

té du Roy pour despossеder ces Catholiques & vaillans Seigneurs du Gouuernement que sa Majesté leur auoit donné sur ceste Prouince. Vous sçauez auec quelle violence ils ont fait icelles leuées, & combien de gens d'honneur ils ont ruyné pour les faire. Vous sçauez la vangeance qu'ils ont prinse contre ceux qui leur ont estez contraires à leurs concussions, & mauuais desseings. Vous sçauez la licence effrenée de mal faire qu'ils ont donnée aux mauuais garçons pour les attirer à leur seruice. Vous sçauez qu'ils sont fort souuent venus en mespris du Senat venerable tuër des gens de bien, & en prendre de prisonniers iusques aux portes de vostre fameuse Cité. Vous sçauez qu'ils ont fait & iuré amitié auec les huguenots, & tiré leur part des butins que les picoreurs de Menerbe faisoient sur les pauures Catholiques de Prouence, & de la Comté de Venaissin, sous la promesse de ne les empescher aucunement en leurs courses, ains de les loger dans leurs propres maisons, si la necessité le demandoit, comme plusieurs d'eux l'ont fait toutes les fois que l'occasion s'en est offerte. Vous sçauez que ces Messieurs-là

eſtans battus par ceux qu'on à nommé Razats, & leurs trouppes totalement deſfaittes, ont appellé les huguenots à leur ſecours, & leur ont donné toute la Prouence en pillage, comme s'ils en fuſſent eſtez les legitimes Seigneurs & Maiſtres. Que ſi les huguenots ne s'en ſont du tout ſaiſis, il n'a pas tenu à ces Meſſieurs-là qui leur auoient tout donné, & les y ont aſſiſtez de tout leur pouuoir. Bref vous ſçauez qu'ils ſont cauſe de tous les malheurs que ceſte dolente Prouince à receus, & reſſent encores ſi viuement, que elle en eſt aux derniers abois : Vous ſçauez tout cela, Meſſieurs, auiſez donc au ſalut de voſtre païs. Car du ſien deſpend le voſtre ; ne permettez point que ces gens-là vſurpent voſtre authorité, & s'en ſeruent pour ruyner voſtre patrie. Faites leur produire par deuant voſtre Senat la commiſſion qu'ils diſent auoir du Roy pour leuer les gens qu'ils leuent, & a faute de le faire, faites iuſtice, vous y eſtes obligez. Que ſi vous ne le faites, ains leur permettez de ruyner les Catholiques bons & fidelles ſeruiteurs du Roy, comme ils font. La peine qu'ils vous feront ſouffrir eux-meſmes vous en fera repen-

tir, & le Roy qui vous a mis l'authorité, que vous possedez, en la main, s'en offencera, & vous fera sentir le iuste chastiment d'vne faute si importante qui ne peut estre que tres-grande, puis que d'elle despend la ruyne de tout le pays, de vous, de vos femmes, de vos enfans, de vos filles, & de leurs nepueux. Car elle exposera la Prouince a la foulle des nations estrangeres, vous a la subjection & esclauage de ceux que vous auez esleuez aux despens du Roy nostre maistre, des biens-faicts duquel vous releuez totallement, lesquels vous recognoissans traistres à vostre Roy ne voudront plus de vous, & s'en defferont, craignant que vous les vueillez tromper & dominer. Vos fils a la necessité, & au meurtre, deuāt vos propres yeux vos femmes & filles a l'abandon des soldats desbordez & desreglez, indiscrets, brutaux & farouches. Leurs nepueux a la pauureté, au vitupere, & au blasme que ils tireront de la rebellion, de vous, & de leurs geniteurs sortis de vous. Auisez-y bien, Messieurs, & donnez-moy l'auis & le contentement que ie vous demande. C'est de vous que despend

l'heur & le malheur de vostre patrie de vous, & des vostres. Pour mon esgard i'ay mes biens, mes amis, & ma vie au seruice du Roy, mon bon Seigneur & maistre, & suis prest de m'opposer vaillamment a ceux qui entreprendront contre son authorité Royalle, & contre la Saincte & tous-jours inesbranlable Eglise Catholique Apostolique & Romaine.

CHAP. XII.


Este lettre, & plusieurs autres sont enuoyées par Monsieur de la Vallette au Senat de Prouence, & à la maison commune de la ville d'Aix. Mais tant s'en faut qu'elles leur proffitassent, qu'au contraire elles descouurirent clairement l'intention des Senateurs, & de Messieurs de la ville estre totallement portée a chasser du païs le Seigneur qui les leur mandoit pour faire place au sieur de Vins qui les auoit viuement charmez, & le descouurirent-elles par l'inhumain

&du

& du tout iniuste traitement qu'ils firent aux porteurs, nonobstant lequel il ne laissa pas de leur escrire encores par deux diuerses fois sur le mesme subjet, en faisant afficher la premiere contre la porte de l'Eglise S. Eutrope, assez prés de la Ville, & l'autre contre la muraille du grand logis de Venelles. Voulans leur tesmoigner la cognoissance & le regret qu'il auoit du malheur, dans lequel le sieur de Vins poussoit subtilement pour s'esleuer le Senat, & tout le païs. De ce temps-là l'vnion des Princes qui fut faicte à Peronne contre les huguenots, & dont l'excellent Duc de Guise, du commun conseil & aduis des autres, qui l'auoient iurée, fut faict Chef souuerain, auoit desja mis en trouble tout le Royaume de France, & le Roy en deffiance de ceux qui l'auoient faite sans son adueu. Le sieur de Vins qui en estoit, fit tant que Messieurs d'Aix la firent publier par toute la ville, accompagnant sa publication de processions generalles, de feux de ioye, & de chants d'allegresse, & d'vn beau & fulminant arrest qu'ils font prononcer par la Chambre des Vacations, portant condemnation de mort a ceux qui ne la voudroient

La ligue de Peronne.

maintenir. Cela fust tres-agreable a tous les bons Catholiques qui n'en iugeoient autre fin que la ruyne des huguenots, & le restablissement & entretien de la vraye doctrine Catholique qui auoit desja esté sacrilegement chassée de beaucoup de lieux de France par l'effort des huguenots. Mais ceux qui estoient plus clairs-voyans ne se voulurent nullement ioindre à icelle, sans le mandement du Roy, ains se retirerent vers Monsieur de la Valette, pour obuier la peine portée par cét arrest. Lequel les reçoit tous courtoisement, & leur remonstre tres-accortement tout le mal de ceste vnion. Et pource que le sieur de Vins, par le bras du Senat, leur auoit saisi leurs biens. Il leur donne moyen de s'entretenir chacun selon sa qualité. Iacques de Cordes, Gentil-homme de la ville de Sallon, porte nouuelles au sieur de Vins, de la part de Monsieur de Guise, du succez des barricades de Paris contre le Roy, auec vne tres-instante priere de vouloir continuer le traicté de Mariage qui s'estoit commencé entre le Prince de Ioinuille, & Madamoiselle de Guise, ses enfans, & ceux de Monsieur de Montmorency, & encores de s'esle-

Nouuelle des barricades de Paris contre le Roy.

tier fort & ferme contre Monsieur de la Vallette, que le Roy sans doute (disoit-il) r'appelleroit a luy, attendu le traicté de reconciliation auquel le Roy estoit des-ja entré auec ceux de sa maison. Ce qui esleua grandement les esperances du sieur de Vins. Monsieur de la Vallette aduerty de tout cecy par des fidelles seruiteurs qu'il s'estoit des-ja acquis presque par tout, & mesmement au Senat, & a la suitte du sieur de Vins. Mande le sieur d'Allens, Gentil-homme d'Arles, sage, eloquent, vaillant, & bon seruiteur du Roy, accompagné de quelques autres de son halaine par deuers sa Majesté pour entendre toutes ces choses, & sçauoir sa volonté. Cependant Anthoine de Cordes, Iean & Iacques ses enfans, & Iean Anthoine Brunet estāçonné du party du Sr. de Vins suscitent à bon escient vn tumulte dans la ville de Sallon, où il auoit vn grand nombre de parens & d'amis pour en estre natif & habitāt, voire & pour si estre tousiours porté fort vaillamment contre les huguenots, ennemis de toute vertu, & se portarēt-ils si auant, qu'a peine Iean Eiguesier, Sr. de Cōfoux, pour lors cōsul, bō seruiteur du roi, leur peut échaper, quoi qu'il eut 7.

Le sieur d'Allens ennoyé par M. de la Vallette vers le Roy.

1588.

Tumulte à Sallon.

ou huict harquebusiers du sieur de Boussin auec luy, & quelques autres Gentils-hommes ne se peurent iamais jetter dans le Chasteau auec luy, ains furent-ils contraints de se jetter dans la maison de Trypoly, tout auprés du Chasteau, & là se barricaderent & deffendirent le mieux qu'ils peurent, iusques à ce que le Baron de Senas, & les siens, les vindrent secourir, lequel Baron y fut tué en montant courageusement vne eschelle pour secourir & garder le Chasteau de Sallon au Roy. Le secours leur arriue encores deuers Rouignes, conduit par le sieur de la Salle. Les gens du Roy chargearent si courageusement les ligueurs, qu'ils les chasserent de leurs barricades. Mais pource qu'ils se trouuent en necessité de viures, & de munition de guerre dans le Chasteau, on vient à parlemẽter, & font les nostres cependant courir vn homme aduertir Monsieur de la Vallette, puis ils parlent de trefues, & les font sous telles conditions, que Messire Anthoine de Corde donne son fils aisné aux nostres pour ostages, & les nostres donnent le sieur de Mont-gaillard, Gentil-homme Gascon, qui d'vne ruse non attenduë, se

Ruse d'vn Gascon.

desrobe bien peu apres, laissant de Cordes arresté, en grand estonnement de se voir ainsi empestré, & comme reduit à la discression de ses ennemis. Les nouuelles ne furent pas entenduës par Monsieur qui estoit pour lors a Manosque, que le voila a cheual, auec les siens, & en chemin, suiuant sa diligence accoustumée. (qui n'auoit point d'egale) Mais les ligueurs de Sallon en estans aduertis, abandonnent le lieu, leurs familles & leurs biens, & mesme leur ostage que Monsieur de la Vallette (apres auoir pourueu qu'il ne se fist aucun desordre) rendit a son pere, lequel il fist retenir paisiblement en sa maison, sans permettre luy estre faict, ny à luy qui estoit l'autheur de la sedition, ny a personne de ses assistans aucun mal ny iniure. Ce qui attire tellement a luy le cœur des hommes raisonnables, que plusieurs de ceste ville-là, & mesme de celle d'Aix & des enuirons quittarent le party de la ligue pour seruir le Roy, sous son obeïssance. Tout estant pacifié, Monsieur de la Vallette laissa dans la ville le vaillant, & sage, sieur de Castillon, auec sa compagnie de cent hommes d'armes, & trois compagnies de gens de pied dans

Clemence de M. de la Vallette.

Valensole assiegée.

le Chasteau s'en alla à Valansolle qu'il assiegea de si prés, qu'il fist loger son artillerie au Cappitaine Guisc, qui la conduisoit à deux cents pas communs de la muraille de la place, & luy aduint vn grand mal de tel approche. Car le soir au clair de la lune il s'en alla, accompagné du sieur de Signan, Gentil-homme Gascon, & du sieur de Guisc, de la ville d'Aix, recognoistre le fossé, & l'ayans recognu, & estans arriué au lict de l'artillerie, il voulut regarder la disposition d'icelle, mais comme il la regardoit, ceux de la ville firent vn salué de mousquetades, dont l'vne d'icelles luy perça la cuisse tout outre, & le jetta par terre, au grand estonnement de ses bons amis, qui irritez du coup, vouloient mettre tous les assiegez au fil de l'espée, & les y auroient mis, si luy qui estoit le plus clement, & le plus charitable Seigneur du monde, ne les en eust empeschez, comme il fist lors que les assiegez se rendirẽt a luy, car il leur pardonna a tous, & ne leur donna autre peine que de payer les frais de l'artillerie. De là il assiegea & print Peyroles ou M. de Buoux eust la cuisse rompuë & brisée d'vn coup en allãt a l'assaut. Il print aussi Iouques, Ansouis, Riez, Bar-

M. de la Vallette blessé.

Prinse de Peyroles.

Blesseure du sieur de Buoux.

jols, & plusieurs autres places. Apres quoy il enuoya vn subtil canonnier recognoistre Aix, mais il s'en approcha tant qu'il y fust prisonnier, & apres pendu sans remission. Sur cela les sieurs de Ramofort, & de Montaud, Caualiers excellens, par son commandement se portent a la porte d'Aix, là où ils tuent tous ceux qui leur font resistance, & mettent la ville en telle alarme, que s'ils eussent esté assez de gens ils l'auroient surprise. Car chacun leur abandonna les portes sans les fermer, & eust le sieur de Vins (que la Court auoit faict General pour la saincte vnion qu'on apelloit) toutes les peines du monde à r'asseurer ce peuple effrayé. Ce qui donna temps aux nostres de raffler tous les hommes, & tout le bestail qui se trouua hors de la ville de ce quartier-là, & se retirarent sans perdre vn homme, quoy que le vaillant & diligent sieur de Vins leur donnast apres auec sa Cauallerie, & que ceux d'Aix leur enuoyassent apres plusieurs coups de canon, chargez auec tant de vehemence & furie, que l'vn des canons à force d'estre surchargé creua, blessant & tuant vne grande quantité de peuple, entre lesquels

Les nostres a l'entour d'Aix.

le ſieur Rambert ſe trouua tout fracaſſé & mort. Cependant le vaillant & experimenté ſieur de Caſtillon arriue auec vn ſecours de Languedoc que Monſieur de la Vallette luy auoit enuoyé querir pour renforcer ſon armée. Mais ſi ceſte ioye luy vint d'vn coſté, pluſieurs malheurs luy arriuent de l'autre, voire en telle abondance, qu'autre que luy s'en ſeroit eſtonné. Mais ſa Magnanimité monſtra tellement ſa force ſur tout cela, qu'on ne peuſt iamais cognoiſtre qu'il en châgeaſt de viſage. Ceſte malheureuſe nouuelle portoit que les huguenots, ſes ennemis, auoient preſque tout vſurpé le bien qu'il s'eſtoit acquis ſur ſon Gouuernement, &
1588. que le perfide & deteſtable Gouuerneur,
Prinſe de Carmaignole par le Duc de Sauoye. à qui il auoit fié ſon Gouuernement de Carmaignole, l'auoit trahy, & remis la ville au Duc de Sauoye, & par meſme moyen tout le Marquiſat de Saluces, & ſes forces, qui auoient tant & tant couſté du noble ſang François pour les acquerir. D'ailleurs que les forces du ſieur de Vins s'eſtoient augmentées ſur le bruit qui couroit deſ-ja que le Roy luy auoit donné le Gouuernement, a la requiſition du vaillant & excellent Duc de Guiſe.

Tout ce malheur, quoy que grand, ne l'estonne point, ains le porte plus que iamais à oppoſer ſon accorteſſe naturelle, & ſes armes, aux efforts de ſes ennemis. Il aſſemble ſa Nobleſſe, leur repreſente la fineſſe & le mauuais droit de ſes ennemis, le bien du ſeruice du Roy, ſon bon droit, & ſon courage indomptable. Bref il les diſpoſe tellement, qu'ils ne demandent autre heur en ce monde, que de le pouuoir ſeruir. *Ce ne ſera pas peu de cas, mes bons & fidelles compagnons*, leur dit-il, *ſi nous reſiſtons, ou par bon-heur venons à vaincre nos ennemis, qui ſont des plus braues hommes du monde, nous en acquerrons vn honneur & reputation immortelle. I'eſtimerois peu faire ſi nous n'auions a reſiſter qu'a quelques hommes de moyenne renommée. Mais ayans a faire aux moyens d'vn Prince de Lorraine, d'vn Prince de Piemond, & d'vne Religion nouuelle, voire & a la ſubtilité, diligence, & vaillance d'vn ſieur de Vins, d'vn Comte de Carces, d'vn la Verdiere, d'vn Ampus, d'vn Bezaudun, d'vn ſieur de Soulliers, d'vn Marquis de Trans, & autres, qui ſont des Caualiers ſans peur. Ie nous eſtime bienheureux, & rends graces à Dieu de l'honneur que liberalement il me donne, en me faiſant exploicter le mandement de mon Roy contre de ſi*

Braue & ſage remõſtrance de M. de la Vallette aux ſiens.

grands Guerriers. Courage donc mes compagnons, leur dit-il, *ne pensons qu'à la victoire qui nous est asseuree, puis que Dieu combat pour le Roy, & nous sommes ses seruiteurs.* Toute sa Noblesse l'ayans entendu luy promirent de l'assister, & ne l'abandonner iamais que ses ennemis ne fussent vaincus.

Diligence de M. de la Vallette. Comme il les veit ainsi disposez il leur donne de la besogne à tous. Il enuoye les vns deçà, les autres de là. Il ne dort iamais, il va il vient nuict & iour sans craindre ses ennemis. Il preuoit & pouruoit à tout, il met le sieur de Valiouse à Fourcalquier, Barate (auparauant Serjant Major à Mez) à Manosque, le sieur

1588. de Ramofort à Sisteron, & ainsi à chaque place vn Gouuerneur pour s'en asseurer. *Siege & prinse de Lambesc, & de Marignane.* Puis il se met auec le gros de ses troupes & trois Canons d'Artillerie en Campaigne, bat & prend Lambesc & Marignane. Cependant le sieur de Vins se met en Campaigne auec de puissantes troupes. Monsieur de la Vallette se retire à Lambesc ou il met le sieur de Grambois pour Gouuerneur. Le sieur de Mer-rargues au mesme iour quitte le sieur de Vins & se retire en sa maison. Le sieur de la Verdiere est faict consul d'Aix & Pro-

curieur du pays, contre la volonté du Roy qui se reseruoit vne telle eslection. Monsieur de la Vallette pouruoit à cela faisant d'autres Consuls à sa volonté, desquels à ce que i'en appris Monsieur le Vicomte de Cadenet estoit le premier. De plus il fait tenir vne assemblée à la ville de Pertus, ou les communes qui se tenoient au seruice du Roy luy accordent six mille hommes de pied, & six cens maistres entretenus à leurs propres cours & despens. Le Senat d'Aix d'autre part en assemble vn autre à Marseille, ou les communautez de son party accordent trois compagnies d'ordonnance, dix mille homme de pied, & six cens cheuaux legers au sieur de Vins soudoyez aux frais communs du pays. (Car iamais les Messieurs des Loix ne contribuent leur argent aux soldats qui les seruent, ny aux autres s'ils ny sont viuement contraints & necessités, ils sont libres à entreprendre, & deliberer la mort de plusieurs, mais garde la bourse qui la leur touche est criminel.) Ces leuées ne sont pas acheuées que le sieur de la Vallette

Reuoltes de Merargues.

Prouençal, & le Secretaire Carre, & quelques autres arriuent de la Court, portant de la part des sieurs de Besaudun, Sainct Chamas, & de l'Aduocat Guiran, & des Albertas, deputez aux estats de Blois, du desadueu du Gouuernement de M. de la Vallette, qu'ils croyent auoir esté fait par le Roy. D'autre-part le sieur d'Allens
1588. estant arriué à Aix, auoit esté oüy sur ce qu'il auoit apporté de la part du Roy, est enuoyé par la Court auec vn trompette, pour sçauoir si Monsieur de la Vallette se voudroit disposer de mettre les armes bas, & se retirer sur la seulle asseurance des nouuelles qu'ils ont reçeuës. Mais il leur respond qu'il ne le doit nullement faire sans l'exprés commandement du Roy, apparent par lettres signées de sa Royalle main, & ce pource que sa Majesté, craignãs quelque surprise, luy a commandé tres-expressément de garder le païs, iusques a ce qu'il luy escriuit de sa propre main de le quitter. Le sieur de Vins qui recognoist qu'il faut autre que nouuelles pour chasser vn tel heros, baille enuiron cent cheuaux au braue & diligent sieur d'Ampus, auec les compagnies des Cappitaines Bastin & Chastueil, & le

Desadueu du Gouuernement de M. de la Vallette.

Sage responce de M. de la Vallette.

charge d'aller prendre Iouques, ou commandoit le Cappitaine Claude d'Ourgon, natif de la ville de Perthus, auec six-vingts hommes de guerre. Il y va, & les attaque de si prés, que quoy que le Cappitaine d'Ourgon fust vn braue & bien hardy Cappitaine, si ne sçeut-il tant faire que le sieur d'Ampus ne le surprint par escalade enuiron le point du iour, non (se disoit-on) sans auoir assistance de quelques-vns de la ville, nommément d'Estienne, & de Matthieu Buissons, freres, ausquels il auoit promis de ne faire aucun mal aux habitans, & de les faire cognoistre & recompenser au sieur de Vins, comme il fit puis apres, ainsi que nous verrons: Et de faict, il ne fit aucun mal aux Iouquards, porté à cela plustost par sa debonnaireté naturelle, & du desir d'atirer d'autres lieux a soy par ce bon traictement, que par le merite de ceux qui luy auoient facilité l'entrée du lieu. Sur ceste prinse M. laisse son artillerie a Berre, & brosse en diligence auec ses forces vers S. Maximin, Toullon, Yeres, & Barjols. Mais Yeres & Toullon prattiquées par le sieur de Vins, qui ne dormoit iamais, luy font porte de bois, & si le suiuit viuement

Prinse de Iouques par le sieur d'Ampus.

Reuolte de Tollon & Yeres contre M. de la Vallette.

le sieur de Vins auec quatre compagnies de gẽsd'armes, iusques au village d'Aulpx ou ne le pouuant trouuer, il s'en retourne à Aix tandis que M. de la Vallete se rẽdit à Brignole, laissant quelques-vne des siens pour chastier ceux du Val qui l'auoient refusé, lesquels contre sa volonté
1588. laisserent le feu au village. Comme il est à Brignole Messieurs de Pontcarré, & de saincte Marie se presentent à luy pour luy faire cesser les actiõs militaires de la part de sa Majesté. Puis ils se retirent vitement à Aix, d'où ils luy mandent encor en forme de commandement de mettre les armes bas & se retirer à deux villes de la prouince telles que le Senat & eux aduiserẽt, non suspectes pour la se tenir quoy & sans bruit, iusques à la tenuë des Estats Generaux, & la venuë de la Reine mere du Roy. M. de la Vallette (qui sans doute estoit mieux auerty de la volõte du Roy qu'eux ainsi que le tẽps le fit voir. Car il ne se retira pas de Prouence ny la Reine mere du Roy ne vint pas) mõstra estre grandemẽt esmeu de pitié par sa contenence, & dict semblables paroles à ceux de sa suite. *O bon Dieu la chere subtilité que voicy pour ceste pauure prouince quelle causera de ruines & de*

Saincte Marie & Pontcarré commandent à M. de la Vallette de se retirer.

Sages paroles de M. de la Vallette.

desolations deuant qu'estre descouuerte & recognuë de tous, on à beau prescher l'abus à son cours il est necessaire pour le seruice du Roy de combatre pour la descouurir. La plusspart des Senateurs (qui entendent plus à prēdre qu'à dōner) croyoient que M. de la Valette deuoit iustement estre parmy eux comme vne seule balle dans vn grand jeu de paume bien garny de ioüeurs, & qu'il se tourneroit aussi viste à chaque costé comme leur volonté, mais le Cordonnier se tienne à sa pantouffle, chacun pour son mestier. M. de la Vallette estoit gouuerneur, & cōme tel il pouruoit à conseruer la prouince au Roy. La ligue fache les huguenots, & la fin des ligueurs leur plaist. Il le recognoist & s'en sert, il sçait qu'il se faut seruir du venin pour chasser le venin. Que Dauid poursuiui par Saül se seruit du Roy Achis idolatre pour se deffendre, que Aza Roy d'Israël se seruit du Roy de Syrie ennemy du peuple de Dieu, pour le mesme subiet que le sieur de Vins, mesme tenu pour si bon Cathol. auoit prins secours des huguenos, & mesme de Bruissaille, qui estoit le pire de tous, pour cōbattre ses ennemis Cathol. & en estoit loüé des prouēçaux ligueurs, si iamais hōme le fut. Il apelle aussi

Prudence du mesme Seigneur.

le sieur de Pruniez, le sieur de Blacons, & quelques autres auec leurs trouppes. Ces Messieurs luy viennent bien aises de pouuoir par ce moyen offencer leurs ennemis. Leurs compagnons en haine de l'vnion Catholique qu'ils croyent estre contr'eux seulement, & pour leur proffit y courent fort volontiers. De façon que le Senat fut estonné tout à coup, de voir qu'au lieu de tenir Monsieur de la Vallette a leur volonté, il entend dire que les sieurs de Gouuernet & de Pruniers, auec quelques autres Cappitaines en nombre d'enuiron cinq cens hommes de cheual son descendus à Cisteron, & a Riez, & que le sieur de Tournon, homme d'authorité, les a reçeus dans Riez ouuertement, & faict saisir plusieurs Catholiques de l'vnion. Mesme que Barare, Gouuerneur de Manosque, en ayant recognu plusieurs de ceste halaine dans son Gouuernement, les à saisis. Cét estonnement le porta a enuoyer Saincte Marie & Poncarré à Perthus, pour auoir l'intention de Monsieur de la Vallette, mais il leur demanda vnze iours pour respondre, & le temps expiré, il leur respond haut & clair, qu'il ne peut, ne doit, ne veut, quitter

Venuë des sieurs de Gouuernet & de Pruniers en Prouence.

1588.

Saincte Marie & Poucarré a Perthus.

Response de M. de la Vallette a leurs demandes.

les armes tãt que ses ennemis les auront en main, ny le Gouuernement qu'õ ne luy face voir le vray original des lettres du Roy pour y satisfaire & obeyr, quoy entendu les sieurs de Poncarré & Saincte Marie se desrobent le mieux qu'il leur fust possible, & gaignerent la porte qu'on dict de Chasteau & de là le port de la riuiere dicte Durance aux despens de leurs cheuaux qui ne cesserent iamais de courir à bride auallée iusques au port. Ie le puis dire: car ie l'ay veu, & croy que s'ils eussent apperçeu quelques vns apres eux qu'ils se seroient precipitez à la mercy de la rude Durance pour ce cacher, & de long temps ne les veit-on à Pertus & iamais les lettres Royalles qu'ils disoient auoir. Le Baron d'Ansouis durant ce temps se saisit de son chasteau d'Ansouis, & en chasse les nostres à l'ayde de ses subjets qui les trahyssent pour luy faire plaisir. Le Senat sur la respõce que les sieurs de saincte Marie & Põcarré luy portent s'assemble. L'Aduocat General du Laurans l'vn des plus beaux & plus doctes esprits de ce siecle s'estans preparé sur ceste matiere luy fait à son accoustumée vne remonstrance ornée

Reprise d'Ansouis.

Force de l'eloquence de l'Aduocat du Roy nommé du Laurens.

de tous les plus beaux traits de l'art Oratoire pour leur persuader de chasser Mõsieur de la Vallette, & establir le sieur de Vins au Gouuernement, & fust ceste harangue si persuasiue que si les armes des partisans eussent si tost abatu les nostres, comme elle eust apporté la volonté des Senateurs à son projet, c'estoit faict de nous. Car ils arrestarent tout soudainement ce qu'il demandoit, & firent promptement & hautement publier l'Edict d'Vnion, & la cassation de Monsieur de la Vallette portant commandement à tous les Catholiques de luy courre sus à luy & aux siens accõpagnant les Trompetes employees aux criees des Consuls du Viguier Bourdon, & de plusieurs bourgeois de la ville à cheual pour donner plus d'authorité à leur cas, ce fut à l'heure que presque tous les Gentilshommes du pays quitterẽt le seruice du Roy en le pensant seruir & desbaucharẽt & retirerent plusieurs villes de son obeïssance, & fut la chance bien tournée. Car en pensant seruir le Roy on le deseruit & pensant fuyr la guerre on la cõmẽça. M. de la Vallette se voyant ainsi abandonné de plusieurs cherche quelque es-

pediant pour attenuer les forces de ses ennemis. Il s'auise tout à coup que Messieurs d'Oraison, & de Iançon estoient ennemis du sieur de Vins, auec occasion raisonnable, & l'auoient combattu & d'effet ses trouppes en Allemagne, cela le fait penser qu'il seroit facille sous le commandement du Roy de leur faire dresser vn troisiesme party contre le sieur de Vins, & affoiblir d'autant ses forces iugeant que les Prouençaux marcheroient peut-estre plus volontiers sous ces Seigneurs, comme estans du pais que sous luy qui estoit Gascon. Il consulte cest affaire auec ces singuliers amis qui le trouuent bon. Puis il en touche vn mot en passant à Monsieur d'Oraison qui l'escoute volontiers & luy promet de le seruir à la façon qu'il voudra on arreste donc qu'il se retirera à sa maison comme mal contant de Monsieur de la Vallette qui luy donnera temps & loisir de se saisir de la ville de Pertus, dont le sieur de Ianson estoit Gouuerneur aussi arrestent-ils que le sieur d'Oraison moyennera de s'instaler en l'amitié du Senat. En execution

Subtile & sage entreprise de M. de la Vallette pour nuire à ses ennemis.

dequoy il escrit au Senat qu'il estoit prest de receuoir ses commandemens pour le seruice du Roy pourueu qu'on luy donnast des ostages pour l'asseurer de sa vie, que ses ennemis & malueillans pourroient rechercher sans ceste bride, & de plus il mande au sieur de Vins son principal ennemy qu'il estoit tout disposé d'oublier les choses passées & se ioindre auec luy pour guerroyer Monsieur de la Vallette, & mettre la prouince hors de sac, s'il vouloit marcher franchement, & mettre à part toute inimitié. Sur ces missiues (comme quelques-vns l'ont dict,) responce fort honorable & reciproque luy sont faictes, tant de la part du Senat que de la propre main du sieur de Vins, lequel ne manquant d'entendement & de preuoyance monstre & tesmoigne d'auoir chere & agreable l'offre & l'amitié de Monsieur le Vicomte, & promet de l'accepter volontiers sous le propre obstage de ses enfans pour le garantir de soupçon. Cela fut assez heureusement faict, mais quant à la prinse de Pertus tout fut gasté par vn accident qui aduint, qui fust

Finesse de M. de Vins.

que ceux que luy & le ſieur de Ian- 1588.
ſon auoient diſpoſez pour ſe ſaiſir de la
ville, & en chaſſer nos gens pour y *L'entre-*
mettre ceux du ſieur Vicomte, ſe trou *priſe gaſtée*
uerent eſtre plus affectionnez au ſer- *par ceux*
uice du ſieur de Vins, qu'à celuy du *de Pertus.*
ſieur d'Oraiſon, & ſçachans qu'il a-
uoit des trouppes à Aix, luy vont
deſcouurir l'affaire, & promettent de
le mettre dans la ville. Il les prend
au mot, & ſe porte tout inconti-
nent auec les ſiens au port de la
Durance, & pource qu'il eſt en
veuë de Pertus, il enuoye certains
coquins de mulletiers les vns apres
les autres pour aduertir touſiours
ceux de la ville de ne prendre pas l'a-
larme, & dire que ce qui paſſoit au port,
n'eſtoient rien que des mulletiers. A me-
ſure que ſes gens auoient paſſé, ils ſe ve-
noient remettre à l'abry d'vne petite
coſte qu'il y à hors de la veuë de
la ville, & de la ils ſe portarent
promptement à la porte de la ville,
mais ils ne peurent tant faire que d'y
venir ſans eſtre recogneus, qui fuſt cau-
ſe qu'ils eurent la porte au nez par
vn braue Gentil-homme natif de la

ville, & de la Noble maison des Saurets sieur de Verdaches, fort bon seruiteur du Roy, & amy de sa patrie qui repoussa aussi fort vigoureusement ceux qui du dedans la ville venoient pour leur ouurir leurs faisans tirer maintes arquebusades dont ils furent bien esbahis, & contraints d'aller desmeurer & rompre vne autre porte, dicte de Durance pour les faire entrer. Comme le sieur de Vins accõpagné de Messieurs de Carces, de Soulliers, & autres seigneurs, & de six compagnies de gens-d'armes, & quelque nombre de gẽs de pied fut entré dedãs il mande quelques-vns au sieur de Ianson pour sçauoir sa volonté. Tandis Madame de la Vallette plus courageuse qu'vne Amasõne assistée du sieur de la Croix, de Pierre-Latte, prudent, & vaillant Gentilhomme, se fortifioit dans l'Abbaye du lieu, & disposoit ses soldats à bien faire auec vne contenance & action du tout Martialle (apres auoir tout sur l'abord fait deffendre & courir vn homme & vn cheual vers Sallon pour aduertir de ceste surprinse Monsieur de la Vallette qui y estoit.) Plusieurs lacquais & pallefreniers des

Les traistres repoussez par le sieur de Verdaches.

Le sieur de Vins dans Pertus.

Vaillance & magnanimité de Madame de la Vallette.

genſ-d'armes de la garniſon s'eſtoient jettez ſur la place de Sainct Pierre deuant la porte de l'Abbaye auec les cheuaux de leurs Maiſtres les penſant ſauuer. Ceſte valeureuſe Dame voyant qu'il n'y auoit pas moyen de les oſter de la main des ennemis commande aux lacquais, & à quelques ſoldats de les tuer, afin que les ennemis ne s'en preualeuſſent, & promet de les payer, comme elle fiſt à leur maiſtres, les ſoldats trauailloient à fortifier & garder le lieu elle leur portoit des rafraichiſſements, & leur en donnoit de ſa main à chacun les encourageans, & aſſeurans touſiours du prompt ſecours qu'elle eſperoit aſſeuré de ſon excellent eſpoux, les ennemis s'auançarent vers l'Abbaye pour prouuer ſa contenance & ſa diſpoſition, demandent de parler à elle, Mais ayans recognu ſon aſſeurance, & proüeſſe ineſbranlable, ils ſe retirent vers le Chaſteau pour ſommer le ſieur de Iançon à ce rendre. Mais comme le ſieur de Vins recognuſt que le ſieur de Iançon eſtoit trop long &

Traict remarquable de ladicte Dame.

trop obſcur en ſes reſponſes il craigniſt d'eſtre prins à ce Pertus, & ſans faire plus long ſejour, il en ſortit ſur les cinq heures du ſoir abandonnant la ville, & ceux qui l'auoient voulu ſeruir & ne le pouuoient ſuiure à la diſcreſſion des noſtres, & s'en alla à ſainct Paul ſur le bord de Durance qu'il ſurprint, & le ſieur de Ragueuſſes qui commandoit dedans. Ce qui eſtonna tellement les abuſez de Pertus qui ſe voulans meſler des affaires d'autruy s'eſtoient mis la corde au col, (ſi Monſeigneur n'euſt eu pitié deux) qu'il y en euſt quelques-vns qui perdirent totallement le iugement, & deuindrent inſenſez de facherie, les autres prindrent les armes & abandonnarent leurs biens, leurs femmes, filles, & enfans, & s'en allerent apres le ſieur de Vins le prier de les vouloir receuoir à ſon ſeruice tant ils auoient de peur d'eſtre punis de leur faute par iuſtice. Le ſieur de Vins en receut quelques vns des plus releuez, & s'en ſeruit à leur deſpẽs, & les autres furent cõtrains de s'ẽ aller qu'aimãder leur miſerable vie les vns deçà les autres de la, ſi que i'en ay veu 20.

Le ſieur de Vins quitte Pertus, miſere des traiſtres.

ans apres de ceux qui estoient pour lors des plus riches de la ville mourir de necessité, & laisser leurs enfans miserables. Monseigneur aduerty de ceste surprise monte a cheual auec les siens, & tire en grande diligence vers Perthus, y pensant atrapper le sieur de Vins dedans, comme il l'auroit fait, s'il ne fut sorty le soir. Mais aduerty (qu'il est) de sa fuïte, il mande aux siens de ne faire aucun dommage a ceux de la ville pour quelconque pretexte que ce fust, & aussi ne s'en fit-il que fort peu, & encores se fit il a l'occasion de quelques soldats ennemis, qui s'estãs enyurez sur leur arriuée, pensant que la ville fut prinse, estoient demeurez endormis dans quelques maisons, où ils furent bien espoussettez, & faits prisonniers. Quelques iours apres le sieur de Vins attaque Mirabel, où luy est faite quelque resistance par le Cappitaine, Preuost d'Aix, Lieutenant du Cappitaine Guisc de la mesme ville, qui se trouuant dans le lieu auec la compagnie dudit Guisc, se logea dans l'Eglise, où il combattit hardiment, iusques a ce que l'vn des siens mal exercé au maniement des armes, pensant tirer sur les ennemis le tua luy d'vne arquebusade.

Clemẽce de M. de la Vallette.

Luy estant mort, ses gens perdirent courage, & se voulurent rendre, mais les assaillans ayans des-ja posé les eschelles, les chargearent si hardiment qu'ils les mirent en desordre, & en tuarent vne grande partie, prenans le reste prisonniers de guerre. Entre iceux prisonniers se trouua Forcadon de Perthus, Sergent de ladicte compagnie, & Estienne Buisson de Iou-
1589. ques. Le Sieur d'Ampus ayans eu quelque assistance comme nous auons dit dudit Buisson, & de son frere, a la prinse de Iouques luy auoit promis de le faire cognoistre au sieur de Vins (sous l'aduertissement qu'il auoit eu qu'il auoit des amis aupres de Monseigneur de la Vallette, & mesme qu'il auoit esté recogneu de ce bon Seigneur, & auoit l'entrée de son logis, & de sa chambre par le moyen d'iceux) Ne laissa pas perdre ceste occasion, mais en aduertit le sieur de Vins, lequel commande qu'on luy emmene ledit Buisson, ce qu'on fist, & il le tire a part, & luy fait plusieurs subtilles demãdes, & escoute fort attentiuement ses responces, & le voyant aggréer la sainte vnion, & desirer de faire parler de sa vie. Il le y dispose plus que iamais, luy promet de le recõpenser, & le faire cognoistre a M. le Prince de

Conspiration d'attentat contre M. de la Vallette.

Guiſe, & au Roy, ſ'il faict quelque choſe de bon pour l'aduantage de la ſaincte vnion cõtre les huguenots & Bigarras. Luy remonſtre que M. de la Vallette, auec les huguenots, ſe veulent emparer de la Prouence, & la ruïnent contre la volonté du Roy, qui luy en a oſté le Gouuernement pour ce ſubjet. Luy monſtre vne liſte de noms & ſignets des grands qui ont ſigné la ligue, & la luy fait ſigner & iurer, le mettant luy qui n'eſtoit qu'vn preſomptueux maiſtre d'vn Martinet de Iouques, au rang des plus grãds ſeigneurs, pour en tirer quelque bon ſeruice ſelon ſa volõté. Bref il le diſpoſa tellement que cét outrecuidé miſerable & traiſtre du tout deteſtable, ſe porte dans la ville de Perthus, où M. de la Vallette eſtoit, & ſ'adreſſant a luy preſomptueuſement, luy faict entendre qu'il a moyen par l'ayde de ſon frere d'vne ving-taine de Couſins qu'il a, & d'vn grand nõbre d'amis inthimes & fidelles a luy, de ſurprendre Iouques, Anſouis, & quelques autres places. M. qui ſçait que le plus ſouuẽt Dieu fait naiſtre des occaſiõs où la prudence humaine ne voit goutte, & d'ailleurs qu'il ſçait ce Buiſſon icy eſtre hõme fort populaire, & vn mauuais

Ruze & ſubtilité du Sieur de Vins.

garnement, luy preste l'oreille, & trouue que les moyens qu'il a sont assez propres pour faire ce qu'il promet, pourueu qu'il soit assisté, luy promet assistance pour le faire, & recompense s'il le fait. Buisson qui se voit par ce moyen auoir l'entrée de la chambre de Monsieur de la Vallette a toute heure, considere son affaire, & voyans la porte de la chambre estre assez puissante pour resister, estans fermée a vne grande abondance de coups de mottons, & l'vne des fenestres d'icelle estre d'vn costé assez propre pour se sauuer, pourueu qu'il eust quelque assistance dās la ville. Se delibere d'entrer vn soir apres souper dans la chambre auec son frere, comme il y estoit desja entré plusieurs fois, & de tuër a coups de poignard M. de la Vallette, tandis que son frere se saisiroit de la porte, & la fermeroit, & apres se descendre de la fenestre par le moyen des cordes que son frere deuoit porter dans ses chausses, autour de soy, & sous son manteau, tandis que les traistres qu'il auroit aposté se saisiroient de l'vne des portes, & la petarderoient par le dedans de la ville pour mettre le sieur de Vins dedans. Ceste trahison ainsi diaboliquement

conſpirée, il mande vn Iacques de Laidiere, duquel il ſe fioit, prier le ſieur de Vins de ſe trouuer a vn certain lieu qu'il luy aſſigne pour luy parler, & cependant il entretient touſiours par de lettres qu'il ſe fait eſcrire, & par beaucoup de traiſtreuſes inuentions. Monſieur de la Vallette en eſperance d'effectuer ce qu'il luy a promis. A l'heure aſſignée le ſieur de Vins, & luy, ſe trouuent ſur le lieu dict, là il luy dit tout ſon deſſeing, le ſieur de Vins le ſonde bien auant deuant que d'approuuer ſon entreprinſe. En fin le y voyãt tout porté la luy louë & facilite autant qu'il peuſt, luy promet toute aſſiſtance, ſecours, & recompenſe, luy baille vne vingtaine de billets, s'adreſſans à plusieurs hommes de Perthus qu'il tenoit gagez, ou pluſtoſt engagez de longue main à ſon ſeruice, & meſme l'vn d'eux a vn vieux pendart qui faiſoit le Sergent Major dans l'Abbaye, nommé Groulery, qui eſtoit de ſes anciens obligez, luy promettant, comme auſſi a tous les autres, merueilles, s'ils aſſiſtoient Buiſſon en ce qu'il leur diroit. La bonne fortune voulut que le Cappitaine Buiſſon n'ayant pas peut-eſtre le logis de Guillaume Cha-

puis, homme fort honnorable pour sa qualité, assez propre pour son dessein, demanda d'estre mieux logé, & le fut chez Guillaume Meynier, mon pere, mais pour peu de iours. Car Françoise Reynier, ma mere, le voyant pourmener tout seul par la salle de la maison, plus tourmẽté qu'vn Orestes, tantost frappant du pied contre terre, tantost en passant de la main sur vn coffre, sur vne table, où autre lieu, mordant le bout de son gand, tantost le bout de sa barbe, tantost de sa moustache, & tous-jours roüillant les yeux par la teste comme vn furieux. Elle entra en mauuaise oppinion de luy, & en aduertit mon pere, qui suiuãt cét aduertissemẽt, & voyans quelques personnes suspectes entrer & sortir secrettement dans la chambre dudit Buisson, & mesmes quelques-vns y coucher auec luy: il fit secrettement, & par dessous le sollier vn trou qui sortoit dessous son lict, & de là monté sur le haut d'vne eschelle, il escouta tant qu'il entendit la resolutiõ de ce traistre estre de tuër M. de la Vallette, comme nous auons dit, & rendre le sieur de Vins maistre de la ville & du païs. Cela ainsi descouuert, mon

Conspiration descouuerte par Françoise Reynier.

pere n'euſt aucun repos iuſques à ce que Monſeigneur le ſçeut. Mais n'ayans aucune cognoiſſance dans l'Abbaye propre pour le faire parler a Monſeigneur, il s'en alla prier Cæſar Rauely ſon voiſin, & Compere, pour lors Conſul de la ville, de le conduire à l'Abbaye, & le y faire parler, & pour cauſe qu'il n'oſoit dire à autre. Le ſieur Rauely qui ſe fioit totalement de mon pere, le y menoit, mais cõme Groulery euſt ouuert la petite poſterle, & veu, & recognu mon pere, il laiſſa entrer le Conſul, & luy mit la porte au nez à luy, & tournant rudement vers le Conſul il fit tomber ſept ou huict halebardes, ou pertuiſannes, qui eſtoient proches de la porte, & luy cria tout haut, *que demandez-vous mort Dieu à ces heures icy*, quoy entendant mon pere, qui auoit veu ce galant-là ſouper auec le traiſtre Buiſſon, ſe penſa que la trahiſon eſtoit deſ-ja faicte, & ſe retira a la maiſon de Pierre Maſſonnet, ou il regretta toute la nuict Monſieur de la Vallette, & Madame, qu'il croyoit eſtre morts, & fit deſſeing de demourer chez cét homme de bien, quoy que pauure & neceſſiteux des biens de ce monde, iuſques

Groulery demande pardon, & deſcouure la trahiſon a M. de la Vallette.

à ce qu'il se peut sauuer. Car il croyoit fermement que s'il estoit pris par les traistres, il seroit mal mené. Cepēdant Groulery qui entend par le Consul que mon pere estoit là pour parler a Monseigneur, se met premier, & s'en va declarer la trahison, & luy demander pardon de ce qu'il auoit tant attendu de le faire. Monseigneur luy pardonne, & commande a M. de Granné, & a Monsieur de Buisson de s'en aller prendre le traistre, ce qu'ils firent, & auec luy Matthieu Buisson, son frere, & vn des meilleurs garçons de la ville, (à sçauoir ce Forcadon de qui nous auons parlé cy-deuant) que le seul commandement du sieur de Vins auoit porté a ce mal-heur, & auec Iacques de Laidiere. Et ne l'eurent pas si-tost prins, qu'il dit & confessa qu'il meritoit la mort. Mais comme on les menoit, il reprint courage, & se resolut de nier tout, comme il fit a la presence de Monsieur de la Vallette, iusques a ce que l'ayans attaché par les pouces, on commença de le tirer en haut. Car alors il dit & declara toute son entreprinse, & si franchement & veritablement (en deschargeant son frere tant qu'il peut, & les autres prisonniers, & s'enchargeant luy

Les traistres sont pris, & confessent leurs fautes.

luy tout seul) que Monseigneur voyans sa franchise, luy auroit pardonné, si Madame de la Vallette, prudente & sage, n'eust demandé & redemandé instamment iustice estre faicte des traistres, encores ne peut-elle tant faire que la peine de mort meritée par Matthieu Buisson, & Iacques de Laidiere ne fusse eschangée en celle de la galere. Ceste trahison ainsi declarée & confessée, Monseigneur mande chercher mon pere par la ville, & ne cesse-on de le chercher iusques a ce que le iour venu Pierre Massonnet estans sorty entendit dire à Monsieur Anthoine Albette (homme fort honnorable & venerable en ce temps, a cause de sa vieillesse, & preud'hommie, & de l'vne des meilleures familles de la ville de Perthus) qu'on le cherchoit pour le mener à M. de la Vallette qui le demandoit, & le vouloit recognoistre, & que la trahison estoit descouuerte, & les traistres prins. Car tout aussitost il le coureut dire à mon pere qui sortit, & se retira a sa maison, ou il trouua ma mere toute esplorée auec ses enfans, & ses voisines, par la croyance qu'elle auoit que les traistres l'eussent tué, & perdu dans quelque puits, où autre precipice,

comme de ce temps-là tels actes estoient frequents. Il n'eust pas loisir de regarder la maison qu'on le vint prendre, & le mena-on voir Monseigneur, qui l'ayans interrogé, & recognu, luy fit des caresses & des promesses du tout grandes, & croy-je qu'il luy auroit encores plus donnée que promis, si Dieu nous eust fait la grace qu'il eust vescu iusques icy, (quoy que mon pere n'eust rien fait en cela, qu'il ny fut obligé, & pour l'amour de Dieu, & pour le seruice que chacun doit a son Roy, & pour le salut de sa patrie, de ses parens, & de ses amis, & pour le sien propre, qui ne pouuoit estre que perdu, si les traistres eussent eu le dessus) Car ce Seigneur illustre a tousiours esté tellement enclin à bien faire, qu'il a bien fait toutes les fois qu'il la peu, iusqu'a ses ennemis mesmes. Quelques iours apres l'arrest de mort fut prononcé par la iustice contre Estienne Buisson & ses complices, lequel Buisson fut pendu & estranglé à la place commune de Perthus, & auec luy le miserable Fourcadon, qui fut plaint & regretté de tous ceux qui l'auoient cognu, pour auoir toute sa vie, iusques a cét acte detestable, esté fort homme de bien, & bon garçon.

La teste d'Estienne fut clouëe sur le bout d'vne piece de bois qui estoit fichée dans la muraille de l'vne des tours du Chasteau de Perthus, plus proche de la porte, & sortoit deuers la place publique. Mais la peine de mort meritée par Matthieu Buisson, & Iacques de Laidiere, fut eschangée (comme nous auons dit) en celle de la gallere, ou ils ne furent iamais conduits. Car ainsi qu'on attendoit la commodité de les y mener, ils rompirent les prisons, & prindrent la clef des champs, & fut Matthieu Buisson, non long-temps apres, tué par vn Maistre Menusier (qu'il poursuiuoit furieusement pour le tuër) nommé Iacques Motto le Chambard.

Chap. XIII.



OILA qui rompit vn des desseings du sieur de Vins, & le fascha quelque peu. Mais voicy bien des nouuelles plus fascheuses, a luy, & a tous les siens. Car presque en mesme temps Monsieur de la Vallette fust asseuré par lettres de sa Majesté de la mort du grand & excellent Duc de Guise, & du Reuerendissime Cardinal son frere, & chargé de s'employer plus que iamais a la conseruation du Gouuernement de Prouence. La nouuelle de ceste mort deuoit oster le courage à vn Roland, mais elle ne le peut pourtant oster au braue sieur de Vins, quoy qu'elle l'affligeast grandement, & luy ostast presque toute l'esperance de son bon-heur qu'il auoit logée au seruice de ce Prince. Il se roidit plus que iamais, & encourage tous les siens a le faire, voire & s'en va-il attaquer la ville de Brignolle (qui est vne des bonnes places du païs) sur le soir, & y trouuans

Mort du grand Duc de Guise, & son frere le Cardinal.

1589. *Stratageme de guerre fait par le sieur de Vins.*

trop de resistance, il se retire, & marche deux ou trois lieuës loing, faisant semblant de s'en aller. Mais comme il fut au territoire de Bràs, & qu'il cogneut que les espions de la ville s'en pouuoiént estre retournez dire qu'il s'en alloit, il fait vn peu de halte pour laisser reposer ses gens, & cõme il recogneut qu'ils pouuoiẽt estre vn peu deslassez, il les encourage, puis il retourne, & lors qu'on y pensoit le moins, & que tout le monde se reposoit. Il aborde subtillement la muraille, & dresse les eschelles si industrieusement, qu'il entre luy & les siens, sans trouuer nulle resistance, iusques à ce qu'il donna l'alarme si chaude, que presque la moitié des hommes sauterent la muraille de la ville en chemise, mesmes le sieur de Bouyer qui estoit arriué le soir mesmes tout seul dans la ville, fut contrainct (apres auoir combattu quelque temps contre le Cappitaine Lyon de Languedoc, & les siens, mesmes reçeu vne blesseure à la iambe) de jetter son pot en teste de la muraille en bas, & le suiure, & gagner au pied le mieux qu'il peut auec vn arme d'aste en la main. Le reste fut tué, ou pris prisonniers, & la ville saccagée, car il la bailla au pilla-

Faute peculiere aux Citadins. ge, pour se vanger des Brignolencs qui luy auoient abbattu sa maison, & coupé tous ses arbres fruitiers. Les habitans des villes pensent que tout leur est permis lors qu'ils ont quelque aduantage, mais à la fin tout debte vient à paye. Si les Brignolencs ne l'eussent pas offencé, peut-estre les auroit-il traictez plus doucement, car il sauua la vie a plusieurs, mesme à leur Gouuerneur Ponteues & d'Esparre, Lieutenant du Seneschal. Sur la nouuelle de la mort de Monsieur de Guise, il s'esmeut vn fort grand tumulte à Marseille, où plusieurs bons seruiteurs du Roy, & autres, furent tuez.

M. le Duc d'Espernõ Gouuerneur de Normandie. Le Senat fut aduerty que sa Majesté auoit pourueu Monsieur le Duc d'Espernon du Gouuernement de Normandie, & asseuré de nouueau celuy de Prouence à Monsieur de la Vallette son frere, ce qui troubla grandement le sieur de Vins & ses amis. Monsieur de la Vallette qui trauaille tousiours au seruice du Roy prend Sainct Iulien, & mande son Trompette à ceux de Merargues qui se rendent tout aussi tost à sa volonté.

Le sieur de S. Andiol massa Le Docteur sainct Andiol Gentil homme, & iuge d'Arles fust presque en mesme iour assas-

siné, & jetté par les fenestres de sa maison sur le paué, pour estre seruiteur du Roy. Deux ou trois iours apres Poncarré, le Docteur Chartras qui pour lors auoit le chapperon d'Accesseur, le sieur de Solliers, & le Conseiller Thoron vont à Perthus, deuers Monsieur de la Vallette qui les renuoye tous à Aix, excepté Poncarré qu'il retient pour quelques iours, & delà, il print l'air de France. Quelques aduanturiers de la garnison de Berre passant par le territoire d'Aix, sont assaillis viuement quelques-vns tuez, & les autres menez prisonniers, & pendus tout incontinent, de laquelle chose les nostres s'offencerent tellement, qu'ils sortirent de Rouignes, & coururent comme soldats irritez par les campagnes de Pericard, rauageans granges, & emmenans bestes & hommes, & laissant le feu presque partout. Mais les sieurs de Vins, de Carces, d'Ampus, & Reynier, Dedõ, & quelques autres partie égalle aux nostres suyuis d'assez pres du sieur de Solliers, auec quarante ou cinquante Maistres les ioignirent & attaquerent si rudement, qu'ils furent contraints d'abandonner la place, & le sieur de Mont-

cre à Arles.

Courses par les nostres à Aix.

gaillard mort & leur butin. La verité est que les ennemis perdirent aussi Dedon, de Lambesc fort braue cauallier. Mais le l'endemain les nostres y retournerent & prindrent vne vingtaine de prisonniers sans rien perdre, lesquels ils eussent fait pendre pour vanger les nostres si la debonnaireté naturelle de Monsieur de la Vallette ne les eust gardez de cela. Le Senat qui sçait Monsieur de la Vallette auoir receu des nouuelles asseurances touchant le Gouuernement de Prouence de la part de sa Majesté, & craint que le Lieutenant du Vicenechal ait pouuoir de les verifier fait publier des inhibitions de ne publier aucunes lettres ou patentes du Roy que son authorité souueraine n'eust premier auoüées sous grandes & griefues peines. Monsieur se voyant ouuertement contrequarré, faict voir & cognoistre plus que iamais aux siens la mauuaise intention du Senat touchant le seruice du Roy, & faict tenir vne assemblée à Riez. Et là d'esauoüer l'assemblée d'Aix ce qui ne ce peut faire sans grand artifice & grande peine. Car tous les hommes de Prouence en leur particulier redoutant les Senateurs, comme ayans à passer ou

M. de la Vallette se voyant contrecarré du Senat faict faire vne assemblée à Riez.

tost ou tard par leurs mains se rendoient retifs à les desaduoüer. Neantmoins il le leur fist faire à tous, voire & volontiers tant son éloquence, & accortesse auoit de puissance, & qui plus est, il fist mettre argent pour payer son armée. D'ailleurs il enuoya aux Procureurs du pays de faire assembler toutes les communes en quelque ville qui fust neutre pour calmer toutes les tempestes de la guerre, mais on le luy refusa inconsiderément. Vne trouppe de gens de sac & de corde presque tous attaints de crime font faire dãs Marseille vne procession generalle, & portent vn crucifix de relief qu'ils vont planter sur le couronnement de la porte Realle, Pierre Carmet dit Bourgogne, y exerçant pour lors la charge de premier Consul. Le l'endemain le sieur d'Ampus Lieutenant du sieur de Vins prend hardiment, & fort courageusement le lieu de Beaumont par escallade. Quoy entendu Monsieur de la Vallette à l'issuë de l'assemblée de Riez, part se porte à Montagnac, l'attaque & le prend par force, mais il y perd le sieur de Tourno- bon Gentil-homme Florentin, son fils, & quelques autres, & si ne prend il le

Prinse de Beaumont par le sieur d'Ampus.

M. de la Vallette prend Mõtagnac.

chasteau du lieu. Le lendemain le sieur de Biosc, & de sainct Iullien reprennent S. Iullien le Montagnier que les nostres tenoient, où ils tuerent ceux qu'ils peurent retenir à force d'armes. Le sieur de Vins d'autre-part d'effit vne troupe de la garnison de Peirolles qu'il trouua dans le territoire d'Aix, & les tua tous sans au-
1589. cune mercy. Et deux iours apres les siens prennent le lieu de Mane par escallade, & contraignent Monsieur de Iançon Seigneur du lieu de sauter les fenestres, & s'aller jetter tout en chemise dans Forcalquier, mais le sieur de Iançon ne tarda guere qu'il ne le reprint presque par la mesme ruse. En ce mesme temps la superbe ville de Marseille ennemie iurée de toute domination, à la subtille suasiõ du sieur de Vins, faict crier à son de trompe par tous ses carrefours, que tous ses habitans eussent à signer la saincte Vnion, à peine de sauter de ses murs en bas, si que Messire Frideric de Raganeau son Euesque (Prelat du tout honorable, splandide, liberal, & bon seruiteur du Roy) pensant quelques iours apres entrer dans icelle ville, à la suitte de Madame Christine, fille du Serenissi-

Mane pris par escalade.

me Duc de Lorraine, & de Madame Claude de France, euſt viſage de bois,& auroit-il eſté maſſacré ſans le reſpect de ladite Dame, qui aimoit & affectionnoit tous les bons ſeruiteurs du Roy. Mais cela le garda,& s'alla-il rendre dans l'vne des galleres qui encrées au chaſteau Dif, attendoient ceſte Princeſſe pour la cõduire en Florence, ou le grand Duc de Toſcane l'attendoit pour l'eſpouſer.

Le ſeigneur de Rouſſet tandis eſt meſchamment aſſaſſiné le iour de Dimanche dans ſon Egliſe, & finit ſa Noble & illuſtre race auec ſa vie par la main de ſes propres ſubjets, charmez par des ſeruiteurs ruſez du ſieur de Vins, non pour autre que pour eſtre fidelle ſeruiteur de ſon Roy, & amy de ſa patrie. Comme ce maſſacre cruel,& du tout barbare ſe perpetroit, le ſieur de Paris Gentil-homme Dauphinois reprint Marignane, & tua tout ceux des noſtres qui la gardoiẽt qui ne peut fuyr viſtement. Le iour de ſainct Yues au Conſeil aſſemblé dans Aix, ou ſont preſens les Gentils-hommes & principaux Bourgeois de la Cité, auec quantité de Crieurs & boutefeux alterez eſt arreſté de noueau l'Vnion corroborée *Mort du ſieur de Rouſſet.*

& coulorée de la foy Apostolique & Romaine, le soustien des Princes, iuré contre Monsieur le Duc d'Espernon, Monseigneur de la Vallette son frere, & tous leurs adherans qu'on titroit calomnieusement fauteurs de l'heresie nouuelle. En suitte de quoy le Dimanche d'apres vne autre assemblée est tenuë des mesmes ordres, où l'on arreste, & conclud que la saincte Vnion sera signée dãs trois iours, & que les contreuenans seront tenus & declarez amis de Monsieur le Duc d'Espernon, & de Monsieur de la Vallette party sant (disoient-ils) des heretiques, & ennemis du repos public ne procedēt ceste entresuite precipitée d'assemblees que de la messiance que Monsieur par son accortesse, & par son bon droit, auoit semé parmy eux, ayant desia gagné & attiré par son trauail, & par ses vertus, vne grande partie des hommes plus sages du païs au seruice du Roy. Mais tellement que le sieur de Vins craignant que ceux-là en amenassent d'autres hors de son party, bande tellement les ressorts de son industrie, qu'il porte le Senat à commander en robbe rouge la reïteration des criées de la saincte vnion à son de trom-

pe par tous les carrefours de la ville, accompagnans les crieurs de Consuls, & principaux de la ville tous à cheual, pour donner plus d'authorité a leur cas. Lors mesmes Monsieur de la Vallette part de Sisteron auec six cens gensdarmes, & deux mille hommes de pied, & cinq pieces d'artillerie, faisant estat d'aller battre la ville d'Apt, & autres bonnes villes ligueuses. Mais rencontrant le lieu de Monjustin luy faire resistance par la hardiesse, où plustost brutalle temerité d'vn certain Cappitaine Constans qui commandoit la dedans, accompagné de quelques mauuais garnements & bons soldats. Il le fait battre fort furieusement, & voyans la bresche assez ample, il commande au Cheualier de Fromigeres, & a quelques autres bons Cappitaines, d'aller à l'assaut, le sieur de Fromigeres part de la main auec les siens, & tout de plein abord se porte sur la bresche, où il trouue vne grande resistance. Comme il combat vaillamment à chasser a coups de pique les ennemis deuant luy, le Cappitaine Guisc, conducteur du canon, apperçoit vne grande Guerite, logée en telle façon sur la muraille, qu'elle passoit la moitié

Siege & prise de Montin-stin par les nostres.

hors la place, & la moitié dedans, & voit que les ennemis logez dans icelle tiroient maintes harquebusades a couuert sur les nostres, & en tuoient plusieurs sur la bresche: & le voyant, il luy pointe vne coule-urine contre, & luy tire si à propos, qu'il fait sauter la Guerite, & les hommes en bas. Mais le mal-heur voulut que le sieur Cheualier de Fromigeres, combattans les ennemis sous icelle, se trouua tellemẽt accablé de la ruyne, qu'il fallut que plusieurs soldats quittassent le combat pour le retirer de là. Quoy voyant Monseigneur de la Vallette, qui l'aymoit de tout son cœur, prend vne pique en main, court & monte hardiment sur la bresche, & charge si vaillamment les ennemis, qu'il les contraint a quitter la bresche, & la vie, car il y en eust bien peu qui ne fussent tuez en combattant vaillamment. La place estant prinse, Monseigneur de la Vallette ne peut pas tant aduancer enuers les siens, qu'ils ne la desmantellent, pour donner exemple aux autres places de ne se rebeller pas contre le seruice du Roy. Ce qui donna vn tel effroy aux villes d'Apt, Seignon, & Digne, qu'elles luy coururent le plus promptement qu'elles

peurent apporter les clefs de leurs portes. Cependant Monsieur de Montaud execute l'entreprise que Monsieur auoit accortement faite sur la ville de Frejus, & la print, & dans elle Monsieur le Marquis de Trans, par le moyen de ceuxlà mesmes qui auoient trahy nos gens, & mis le sieur Marquis dedans. Monjustin estans desmantelé, les villes d'Apt, de Seignon, & de Cucuron, comme nous auons des-ja dit, se vindrent rendre à Monsieur de la Vallette, & enuiron deux cens harquebusiers des ennemis qui s'en alloient jetter dans la ville d'Apt pour secourir le sieur d'Oyse qui la tenoit pour la ligue, furent rencontrez inopinément par la compagnie de Monsieur le Marquis d'Oraison qui s'alloit rendre dans la mesme ville d'Apt, tout auprés des Tourrettes, & fort hardiment assaillis. Mais ils se retirent sur le haut d'vn rocher, creusé sur le milieu si à propos, qu'on eust dit ce trou estre fait expressément pour leur forteresse, & de là ils vous deschargent tant & tant d'arquebusades sur les nostres, qu'ils les contraignirent de reculer pour la premiere attaque, comme les nostres eurent recogneu le lieu, ils se resoluent de les for-

cer, pourquoy faire ils mettent tous pied à terre & vous les rechargent si hardiment, que des coups de pistollets venans aux espees. Le Capitaine Michel Chabert de Pertuis se mesle d'vn costé, Anthoine Barbier de la mesme ville se mesle de l'autre. La Baume Lieutenant du sieur d'Oraison de l'autre. Et les deux Teissiers de Merindol Estienne & Pierre tous deux freres, & hazardeux au possible, s'eslancent dans le creux, & tuent tant de ces pauures pietons desarmez les vns d'vn costé, les autres de l'autre que les restes furent bien petites, & ny mourut personne des nostres, mais il y en eust plusieurs de blessez, mesme Pierre Teissier y eust vn bras brisé d'vne harquebusade. Le sieur de Vins craignant de tout perdre s'achemine à sainct Paul, & de là, il enuoye vn fort braue Capitaine du Languedoc nommé Lyon dans le lieu de Beaumont auec vn bon nombre de fort genereux soldats bien pourueus, & pour long temps de munitions & d'armes. Monsieur s'achemine auec son armée assiege Beaumont, & le fait battre de deux cens cinquante coups de canon, puis il l'assaut auec autant de furie que

Prinse de Beaumont par les nostres.

iamais

iamais place ait esté assaillie, mais le Capitaine Lyon auec les siens les repousserent si rudement qu'il en demeura vn bon nombre sur les ruines de la breche, & si ne prindrẽt ils pas la place. A cest assaut que Monsieur de Ramefort conduisoit, (le Cheualier de Fromigeres) se trouuant premier la pique en main sur le bord du fossé receut vne mousquetade qui luy trauersa le col, & vn autre Gentil homme pensant prendre sa pique fut tué tout quant & quant au pres de luy le sieur de Vins entendant le deuoir fait par les siens les voulut secourir, mais à son desceu il bailla la conduite du secours à vn Lambert de Cauaillon qui auoit desja esté tellement attiré au seruice du Roy par les industrieuses & loüables menees de M. qu'au lieu de rendre le secours aux assiegez, il le rendit aux assiegeans de façon que le Capitaine Lyon fut contraint de ce rendre à la discression de Monsieur qui luy fit fort bonne guerre, & à ses compagnons à cause de son merite les faisant conduire en asseurance iusques au lieu de sainct Paul pour le garder de mal prendre. Deux ligueurs l'vn homme de guerre, l'autre d'Eglise soit du

commandement du sieur de Vins, & du Senat, d'alors ou de leur propre mouuement sont prisonniers dans la ville d'Aix. Messieurs le President du Chaine, & celuy de Sainct Iean, auec quelques autres seruiteurs du Roy, & les enferment dans vn cachot de l'Euesché, ou il les contraignent tyranniquement à racheter

1589. leur liberté à force d'argent. Monsieur

M. de la Vallette autour d'Aix.

de la Vallette cependant se va loger auec ses trouppes aux bastides de Perricard, & à la Guette d'Entremont proche d'Aix: d'où il descend en fort bel ordre d'armes iusques aux Meurs de la ville sur les grandes & fortes troupes que le sieur de Vins conduisoit contre luy, là où se rendit de part & d'autre vn des furieux combats que iamais gens de guerre ayent rendu. Car il dura en sa

Escarmouches autour d'Aix.

fureur depuis la iuste moitié du iour iusques à huict heures du soir que chacun se retira auec grand nombre de blessez deuers son cartier, & mirent les nostres en se retirant le feu à tous les bleds plus proches de la ville, apres auoir faict retirer le sieur de Vins & les siens dans l'enclos des murailles d'icelle. Et lais-

ſé vn grand nombre des ſiens morts ſur la place, entre leſquels le ſieur de Vaquairas Lieutenant du ſieur de Paris fut troué. Le l'endemain enuiron dix heures Monſieur de la Vallette retourne deſcendre en fort bel ordre iuſques au meſme lieu, le ſieur de Vins craignant quelque trahiſon dans la ville ne ſort point, mais il faict ſortir ſon infanterie ſous la conduite des Cappitaines la Deniſe & Carrelaſſe qui firent des merueilles à ſe bien battre ſi qu'il demeura pluſieurs des noſtres, & des leurs ſur la place entre leſquels fuſt troué le ſieur de Salles, & porté dans la ville, & la retraicte faite rendu par le ſieur de Vins à la requiſition de Monſieur de la Vallette. Apres ce combat qui dura depuis vnze heures iuſques à cinq. M. de la Vallette qui ne faiſoit ces attaques, & ne permettoit tous ces maux que pour deſeſperer les habitãs d'Aix, & les induire par meſme moyen à quelque recognoiſſance de leur faute, & voire à quelque ſedition contre ceux qui la leur auoient faict faire ſe retira à ſon cartier. Au l'endemain il change ſon armée au plan d'Aillane,

faiſant bruſler tous les bleds des enuirons iuſques au pres des murailles dont le ſieur de Vins le mande ſupplier de ne permettre tant de maux, mais il reſpondit ſagement qu'il ne pouuoit obeyr au Roy qu'en le ſeruant, ny le ſeruir qu'en ruynant les rebelles, que s'il & la ville d'Aix vouloient obeyr au commandement du Roy, il feroit tout de meſme temps ceſſer toutes ces ruynes que leur rebellion allumoit. Mais le ſieur de Vins ny les habitans d'Aix ne voulurent point ſe rendre obeyſſans ny luy ceſſer ſon entrepriſe. Cela donne vne telle apprehenſion aux ennemis qu'ils ſe mettent eux-meſmes à vuider les faux-bourgs, & à les rompre, & d'eſmolir du tout craignans d'eſtre aſſiegez en peu de iours. Dans quelques iours auſſi M. de la Vallette les alla ſaluer du lieu de la iuſtice auec cinq pieces d'artillerie. A ce ſalut les ennemis ſortent ſur les noſtres ſi vaillamment que le ſieur de Pepioux Commiſſaire general de l'artillerie fut fait priſõnier par le ſieur de Solliers qui l'amena dans la ville, & grand nombre de ſoldats tant des ennemis que des noſtres, furent tuez, & pluſieurs bleſſez entre leſquels le ſieur de

Gombert Marseillois, se trouua estropié d'vne jambe. M. de la Vallette qui aymoit les hommes de merite plus que Seigneur du monde, mande prier le sieur de Vins de luy rendre son general, & il luy rendra sept ou huict prisonniers de marque qu'il à, mais le sieur de Vins qui voit de quelle importãce est le general respõd qu'il ne le peut faire si tost. Deux iours apres M. de la Vallette desloge de la & s'achemine contre les lieux d'Aiguilles de Bouc & de Cabriez, lesquels se rendent sans faire beaucoup de resistance. De là il retourne le long du Torrent de l'Arc à Beauuoisin, & mande vn trõpette à Aix pour les sommer de rechef à obeïr au Roy lesquels luy demandent vn peu de trefue. Là se cõmẽça vn pourpaler entre les ennemis & les nostres. M. de la Vallette en dõne la charche à M. d'Oraison, & au sieur de Gouuernet, & le Sr. de Vins, aux sieurs de Solliers, & Besaudun, ils se parlent si longuement des affaires que le peuple d'Aix, en entre, en ombrage, & rejette brutallement toute sorte d'accord induis à cela, comme il est à presumer par les amis du Sr. de Vins qui ne cherchoiẽt que malheur. Le l'endemain les sieurs de

Pourparler fait a Aix.

Besaudun & de Paris s'en vont courrir iusques au Puech, ou ils prennent quatre ou cinq prisonniers, auec l'equipage du sieur de Buisson. M. de la Vallette d'autre-part pour essayer de faire sortir le sieur de Vins, & le prendre prisonnier, donne vne allarme feinte à Aix par quelques-vns des siẽs qui se portarent iusques aux portes de la ville, mais le sieur de Vins ne les suiuit nullement quoy qu'ils sceussent faire, ains se tint-il à couuert, il enuoya le Capitaine Lyon auec quelques hommes de cheual, lequel rendit quelque petit combat. Monsieur de la Vallette comme prudent & sage qu'il estoit si iamais Seigneur l'a esté, pressoit ainsi les affaires pour essayer de faire la paix à son aduantage, deuant que ses ennemis eussent receu de la Cour, la meschante
1589. & du tout déplorable nouuelle qu'il a-
Ruse & subtillité de M. de la Vallette sur la nouuelle qu'il a de la blessure du Roy. uoit euë, & non declarée à personne du monde de la blessure du Roy, pour laquelle couurir ou rendre incertaine, il dõne à entẽdre à son armée qu'il à receu lettres de l'entrée du Roy en sa bonne ville de Paris, & commande d'en rendre graces à Dieu, & faire à force feux de ioye ce qui se fit auec tant d'alle-

gresse que tout l'air fust vn fort long-temps tout plein des bourdonnements & continus tonnerres d'artilleries, & de mousquetades, & du bruit mellodieux des fiphres, clairons, hautbois, trompettes & tambours ce qui mit la ville d'Aix aux escoutes de ces long fanfaremens & festes inopinées, voire en allarme de leur subjet, quoy qu'autre semblant d'approcher ne s'en ensuiue. Les vns en donnoient vne cause, les autres vne autre & tous ensemble n'en sçauoient rien. Le l'endemain il fit recommancer les Parlemens, mais il ne ce peust faire aucun accord à cause que le sieur de Vins eust nouuelles asseurées de l'horrible parricide commis sur la sacrée personne du Roy par vn traistre & detestable apostat Iacobin. Laquelle chose ainsi descouuerte, Monsieur de la Vallette s'achemine à l'entour d'Aguille, & de là à sainct Cannat ayant abandonné les Bastides apres en auoir buslé quelques-vnes & laissé des gens de guerre à la Tour d'Entremont ce mesme iour deux compagnies de Vins ayans faict dessein de s'aller mettre en embuscade

Rencontre ou les amis se tuent les vns les autres a faute de se recognoistre.

en vn mesme lieu sans que l'vne sçeut de l'autre si rencontrerent & ehargerent si furieusement qu'il en demeura vn grand nõbre sur la place, & y en eust beaucoup de blessez deuant qu'ils se peussent recognoistre à l'aube du iour suiuant quelque troupes des nostres, vont à S. Cannat, où elles sont repoussées & forcées de se retirer apres la perte de quelques bons hommes. Enuiron midy le sieur de Vins faict faire la descouuerte au sieur de Besaudun & au sieur de Paris, puis met aux champs sa caualleriе & infanterie qui de fortune rencontrerent en leur chemin le sieur de la Iauio Gentilhomme Prouençal accõpagné d'enuiron trente maistres, & trois mullers chargez de bagage qu'ils chargearent si rudement que le sieur de la Iauio y demeura mort auec partie de ses hommes, aupres de la bastide de Roumany. Cependant ceux d'Aix attrappent vne pauure femme qui portoit quelque rafraichissement aux nostres de la tour d'Entremont, & la mettent aux bourrelles mains des Boucheres, & Poissonnieres de la ville qui la trainerent inhumainement par ses cheueux par tous les carre-

Mort du sieur de la Iauio.

ſours de la ville, & la maſtinerent elles ſi endiabléement, qu'elle leur mou-rurut entre leurs mains. Apres quoy le ſieur de Vins ſe porte deuers ceſte Tour, mais il la trouua vuide, & y mit dedans vn nommé Caballole pour la garder, qui quelques iours apres l'abbatit. Ce meſme iour Monſieur de la Vallette ſe rend de-uant Lambeſc qu'il faict battre furieuſe-ment, & aſſaillir ſi vaillamment qu'il em-porte la ville apres vn grand & furieux combat rendu par les aſſiegez contre les aſſaillans, au plus fort duquel il ſe porta l'eſpée au poing tout le premier ſur la breſche, & pourſuiuit ſi vaillamment & viuement les ennemis iuſques a la porte du Chaſteau, que la plus grande par-tie d'eux fut contrainte de demeurer dehors à la mercy des noſtres, qui irritez d'auoir veu bleſſé à l'eſpaule le bon & vaillant Seigneur de Ramefort, de la tres-noble maiſon d'Eſpagne, en Gaſcogne, les firent preſque tous paſſer au fil de l'eſ-pée. Monſieur cependant met & diſpoſe ſes gẽs a propos pour forcer le Chaſteau, apres quoy il s'en va veoir le Seigneur de Ramefort, qu'il aimoit de tout ſon cœur, le conſole (non ſans grande douleur de le

Siege de Lambeſc.

Bleſſeure du ſieur de Ramefort.

voir extrémement tourmenté de sa bleſ-ſure) & le fait porter & conduire à Perthus dans la maiſon de François Albette, homme de fort bon renom, & de l'vne des meilleures familles de la ville, marié à l'vne des plus ſages & prudentes Damoiſelles de ſon temps, là où il fut fort bien traicté, & penſé ſa bleſſeure par Monſieur Eſtienne de la Font, natif de la ville de Boulene, l'vn des meilleurs & honorables Chirurgiens de l'Europe, & autres. Mais la bleſſeure eſtant du tout incurable, le contraignit à paſſer le pas, commun a tous les hommes, pour aller joüyr de la Couronne que Dieu donne à ceux qui le ſeruent fidellement durant ceſte miſerable vie. On embauſma ſon corps fort honorablement, & le repoſa-on à l'Egliſe des Carmes au fauxbourg de la ville de Perthus, non ſans grands pleurs, regrets, & gemiſſemens de tous les hommes de bien qui l'auoient cognû, entre leſquels me trouuant eſtre de ſes obligez, ie voulus par ces vers que ie mets icy, teſmoigner ce que i'auois veu, & ſçeu, de ſa vie honorable.

Sur la mort du Sieur de Ramefort.

CELVY feroit vn grand effort
Qui auroit cognu Ramefort
Et ne pleureroit ſa diſgrace
Il fut le pere des ſoldars
Et le proche Mignon de Mars
Voire & le Phare du Parnaſſe.
Il n'offençoit iamais aucun
Et rendoit le ſien à chacun
Meſmes au milieu des allarmes
Il conſerua touſiours ſa foy,
Et mourut en ſeruant ſon Roy
Parmy la tempeſte des armes.
Il fut plain de deuotion
Amy de la Religion
Catholique Sainƈte & Romaine
Il fut bien-faiſant en tout lieu
Et c'eſt pourquoy le fils de Dieu
La mis en ſa Cour ſouueraine.

Laiſſons le en repos, & retournons à Lambeſc ou M. voyant la temerité des aſſiegez, qui ſous eſperãce d'auoir ſecours luy crioyent mille & mille iniures atroces, fait furieuſemẽt foudroyer les deffẽces &

le braue Cheualier de Fromigeres entre hardiment par vn trou presque inaccessible dans le Chasteau, & charge tellement les assiegez, qu'encores qu'ils l'ayent blessé à la teste, il les contraint de se rendre à la discretion des soldats irritez qui les tuarent presque tous, & mirent d'Esmenard qui commandoit là dedans auec quelques-vns de ses amis entre les mains du Preuost, qui les pendit tout de chaut en chaut, & fut la ville de Lambesc donnée au pillage, pour donner moyen aux soldats de s'habiller, & armer. A ce mesme iour Monsieur le President de la Cepede ayans esté descouuert faire pour le seruice du Roy, & menacé de quelques-vns d'estre massacré, se jetta dans le Couuent des Cordeliers, où il pria vn bon cõpagnon de Cordelier de luy prester vne robbe de l'ordre, & l'accompagner iusques en lieu d'asseurance, ce que ce mauuais garnement plustost que bon Cordelier, luy promit. Mais comme ils arriuent à la porte de la ville, il descouure luy-mesme la fourbe aux gardes de la porte, qui prindrent ce Magistrat venerable, & le mirent entre les mains des païsans, lesquels le traisnerent par la ville auec les

Prinse de Lambesc.

Ignominie faite a vn President à Aix.

plus grandes insolences, ignominies, & barbaries du monde, les vns allant deuant faire jetter de l'eau & des immondices aux femmes par les fenestres sur ce nouueau Cordelier affligé, & les autres luy tirans des coups d'oranges pourris, & des poignées de bouë sur son visage. De telle façon que si le sieur de Vins ne le leur eust osté, c'estoit fait de sa vie : Mais luy qui cognoissoit le merite de ce personnage, & craignoit d'estre blasmé, s'il le laissoit ainsi perdre, le leur osta, & l'ayans renuoyé & fait conduire à sa maison, il fit mettre celuy qui l'auoit trompé dans vne prison obscure. Quelque temps auparauant le Roy auoit fait commandement à tous ses fidelles seruiteurs Senateurs, de se retirer à Perthus, comme ils firent la plus grande partie, & apres le Parlement alla à Manosque, & de là à Sisteron. Il ne tarda guieres que Monsieur de la Vallette s'en alla assieger Pellissane, & la print par composition. Ce mesme iour vn Procureur nommé Bonfils, assembla quelques Bourgeois dans le Palais pour traicter vne maniere d'accord qui estoit profitable. Mais le sieur de Vins en eust quelque vent, & la dissipa soudainement par

Le Parlement a Perthus.

ſa ſubtilité, & le lendemain iour du Dimanche, au ſortir de la Meſſe en fit prendre vn grand nombre, & mettre priſonniers dans l'Eueſché, ou l'on purgea tellement leurs bourſes, qu'il ne leur laiſſa aucun metail dedans le ventre. Il enuoye ſa compagnie auec charge de tuër, piller, & rançonner tout ce qu'ils pourroient. Ce qu'ils exploiterent fort bien ſans reſpecter les Senateurs qui l'auoient authoriſé dans Aix, non plus que les autres. Quoy eſtans publié, tout le monde quitte le trauail, & ſe met à brigander. On ne trouuoit plus d'artiſans, ny de trauailleurs, tout le monde, iuſques aux Preſtres meſmes ſe font Cappitaines. Le Senat s'en recognoiſſant commence à ſe repentir de ce qu'il a fait par le paſſé, & voulant commencer à mettre ordre à tout, fait aſſembler le conſeil: mais il n'eſt plus temps, le mal eſt pris, & faut qu'il face ſon cours. Monſieur de la Vallette fait cependant marcher ſon armée à Sainct Cannat, & autres lieux, qui ſont autour d'Aix, leſquels ſans s'opiniaſtrer luy ouurirent les portes, & ſe retirerent dans Aix. Le ſieur de Vins doutant d'eſtre aſſiegé fait couper tous les arbres d'autour de la ville,

tant fruitiers que autres, & fait faire grande quantité de gabions, & desmolir du tout les mazures des faux-bourgs, puis il dresse des bastions pour se mettre en bonne deffence.

Prinse de Chasteau-Reynart par les nostres.

Durant cela nos gens se portent a Chasteau-Reynard qu'ils surprennent en ceste façon. Ils se presentent en gros d'vn costé de la place, & mandent sommer les assiegez à se rendre. Comme ils consultent a faire la responce, le Cheualier de Fromigeres auec quelques vns des siens se desrobe subtillement, & fait vn grand circuit autour de la place, si bien à propos, qu'il abord de la muraille, dresse vne eschelle, monte, & entre par vne fenestre, sans estre descouuert des assiegez, iusques à ce qu'il chargea ceux de la porte, & l'ourit au sieur de la Croix de Pierre late qui y entra hardiment auec sa compagnie, & luy aida si bien à charger les ennemis, que ils furent contraincts de gaigner le Chasteau, & auec vn tel effroy, & desordre, que le vaillant Cheualier de Fromigeres entra pesle-mesle auec eux dans le rauelin, & les contraignit a crier misericorde, laquelle ils eurent, excepté le Gouuerneur, & quelques autres, qui fu-

rent pendus, en satisfaction de leur rebellion, & autres mauuais actes. Cela porte le sieur de Vins a renforcer & munitionner le Martegue que les nostres menassoient de siege. Le sieur de Merargues ce mesme iour assiege Venelles auec deux pieces moyennes, l'emporte le lendemain au matin, & fait piller & brusler le Chasteau, prend le Seigneur & la Dame du lieu prisonniers, & les meine captifs a Merargues, apres auoir tué tout ce qu'il rencontra en sa puissance. En ce mesme point les ennemis reprennent Aiguilles, & y font mille sortes de cruautez. Cependant Monsieur auec son armée & huit grosses pieces d'artillerie s'en va assieger Vitrolles, & le Martegue, & les battit & assaillit si brauement, qu'il les emporta par force d'armes. & fut le fort de Vitrolles (que l'Empereur Charles V. ne peut prendre en six ou sept attaques qu'il luy fist donner aux siens) prins en ceste sorte, il est fondé sur vn grand rocher, en vn lieu presque inaccessible, & non dominé que d'vn autre rocher presque de mesme hauteur. & assez esloigné de luy. Monseigneur de la Vallette fit auec grãd trauail, & industrie, monter son canon sur ce

Prinse de Venelles par Merargues.

Siege & prinse de Vitrolles & le Martegue par les nostres.

ſur ce rocher, & de là il le fit battre fort furieuſement. Tandis que la batterie ſe faiſoit, le Cheualier de Fromigeres ſe trouua au bas entre les deux rochers, & voyant vne porte a couuert de la batterie fort haute en la muraille, il iugea qu'il y auroit moyen ſous le bruit de la batterie de l'aborder, (auec quelques eſchelles attachees les vnes aux autres) la rompre & entrer par elle ſans grand danger: car nul des aſſiegez ne ſe mõſtroit par là. Il le communique au ſieur de Sainct Vincent ſon parent, & au ſieur de Lartigue Gaſcon, qui trouuent bon de l'eſſaier, & ſe diſpoſent à le faire, ils ont des eſchelles, les attachent, les portent, & les releuent ſur le lieu, Monſieur le Cheualier monte le premier, auec vne hache en main, auec laquelle il faict vne grande breſche à la porte. Mais comme il s'appreſtoit deſ-ja pour entrer les aſſiegez s'en apperçoiuent & luy pouſſent tout d'abort ſept ou huict grands cartiers de pierre par les machecoulis dont vn donna ſur la teſte au Cheualier & l'eſbranla grandement, vn autre luy donna ſur le bras, & le fit tomber de l'eſchelle, les ſieurs de ſainct Vincẽt, & Lartigue mõtoient touſiours

pour entrer, mais les coups les jetterent par terre aussi bien que le Cheualier, & les mirent hors de combat, tombez qu'ils furent les assiegez reparent la bresche auec des paillasses, mattellats, coffres & autres meubles, sainct Vincent leue la teste & le voyant commande le Capitaine Dauid son Sergent de monter promptement, & mettre le feu à ces paillasses. Dauid le fait si heureusement que personne des assiegez ne s'en apperçeut, iusques à ce que le feu fut si grand qu'on ne le peut pas estaindre, de façon que les flames & la fumee, auec quelques coups de coulevrine que le Capitaine Guisc fit tirer à propos les contregnirent à quitter le lieu. Ce que i'ay bien voulu dire pour mõstrer la faute que fait vn homme experimenté dans vne place assiegee: car s'il y en eust eu vn en ce lieu-là, cela ne seroit pas auenu. Et pour monstrer aussi que rien ne peut arrester les vaillans & magnanimes Capitaines comme les sieurs de Fromigere, sainct Vincent & Lartigue de faire tousiours, & executer quelque loüable entreprise. Tandis que ces braues Caualiers trauailloient à leur entreprinse le sieur de la Croix de Pierre-latte pour

lors Capitaine des gardes de Monseigneur de la Vallette, & le sieur de Mesplez Gentil-homme Biarnois montoient à qui mieux mieux le Rocher par des degrez qu'ils se faisoient de pierre, de terre, & autre matiere, voire & auec telle ardeur qu'ils se querelarent l'vn l'autre à qui monteroit le premier, & en vindrent si auant que la place renduë, ils descendirent, & se combatirent eux deux si franchement que le braue Mesples se trouuant blessé de trois coups d'espée, & ne voulant point demander la vie quoy que le cœur luy deffaillit a cause du sang qu'il perdoit fut releué par le sieur de la Croix, & porté iusques à ce qu'il le remit au sieur de Tournié Dauphinois, & le pria de le faire bien penser & traicter. De mesme temps le fils naturel d'vn grand personnage de la famille des Seguirans fut accusé d'estre seruiteur de Roy, & de M. c'est pourquoy les ennemi de la ville d'Aix, le pēdirēt de nuict sās que persōne de ces parēs ne amis en osast seulemēt parler pour lui tāt la barbarie l'inhumanité & la cruauté auoit du credit. D'autre costé le Cheualier de Merargues s'ē alla courir iusques aux portes de Pertus, & print

Cruauté exercée dans Aix.

tout le bestail, & tout les hommes qu'il peut amener, & conduit le tout en la maison de son frere. Quelques iours apres M. conduit son armee à Tres, & le prend. Le sieur de Vins voyans vn tel deuoir se faire contre luy se porte apres nostre armée pour tenir les nostres en crainte, & voyant le peu de proffit qu'il en tiroit, il se resout de demander secours au Prince de Piedmont, & pour le faire plus à propos il appelle le sieur d'Ampus qui estoit l'vn des plus sages plus éloquens, & plus vaillans Gentils-hommes de son party, & luy donne la charge de quitter Brignolle, & s'en aller demander secours audit Prince. Il y alla donc & s'acquitta tellement de sa charge que le Duc apres luy auoir faict mille caresses, luy donna le sieur Alexandre Vitellis braue Gentilhomme Romain auec cent cinquante lances ou enuirõ, auec deux compagnies d'Albanois qu'il laissa à Antibe craignant qu'il fust assiegé. Nonobstant ce secours & l'amoindrissement de l'armée des nostres par le despart du sieur de Gouernet qui en auoit emmené vne grande partie auec soy Monseigneur de la Valette s'auança & print Trez, sainct Maxi-

Le sieur d'Ampus deputé vers le Duc de Sauoye pour auoir secours.

min & Brignole & y mit pour Gouuerneurs le sieur de la Tour Dauphinois à Trez, le sieur de Valauouire Prouençal à Sainct Maximin, & le sieur de Tourreuez aussi Prouençal à Brignole. Cependant le sieur de Bouyer accompagné des sieurs de Cabriez, natif de Varagez, Gameau de la Cadiere, Heyraud de Brignole, & de quatre bonnes compagnies qu'il auoit dressees par le commandement de Monseigneur de la Vallette se porte à Signe, & sans y mettre autre façon aborde la porte de la ville, & demande à parler au iuge Braquetty, & aux principaux de Signe on les leur appelle. Mais il ne les voit pas que tout aussi tost leur commande auec vne grande resolution de faire les billets, & apprester le logement pour les trouppes de Monsieur de Montaud qu'il leur dit estre fort proches, & composées de deux à trois cents maistres & douze cens arquebusiers. Ceste nouuelle effraye tellement les habitans qu'ils ne sçauent que deuenir, de façon que le iuge Braquetty mesme commance deslors à prier le sieur de Bouyer d'auoir pitié du vieux Panouse, & de Iacques Panouse son fils qui commandoient dans le Cha-

Prise de Signe par le sieur de Bouyer.

ſteau, & y auoient tous leurs moyens. A ceſte priere le ſieur de Bouyer ne pert point le temps, mais luy reſpond il qu'il ne tiendroit qu'a ceux du chaſteau d'eſtre à leur aiſe: car il s'obligeroit de les conſeruer eux & leurs biens, pourueu qu'ils luy rendiſſent le chaſteau en ſes mains deuant l'arriuée du ſieur de Montaud, Braquetty en va parler auſdits Panouſes, & diſpoſe le ieune à rendre la place, mais ne pouuant tant faire que le vieux y condeſcendit, il s'en va le dire au ſieur de Bouyer qui entendent cela ſans aucune crainte de danger s'en va au chaſteau, & effraye tellement ſes ennemis par ſon aſſeurance & ſubtilité qu'ils luy rendent le chaſteau auquel il met pour le gouuerner Monery de Brignole. Delà il s'achemine à Oullioulles penſant de s'en ſaiſir d'abord ſous aſſeurance qu'il auoit que tous les habitans d'icelle luy eſtoient amis, comme à leur meilleur compatriotte, & deffenceur, mais quelques-vns fort mal zelez au ſeruice du Roy luy font faire reſiſtance, & ce-

Prinſe de Oullioulles par le meſme.

pendant aduertiſſent les ennemis, leſquels s'auançarent ſi dilligemment qu'à peine le ſieur de Bouyer euſt mis la ville au ſeruice du Roy qu'ils arriuarent fort proches de là auec de fortes trouppes. Si eſt-ce qu'il ne voulut iamais permettre qu'aucun mal fuſt faict à ceux qui les auoient aduertis. Delà il s'en va à la Ciou-tat qu'il remet auſſi au ſeruice du Roy, & en laiſſe le Gouuernement aux Conſuls de la ville qu'il recognoiſt bien diſpoſez à ſeruir le Roy & Monſieur de la Vallette. Apres il s'addreſſe à la Cadiere qui ſe rend de meſme, & il y laiſſe le Capitaine Gameau en place de Gouuerneur. Puis il s'en va à Sixfours qu'il reduit auſſi au ſeruice du Roy, & en laiſſe le Gouuernement à ceux du lieu. Delà il va à la Garde qu'il prend auſſi pour le ſeruice du Roy, & y met le genereux ſieur de Cabris, de Varages ſon parent pour Gouuerneur. Cela fait il ſe porte aux portes de la Vallette, parlemente auec ceux de la ville les ſomme à ſe ſouſmettre au ſeruice du Roy, &

Prinſe de la Cioutat, de la Cidiere, de Saxfours, & de la Garde par le meſme.

Prinse de la Vallette par le mesme.

comme il voit que tous les habitans s'amusoient à l'escouter il commande au Capitaine Guerin de Valensolle de se saisir de la porte, & le suit il si hardimẽt que les habitans sont contrains de luy seder la place, quoy estans fait, il y met le Capitaine Gras du mesme lieu de la Vallette pour gouuerner & s'en va loger aupres de Tollon, & de là il tourmente tellemẽt les Tollonnois par ses cources ordinaires qu'il les fait condescendre à remettre leur ville sous le cõmandement de Monseigneur de la Vallette, auquel ils enuoyarent par de leurs principaux Citadins, leur volonté estre de seruir le Roy sous son commandement. Ce qui fut cause que Monseigneur de la Vallette s'achemina promptement, & y mit pour Gouuerneur Monsieur de saincte Collombe sieur d'Escarauaques Gentilhomme Biarnois pour les gouuerner auec charge de fortifier la ville le mieux qu'il se pourroit. Apres cela Monseigneur de la Vallette s'achemina à Hieres, qui est aussi vne fort bonne place de guerre ayant vn bon & fort chasteau, dans lequel estoit le Capitaine Merlé d'Ol-

Prinse de Tollon & d'Hiers par les nostres.



lioulles Lieutenant du ſieur de Meouillon pour Gouuerneur qui auroit peu rendre vne grande reſiſtance. Mais il fuſt tellement pratiqué & diſpoſé par le Capitaine Martin, Oncle du ſieur de Bouyer qu'il rendit la place au ſeruice du Roy, moyennant dix mille eſcus que Monſieur de la Vallette luy fiſt deliurer. Et apres auoir mis ordre à tout & diſpoſe les hbitans au ſeruice du Roy. Il donna le Gouuernement du chaſteau au ſieur Daumas Gentil homme Gaſcon. Et ſuiuant ſon deſſein, il attaque, prend, & aſſubjettit au ſeruice du Roy tous les lieux circonuoyſins à ceux-cy.

Chap. XIV.

IL ne tarda gueres que la nouuelle de la funeſte & deplorable mort du Roy ne fut publiée. 1589. *Nouuelle de la mort du Roy.*
Cela affligea grandement M. de la Vallette, & tous ſes fidelles ſeruiteurs, & ce

par ce que ce grand Roy qui estoit le plus religieux, plus prudent, plus docte, plus vaillãt, plus recognoissant, & plus splãdide Monarque du monde, l'aimoit d'vne amitié tres-singuliere, & tres-entiere, comme l'ayant recognu tres accort, hardy, vaillant, dilligent, & affectionné à son seruice. En tout le temps que Monsieur de la Vallette auoit combattu pour la liberté de son Gouuernement, il auoit eu pour ennemis declarez la plus-part de la Noblesse, & pres que tout le tiers estat si qu'il s'estoit trouué sur le des-aueu porté par Poncarré abandonné de presque tous ses amis, priué de ses Gouuernemẽs, & de toutes ses commodités, bref de tout excepté de son espée. Toutesfois l'Eglise prioit encores en quelque lieu pour sa prosperité, mais à ceste perte icy qui est incõparable toute l'Eglise auec vn iuste pretexte l'abandonne, craignãt auec raison qu'il combattit pour sa ruine en com-

1589. *Le grand Henry Roy de Nauarre & de Frãce.*

battant pour maintenir ou faire chemin trop facille au grand Henry de Bourbon Roy de Nauarre pour paruenir à la possession du triõphant, & redoutable Sceptre de Frãce, deuãt qu'abjurer selõ la coustume & le droit des tres-Chrestiens &

auguſtes Rois de France toute autre doctrine, & maniere de ſeruir Dieu que la Catholique, Apoſtolique & Romaine, & promettre de maintenir icelle doctrine Catholique enuers tous, & contre tous C'eſt à ceſte perte diſ-je que l'Egliſe commande & preſche haut & clair qu'il faut prendre les armes contre M. de la Vallette, & tous ceux qui voudront combattre pour le Roy de Nauarre, voire & ont ſes commandemens, & predications tant denergie, & de force à perſuader que s'il ne ſe fut deſ-ja comme il eſtoit acquis le nom de tres-bon, & tres-Religieux Catholique, Apoſtolique & Romain, & de tres-iuſte, tres-vaillant, & tres-debonnaire Seigneur, il ſeroit demeuré tout ſeul, & encores perdit il beaucoup de ſes affectiõnez ſeruiteurs que le zele de la religiõ attiroit à la volonté des Eccleſiaſtiques, quoy qu'il ſceut dire ne faire. Car ſi les heretiques s'offrent liberalement à la mort pour maintenir leur opinions erronées les Catholiques ſe croient obligez d'en faire autant pour la verité Chreſtienne. Admirez donques le iugement & l'induſtrie que deuoit auoir M. de la Vallette pour les faire maintenir celuy qui chef

des huguenots permettoit à leurs Ministres de prescher contre nostre foy & religion Apostolique, & la dire vne spelonque d'abomination, & d'idolatries manifestes, & vous verrez qu'il estoit incomparable. Il tient tousiours bon neantmoins, & remonstrant auec des raisons qu'autre que luy n'auroit sçeu representer, que le Sceptre de Frãce est hereditaire, & non eslectif, & qu'il appartient auec tant de droit au grand Henry qu'on ne l'en peut priuer sans offencer la iustice, & par mesme moyen la saincte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine qui veut qu'on rende à Cęsar, ce qui est à Cęsar, il arreste auec luy la pluspart de ses seruiteurs mieux sensez, les exhorte à si bien faire qu'vn iour le Roy eust telle creance d'eux qu'il ne peust doubter de rien qui sortit de leur bouche fust-ce des affaires d'estat, ou de ceux de la foy & de la religion, si qu'ils luy peussent faire recognoistre la piperie des Ministres. Car cela estans (leur disoit-il) il ny a point de doute qu'il ne se face bien tost Catholique selon nostre intention & volonté.

Prinse du Chasteau de Mimet. Enuiron le vingt deuxiesme du mois d'Aoust, les ennemis conduis par le sieur

d'Ampus, prennent le Chasteau de Mimer, où vn ieune cadet frere du Seigneur du lieu, & vn soldat Gascon nommé Parabelle sont faicts prisonniers de guerre, & menez à Aix, où contre la volonté du sieur d'Ampus qui leur auoit promis la vie, ils sont executez à mort publiquement. Ventabren est l'aschement remis entre les mains du sieur de Vins, qui s'en va de ce mesme pas assieger & battre Cabriers, laquelle il print auec promesse de sauuer la vie aux soldats, enquoy le Capitaine Sauine qui commandoit la dedãs fut trompé pensant passer pour soldat: car il fut mené à Aix & pendu à vn amandier en veuë de la ville. Ceux de Marseille sortirent presque en mesme heure auec deux pieces d'artillerie, & s'en allerent battre Aubaigne, ou il en demeura plusieurs, & si ne la seurent-ils prendre. D'autre part le Capitaine Meynart de Merindol est prins dans Sauuacane, & pendu tout incontinent. Le lieu de Iouques que les nostres auoient repris se remet sous l'obeyssance du Senat. Le Senat faict publier par tout la mort du Roy afin que tout le monde se remette sous son authorité & abandonne Monsieur,

Siege d'Aubaigne par les Marseillois.

Le sieur de Vins force Pelissane, & y prend le sieur d'Ystres, & le Cheualier son frere. En suitte de ceste prinse il reprend encores Lambesc. A ce mesme iour qu'il le fait, le fils du Conseiller d'Aimar, Lieutenant particulier, s'absente de la ville d'Aix, parce qu'il est seruiteur du Roy, & l'on n'en veut point dans la ville. Ainsi qu'il recognoist mieux que deuant sous le fidelle aduis qu'il à que Fumel & Durand auec le Cappitaine Beaumont, passionnez partisans du sieur de Vins, le veulent mal mener, & empescher en l'exercice de sa Magistrature. Le sieur de Vins accompagné des Comtes de Carces, & de Suze, auec leurs trouppes s'en va battre le lieu de Bouc, auec deux canons, dans lequel se trouua pour lors le Cappitaine Autric, natif de Méez, auec vne trentaine de soldats qui se deffendit le plus vaillamment du monde durant trois assauts, mais au quatriesme il fut prins & pendu auec tous ses soldats qui furent trouuez en vie. Cela fait, le sieur de Vins achemine son armée deuant Aubaigne, auec cinq canons que luy baillent les Marseillots, là se rend quelque petit combat à l'arriuée, mais le Gouuer-

Prinse de Pelissanne & des sieurs d'Ystres par le sieur de Vins.

Prinse de Bouc par le mesme.

Aubaigne prins par le mesme.

neur ne se sentant pas de resister, abandonne le lieu, & s'enfuyt auec partie des siens, le sieur de Vins demeurant maistre du lieu, le fait desmanteller, à la requisition des Marseillois, a qui il estoit nuisible. En ce mesme temps arriuent des lettres de la part de Monsieur le Duc de Mayenne, contenant auec la nouuelle de la mort du Roy vn exprés commandement à tous les Catholiques de se remettre de son party dans vn mois, & quitter l'obeïssance deuë à Monsieur. En suitte de ce commandement la Chambre des Vacations fait vn arrest, tant contre Monsieur que contre ses seruiteurs, qu'elle appelle adherans, de prinse de corps, & aux absẽs de retraicte dans deux iours, à peine de rebellion, visant directement celuy-cy contre vn que le President Corriolis, & les Senateurs Royalistes de Perthus auoient fulminé 4 ou 5. iours auparauant contre ceste chambre. Pendant ces schismes arriua de nouuelles lettres, portant que le sieur Duc de Mayenne est crée Regent de la Couronne, & Monsieur Charles de Bourbon Cardinal proclamé Roy par les Estats, auec vn tres-estroit & rigoureux commandement d'obeyr

Lettres des Chefs ennemis.

à l'vn, & à l'autre, à peine de rebellion ce qui jetta les affaires & les courages en plus de trouble que iamais. Le Senat d'Aix delibera & resolut que nul des Magistrats Royalistes qui les auoient quitez pour seruir le deffunt Roy ne pourront entrer à leurs estats sans nouuelles prouisions. Et fait le sieur de Vins courir vn bruit par tout le pays que monsieur de la Vallette estoit mort à Brignole, quoy qu'il fust en bonne santé & attente d'vn secours que Monsieur de Montmorency luy enuoyoit du Languedoc. Mais comme il l'attend l'on faict le nouuel estat à Aix, dont le sieur d'Ampus est faict Consul, Segnirany, Denise & Guiran leur accesseur sont pourueus du chapperon, & le Senat verifie les lettres du nouueau Roy, qu'il appelle Charles dixiesme, quoy qu'il soit Cardinal & caduc de vieillesse, ensemble les lettres du pouuoir dóné au sieur Duc de Mayenne, & en faict faire criées publiques. Cependant le sieur de Vins reprend sainct Chamas, & Ystres par composition traictant fort doucement les rendus pour en attirer d'autres. D'autre-part les sieurs de Carces & d'Ampus suiuis de deux ou trois cens

Le Cardinal de Bourbon est nommé Roy de France par les ennemis.

cens maistres font tant que Boulbon & Tarascon leur promettent de faire visage 1589. de bois au secours attendu par Monsieur de la Vallette, tellement que comme le sieur d'Estampes, Roignes, & autres seruiteurs du Roy qui alloient pour escorter le sieur de Lussan, qui conduisoit le secours, se pensent approcher de ces lieux-là. Ils se mocquent d'eux, & ne les veulent pas cognoistre. Ce point gaigné, les ennemis les chargent si rudement tout contre le bort du Rhosne, qu'ils en firent noyer vne grande partie, entre lesquels le sieur de Roignes demeura mort en saultant dans vn batteau, & prindrent prisonniers les sieurs d'Estampes, & de Lussan, dont les sieurs de Carces & d'Ampus tomberent en gros differant. Là se perdit la pluspart de la compagnie de Monsieur de la Vallette, conduitte par le sieur de Sansoux, Gentil-homme Gascon, lequel se sauua à Beaucaire. Quelques iours apres elle fut plus belle que iamais, & le Sr. de S. Andiol en fut faict Guidon, le sieur de Sansoux Enseigne, & le bon & vaillant Castillon Lieutenant. Cela fut suiuy de la prinse de la Saincte Baume, & de celle de Digne prinses pour le sieur de Vins.

Prinse du sieur d'Estampes.

Deffaicte de Tarascon.

Mort du sieur de Roignes.

Prinse du sieur de Lussan.

Prinse de la saincte Baume, & de Digne par les ennemis.

Tous ces malheurs nous ayans touchez donnent vn grand courage aux ligueurs. Le sieur d'Ampus nous pensant acheuer de peindre, se porte à Digne, & de là a Nice, reçeuoir vn secours qu'ils obtindrent du Duc de Sauoye. Vn grand tumulte de peuple se fait à Marseille contre les partisans du Duc de Sauoye qui y estoient desja entrez, dont plusieurs y sont tuez, & mesme le sieur de Villecroze, l'vn des Consuls de la ville y est massacré par ce peuple furieux, Seignon, Sainct Martin & Cucuron se rendent au sieur de Vins, & massacrent cruellement ceux-la des nostres qui les deuoient garder, & ne le sçeurent faire à faute de penser à eux, & de faire leurs charges. Tout de mesme temps vn bruit court que le sieur de Vins auoit pris Grace, si que vous eussiez dit que tous les Elements s'estoient irritez contre nous. Encores ce n'est pas le tout. Car quelque iour apres vn nouueau secours d'enuiron mille cinq cens hommes de pied, & deux cens Maistres que Monsieur de Montmorency enuoyoit a Monsieur de la Vallette, conduits la Caualerie par Monsieur de la Bertissiere, &

Secours du Sauoyard pour les ennemis.

Tumulte à Marseille contre les Sauoyards

Reuolte de Selgnon. S. Martin & Cucuron contre le Roy.

1589. Deffaicte de Malomort.

les gens de pied par Messieurs de Fossu-
se, de Celles, de Caluisson, & d'Allen, qui
ne fust pas creu, dont on s'en repentit.
Car si l'on eust passé la rude Durence à
Malomort, comme il vouloit, leur infan-
terie ne fut pas esté deffaicte comme elle
fut. Mais pour vouloir porter l'honneur
d'auoir passé au port de Cadenet en des-
py des coutaux & des ennemis. Ils furent
tous chargez de coups, & de vergoigne,
& eurent le desplaisir d'estre deffaicts par
vn fort petit nombre d'hommes. Ainsi
en prend souuent aux presomptueux.
Quand en passant vne rude riuiere on se
met hors du danger (comme dit alors le
sage sieur d'Allen,) il la faut passer le plu-
stost qu'on peut, si on ne veut se perdre
par plaisir. Ce ne fut pas le tout, dis-je, car
le sieur d'Ampus entendant la venuë de
ce secours, s'accompagne du sieur de
Besaudun, son frere, & des sieurs de Me-
rargues, de la Barben, de Paris, & de
Panisse, auec enuiron trois cens mai-
stres, & s'en va mettre en embuscade en-
tre Malomort & la Roque de Valbon-
net, & de là il guette nostre secours, & le
voyãt tout en desordre, a cause de certain
debat de presferance qui s'estoit esmeu

entre les chefs. Il fait mettre genoüil à terre a tous ses gens donner le signal, baisser les visieres, & accompagné des siens, charge si rudement les nostres sur leur desordre qu'ils ne se peurent iamais bien rallier pour rendre quelque combat ains fut nostre cauallerie contrainte de prendre la fuite si precipitement qu'elle rompit du tout nostre infanterie en passant, & la laissa à la discretion des ennemis qui la mirent toute en pieces si que les restes furent bien petits: car apres que ces braues caualiers les eurent tous mis par terre les paisans des enuirons y vindrent qui en assommarent autant qu'ils en peurrent trouuer en vie. Le sieur de Celles maistre de Camp y fut tué & son frere fait prisonnier. Voila vne telle giboulée de malheurs jettée sur les seruiteurs du Roy que si Monseigneur de la Vallette n'eust eu plus de courage qu'vn Rolãd, il s'ẽ seroit foüy cent lieuës delà la mer au lieu qu'il n'en fit nul semblant non plus que s'il n'auoit rien perdu. Tous les échapez des armes ennemies se vindrent rallier à Perthus. Cependant le sieur de Vins (qui auec les forces du Piedmont que le sieur d'Ampus luy auoit amené conduit par le

ſieur de Ligny, & les ſiens, auoit aſſiegé dans la ville de Grace le ſieur de Vence, Gouuerneur de la ville, & les ſieurs de Callian qui y perdit vne main, de Cabrijs & de Pruniers auec leurs gens) pensant regarder ſi le canon eſtoit bien braque, fut frapé d'vne harquebuſade au milieu du frond ſi furieuſement, que les moüelles luy ſortirent tout en vn inſtant de la teſte, & l'ame de ſon robuſte corps au grand eſtonnement de toute ſon armée, & de tous les ligueurs de Prouence qui perdirent le motteur de leurs plus terribles fougues auec ſa vie. On ne laiſſa pas pour tout cela de prendre Grace, ce qui monſtre bien que ceſte armee là eſtoit pourueuë de bons Capitaines. Car à la mort du chef volontiers les membres s'eſbranſlent, & tombent en deſordre, s'ils ne ſont retenus par bons Conſeils, & bonnes reſolutions. Neantmoins la Ligue en deuint ſi malade que toutes les enſeignes & trophees de Malomort, appendus au grand temple de Sainct Sauueur ne peurent garder Monſieur Matal qui deux iours deuant chantoit & rioit en chere dy pleurer à ceſte nouuelle ſi chaudement que tous les eſcoutans s'y

1589. *Mort du Sieur de Vins.*

penserent liquifier en larmes , iamais on ne vist tant pleurer. Et à la verité ce Seigneur-là estoit si braue, que Monseigneur mesme (qu'il auoit voulu mille fois faire mourir, tantost d'vne façon, tantost d'vne autre) monstra clairement estre dolent de sa mort, & dit en souspirant profondement : *C'est vn grand dommage qu'vn si vaillant Gentil-homme, que le sieur de Vins, n'a esté employé au seruice du Roy, car les affaires de l'Estat s'en porteroient mieux, & la memoire de sa vie en seroit plus glorieuse.* Cependant le sieur d'Ampus par les preuues qu'il a desja donné en mille parts de sa vaillance, & de son hardiesse , est d'vn commun consentement faict successeur de l'authorité du defunct sieur de Vins. C'est pourquoy il s'achemine auec l'armée, & trois canõs deuant Tres, où toutesfois ne se faict rien qui vaille.

Le sieur d'Ampus fait chef des ennemis.



Chapitre XV.

MAis il ne passa pas long-temps que le sieur d'Allemanon fut aduerty par les siens comme Monseigneur de la Vallette auoit fait vn fort sur le pont de Solliers, & l'auoit pourueu d'vne garnison pour contraindre les rebelles de Solliers a se rendre au seruice du Roy, & qu'il s'en venoit d'vn costé pour l'auituailler, & le sieur de Moutaud de l'autre. Et partit ledit Allemanon accompagné de plusieurs bons Cappitaines, & d'enuiron quatre a cinq cens maistres, & quelque compagnie de gens de pied, & se porta a la rencontre de Monseigneur de la Vallette, que peut-estre il auroit vaincu [si vn des meilleurs courages du monde se peut vaincre] si par accident vn Sabatery de Tolon, allans de Tolō a Hyeres ne les eust descouuerts sur la plaine de Tamaignō, & n'en fust venu

aduertir Monſeigneur de la Vallette qui s'en alloit audiƈt Pont; lequel Seigneur à l'abort diƈt & creut que c'eſtoit le ſieur de Montaud qui venoit auituailler le Pont: Mais en fin ſe reſouuenans qu'il ne faut iamais meſpriſer les aduertiſſements, & ne ſe voyans qu'enuiron trente maiſtres, auec ſes gardes, qui n'eſtoient compoſez de plus de cinquante harquebuſiers à cheual. Il commande au ſieur de Bouyer d'aler faire la deſcouuerte, & voir quelles gens s'eſtoient: le ſieur de Bouyer part de la main, accompagné de trois ou quatre des ſiens, & d'autant des gardes de Monſeigneur, & ne fuſt gueres aduancé qu'il aperçoit quelques caſaques rouges, iaulnes, & bleuës, fuyans a coſté de luy, de quoy il fait aduertir Monſeigneur, puis il donne apres eux, & en les pourſuiuant il rencontre vn payſant, & luy dit, ou paſſent-ils les ennemis, & le payſant tout eſpris luy reſpond, *paſſon a qui, & ſont enuiron cinquante chiuaux & cent arquebouſiers*: luy qui a touſ-jours eſté prudent & ſage, auſſi bien que vaillant, en mande aduertir M. par l'vn de ſes hommes, & a cauſe que le païs eſt fort couuert de coutaux, & d'arbres, il monte ſur vne petite coline, & de

là couuert des oliuiers & autres arbres, il regarde attentiuement deçà & delà, tout autour de luy, & descouurant les ennemis en grand nombre, & fort proches, mande à Monsieur de la Vallette que l'ẽnemy estoit fort proche, & fort, & qu'il pensast à faire retraicte. Monseigneur qui le cognoissoit, & l'aymoit vniquement, le creut, & craignans de le perdre luy enuoye les sieurs de Guisc, l'Esquirol, & Verdelin, pour le secourir, puis il se retire au petit pas, accompagné de Messieurs de Soulliers, de Signan, d'Escarauaques, des Ars, d'Hermite Marseillois, de Tournie Dauphinois, & du Poüet. Guisc & les autres ne sont pas au sieur de Bouyer, que le gros des ennemis est sur eux, le sieur de Bouyer cõmãde & fait plusieurs tournes, à chacun desquels plusieurs ennemis se trouuoient blessez, & desmontez. De façon que la plus part des ennemis ne le pouuans mettre en desordre se guindent & passent sur la riue du chemin par vn passage qu'ils trouuerent, & s'en vont charger Monsieur de la Vallette, qui les voyans venir fait mettre pied à terre a ses gardes, & leur ayans fait faire vn salué d'harquebusades, il charge & se mesle si

hardiment sur les ennemis par plusieurs fois, qu'il les contrainct de s'arrester tout auprés du clos du Viguier Sallette, enuiron mille pas de la Vallette, voire & de s'en retourner battus, sans qu'il perdit autre homme que le braue Cheualier du Chastelet, quoy que la partie fut fort mal esgalle, & qu'il y eust vn grand nombre des ennemis blessez. En ce mesme temps le Vice-legat Grimaldy, homme plus propre aux armes, qu'au Breuiere, arriue à Aix auec charge du Pape de s'informer de l'Estat du Senat, & de tout le païs, touchant la Religion, sous pretexte de moyenner la paix, lequel ayant trouué que l'vnion s'estoit fort des-vnie par la mort du sieur de Vins, & que Monsieur la poursuiuant tous-jours viuement, elle auoit besoin d'vn prompt secours, desloge de là dés le lendemain, & s'en retourne plus viste que le pas en aduertir sa Sainćteté. Tandis Monsieur de la Vallette que le desir de seruir fidellement son Roy, faisoit veiller nuict & iour, pratiquoit la Noblesse de tous costez, l'exhortant de seruir plustost le Roy qu'vn monstre des-ja composé de cent & cent testes esuentées, & mesme d'vn Senat

Sage pratique de M. de la Vallette enuers la Noblesse.

tellement alteré qu'il aimoit mieux s'asujettir à quelque petit Tyraneau que de demeurer en asseurée liberté & franchise, sous le grãd & tous-jours triõphant Roy de France, leur legitime Seigneur & maistre, sãs considerer qu'il ny a Roy, Prince, ny Potentat au Mõde qui peut garder ceste Prouince lors qu'il plairoit à l'Auguste & tres Chrestien Roy de France de la reprendre. Et l'auoit-il desia tellemẽt pratiquée, que plusieurs auoient recognu leur deuoir, si que le peuple d'Arles & de Marseille émeu par quelques seditieux que le deffunt Sr. de Vins durãt sa vie auoit fort bien disposez à cela, cõmença à massacrer la Noblesse Royaliste. L'eslection que le Senat auoit fait du Cõseiller Agar de Cauaillõ pour General de l'armée Ausciliaire que le Duc de Sauoye leur auoit mãdé pour secours estoit vn fort bon aide a M. de la Vallette pour induire la Noblesse guerriere [qui ne peut marcher contente sous la conduite d'vne escritoire] à quitter ceste faction, & se remettre sous les Enseignes de luy, qui s'estoit fait voir par sa proüesse, & le grand nombre de sés faicts heroïques le premier & meilleur caualier de l'Europe Mais les ennemis s'ẽ aperçeuãt casserẽt iolimẽt ledit Agar, & remirẽt

Le Conseiller Agar de Cauaillon General de l'armee Sauoyarde

Agar cassé de sa generalité.

Le Comte de Carces a sa charge.

Siege de Digne pa les ennemis.

à Monſieur le Comte de Carces ſa charge de General qui ayant l'authorité en main pour faire quelque choſe d'agreable au Senat, ſe porte promptement auec toute l'armée deuant Digne, y penſant aſſieger Monſieur de la Vallette dedans, mais il eſtoit à Manoſque, qui trauailloit à donner de la beſongne aux ennemis du Roy. Le ſieur de Penes, de Villages, d'Arenes, & autres Gentils hommes ſeruiteurs du Roy, & de leur patrie, (qui auoiẽt deſ-ja eſtez diſpoſez par Monſieur) voyãs que les Sauoyards s'inſtalloient peu a peu dans Marſeille, ou ils eſtoient & par toute la Prouince, ne ceſſoient d'aller & venir par la ville, & de remonſtrer qu'on vouloit aſſubjectir la ville au Prince de Piemont, & qu'il eſtoit meilleur de demeurer maiſtres que de l'endurer, & partant qu'il falloit chaſſer les huguenots, & les Sauoyards, voire & tous ceux qui voudroient parler d'aſſubjectir la ville a qui que ce fuſt (n'oſant pas dire autre qu'au Roy,) & auoient-ils deſ-ja ſi bien remonſtré cela, qu'on n'entendoit plus crier autre choſe par la ville que *fouero huguenots & Sauouyars*. Mais Cazau qui ne vouloit point de compagnon populaire dans la

Tumulte dans Marſeille.

ville entendant d'où cela procedoit commande de prendre tous ces Gentils hommes, en execution dequoy le sieur de Penes fut prins & emprisonné dans le Palais auec plusieurs autres, qui ne furent assez habilles à fuyr. Le Senat voulant mettre ordre a cela enuoye le President Pyolenc, accompagné de sept Conseillers qui en firent pendre plusieurs. Les Marseillois neantmoins entrent en quelque crainte d'estre surpris, ou par les vns, ou par les autres, de maniere qu'ils députent vn Chanoine, vn Gentil homme, & vn Aduocat, pour aller prier le Pape de leur dõner secours, de Conseil, & de forces.

Les Marseillois demandent secours au Pape.

Trois iours apres l'armée ennemie sous l'authorité du Senat, & du Cõte de Carces, s'en va assieger Sallon, & le battre de cinq pieces d'artillerie, ou ils furent si gaillardement repoussez sur leur abord, par la sage conduitte du sieur de Peronne, Gentil-homme Piemontois, Gouuerneur de la ville, & du premier Consul de la ville, & sur tout d'vn braue & valeureux Cappitaine, nommé Anthoine Viguier, se trouuant pour lors Sergent Major, & Capitaine de la ville, que les nouuelles en estant arriuées a Aix, le Senat conuoqua

1590.
Sallon assiegé par les ennemis.

les Estats des trois ordres pour la delibe-
rer, & pouruoir a fournir toutes les cho-
ses necessaires à ce siege, & aux autres ne-
cessitez de la ligue. Cependant les six ca-
nons battent, & font vne grande bresche.
L'assaut s'appreste, le sieur de Belaudun
le conduit. Mais se trouuant blessé sur
l'abort d'vne grande harquebusade au
genoüil, ses gens sont repoussez trois fois
de suitte par les assiegez, si vaillamment
qu'ils y demeurent presque tous morts
sur la place. Cela donne opinion aux en-
nemis que ceste bresche est trop mal-ai-
sée pour entrer, & leur en fait faire vne
autre en vn autre endroit contre les mu-
railles du faux-bourg, qui n'estoient pas
aussi fortes que celles de la ville, ny en-
ceintes de fossez. Ce qui occasionna les
assiegez d'abandonner ce fauxbourg, &
se loger dans la ville, comme ils firent a-
pres y auoir resisté quelque temps, &
cherché l'opportunité de se retirer sans
desordre, forçant par ce moyen les enne-
mis d'engager leur canon dans le faux-
bourg pour aller battre la ville, & est il à
presumer que la nouuelle qu'ils auoient
de l'arriuée de Monsieur a Rouignes, qui
s'aduançoit pour les secourir, les occa-

sionnoit a ce faire. Les ennemis dressent donc vne nouuelle batterie, mais voyant la muraille battuë estre trop forte à cét endroit, ils la changent derechef en vn autre lieu plus fauorable pour eux, d'où ils font vne fort espacieuse bresche, laquelle ils assaillent le plus hardiment que iamais guerriers ayent assailly bresche : car ils entrerent plus de trente pas dans la ville, en despy des foudres, & de la gresle des coups de mousquets, & d'harquebuses, & autres artifices que les assiegez leur tiroient sans cesse. Mais les nostres voyans leur escoupperie estre foible, pour les repousser se ruërent si furieusement sur eux a coups d'espées, d'hallebardes, & autres courtes armes, qu'ils les atterrarent presque tous sur la place, & menerent le reste battant iusques dans leurs barricades. Sur la retraicte les nostres font courir vn bruict parmy l'armée ennemie, que le sieur de Sainct Vincent, frere du sieur de Buisson est entré en secours dans la ville, accompagné de deux cens cinquante harquebusiers, & que Monsieur est arriué a Rouignes, auec son armée. Ce qui effraya tellemẽt les ennemis, qu'ils deslogerent

la mesme nuict en desordre, sans sonner trompette ne sourdine, mettans le feu aux fauxbourgs, en sortant, pour y laisser de plus amples marques de leurs desordres, faisant le plus vistement qu'il leur fut possible conduire leurs canons a saint Chamas. Deuant que Monsieur de la Vallette eut ceste nouuelle, il enuoya les sieurs de Montaud, & de Buisson, faire la descouuerte. Le sieur de Buisson [qui conduisoit l'auantgarde, & le sieur de Montand le gros] se porta iusques aux portes d'Aix. Le sieur de Montaud ayans faict sa charge, & craignant faire quelque faute luy manda de se retirer, & se retira il au petit pas. Mais le sieur de Buisson donna tant & tant de charges á ceux d'Aix, que deuant qu'il les quittast, le sieur de Montaud auec le gros estoit bien proche de Rouignes. De façon que comme il pensa faire sa retraicte, il se trouua tout seul, & l'armée des ennemis qui se retiroit de Sallon, tout proché de luy, & non contant de ce qu'il auoit fait, il les voulut recognoistre: mais il ne fut gueres aduancé qu'il se trouua chargé d'enuiron trois cẽs maistres fort bien montez, conduits par le sieur d'Allamanon, mais si furieuse-

ment que la pluspart de ses gens se virent tout sur labordade ruës par terre nonobstant tout cela, il se retiroit tousiours combatant accompaigné du Capitaine Martin, de la Bastide des Iordans son Lieutenant, du sieur Baron de Grasy, Gascon, & du Capitaine Icard, du Martegué mais de malheur son Cheual des-ja laisé flaquasous luy manquant de force & d'haleine, & les ennemis le chargerent si furieusement de coups les vns sur les autres, qu'ils luy osterent la vie, comme aussi au Capitaine Martin de la Bast de, qui auec Icard desja prisonnier le vouloyent deffendre l'vn par la force de ses armes, & l'autre par sa priere, mais Martin moureut & Icard se sauua de la main de ses ennemis & le sieur Baron de Grazay, estans prisonnier fut cruellement massacré apres auoir pour sauuer sa vie declaré aux ennemis tout ce qu'ils luy demanderent touchant ce qu'il pouuoit sçauoir des desseins de Monsieur de la Valette. Ce malheur ainsi passé Monseigneur de la Valette s'achemine à Sallon auec les siens en vn tel ordre. Le sieur de Buoux conduisoit l'auangarde & le sieur de Bricamau, l'arriere garde, accõpagné

1590. Combats Mort du sieur de Buisson de Grasay & du Capitaine Martin de la Bastide des Iordans.

du ſieur deBouyer & des ſiens, Les ſieur d'Allemanõ, de Bezaudũ auec pluſieurs autres braues Capitaines & enuirõ quatre ou cinq cens maiſtres, partent de Lambeſc & leur viennent donner ſur la queuë, les penſans conſtraindre à la fuite ou au combat pour auec laide du reſte de leurs trouppes qui les ſuiuoit deffaire ceſte petite & valeureuſe armee, mai scõme ils furent proches d'vn pont pour paſſer les eaux qui deſſendent deuers Lambeſc, le ſieur de Bouyer qui faiſoit la retraitte les deſcouure & leur oppoſe quelques arquebuſiers a cheual, & quelques hommes de pied de l'aduantgarde qui s'eſtoyent la arreſtez auec vn buttin qu'ils auoient fait ſur les pauures gens (& s'eſtoyent arreſtez la ſous l'auertiſſement qu'on leur auoit donné que Monſeigneur de la Valette qui n'aymoit point les picoreurs auoit commandé de les faire pendre) puis il retourne paſſer le Pont auec quelques vns des ſiens (apres auoir fait aduertir Monſeigneur) & la il fait pluſieurs paſſades pour arreſter d'autant les ennemis, tandis vn commandement luy arri-

Braue retraicte du ſieur de Bouyer.

üe de se retirer sans s'engager au combat, mais comme il le pense faire les ennemis luy donnent apres & le couurent luy & les siens, de coups de pistollets, si qu'il y en eust quelques vns de blessés, entre lesquels fut le Capitaine Maurric de Valensole. Luy qui auoit accoustumé de chasser & battre & non de fuir se fache de ceste charge, & commande au sieur Guerin son Lieutenant, à Heyraut, à Cesar de Tourtou, & à leurs compagnons de tourner & torna-il, & tornant rencontre le Lieutenant du sieur Alexandre Vitellis, qui le chargeoit viuement, auquel il porte vn coup de pistollet, si apropos qu'il le iette par terre, puis il met la main à l'espee & charge si vertement le reste qu'il les contraint à repasser le pont, cela faict, il se souuiet du commandemẽt qu'il à receu & se retire. Mais les ennemis le suiuent iusques à vne petite dessente qu'il y a aux vignes de Salon, asses proche de la ville, qu'il indigné cõme deuãt tourne brusquemẽt sur eux & les repousse. Cependãt le gros des ennemis arriue sur luy, Motton de Languedoc se trouue la auec quelques arquebusiers à cheual, il leur commande de tirer,

Motton tire tout premier & abat vn des ennemis, les autres tirent & atreſtent aucunemẽt ſes ennemis le ſieur de Bouyer, ſuiui des ſiens, ſe meſle parmi les charge ; recharge, & chamaille auſſi bruſquement que iamais homme ſçauroit faire. Monſeigneur de la Valette en eſt aduerti & luy enuoye le ſieur de Chambaud pour le ſecourir, le ſieur de Chambaud y arriue, & charge les ennemis de toute ſa puiſſence ſi bien qu'ils furent contrains de ſe retirer apres auoir rendu vn grandiſſime combat, les noſtres ſe retirans à Salon, le Cheual du ſieur de Chambaud tomba mort d'vn coup qu'il auoit receu des ennemis. Arriuez qu'ils furent à Salon : Monſeigneur de la Valette y demeura quelques iours pour recognoiſtre ceux qui auoyent bien faict. Car outre les autres bonnes vertus qui (eſtoyent en luy, il auoit celle la qu'il vouloit cognoiſtre par nom & ſurnom, tous ceux la qui combatoyent vaillamment pour le ſeruice du Roy ſous ſes enſeignes, & quand l'occaſion s'en preſentoit il leur donnoit touſiours quelque recompenſe) Apres quoy il fit paſſer la Durance à ſon armee aupres de Cauaillon,

Belle vertu de Mõſieur de la Valette.

Le Conſeil d'Aix fait mettre les ſeruiteurs du Roy qu'ils nomme Bigarrats à part.

auec le plus bel ordre qu'on pourroit tenir en si dangereux passages, & l'alla mettre en garnison asseurée, pour la attendre que la rigueur de l'hyuer qui estoit en sa plus grande force fut passée. Tandis le Conseil d'Aix cõmet certains personnages pour chercher & declarer ceux qui se trouueroyent estre seruiteurs du Roy (qu'ils appelloyent calomnieusement Bigarras) pour les mettre à part comme personnes qu'ils disoyent infectées d'heresie. Cependant Monsieur fait publier l'Edict du Roy à Manosque portant pardon à ceux qui se voudroyẽt repentir du passé & se reduire à son seruice, & condamnation de rebellion aux controuenans. Mais le Senat d'Aix en estant aduerty faict brusler publiquement c'est Edict Royal, comme heretique, & ordonne que tous les biens des seruiteurs du Roy, qu'il appelle Bigarras sera vendu & employé à la fortification de la ville, & pour le mieux trouuer Mõsieur Matal, à la requeste de l'Auoccat Lorans publie vn Monitoire contre tous ceux qui ne reueleront leurs biens, meubles, & immeubles, & non contant de cela, il depute l'Euesque de Riez & le

Monsieur de la Valette faict publier l'Edict du Roy.

Monitoire cõtre ceux qui recelyent le bien des Royalistes.

sieur d'Ampus, & quelques autres, pour aller prier le Duc de Sauoye de se dispo-ser à venir posseder la Prouence qu'ils luy veulent mettre en main plustost que de se remettre sous la domination du Roy, M. aduerty de ces affaires, ordonne que les fruits des biẽs des subjets rebelles au Roy, & mesmement des Senateurs, seront prins, & vendus, l'argent employé a la solde de ceux qui cõbatent pour le serce du Roy. A ce coup chacun se desbãde, les ennemis pillent le biẽ des nostres, les nostres celuy des ennemis, tout le mõde quitte le trauail, & prend les armes, ceux de Cucuron, & d'Ansouis, se mettent en troupe, & viennent vẽdanger les vignes de Perthus, autãt qu'ils le peuuent faire, portent raisins autant qu'ils en peuuent porter, & foulent le reste sous leurs pieds. Ceux de Pertus s'arment, & leur võt faire des embusches deuant iour, sous la cõduite des sieurs Peyron, d'Archimbaud, Anthoine d'Anjo, Sufren, Motte, l'Escuyer, d'Aiglun, & autres nobles Capitaines de la Ville, voire & les font ils si bien a propos, que la plus part des ennemis deserteurs, leur tombent en main & sont menés tant hommes que femmes &

Deputez pour mettre le Duc de Sauoye en Prouence.

enfans, liez & garrotez dans la ville de Pertus, ou il y sont emprisonnés, & fustigez cõme des larrons, & l'vn deux nõmé Bureau, meurt dãs la prison d'vne arquebusade qu'on luy auoit dõné sur l'abord, aussi deux femmes, l'vne nõmée Raffelle, l'autre la noire de Gasparriné, natifue de la ville de Digne, estans eslargies auec quelq̃s autres prisonnieres, & prisõniers, sont poursuiuis par les femmes de la ville irritez, & par les petits enfans à grands coups de bastons & de pierres; iusques assez loin hors de la ville, & autant s'en faict à toutes les autres villes du païs, comme a celle icy tant le malheur est en vogue, les ennemis pour se reuancher de cela viẽnent non long temps apres faire des embusches dans les vignes & mandent quatre ou cinq des mieux montez, faire rafle de prisonniers & de bestail iusques tout aupres de la ville, les nostres sortent en desordre & leur dõnent apres pẽsant de les arrester, mais ils ne sont pas arriuez au bout de la terre de l'Abbaye qu'ils se trouuẽt tous couuerts du plõb & de la fumee des Arquebusades ennemies ce qu'ils les constraint de s'arrester voire & de s'en retourner nõ tous contans, car

l'vn deux nommé Trouy, eust le genouil brisé d'vne arquebusade & plusieurs autres eurẽt leurs cheuaux blessés. Cependãt M. de la Valette s'auisant qne les huguenots auoyẽt vn grand interest a l'aduancemẽt que le Senat donnoit au Duc de Sauoye pour lors leur grand ennemy qui peut estre, apres la Prouence auroit voulu le Dauphiné, qui estoit leur logement plus seur. Il les dispose a l'assister ce qu'ils luy promettent volontiers de faire moyennant son bon argent, propre qu'il leur auança, & nommement le sieur de L'esdiguieres qui iugea estre meilleur pour luy de l'assister a combattre le Duc hors de son gouuernement, que non pas d'attendre qu'il se fut fortifié de la ruine du pays de Prouence, pour s'aller loger sans grande peine dans le Dauphiné, son Gouuernement, & l'en chasser par force. En ce mesme temps le sieur de Paris & de la Barben auec leurs compagnies, rencontrent quelque troupe des nostres entre Chasteau Renarde Noues & les chargent si hardiment qu'ils leur font abandonner la place, apres en auoir tué quelques vns. Tout incontinent les sieurs de Merargues, de

Les Huguenots pour leur profit assistent M. de la Valette.

Les nostres chassés par le sieur de Barben.

Tumulte fait à Aix par M. de Merargue.

Sainct auec le Conseiller Sonmat, & Denize troisiesme Cõsul accompagné d'vn grand nombre de mutins, dont la ville d'Aix estoit bien fournie en ce temps la, conduisent deux canons d'artillerie à la place des Iacobins, & les pointent contre la porte du palais, & l'ayant abordé y mettent le feu & entrent dedans auec tant de fureur que ces pauures Senateurs qui les auoyent par ci-deuant armez & animez contre le Roy, eurent toutes les peines du monde d'eschaper, tous charges de coups de bastons qu'on leur descharge sur les espaules, & sur leur testes, qui les auoyent portés à ces malheurs, & y demeura plusieurs personnes mortes, & vn grand nombre de blessés. La cause de ceste esmossion estoit la diuision du Senat dont les vns soustenoyent le Duc de Sauoye, les autres. Madame la Contesse de Saut, les autres le Conte de Carces, deuoir estre pourueus du Gouuernement. Le lendemain les Conseillers Agar, Pujet, Ioanis & Desidery, sont emprisonnés par les plus seditieux d'entre le peuple, & accuses d'estre causé de la garnison d'Aix, & neantmoins de faire trahison contre leur pro-

pre Cité. En ce mesme iour le sieur de Merargues print Peirolles par escalade. Biẽ peu de iours apres les sieurs d'Ampus, & Lagramuse arriuent à Aix, l'vn venant de Piemont asseurãt la prochaine venuë du Duc de Sauoye, auec vne armee de trois ou quatre mil hõmes, tant de pied que de cheual : & l'autre portant l'Edict de la Ligue, portãt de mettre en vante le bien des seruiteurs du Roy, lequel les ennemis firent publier deux iours apres & en execution de ce, le Senat fit faire amãde honorable à plusieurs, & enuoya vn grand nombre en Galere, pource qu'ils estoyent & vouloyent estre seruiteurs du Roy. Maints Senateurs, Auocats, & autres citoyens honorables sont mis prisonniers dans l'Euesché, pour la estre diligẽment purgés de leur bource. Le sieur d'Ampus estant aduerti que le sieur de Chãbaud est venu des Seuenes à Ste. Tulle auec son regiment, & marche en dessein de s'aller ioindre à Tollon auec l'armee de M. si en va le combattre auec sa trouppe & le fait si heureusement qu'il le met en routte & luy emporte cinq drapeaux qui furent appendus au temple S. Sauueur apres ceux qu'il y auoit desia mis

Merargue prend Peirolle.

apres les auoir gaignés à la iournee de Malamort, laissant sur le champ de bataille deux ou trois cens hômes de Châbaut morts, & en menant plusieurs prisonniers qui furent le lendemain contre sa volonté, & côtre toutes Loix de guerre par le commandement du Senat iustigez hôteusement, & menés esclaues aux Galaires de Marseille. Nô lôg têps apres vn riche marchant de Marseille, nommé Montlaur fust descouuert auoir dequoy pour soudoyer vn regiment de deux mille hommes. C'est pourquoy il fut pris & pendu sous vne accusation controuuée, & son argêt saisi par ses propres ennemis iuges accusateurs. Cepêdant les amis des Senateurs emprisonnés dans l'Euesché d'Aix, font tant pour prieres & par argêt qu'ils les font sortir en campaigne, dont les vns passerent d'vn costé, les autres d'vn autre. Le president Chaine au chasteau Dif, auec le sieur de Bausset, son pere. Le President de S. Iean. Le Conseiller d'Aimar, leurs enfans, & le Conseiller de Simiane, pour auoir maintenu l'authorité du Roy, de toute leur puissance, sont contrains de se retirer en Auignon, ou le President de sainct Iean mourut de

Meschanceté enorme.

Plusieurs magistrats sont contrains de quitter leur maisons & soy retirer en Auignon.

triſteſſe, & de faſcherie qu'il euſt de veoir ainſi ſa Patrie ruïnée par ſes compatriotes, au grand deſplaiſir de ſes compagnons. En ceſte détreſſe, & nommément du ſieur Guillaume d'Aimar, Conſeiller & Doyen du Senat, qui Docte & iuſte Magiſtrat, à touſ-iours ſeruy fidellement le Roy, & à fort bien fait inſtruire cinq enfans qu'il à eus a faire le ſemblable, voire & ſi bien, que l'vn d'iceux nommé Ioſeph d'Aimar eſtant Preſident au Parlement d'Aix, euſt ſi fort à cœur la mort du feu Roy Henry le Grand, qu'il en mourut de deſplaiſir, au ſeul abord de la deſplorable nouuelle, quoy qu'il fuſt bien ſain & gaillard deuant la venuë d'icelle, ſi ardemment il l'aimoit. Deux des autres furent recognus ſi zellez au ſeruice du Roy, qu'ils furent pourueus par le Roy meſmes, l'vn a ſçauoir Iean François d'Aimar, d'vn eſtat de Conſeiller, & l'autre nommé Honorat d'Aimar de celuy de Procureur General tous deux au Parlement, que ſa Majeſté erigea a Beziers en Languedoc, à cauſe de la rebellion de celuy de Tholoſe, & apres Honorat a eſté Preſident au Parlement de Prouence, a la place de feu Ioſeph ſon frere, & Preſident



il est descedé de vie à trespas. L'vn des autres nommé François d'Aimar estant Lieutenant au siege de la ville d'Aix, fut mis hors de son siege par les rebelles, & est à present Conseiller & Maistre des Comptes en la Chambre des Comptes de Prouence. Et le dernier qui est Siluie d'Aimar ayans tousiours suiuy les armes & la Caualerice, à seruy la Reyne Mere du Roy depuis qu'elle est en France, & est à present Maistre d'Hostel ordinaire de Madame sœur du Roy.

CHAP. XVI.



CINQ où sixiours apres, le sieur d'Ampus s'en va assieger l'Eglise de Sauuecane que quelques auanturiers tenoient, & la bat auec trois canons, en façon qu'il la desmolit presque toute, & contrainct les assiegez par telle violence à s'enfuyr, & precipiter la plus-part dans les rudes ondes de

Siege de Sauuecane par le sieur d'Ampus.

la Durance. Quelques iours apres le
Duc de Sauoye desireux d'esblouyr les
yeux des-ja tous chassieux de ceux que
le Roy auoit honoré de la Magistratu-
re de Prouence, & des Nobles ja pres-
ques ruinez de la guerre, fait entrer
dans la ville d'Aix six charges de Mul-
lets, de double pistolles d'Espaigne, les-
quelles eurent bien le pouuoir de des-
baucher tout à l'heure ceux là qui de-
uoyent estre les pilliers de l'estat. Cepen-
dant Monsieur d'Ampus auec son ar-
mee, & cinq canons de batterie, fit
courir le bruit d'aller assieger Riez, &
s'en va neantmoins assieger Barjols, ou
estoit Gouuerneur le sieur de Ponteues,
armé de ses gens, & du Regiment du
sieur de Passages, ou estans arriué il
met ses canons en batterie, non sans at-
taquer de grandes & belles escarmou-
ches, que les assiegez soustiennent fort
hardiment. Mais les y ayans plantez,
il bat la ville si furieusement que les as-
1590. siegez ne se recognoissant assez forts
Prinse & massacre de Barjols par les ennemis. pour resister, viennent à parlementer,
voire & à faire vne telle composition:
que ceux de la ville pourroyent rache-
pter le sac des biens, & la vie des hom-

mes, moyennant trente mille escus, accordee à ces conditions. Cela ainsi conuenu & asseuré de part & d'autre, les victorieux entrent dans la ville, & voyant les rendus à leur discression oublient la foy promise, & les chargent si cruellement qu'ils les massacrent tous. En ce mesme temps, les Conseillers Agar, Ioannis, Pujet & Desidery, furent faits prisonniers par ceux la mesmes, aux mains desquels ils auoyent mis les armes & l'authorité, & menez dans le Chasteau de Meyrueil sous la garde d'vne compagnie de gens de guerre pour y estre tenus estroittement, iusques a ce que les belitres, & le peuple soyent remis en leur estat. Cependant le Thresorier du Duc de Sauoye suiuant la commission qu'il en a de son maistre, entre dans Marseille, ou il visite les partisans de son maistre, & les encourage à grands coups de sacs de Pistolles à le maintenir, & seruir tousiours de mieux en mieux. Enuiron cinq ou six iours apres vn Gentilhomme tenu pour l'vn des plus sages plus doctes & vaillans hommes de Prouence, se laissa tellement porter a la

collere, qu'il tua cruellement auec les siens le braue & Genereux sieur d'Estampes, lequel il tenoit prisonnier de guerre, sans se souuenir de la foy qui luy auoit esté promise par son braue & du tout vaillant frere, & par luy, & le fit-il sous la seule mauuaise impression qu'il auoit prise des desportemens de sa gaillarde ieunesse, tant ceste furieuse & ruineuse passion eut du pouuoir sur sa raison, & sur son courage, qui iusques là auoit esté tenu pour inuincible. Que pleust à Dieu qu'il se fust tous-jours retenu sous les regles du respect, & du debuoir. Car ce coup outre le blasme qu'il en eust luy cousta puis apres la vie au plus beau de ses triomphes. Tandis l'armée ennemie desloge du Val où elle estoit apres l'auoir totallement ruyné, & s'en va au Luc, où elle attaque & prend l'Eglise, & tuë & meurtrit tous les hommes qu'elle y trouue dedans, & pille & saccage tout le bien qui y estoit alors. Ce qui respandit vne telle frayeur par ces endroits-là que Lorgues, Aulps, Pygnans & Draguignan se rendirent tout aussi-tost, & (qui estoit pour nous faire plus de mal que tout cela, presque en mesme temps plusieurs galleres chargées

Mort du sieur d'Estampes.

gées d'or & d'argent arriuerent a Marſeille pour payer les ſoldats des ennemis du Roy. Dont les Marſeillois deſireux d'en auoir leur part, ſe mirent à enrooler les ſeruiteurs du Roy qu'ils peurent deſcouurir eſtre dans leur ville, & les jetterēt inhumainement dehors, ſans leur laiſſer porter aucune choſe de leurs commoditez pour ſe nourrir, & ſecourir. Monſeigneur qui ne s'eſtonne de rien, r'enforce cependant ſon armée de quelques trouppes Dauphinoiſes. Apres quoy il attaque & prend Peiruïs, Montaignac, & autres lieux, ne menant autre batterie pour lors que de trois canons, & d'vn petit, mais gaillard nōbre de Nobleſſe. Et quelques iours paſſez les ſieurs de Buoux & du Poüet, rencontrent le Baron d'Oyſe, auec ſa compagnie, entre Pignans & Vidauban, où ils le chargent ſi vaillamment qu'ils les contraignent, apres auoir rendu vn tres-gaillard combat, à abandonner la place, non toutesfois qu'ils les peuſſent iamais mettre en total deſordre. En ceſte meſme ſaiſon le ſieur de la Bouuerie de Fayence euſt la teſte tranchée dans Aix, pource ſeulement qu'il eſtoit ſeruiteur de Roy. Vne vingtaine de iours apres vn

1590. Le ſieur de la Bouuerie deſcapité dans

Aix pour le seruice du Roy. Aduocat y est encores descapité pour le mesme subject. Le lendemain vn autre homme de bien, bon seruiteur de Roy, y est pendu en vn vilain gibet pour la mesme cause. Cependant Monsieur de la Vallette faisoit battre fort furieusement & assaillir vaillamment la ville de Pignãs, voire & en telle sorte, qu'ils sont contraints de se rendre à luy, apres auoir repoussé brauement trois furieux assauts. Le braue sieur de Belloc, ieune Gentil-hõme Gascon, auec enuiron quarante ou cinquante Maistres, est r'encontré de nuict auprés de Peinier par le sieur de Panisse, accompagné d'enuiron quarante bons cheuaux legers, & cinquante ou soixante bons hommes de pied, & chargé si rudement qu'apres auoir fait vne fort grande resistance, est contrainct de quitter la place aux plus forts, & quelquesvns de ses gens, les vns morts, les autres prisonniers, dont la fortune fut fort fauorable à ceux qui eurent beaucoup de commoditez pour r'achepter leurs vies, car les autres contre tout droict de Guerre sont honteusement pendus par arrest du Senat. Le Comte Martinengue, vassal de l'Estat de Venise, mãdé en Prouence par

Vn Aduocat & vn homme de bien pẽdu.

Prinse de Pignans.

le Prince de Piemont, s'en va aſſieger Si- 1590.
gne, laquelle ſe rendit à luy apres que les
noſtres l'eurent quittée ſans ſe faire nulle-
ment battre. De là il s'achemine auec ſon
armée Sauoyarde deuant Sainct Maxi-
min, où il ne fut tant reſpecté qu'a Signe,
quelle bonne aſſiſtance que luy puiſſent
donner les ſieurs d'Ampus & d'Allama-
non, Gentil-hommes du tout martiaux.
Car le ſieur de Valauouïre, Gouuerneur
du lieu, fit ſi bien, & fut ſi bien aſſiſté par
le ſieur de Chambaud, qu'encor qu'il le
battit furieuſement durant quinze iours
auec cinq pieces de canon, & qu'il euſt en
ſon armée des plus vaillans hommes de
ſon temps: Si ne peut iamais tant faire que
luy ny perſonne des ſiens viſſent le fonds
du foſſé, ſi ce n'eſt ceux que les aſſiegez
prindrent en aſſez grand nombre par les
gaillardes ſaillies qu'ils firent, voire ne ſe
peurent-ils iamais approcher a cinquan-
te pas de la contr'eſcarpe, tant les Cappi-
taines aſſiegez eſtoient eſueillez, & te-
noient leurs gens en bon ordre. De façon
qu'apres auoir fait ceſte longue & furieu-
ſe batterie, il fut contrainct de ſe retirer
honteuſement à Aix, ſans faire autre cho-
ſe, ſous la nouuelle qu'il euſt que Mon-

Prinſe de Signe par le Comte Marti-nengue.

1590. *Siege de S. Maximin par le Cõte Marti-nengue.*

Deffaicte de la compagnie de M. d'Oraison par le sieur de Cucuron.

de la Vallette s'acheminoit au grand pas pour le desloger de là. Le sieur de Cucuron aduerty que Monsieur d'Oraison auoit sa compagnie a Cadenet, & vouloit aller à Perthus sur le point du iour, le va attendre sur le chemin auec sa compagnie, & celle de Monsieur le Comte de Carces, conduitte par le sieur de Beconne, & le chargea si brauement, qu'il le mena battant iusques aux portes de Perthus, qui n'estans pas encores ouuertes, tromparent ceux qui les vindrent aborder, pour se sauuer, dont plusieurs furent tuez fort proche des murailles de la ville. Bref ils leur donnerent si rude & furieuse charge, qu'ils les mirent presque tous par terre, où morts, où blessez. Au mesme temps le Comte Martinengue, auec ses trouppes, s'en alla faire le degast au territoire de Sallon, & de Berre, qu'il pretendoit assieger à l'arriuée du Duc. Tandis le nouuel Estat se faict à la ville d'Aix, & de plus Messire Rastel, Euesque de Riez, Messieurs Sommat, Seguiran, & Espaignet, Senateurs, auec l'assesseur Guiran, & le Comte Martinengue vont ensemble querir le Duc. En ces occurences le sieur d'Ampus, auec sa compagnie, ren-

Le Senat enuoye querir le Duc de Sauoye.

contra le ſieur de Norante, ſon parent, auprés du pont de Quinſon, & le chargea ſi vertement, qu'il le fit demeurer mort ſur la place, & deffit totallement ſa compagnie, & quelques autres qui l'accompagnoient, ſans iamais le recognoiſtre, iuſques à ce qu'il le viſt mort, à ſon grand regret. D'autre part le ſieur de Paniſſe eſtant à Saut en garniſon ne ceſſoit de courir tous les iours ſur ſes voiſins : mais il fut aſſailly & combattu par les gens du ſieur de Mombrum, & ſi vaillamment, que ſa compagnie fut deffaicte totallement, & luy priſonnier, & fort inhumainement tourmenté & meurtry par ceux qui le detenoient, à ce qu'en publia par tout la renommée. Si ie l'auois veu ie l'aſſeurerois fermement, mais le traictement qu'on dit luy auoir eſté fait eſt ſi horrible, & ſi deteſtable, que ie ne puis pas croire que le plus cruel Vnois, Tartare, où autre Barbare Myſantrope euſſe eu le courage de le faire : tant s'en faut que ie croye que des Chreſtiens l'ayent faict. Comme cela ſe paſſe, le ſieur de Bioſc mande à Aix au ſieur de Beſaudun, que le ſieur de Boyer eſt arriué à Trez, auec vne trentaine de maiſtres, pour l'incommoder, & le prie de

Mort du ſieur de Norante, & deffaite de ſa compagnie par le ſieur d'Ampus.

Priſon & mort de M. Paniſſe & deffaite de ſa compagnie.

prendre quelque Caualerie, & s'en venir le trouuer pour tascher de battre ledict sieur de Bouyer, s'il se hazarde de sortir, le sieur d'Ampus prend enuiron quatre-vingts maistres, & deux cens harquebusiers, & s'en vient le trouuer à Peinier, là ils r'alient leurs trouppes, & les võt mettre en embuscade tout auprés de Trez, puis ils enuoyent vne quinzaine de maistres iusques aux portes de Trez, prendre quelques prisonniers pour attirer le sieur de Bouyer. L'alarme se donne, le sieur de Bouyer se trouuans tourmenté d'vne mauuaise colique ne peut pas si tost estre armé comme les siens, & commande a vn de ses vieux gensd'armes de se mettre à la porte de la ville, & ne laisser sortir personne des siens qu'il ne fust à cheual. Mais son Lieutenant arriue sur cela, & sort, accompagné des deux sieurs de Verdaches, de la ville de Perthus, & des sieurs de Cabrijs, Massobuou, & autres, & sorty qu'il fut, voit les ennemis, & leur donne apres pour leur oster le butin. Tous les gensd'armes voyans leur Lieutenant dehors, sortent, & courent tous en desordre apres luy, le sieur de Bouyer monte à cheual, & ne voyans plus personne des siens, sort, &

Rencontre des sieurs de Bouyer & d'Ampus.

donne apres pour les r'alier, mais il ne l'eust pas faict que voila l'embuſcade qui ſort deuant & derriere de luy, & le contrainct de faire (comme l'on dict) de mauuais jeu bonne mine, & de tout bois fleſche, ceux qu'il à deuant l'attendent ſur le paſſage à pied ferme, ceux qu'il à derriere le chargent, & rechargent, mais il les repouſſe touſ-jours fort hardiment iuſques à ce que voyans ſon temps, il s'eſlance bruſquement ſur iceux qui l'attendoient, & renuerſe le ſieur de Bioſc qui en eſtoit chef, par terre, auec pluſieurs autres, & ſe retire, non ſans perte, car il y perdit Fournier de Souliers, ſon Sergent Major, Buiſſon du Pujet, & Sergent Prouençal, qui y furent tuez, Guerin d'Yeres bleſſé, & le ieune ſieur de Verdaches priſonnier auec quelques autres. Le Senat de Prouence & tous les rebelles auec luy ont par cy-deuant tant enuoyé d'ambaſſades, & tant de belles harangues au Duc de Sauoye, qu'a la fin ils l'ont attiré dans la Prouence pour eſtre leur protecteur & deffenſeur encontre la Iuſtice de leur legitime Roy qui les menace. Il y eſt entré auec vne belle armée, à battu & prins Grolieres, & le Chaſteau de Mons qui s'eſt ren-

Le Duc de Sauoye en Prouence.

du à luy par composition, portant que les soldats auroient la vie sauue, & les habitans seroient à discretion, dont il y en eust quelques-vns de pendus pour auoir quelque temps deuant mal traicté la femme du sieur du Gaud, leur Seigneur, qui les à faicts ainsi brancher : Et à present il faict son entrée à Aix, où toute la Noblesse Prouençale, ligueuse, & desireuse de ses pistolles plus que de sa domination, accompagnée des Ecclesiastiques, que la peur que donnent les huguenots portent à ceste extremité, & du tiers Estat, que les discours & les sermons, auec les sentences, arrests, & publications des Edicts controuuez, & brusquement interinez par le Senat, portent & conduisent à ceste faute, auec vne res-jouÿssance esmerueillable le reçoiuent, voire & auec beaucoup plus de splandeur, de magnificence, & de sumptuosité, que iamais ils n'auoient monstré a la reception de leur propre Roy, & Seigneur legitime. On luy presente vn poile, mais il refusa prudemment & constamment de se mettre sous iceluy, & remonstre sagement à ceux qui comme procureurs alors procuroyent le mal du pais que cest hõneur

Entree du Duc de Sauoye dans la ville d'Aix.

la n'appartient en Prouence, à autre qu'a Dieu,& au Roy de France. Remonstrance qui (comme il est à presumer) d'eust porter les plus entendus à la porte du repentir, & à l'admiration de la prudence de ce Prince : mais ils ne laissarent pas pour cela de tenir bonne mine en le cõduisant au grand Temple de sainct Saueur, ou il fit fort deuotement sa priere á Dieu, sous l'excelente melodie des Musiciens, des Orgues, & autres instruments de musique, qui en grande abondance se trouuarent pour lors dans ce somptueux Temple. Apres quoy il se retira à son logis, ou il n'eust faute de reuerence, ny de benedictions non plus que son sommeiller de bouteilles de vin, & d'hommes pour les vuider, car tout alloit la par escuelles, & à la guerre non pour Ducs ains pour ducatons, comme il le recogneut apres. Son entree estans ainsi faicte, voila tout le Senat, & les Ecclesiastiques aguerris, & à la foule apres les pistolles d'Espaigne secondez des gendarmes Parasites, à crier apres luy perpetuellement pour le disposer à la guerre, l'vn luy veut faire prendre Sallon, l'autre Berre, l'autre Perthus, &

l'autre beaucoup plus hardy luy veut mettre en main M. de la Valette s'il s'amuse à resister. Mesme il me souuient (tant le monde estoit enchanté) qu'vn Iean Oliuier, dict de Gasparrine de la ville de Perthus, homme de fort bon iugement (hors de la) fut tellement transporté d'aise qu'il se porta d'Aix à la grande place de Perthus, & la (sans considerer qu'il estoit entre ses ennemis) se mit à crier tout haut en son naturel langaige : *Vont ez, vont ez aquest Bernard* (parlant de M. de la Valette, qui pour lors se pourmenoit en la mesme place, *ato pardiou cho que s'enfugy de bellhouro si vou car si nouestre Duc lou pren per vn ped eou lou fara voular subre vne taulisso. Vino nouestro Altesso per chausi d'homez lou mendre dey sious à vn grand tour d'vn œil à l'autre & manjarie ben trez Gascons au sortir de Taullo*, & neust-il pas acheué de dire qu'il fust prisonnier mais Monseigneur pensant que ce pauure esgaré eust perdu totallement le iugement le fit eslargir. Bref tous les rebelles furent tellement transportez d'aise à ceste arriuee que leur sens s'altera du tout, de façon qu'ils croyent fermement que M. n'attendroit iamais leur Duc, mais il

en alla bien autremẽt comme vous verrez ci apres, car le Duc ne fut pas en campaigne qu'il y fut aussi, nonobstant la trop grande legereté du Gascon la salle qu'il auoit mis pour garder Rouignes, lequel n'eust pas entendu l'arriuée du Duc qu'il luy alla laschement porter les clefs de son gouuernement, & se rendit à son seruice sans se souuuenir du sermẽt qu'il auoit fait à M. ou il fut bien venu du Duc qui luy donna tout quant & quant vne compaignie de Cheuaux legers, non pour le merite qu'il auoit recogneu en luy ains pour en induire quelques autres à faire de mesme. Le Duc dispose son armee en ceste sorte, il fait le Comte Martinengue general de l'armée, le sieur de Besaudun Maistre de Camp, son frere le sieur d'Ampus Coronel de l'Infanterie, Meyrargues grand maistre de l'Artillerie, le sieur d'Oyse gouuerneur de là la Durãce, Vaucluse, au cartier de Draguignan: & prend il pour Conseillers d'estat, les sieurs de Fabregue, Guiran, & Rabasse: Et pour se monstrer religieux, & bon pollitique, ordonne que ceux qui iureront ou renieront les saincts noms de Dieu, & de la bien

Reuolte du Gascon la Salle contre le seruice du Roy.

heureuse Vierge, & des Saincts de Paradis seront punis. Aussi que ceux qui sacageront & brusleront les maisons des pauures paisans ou les battront eux mesmes seront chastiez fort rigoureusemẽt. Ces affaires ainsi disposees, il fait acheminer son armee auec douze canons de batterie deuant la ville de Sallon, & la fit-il battre si rudemẽt que les sieurs d'Ystre, d'Eiguiers, & de la Hitere qui commandoyent dans la ville à tour de Roolle chacun, furent contrains de rendre la ville à telle composition. *Que les Gentils-hommes, Capitaines & soldats, tant de la ville qu'estrangers sortiroyent auec leurs armes, hardes, bagaiges & meubles. Les Gentils-hommes & Capitaines à cheual: les soldats l'enseigne ployée les tambours muets, la meche alumée, & la balle en bouche lesquels se retireroyent à telle ville que bon leur sembleroit fidellement accompaignez. Que tous ceux de la ville qui voudroyent demeurer le pourroyent librement faire conseruez sous la protection de son Altesse. Ceux qui ne voudroyent le party auroient trois iours pour transporter leurs facultez & seroyent pareillemẽt escortez en toute foy & seureté. Quand aux munitions de guerre elles demeureroyẽt au vainqueur qui neãtmoins*

Teneur de la composition.

les payeroit à ceux à qui elles ſe troueueroyent apartenir ſelon l'eſtime qu'on en fairoit. C'eſt accord arreſté & ſigné de part & d'autre, les aſſiegés ſortent le lendemain en nombre d'enuiron ſeptante maiſtres, & cinq cens Arquebuſiers & ſe retirent les vns aux Baux, & les autres à Berre. Mais les vainqueurs ne laiſſent pas pour leur foy promiſe de faire le lendemain pluſieurs riches habitans priſonniers & les mettre à rançon, apres leur auoir pillé le meilleur de leurs maiſons. Ceſte ville ainſi trop legerement rendue par la pluralité des Gouuerneurs, pluſtoſt qu'a faute de forces ne de promeſſes de ſecours les autres des noſtres eurent telle terreur que la tour d'Aiguez ſe rendit au ſieur d'Ampus ſans faire aucune reſiſtance, la baſtide des Iourdans, & la ville d'Apt, ſe rendirent auſſi ſans attendre le canon. De la ſon Alteſſe achemine ſon armée, & ſes canons, deuant Miremas, que le ſieur de Chaſteau-neuf, Gouuerneur du lieu luy rend au bout de trois iours. Cela fait il s'achemine au port de Cadenet, ou il paſſe la riuiere de Durence & s'en va loger à Villelaure au territoire de Perthus de ſorte que les Canõs

ſe trouuarent preſque en batterie pour nous foudroyer la dedans. Or comme ſon Alteſſe battoit Sallon, M. de la Valette s'acheminoit en grande diligence pour l'aler ſecourir, comme il l'auroit fait ſi la diuiſion des noſtres qui commandoient dedans, euſt peu permettre que ceſte ville euſt reſiſté encores deux iours. Mais la nouuelle de ſa trop haſtee redition fit reſoudre Monſeigneur à fortifier noſtre ville de Pertus (qui eſtoit fort neceſſaire pour incommoder Aix) du meilleur de ſon armée & ſe retirer auec le reſte à Manoſque pour de la moyener de leur donner ſecours, s'ils en auoient beſoin. Et donner touſiours cõme fort bien il ſçauoit faire quelque cargue à l'armee ennemie, pour l'incommoder d'autant, dequoy eſtant aduerty, ſon Alteſſe (non tant par ſes eſplorateurs que par la greſle des coups de piſtolets, que deſchargeoyẽt d'heure en heure ſur ſon armée, tantoſt d'vn coſté tantoſt de l'autre les noſtres quelque fois conduits par Belloc le ieune, autre par Belloc le vieux, autre par le gaillard Sanſoux, & tantoſt par autres braues guerriers qu'il auoit laiſſé dãs la ville, leſ-

quels luy faisoient vn grand dommage) 1590.
il s'auisa qu'il ni fairoit pas bon pour luy *Siege de*
d'assieger ceste ville, si premierement il *Grambois.*
n'estoit maistre du lieu de Grambois qui
n'estant qu'à trois petites lieuës de là,
seruoit de retraicte asseurée a M. pour
incomoder son armée Sauoyarde. C'est
pourquoy il quitte Perthus, & s'en va assieger Gramboy auec ses douze canons
ou il trouue vne grande resistance, car
comme il eust tiré enuiron quatre cens
coups de canon, & faict vne bresche assez emple, il fit donner vn assaut general, mais les siens ny gaignerent rien,
car ils furent gaillardement repoussez &
contrains de laisser grand nombre de
morts sur la bresche, ce qui donna tel
courage aux assiegez qu'ils seroyẽt estez
indontables, si la peur de l'vn de leurs
chefs ne les eust trahis, mais comme ils
pensoyent à garder la breche, la porte
d'vn autre costé fut ouuerte tres lachement aux ennemis qui les massacrerent
presque tous, & saccagerent toutes les
maisons de la place, & mesme celle du
sieur de Grambois, qui commandant là
dedans se laissa tromper & surprendre à
la grande ruine & dommage de luy, de

tous ses subjets & de presque tous ses amis de la ville de Perthus, & des enuirons qui voyant ceste place forte, & ceste maison de respect, y auoyent aporté tout le plus beau & le meilleur de leurs meubles & autres danrées. Cela ainsi expedié son Altesse s'en vient nous assieger dans Perthus, ou estoit Gouuerneur le bon & vaillant sieur d'Allens, lequel assisté des Seigneurs, que M. de la Valette luy auoit laissé, auoit mené telle diligẽce que toutes les maisons qui aboutissoient aux murailles par le dedans de la ville, estoyent abbatues pour si retrancher, & aussi tout le fauxbourg qui valoit autant que la moitié de la ville, estoit par terre excepté le Temple de nostre Dame: L'anonciade que Monseigneur de la Vallette garda d'estre desmoli quoy qu'il peut bien nuire à la ville disant qu'il aimoit mieux perdre Perthus, & la moitié de Prouence, que de permettre qu'vn lieu d'Oraison si deuocieusement, & artistement basti fut demoly par les siens voire & estoit la pluspart de la ville enceinte de bastions, assez bien trassez, mais non encores gueres esleués, quoy que par la diligence

1590. *Perthus assiegé par le Sauoyard.*

ligence du sieur d'Allens, de Messieurs d'Aiglun, de Motte, d'Anjo, de Taullier, de la Cloche, furẽt bien tost en bõne defence, à son abort les nostres luy dresserẽt de si gaillardes escarmouches, auec leurs gens de pied, & luy firent de si hardies charges de coups de pistolets, & de coutelas par leur caualerie entre-meslez de plusieurs coups de canons, qu'il fut contraint de se loger auec sõ artillerie en cãp clos autour de nostre Dame des Prés, vn iour de Vẽdredy au soir auec le plus beau temps du monde. Mais la nuict il se mit tellement à neger, que le lendemain au matin, qui fut le iour des Innocens, la campagne se trouua couuerte d'enuiron vn demy pied de nege. Durant ceste nege-la, pierre Moton, de Valabry, proche d'Vzés, & autres, passarent à trauers l'armee ennemie, & allarent prendre des mulets de l'attirail: & quelques prisonniers au chasteau de Villelaure, & les emmenarent à Perthus, mais deuant que fut le samedy au soir, il y eust plus d'vn grand pied de nege tout contre l'ordinaire de nostre païs, qui n'en auoit pas tant veu pour vne fois dans

cinquante annees. Et non seulement cela mais sur la nuict se leua vn vent de bise si horriblement froit que les sentinelles rendoyent l'ame sur leur poses, pour peu qu'on les y laissat, & demeuroyent toutes droictes comme des statuës, ce qui contregnit le Duc, auec les mieux vestus, & plus vigoureux de son armée de se retirer le Dimenche de matin, sous la faueur du capitaine Oliuier, Augier, d'Orgon qui commandé par le sieur Conte de Carce, tenoit bonne mine, & resistoit à la fureur de la Bise accompaigné de deux ou trois cens hommes la pluspart de ses amis dans l'enclos du Camp, ou il seroit demeuré si son Altesse (qui estimoit les bõs soldats) ayãt mis son armée, & son canon hors du dãger des assiegez, ne luy eust mandé deux ou trois cẽs cheuaux, pour le recouurer. Et si la des-vniõ ne se fut mise par le moyen du Baron de Caluisson (qui ne voulut iamais sortir) parmy les assiegez, le canon du Duc de Sauoye nous seroit demeuré auec ledict Oliuier, & ses gens. Car outre la violence du froit qui estoit insuportable, & tuoit tous les assiegeans ou les mettoit hors de combat pour l'a-

uoir des-ja trop enduré ſans pouuoir manger ne boire, vn canonier du Duc que les noſtres eſtoyent allé prendre au milieu de l'armee durant la nuict de la nege, fit les meilleurs coups de canon qu'il eſtoit poſſible de faire, pour ſauuer ſa vie, ſi que de l'vn il emporta vn page & le cheual, ſur lequel il eſtoit à trois pas de ſon Alteſſe, qui marchoit à l'eſcart auec ſe page pour recognoiſtre plus à ſon aiſe la ville. Et d'vn autre il emporta l'vn des limons du Canõ qui marchoit premier, ſi que tous les autres demeurarẽt engagez pour eſtre en vn chemin eſtroit iuſques à ce qu'on en euſt remis vn autre. Durãt lequel temps M. d'Allen auoit mis grande partie de ſes troupes par la porte S. Anthoine dans le iardin du Roy, auec reſolution d'aller charger les ennemis comme il auroit faict, ſi le Baron de Caluiſſon ne ſe fut arreſté auec ſes gens dans la ville, & s'il l'euſt faict ſans doute il auroit desfait l'armee du Duc des-ja toute morte de froit, & gaigné le canon. Car il eſtoit aſſiſté de plus de quatre cens maiſtres & cent cinquante arquebuſiers à cheual, conduits les maiſtres par luy & les ſieurs de Sãſoux, de Belloc le ieune de

Belloc le vieux , de Chaumiane braue Dauphinois de Bigarré Gascon , & du Baron deMirabeau, tous Gentil-hômes & Caualiers, braues comme l'espee, & les argoulets du sieur du Passage, par le Capitaine sainct Geoyre son Lieutenãt, braue & sage soldat, & la Pierre sergent l'vn des plus mauuais garnement de Frã-ce. Les argoullets du sieur de Mirabeau par le Capitaine Motton de Valabry soldat aussi hazardeux & hardy qu'homme de son temps, & mille deux cents hommes de pied ou enuiron qu'il pouuoit mettre dehors, conduits par Monsieur de Ramefort, en place de Colonnel, & par les Capitaines, Guilhaume Roux, de Perthus, la Cloche, Galopt Italien, Margoty, sainct S enat , Lan-gleade, Faillon, & autres les vns sous le cõmandement du sieur d'Allens , & les autres sous celuy du Barõ de Caluisson, & tous sous celuy du sieur de Ramefort , quoy que le sieur de Caluisson, s'estimant egal à luy,ne luy voulut point obeir à ceste saillie, ny mesmes au Gouuerneur qui sãs ceste discorde les eust peu mettre trestous apres le Duc , qui n'en pouuoit plus,& demeurer assés fort dans la ville,

auec le reste de ses compaignies, & les habitans, mais ce malheur destourna ce coup la (ce qui doit apprendre aux Gouuerneurs des Prouinces de ne mettre iamais plusieurs chefs egaux en puissance dans vne ville d'importance pour la deffendre) & le Duc de Sauoye se retira à la tour d'Aigue, auec le reste de son armee qu'il fit loger aux villages des enuirons, attendant que la violence de l'hyuer fut passee. En ces mesmes iours le sieur d'Ampus pensoit surprendre Tarascon, par le moyen de certains traistres mal habilles, qui estans descouuers, & prins par ceux de la ville confesserent & declarerent toute leur entreprise, l'heure & l'arriuee du sieur d'Ampus, le lieu par ou il deuoit entrer, & les signals qu'ils luy deuoyent donner pour le faire venir, de façon qu'à l'abord qu'il fit, ceux de la ville luy firent tous les signes qu'il demandoit, & dauantage. Car comme il fut aduancé, ils luy firent vn si grand salué de Mousquetades, & arquebusades que la pluspart des siens furẽt tuez sur la place, & luy mortellement blessé d'vne Mousquetade sur les reins, & porté dans la ville, ou il fit son testament, &

1591. *Mort du braue sieur d'Ampus.*

fut (tant les perfections qui estoyent en luy l'auoyent rendu recommandable) tresbien traicté par ses propres ennemis iusques à la mort, qui l'osta bien tost apres de ce monde.

CHAP. XVII.


Non long temps apres le Duc auec son armee se retirant à Aix, passa en veuë de Perthus, où il y eust plusieurs des siens tuez par les nostres qui luy donnarent plusieurs gaillardes attaques, tant qu'il demeura dans nostre territoire. Tandis que M. de la Valette qui voyoit venir le printemps & l'occasion de seruir le Roy, faisoit dessendre le sieur de Gouuernet auec ses trouppes du Dauphiné. Le Duc en estant aduerty eust peur que son artillerie qu'il auoit laissé dans Gramboy, luy fut prinse par les nostres. C'est pourquoy il despartit vitement d'Aix, & la vint querir, & la fit passer à Peyrolle, & de la à Aix, & bon besoin eust-il de le faire promptement. Car s'il ne l'eust faict ain-

si elle estoit perduë pour luy, & gaignee pour Mr de la Valette, qui si en venoit en grand diligence, & en fort bon appareil. En ce mesme temps le Capitaine Oliuier d'Ansouis, escrit à la Cloche de Pierrelate, sergent Major à la ville de Perthus, que s'il le veut mettre dās Perthus auec les siens, il luy fera donner trente mille escus à son Altesse de Sauoye. La Cloche ne voulans pas trahir son maistre, en aduertit M. de la Valette, luy baille la lettre, & le prie de luy permettre de toucher argent, & promet de prendre Oliuier prisonnier, ou de le tuer, M. luy permet le tout & met bon ordre cependant à ce que la ville ne fut surprise. La Cloche escrit à Oliuier que s'il luy aporte l'argent à vn lieu qu'il luy marque aux Patis d'Ansouis, il luy remettra Perthus. Oliuier luy assigne le lieu, & l'heure, la Cloche s'acompaigne du Capitaine Bigarré Gascon, & de quelques armés de la compaignie du sieur d'Allon qu'il met en embusche proche du lieu assigné. Oliuier vient à l'heure promise, & n'a pas si tost donné l'argent que la Cloche le tue d'vn coup de pistollet, & Bigarre sort auec les autres, & charge les gens d'Oli-

uier, ſi hardiment qu'il les met tous en fuite, apres quoy ils ſe retirent auec leur argent, & laiſſent Oliuier mort ſur la place, qui nous monſtre a tous combien il eſt dangereux de ſe faire donner la main à quelqu'vn pour ſurprendre vne place. Non long temps apres ceux de Cucurō, conduits par vn Capitaine Charle Vinais, natif de leur ville firent pluſieurs & diuerſes cources ſur le territoire de Perthus, & ſur la valée d'Aiguez, mais vn iour qu'ils ny penſoient plus, ceux de la valée, & ceux de Perthus s'accordent enſemble, & ſe vont loger deuant iour, la cōpaignie du ſieur d'Allen, conduite par le braue ſieur de Chaumïane Dauphinois en embuſcade dedans vn grand foſſé. Et ceux de la valee tout aupres de la ville du coſté, & en faueur de la montaigne, & de la, le iour eſtans venu, ils rauagent tout le beſtail, qui premier ſortit de la ville, & le chaſſent deuant eux le long de la montaigne, ceux de Cucuron qui ſont des meilleurs ſoldats de la prouince leur donnent apres, penſans de les bien battre, mais comme ils furent auancez iuſques au dela de l'embuſcade, le ſieur de Chaumiane ſort auec ſa caualerie &

les charge si vertement, qu'il les met tout sur l'abord en desordre, & en tuë vne grande partie des-arme les autres, & les mene prisonniers à Perthus, d'ou ils sortirent moyenant bonne rançon. Voila comme il en prend aux habitans des villes qui font les mauuais garçons, & sortent de leurs murailles sans ordre ne cōduite aucune, si ces messieurs fussent estés bien conduits ils auroyent biē vendu leurs vies & peut estre seroyent-ils eschapez sans grand danger : car comme i'ay dict, ceux de Cucuron ont dés tousiours estés bons soldats. Son Altesse estant à Aix faict assembler les trois estats & à l'ouuerture d'iceux elle remōstre que la seule obligation, par laquelle les Princes Chrestiens sont tenus de secourir leurs voisins, oppressez en leur religion, en leur liberté, & en leurs biens, l'auoit induit & porté en Prouence, & non aucun desir d'vsurper l'authorité ny changer les loix & coustumes du pays, asseure tout le monde par vn serment solemnel qu'il ne combat & ne veut combatre que pour la foy Catholique, & pour le salut & asseurance de la Couronne de France, de laquelle il a l'honneur de des

sendre, bref qu'il á quité son pais, sa femme & ses enfans, pour le salut de la Prouence, & non pour le sien, & remõstre il qu'en consideration de cela les Prouuẽçaux le doiuent volontiers assister de tous leurs biens, & de leurs personnes pour chasser ou abattre ceux qui tourmentent la Prouince. Tout cela luy est promis, & de plus, la Cour des Comtes, aides & finances, les Conseillers au siege & les Enquesteurs sont abolis à sa requisition. Et est aussi resolu que le siege de Brignole viendoit à Aix, & celuy de Forcalquier yroit à Apt, & plusieurs autres changemens se font à sa deuise, quoy qu'il eust promis de ne rien inouer, & dura ceste assemblée enuiron quinze iours. En ces mesmes iours le sieur de Bezaudun, accompaigné de quelques quatre cens cheuaux, & cinq cens arquebusiers, s'en alla auituailler le fort de Meouillon en Dauphiné, ou il ne demeura qu'enuiron trois ou quatre heures, puis s'en reuint apres auoir pourueu à ce qui estoit de plus necessaire pour la conseruation de la pla-

ce. Quelques iours apres on arreste au Conseil d'Aix, que leur ville d'Aix sera de nouueau fortifiée, & pource qu'ils craignoient d'auoir faute de bled, si Monseigneur de la Valette qui se renforçoit tousiours les venoit assieger, ils s'auisent d'vne fort belle & fort remarquable ruse, c'est qu'ils font crier par toute la ville à son de trompe, qu'a tous ceux qui porteront du bled dans la ville d'Aix sera donné vn teston pour charge outre le cours ordinaire, & pource que les Marseillois auoyent faict vn impos nouueau, fust accordé qu'on leur manderoit d'en excepter ceux de la ville d'Aix, & leurs alliez, & voisins. Monseigneur de la Valette qui ne cessoit iamais de trauailler son esprit & son corps pour le seruice du Roy, auoit des-ja tant & tant faict de remonstrances salutaires aux Marseillois, & de secrettes promesses, de recompenses à ceux qui se monstroient plus zelles au seruice de Dieu, & du Roy de France, qu'il en auoit disposé vn bon nombre à sa volonté, voire & si grand, qu'il estoit des-ja suffisant de se rendre maistre de la ville, s'ils eussent peu mener leurs

affaires secretement. Mais pource que le menu peuple mesme estoit des-ja vne grande partie à la deuotion des nostres ils parloyent haut & clair, par l'honneur & auantage du Roy, & iettoyent mille imprecations contre les Sauoyards, & ceux qui les estoyent allez querir, pour a quoy remedier il fut auisé par les rebelles & par les Sauoyards dy enuoyer quelque personnage d'authorité, & de sçauoir. Mais les marques que les Marseillois auoyent desia données de leur fureur faisoyent que personne n'osoit prendre à iouer ce roolet. C'est pourquoy l'on auisa d'en prier madame la Contesse de Saut, croyant bien qu'elle qui auoit l'vn des beaux esprits de son temps, & l'vn des meilleurs courages de leur party, trouueroit quelque expediẽt de le faire sans courre grand hazard : ce qu'elle fit, mais non pas sans auoir bien peur. Car cõme elle fut arriué à Marseille sous pretexte d'aller à certain mariage, ou elle feignoit d'auoir esté priée, il se leua vn si bruyant tintamarre par la ville qu'on eut dit & creu fermemẽt que tout le monde alloit perir a ce coup-là, ou que le feu estoit enflammé par tous

les quartiers de la ville, les vns crians viue le Roy, les autres viue l'Altesse, & dura ceste crierie pleine de fureur, & de coups; deux iours entiers deuant qu'on peut distinguer les vns d'auec les autres. Mais enfin Casaux qui estoit vn mauuais garnement, & homme fort populaire, accompaigné de quelques coupe iarrets de son halaine se ietta au cartier de Cauaillon ou n'habite que populasse, & sous la menasse de bailler toutes les maisons des plus riche à la discression des paures & mille autres choses qu'il leur disoit faisant à son subjet, les porta tous á crier hautement viue Sauoye. Le premier Consul Remusan, Iean Cauuet, & plusieurs autres gens de bien nobles, & autres se prindrẽt de l'autre costé à crier viue le Roy. M. la Contesse de Saut cependant trauailloit à gaigner des gens pour le party de Sauoye, & y asseurer & confirmer ceux qui desia y estoyẽt, mais voyans qu'on commençoit à mener les mains, & à tuër cruellement, la peur la saisit si fort qu'elle print resolution de s'enfuir priant ses amis qu'on luy fit ce bien que de luy ouurir la porte de la ville, & de l'accompaigner iusques à Aix,

quoy entendu tout chacun des rebelles s'en vouloit fuir auec elle, de façon que plus de huit cens hommes tout à coup furent assemblez pour la suiure. Mais elle se voyant tant de gens apres prend courage, & voyans l'occasion de bien faire pour le Sauoyard, elle fait saisir le dernier Consul Aubregas, qui luy estoit venu ouurir la porte, & luy ayans fait prendre les clefs de la ville, elle encourage les siens de gaigner la porte de Cauaillon & la plate forme, comme ils firent, apres quoy elle prend le chemin d'Aix plus viste que le pas de peur d'estre rencontrée des nostres. Incontinant le Consul Remusan, & Cauuet, se resolurent de les attaquer, comme ils firent assez hardiment auec leurs amis, crians tousiours viue le Roy, mais le Lieutenant du Viguier, que M. la Contesse auoit fait Sauoyard les alla promptement aduertir, c'est pourquoy ils se barricaderent si bien qu'il fut impossible de les forcer, quoy voyant les nostres se barricaderent de leur costé & de la ils cõmencent à se tirer perpetuellement à coups d'arquebuses, de mousquets, & d'artilleries. Le toc-sain commence de

ſonner à tous coſtez en faueur du Sauoyard. Ce combat dure toute la nuict, pluſieurs Eccleſiaſtiques s'entremirent pour les mettre d'accord, mais leur trauail fût vain, ce qui affoiblit tellement le courage du Conſul Remuſan, qu'il s'alla ſecrettement ietter dans la tour de ſainct Iean, & eſtonna tellement les noſtres qu'ils firent de meſme que luy. De façon que Caſaux ſe ſeruant de ceſte occaſion ſe ſaiſit de la maiſon de ville, & de là il mande rechercher les ſeruiteurs de Roy, qui auoyent faict contre le Duc de Sauoye, & en faict tuer pluſieurs, meſme en fit-il tuer vn au deuant de la porte d'vn ſainct Temple, & ſoufleta vn homme de bien dans le Temple, meſme pource qu'il diſoit cela eſtre mal faict, & que Dieu y prendroit deſplaiſir. Mais cela ne fut pas tout, car le iour ſuiuant en la maiſon de ville, au conſeil, il fit que le chaperon fut oſté au Conſul Remuſan, Gentil-homme 1591.
& luy fut donné à luy. Quoy faict il *Caſaux*
mande offrir la Cité au Duc de Sauoye *Conſul de*
auec toute obeiſſance, & ſeruice. Ceſte *Marſeille.*
nouuelle arriuee, à Aix le Senat deputé le Conſeiller Flote, & l'Auocat general

1590. pour informer contre le sieur Remusan, a l'aduantage du Duc de Sauoye. Durant ce tẽps les sieurs de Valauouïre, & Belloc partent de sainct Maximin, & s'en vont sur le point du iour surprendre le lieu de Fuueau, ou ils tuent le Cheualier d'Arcounas, & auec luy cinquante ou soixante maistres, & gaignent soixante ou septante bons cheuaux de seruice, auec quelques sommiers, & mulets, de coffres, M. la Contesse de Saut voyant son dessein de Marseille auoir eu bonne fin, selon son desir, retourna à Marseille, pour voir si son auis y auroit quelque credit, & si le Duc de Sauoye y seroit le bien venu, & y pourroit demeurer en asseurance. Ce qu'elle trouua tãt à souhait que auec l'assistance du sieur de Besaudun, pour lors Viguier en chef de ladicte Cité: elle l'enuoya querir & le mit à son aise dãs la ville, ou il fut receu auec autant de solemnité que s'il fut esté Roy de France. Son Altesse tres-aise d'vne telle reception se mit en mer accompaigné de l'Euesque de Ries, de Fabregue, & autres nouueaux Sauoyards, & s'en alla trouuer le Roy Philippe, pour auoir de pistoles à suffisance, afin d'en souler les rebelles

Surprise de Fuueau par les nostres.

rebelles, qui ne cessoient de crier apres luy. Mais les vents l'arresterent auprés de la Tour de Bouc pour quelque iour, où il eust fortune de deux Nauires chargés de bled, lesquels il embla, & enuoya a Marseille, & à Aix, qui en auoient bon besoing. Mais pendant qu'il single en Espagne, les sieurs de Lesdiguieres & Gouuernet senglent de si prés Autan qu'ils le prennent & saccagent, resolus d'en faire autant a Simiane, & de s'aller rendre au camp de Monseigneur de la Vallette, qui estoit tout auprés de Riez. Ces bruits occasionnent le Senat de mãder à Monseigneur de vouloir proceder auec vn peu plus de douceur, & de s'abstenir au moins des païsans, & du bestail. Ce qui leur est accordé, nonobstant tout cela : luy qui ne s'endort iamais assiege la ville de Beines, où le Cheualier de Moriez luy resiste brauement. Tandis il est aduerty que le C. Martinengue auec l'armée ennemie arriué à Rians auec dessein de le venir charger : cela fait qu'il quitte ce siege (y laissãt toutefois quelques forts autour bien armez) & luy viẽt en rencontre. Mais trouuãt Vinon en son chemin,

& iugeant qu'il le pourroit endommager s'il le laissoit derriere, entre les mains des ennemis qui le tenoient. Il attaque, & si brauement, que le Cappitaine Galeignes de Ginaseruis, qui commandoit dedans, s'en effraya tout d'abord, & luy rendit la place en main, en recompense dequoy le Comte Martinengue le fit brancher à vn Amandier tout auprés de Rians, afin qu'il seruit d'exemple à ceux qui prennent le Gouuernement des places, & puis les rendent laschement aux premieres attaques des ennemis. A Vinon Monseigneur à de nouueaux aduertissemens, à sçauoir que la teste de l'armée ennemie, conduitte par le sieur d'Allemanon est à Esparron de Pallieres.

Prise de Vinon par M.

1591. *Bataille d'Esparrõ.*

Cela faict, qu'il s'achemine en ce lieu-là en fort bon ordre de guerre, estans son armée composée d'enuiron huict cents maistres, & deux mille harquebusiers, disposez en ceste façon : Le Cappitaine Guisc, de la ville d'Aix, fust enuoyé deuant auec vne douzaine de maistres pour recognoistre les ennemis. Le sieur de Lesdiguieres menoit la teste que conduisoiet en qualité de chefs, le sieur du Poüet Colonnel de la Caualerie legere. Le sieur

de Blacons, Mareschal de Camp, sous lesquels Monsieur de Fromigeres, de l'ancienne & illustre maison de Montagu, dont il porte à present le nom, Cappitaine en Chef pour le sieur de Blacons, conduisoit des enfans perdus, cent mousquetaires à main droicte, & le sieur d'Ittere en cõduisoit autres cent à la main gauche pour le sieur du Pouët: Les Cappitaines On, Gascon, & Galop, ingenieur, leur marchoient deuant auec leurs compagnies de gens de pied, qui firent merueilleusement bien leur deuoir, & mesmement le braue Cappitaine Chabert, Dauphinois, Lieutenant du Cap. Galop. Sous lesdits sieurs de Lesdiguieres, de Pouët, & de Blacons, marchoient les sieurs de Baumes, de Meures, Bontemps, & plusieurs autres braues Cappitaines. Au deuant du sieur de Poüet estoit jettée la compagnie Prouençale du sieur de Valouoüire, apres le S. de Poüet comparoissoit leur Chef principal, Lesdiguieres auec le reste de ses gens, tant de pied que de cheual, lequel estoit suiuy en croupe de Monseigneur de la Vallette, auec toutes ses bandes en fort bel ordre. Au deuant de luy marchoit le braue Cheualier

de Buoux auec la Cauallerie legere. Le ſieur de Ramefort, & le ſieur de Sanſoux portoient, l'vn, à ſçauoir Sanſoux la Cornette blanche, & l'autre l'Eſtandart verd qu'on eſtime n'auoir iamais eſté mieux deſployé, ny auant ny apres ceſte iournée. Le ſieur de Buoux auoit l'arriere-garde qu'il quitta pour aller aux coups: ceſte armée diſpoſée en vn tres beau & Marcial ordre, & conduits par vn ſi vaillant Chef que Monſeigneur de la Valette, (qui alloit du pair auec les plus braues du monde par ſa proüeſſe) n'arriue pluſtoſt ſur le coutau, & n'apperçoit pluſtoſt Eſparron, qu'elle voit le Valon qui eſt entre-deux plein d'hommes d'armes, & de cheuaux, de l'aduant-garde ennemie, conduitte par les ſieurs d'Allamanon, & Bezaudun, qui ne font aucune eſtime de ſa redoutable fureur (tant leur cœur eſt genereux) iuſques à ce qu'ils en ſont chargez ſi ſerré, que le fort emporte le foible: car à l'heure prend party qui peut, les vns gaignent d'vn coſté, les autres de l'autre, les vns ſe jettent dans Eſparron, où ils ſont hardiment ſuiuis, enſerrez, & vaillamment attaquez par Monſeigneur, & les ſiens: les autres s'enfuyent

vers Rians, & sont assez auant poursuiuis par le sieur de Lesdiguieres,& les siens,& ne se fussent les fuyans de ce costé-là engagez en aucun combat, si le sieur de Condourset, conducteur des enfans perdus, ne les eust, en ce meslant parmy eux, arrestez, & forcez a attendre le sieur du Poüet, qui mit presque tous ceux qui voulurent resister par terre, & les autres en tel effroy, qu'ils s'enfuyrent les mal montez iusques a Rians, & les autres iusques à Aix auec le sieur de Bezaudun qui fut poursuiuy fort long-temps par le sieur de Cabrijs. Retournons au gros de l'infanterie qui s'est jetté dans Esparron, & nous trouuerons que comme le Chef de l'armée Dauphinoise poursuiuoit la Caualerie ennemie vers Rians, Monseigneur les chargeoit, & faisoit charger fort hardiment, & constamment de tous costez : & que iceux qui estoient conduits par les sieurs de S. Roman, Vitellis, Antrages, Cucuron,& Bruni de Cucuron, Oliuier d'Augier du lieu d'Ourgon auec quelques autres, tous bons & vaillans Capp. resistoient aussi

vaillamment que gens de guerre resisteront, pour sauuer leur vie, si que le sieur de Fromigeres ayant fort hardiment sauté dans leur barricade ne peut iamais estre secouru des siens, ny recogneu des ennemis, tant la fureur de combattre les auoit transportez à ruër des coups sur ceux qu'ils auoient en presence, & qui plus est, il repassa brauement vers le sieur de Ramefort, qui combattoit hors de la place. Ce combat impetueux dura fort longuement : mais certes si les nostres sceurent bien attaquer, les autres sceurent bien deffendre. De façon qu'ils les contraignirent à se barricader, apres auoir perdu le gaillard & du tout vaillant Cadet de Buoux, & plusieurs autres braues soldats qui y furent tuez, & retiré vn grand nombre de blessez, entre lesquels Monsieur de Sainct Andiol y perdit vne main, & le vaillant Montagu, dit Fromigeres, y eut vne arquebusade à la jambe. Monseigneur voyant que la famine se met à son armée a cause que les ennemis qui tiennent tous les lieux des enuirons empeschent les viuandiers d'y venir, les faict serrer tousjours de plus prés, & les menasse du canon qu'il dict auoir enuo-

yé querir à Riez, disant que s'ils ne se rendent deuant qu'il soit arriué, qu'il n'aura point de mercy d'eux. Ce qui donne vne telle espouuente aux assiegez, que le sieur de S. Roman, & Vitelly, demandét à parlementer, & veulent qu'on les prenne (comme s'ils auoient moyen de tenir dãs vn meschant village comme cela, dominé du Chasteau que le sieur d'Esparron, bon seruiteur du Roy tenoit, quoy qu'il ne leur fit aucun dommage de ce lieu-là) par vne composition fort aduantageuse pour eux. Mais Monseigneur n'en voulans rien faire, ils sont contraints de se rendre, à sçauoir Sainct Roman, Vitelly, Antrages, Cucuron, auec Oliuier d'Augier, prisonniers de guerre, & les pauures soldats a discression, dont il y en eust plusieurs qui furent reçeus aux compagnies des nostres, & les autres furent enuoyez esclaues aux galeres. Ceste victoire obtenuë par Monseigneur, il tire droict a Gardane, puis à Marignane, & de là a Berre, où il gaigne les forts que les ennemis assiegeans auoient faicts pour la tenir bouclée & les fait totallement desmolir, & pource qu'il ne pouuoit tirer du bled pour auituailler ceste ville : d'autre-part

Prinse d'Esparrõ.

que des Baux, & que le lieu de Grans en empeſchoit le paſſage. Il l'alla aſſieger, & l'aſſaillit ſi bien à propos, qu'il l'emporta d'abord, & pour ſe l'oſter du chemin, comme le ſeruice du Roy le vouloit, il le fit bruſler, & apres auoir fait jetter autant de grains qu'il peut dans Berre, il paſſa auec ſon armée le Rhoſne vers Cabanes, & s'en alla au Languedoc ſecourir Monſieur de Montmorency, contre le Duc de Ioyeuſe. Apres quoy il tira vers la Prouence, auec les ſiens, & le ſieur de Leſdiguieres en Dauphiné, ou ſur l'a-
1591. bord le ſieur de Gouuernet print Mœullon, qui eſt vn fort eſtimé inforçable. Le meſme iour qu'Eſparron fut rendu le Comte Martinengue auec tous les Sauoyards abbattus comme des fondeurs de cloches, arriuerent à Aix, & donnerent par leur eſtonnement vne telle peur a tous les leurs de la ville, & des champs, qu'ils penſoient eſtre tous perdus ſans remiſſion, & ne ſçauoiēt dire autre choſe les fuyards, ſinon que leurs chefs les auoient mal cōduits. La nouuelle de la mort du Prelat Canigiany Arch. d'Aix & de lelection du docte Genebrad

Prinſe de Mœullon en Dauphiné par le S. de Gouuernet.

à ſa place arriua tout de meſme temps à Aix. Celle du don que Marſeille la ſuperbe auoit faict du baſton de Viguier, à vn mauuais garnement, nommé Louys d'Aix, eſchapé des galeres, tout de frais y arriua auſſi quelque iours apres le Cõte Martinengue, & le ſieur de Bezaudun, auec leurs troupes, s'en allerent faire de noueaux forts tout ſur les portes de Berre, pour la reduire à la faim. Cependant les ſieurs de S. Romans, & Vitelli, qui eſtoyent priſonniers dans Siſteron, ſe deſrobent finement de leurs gardes, & s'en viennent à Aix. Ce qui apaiſe aucunement la douleur que les rebelles & Sauoyards auoyent receuë à la perte d'Eſparron, & celle qu'ils auoyent receus tout de frais, de la priſe de Pignans, par meſſieurs de Moutaud, & Sainct Canat, qui y prindrent dedans les ſieurs du Reueſt, Dominicy, & Panty, le Comte Martinengue pour auoir raiſon de la perte de Pignans, s'en va attaquer Trez. Mais il eſt contraint de le quitter & s'en retourner chargé de honte & de dommage. Arriué qu'il fut à Aix, on le mande auec M. la Conteſſe de Saut, &

les pages du Duc a Marſeille, pour y attendre ſon alteſſe, qui arriua bien toſt au port, auec quinze galleres chargées de gens de guerre, d'or & d'argent auec quelques grains qu'on alla deſcharger à la Cioutat, & ainſi chargé d'or & d'argent, il s'en alla à Aix, ou il fut le tres-bien receu, & ſes piſtolles auſſi. Preſque en meſme inſtant les galleres Florentines, que Monſeigneur auoit prudemment attirées, comme auſſi le ſieur de Bauſſet, bon Royaliſte, à ſeruir le Roy de ſon coſté, arriuent au Chaſteau-Dif, & l'auituaillent d'vne grande quantité de munition de Guerre, & de bouche. Cela fit que les Marſeillois corrompus ſe meffiarent tout a faict de Mõſieur Bauſſet, Gouuerneur de ce Chaſteau là, & firent deffences expreſſes à toute perſonne de ne porter rien audict Chaſteau, le declarãt eſtre tenu pour ennemis. M. de la Valette auoit donné le Gouuernement du Puech (qui luy eſtoit vne place du tout importante pour eſtre forte & proche d'Aix) à Capitaine Sigaudy, ſous la croyance qu'il luy auoit donnée, de faict & de parole, d'eſtre bon & loyal ſeruiteur de Roy. Mais comme il

eust gouuerné quelque temps, & qu'il sçeut le Roy estre mort, son successeur en dispute, presque tout le monde bandé contre Monseigneur. Le Duc de Sauoye fort en Prouence, assisté des armes du païs, & des pistolles d'Espaigne, il commença à se rendre neutre, & à refuser l'entree du Puech aux seruiteurs du Roy, & parlementer auec les ennemis, Monseigneur en estant aduerty, luy enuoya de venir à Perthus, mais il s'en excusa, disant qu'on auoit tort de le soubçonner, & qu'il garderoit ceste place au seruice du Roy, en despy de ses ennemis, sans qu'elle seruit de retraicte aux estrangers qui vouloyent incommoder la ville d'Aix, & vsurper la Prouence. Ceste responce fit resoudre Monseigneur à moyēner de surprendre ceste place, ou par vn moyen, ou par l'autre de façon que recognoissant vn soldat de fortune, hugnenot, nōmé Coudray, estre pourueu d'vn subtil esprit, d'vn bon courage, & d'vne bonne volonté contre les ligueurs qu'il voyoit estre ennemis iurez de la loy huguenote, par luy professee. Il le charge d'employer son industrie, à surprendre le Puech, & pour luy

1591. *Contre trahison par Coudray.*

en faciliter l'occasion, il aduertit luy de fuir quand il le verroit en cholere, & ses gardes de luy donner passage, & cependant faire semblant de le suiure. Cela faict vn matin que Coudray se presenta à la place de Perthus, Monseigneur qui estoit prompt comme vn esclair mit la main à l'espee, & comme s'il fut esté totallement oultré de coulaire se prēd à poursuiure Coudray (qui ne fut point lasche à fuir hors la porte) criant comme furieux aux siens, *tuez-le tuez le poferdieu tuez le*, mais personne ne luy peut donner, car il estoit fort bien en iambes. Comme Coudray fut ainsi chassé il se retire vers les amis de Sigaudy, leur raconte son infortune, & les prie de le faire parler à Sigaudy, disant qu'il a à l'aduertir de quelque trahison que lon faict contre luy, ils le croyent, & le menent au Puech, Sigaudy luy faict fort bon accueil, & il luy dict secretement qu'il a à se prendre garde d'vn personnage d'Aix, duquel il se fie, car dit-il ie l'ay veu parler à M. de la Valette au pres de la Durence, & mesme ay-ie veu que Monseigneur de la Valette luy à donné

vne pleine bource d'argent, & de plus luy dit-il, il luy à baillé le Caporal Gasquet (qui estoit ennemy de Sygaudy, & il l'a conduit iusques dans le fossé de ceste place, deuers le Chasteau, & apres il l'a r'emmené à Monseigneur de la Vallette, où ils ont parlé fort longuement, & Gasquet a iuré son Dieu que c'estoit faict de vostre vie, si Monseigneur luy en vouloit donner la charge. Sigaudy escoute volontiers tout cela, comme y recognoissant de la vraye semblance, & redouble par quelques iours les gardes de sa forteresse, durant lesquels Gasquet, qui sçauoit le desseing de Coudray, s'achemine auprés du Puech, & sur la minuict se presente, accompagné d'enuiron cent harquebusiers du costé que Coudray luy auoit des-ja dict, & estant descouuert, laisse tomber vn petard que ceux du Puech trouuerent le lendemain, & se retire promptement d'où il estoit venu. Cela fit que Sigaudy adjousta plus de foy au dire de Coudray: luy qui estoit vn homme de subtil esprit, & aussi biē emparlé qu'hōme de sa qualité, luy

faisoit croire facilement qu'il sçauoit tous les secrets de Monseigneur. Ce qui luy donna vn tel credit (auec ce qu'il alloit fort vaillamment à la guerre contre les nostres, lors que l'occasion s'en presentoit] qu'il pouuoit entrer & sortir dãs le propre cabinet de Sygaudy toutes les fois que bon luy sembloit, & par tous les corps de garde. Ce qui luy donna moyen d'attirer quelques mauuais garnemẽts à soy, entre lesquels fut vn meschant Borgne, Poicteuin, duquel il se seruit principalement : car comme toute son affaire fut preste, & qu'il vist ne se pouuoir facilement rendre maistre, Sigaudy estant en vie, il le fit cruellement massacrer par ce traistre Borgne qui estoit vn puissant meurtrier, & le print tant à l'aduantage, que le pauure Gentil-homme (qui portoit vne jambe de fer, pour auoir perdu la sienne) indisposé & ainsi rudement surpris, ne peut rendre aucun combat pour deffendre sa vie, & de mesme temps il se saisit du Chasteau & de la ville, dõt Monseigneur de la Vallette luy donna le Gouuernement pour le contenter, quoy qu'il eust trop cruellement outrepassé son cõmandement, qui ne s'estendoit pas plus

1591. Sigaudy massacré, & le Puech prins pour le Roy.

auant que de s'esſaiſir de la perſonne de Sigaudy, & de la forterеſſe, & non de le maſſacrer inhumainement, comme il fit, auſſi ne le luy laiſſa-il pas longuement, comme nous verrons cy apres. Le Pape Gregoire cependant enuoye deux monitoires, portant vn rigoureux & abſolu commandement de quitter le ſeruice du Roy dans quinze iours, a peine d'excommunication, & de priuation de benefices aux Eccleſiaſtiques, & aux Princes, Seigneurs, villes, & communautez, d'en faire autant, à peine de meſmes fulmination, & ſenſures. Le Clergé d'Aix l'ayãt receu, le fait fulminer du haut de la chaire de Sainct Sauueur par Monſieur Matal : le lendemain le Duc de Sauoye s'en va à Berre auec ſon armée, ou il ſe retranche fort ingenieuſement autour de la ville, non ſans perdre vn grand nombre des ſiens : car le ſieur de Meſplez, Gouuerneur de la ville, luy donna mille & mille attaques auec les ſiens. Ce qui l'occaſionna de ſe retrancher touſ-jours de mieux en mieux, car il craignoit d'eſtre ſurpris par Monſieur de la Vallette qui trauailloit touſ-jours a la conſeruation de ceſte place, qui luy eſtoit tres-im-

Siege de Berre par le Sauoyard.

portante, & n'estoit sa crainte sans subject : car Monseigneur auec Monsieur de Gouuernet, & enuiron six cens maistres, & douze cents hommes de pied (forces toutesfois trop inesgalles en nombre d'hommes, a celles de son Altesse) se trouua quasi en mesmes iours à la Fare, voire & s'aduança-il iusques aux retranchemens de l'armée Piemontoise, où il fait sommer son Altesse à donner bataille, qui voyant l'ordre, & la volonté, que les nostres tenoient, ne voulut pas accepter l'offre, quoy qu'il eust pour lors mille à douze cents cheuaux, quinze cens harquebusiers, deux où trois cents picquiers Espagnols, & douze cents Prouençaux, qu'harquebusiers que picquiers. L'ordre des nostres estoit tel, M. de Buoux, vaillant & du tout hardy Cappitaine en auoit l'aduantgarde, Monsieur de Crotes l'arriere-garde, le Robuste & adextre Cheualier de Buoux la Cornette blanche, Monsieur de Ramefort les gens de pied, desquels le Braue Verdache de Perthus menoit vn des premiers bataillons, & le Cappitaine Honoré de l'ancienne maison de Brignolle l'autre, auec sa compagnie. Tous ces Chefs-là assistez de plusieurs

1591. *Le Duc sommé au combat le refuse.*

sieurs braues Cappitaines animez par la presence de Monseigneur (qui auroit tiré du combat des plus lasches coyons du monde) estoient tellement desireux de mener les mains que Monseigneur ne les pensa iamais retirer du bord des trãchées ennemies qu'ils vouloient enfoncer a toute force, en despy des coups de canõs Sauoyards qu'on leur tiroit a grande quantité. Le braue sieur de Mesplez qui trauailloit nuict & iour à la fortification & conseruation de la ville, descouurans les nostres met tous les siens en armes, charge les ennemis qui luy sont proches, les desloge de leurs tranchées d'approches, & en tuë plusieurs, puis faict mettre le feu dans leurs loges, & s'approche tant qu'il peut des munitions ennemies pour y mettre le feu. Mais en fin il est repoussé par les assiegeans, & contraint de se renfermer dans les fossez de la ville, où il trauailloit auparauant. Comme Monseigneur cogneut tout à fait que le Sauoyard n'en vouloit pas mordre, & se contentoit de se garder seurement dans ses tranchées, & empescher qu'aucun secours n'entrast dans Berre, il dit aux siens que c'estoit assez pour vn iour d'auoir

mis le marché à la main du Sauoyard, & de l'auoir attendu tout le iour ſur le chãp, voire de l'auoir attaqué iuſques dans ſes tranchées: *C'eſt aſſez, c'eſt aſſez*, leur dit-il, *pour monſtrer combien il nous redoute, & c'eſt aſſez pour monſtrer combien peu nous l'eſtimons, il faut chercher de le prendre en pleine campagne, car ſi nous le y rencontrons il ſera bien chamaillé*. Il leur parla en ſemblables termes pour les maintenir en leur bonne volonté, & en leurs bornes. Mais il recognoiſſoit fort bien que le Sauoyard faiſoit prudemment de taſcher a prendre Berre, qui luy eſtoit d'importance, pluſtoſt que de s'engager à l'hazard d'vne bataille, accompagné de gens rebelles qu'il n'auoit iamais cognus, & contre vn Seigneur tres-excellent au meſtier, accompagné du droict, & de la valeur, & d'vn nombre de Cappitaines, & de ſoldats, accouſtumez à gaigner. Voila pourquoy apres qu'il euſt faict ſon poſſible, pour ſecourir les aſſiegez, il ſe retira par Ventabren, où il fit bruſler tous les bleds des ennemis qui ſe trouuerent au rencontre de ſon armée, & s'alla loger aux plaines d'Aillane, & de Perricard, tant pour couper les viures à l'armée ennemie, comme

pour incommoder Messieurs de la ville d'Aix, & les induire à destourner le Duc de ses entreprinses pour les venir secourir : car de là il leur fit donner mille alarmes, & de nuict, & de iour, voire si espaisses, & si aspres, qu'ils pensoient estre assiegez: Mais comme il veit la constante perseuerance de son Altesse, a prendre Berre, il s'achemine auec son armée à Perthus, & passant par le Puech, il se souuient du meurtre que, outre son commandement & contre sa volonté, Coudray à faict de Monsieur Sigaudy, & le deteste, voire & luy oste le Gouuernement du Puech, & le donne au vaillant sieur de Sainct Cannat, tres-digne de gouuerner ce lieu-là, voire toute vne Prouince. Car quoy qu'il fust encores au printemps de son aage, si estoit-il aussi prudent, sage, & vaillant, que Gentil-homme de France. Cela fait il s'en va assieger la Tour d'Aigues, a la requisition de Messieurs de Perthus, que le sieur de Sainct Michel, le Cappitaine Roux, de la ville d'Aix, son Lieutenant, & les siens, importunoient extrémement par leurs courses ordinaires : Arriué qu'il y est, il faict loger son artillerie sur le bord

du torrent de Leze, du costé deuers Perthus, & de là il faict battre la muraille de la ville, pensant effrayer les assiegez, comme il fit à la fin, mais non toutefois si tost, ny sans y perdre des siens. Car le canõnier la Roche y fut tué au canon, auec quatre où cinq autres, & plusieurs trop descouuerts y furent blessez. Quoy voyans les nostres ils s'aduancent en faueur des maisons du faux-bourg iusques aprés de la muraille, & de là, durant la nuict, ils apliquent vne saucisse à la muraille de la ville, & si à propos, qu'elle faict vne bresche assez ample, & fort aisée à monter. Ce qui effraya tellement les assiegez, que leur Gouuerneur, & son Lieutenant, abandonnerent la ville, & se jetterent dãs le Chasteau qu'ils auroient volontiers quitté, si le chemin leur eust esté libre, mais la compagnie du sieur de Buoux conduitte par le Cappitaine André de Madon son Lieutenant: celle du Cappitaine Honoré de Brignole, & autres, estãns logées autour du Chasteau l'empescherent de le faire: pour le reste des assiegez, voyans la grandeur de la bresche, les approches des assaillans, & se trouuãs sans aucun chef, demanderent à parle-

menter, ce qui leur fut accordé. Mais comme Monſeigneur de la Vallette parloit a eux deuers le Chaſteau, ceux qu'il auoit laiſſé du coſté de la batterie voyãs la breſche mal gardée ſe portent ſur icelle, en chaſſent ceux qui la gardoient, les pourſuiuent par la ville, & tuënt tout ce qu'ils rencontrent, ſoient ſoldats, où païſans. Icy le miſerable Gaſquet qui s'eſtoit employé à trahir Sigaudy, tua vne quinzaine de pauures païſans qui fuyoient sãs en vouloir iamais ſauuer la vie à vn ſeul: mais Dieu l'en à depuis puny, car il a perdu vne jambe quelque temps apres, & eſt mort preſque enragé dans la ville de Mets, apres auoir languy vn fort long-temps. Monſeigneur entendant la priſe de la ville, chargea Monſieur le Cheualier de Fromigeres (qu'il cognoiſſoit vray homme de bien) de donner vitement dãs la ville pour garder l'Egliſe d'eſtre pillée ne prophanée d'aucun mauuais acte. Ce commandement ne fut pas faict que M. le Cheualier donne dans la ville, & ameine auec luy autant de femmes & de filles qu'il en peut trouuer, pour les oſter de la diſcretion (ou pluſtoſt indiſcretion) des ſoldats, & ſauuer leur honneur. Arriué

qu'il fut à l'Eglise, qui estoit toute pleine de femmes, de filles, de meubles, & autres commoditez des habitans, il y donna si bon ordre, que i'ay oüy dire fort souuent depuis aux Religieux de ceste Eglise [qui sont de l'ordre de Sainct Ruf] qu'ils ny auoient pas perdu la valeur d'vne seule espingle. Apres ceste prinse Monseigneur de la Vallette s'en vint a Perthus, où il demeura quelques iours, attendant auec impatience quelque secours que Monsieur le Connestable luy auoit promis, pour secourir Berre. Mais voyant que rien ne venoit, il prend le chemin de Tarascon luy-mesme pour les aller querir : où il n'est pas si-tost arriué, que Monsieur le Connestable se rend à Beaucaire, où il fait passer ses trouppes ; mais auec tant de longueur, que ceux de Berre sont totallement affamez deuant qu'ils ayent passé, & battus de douze canons d'artillerie, voire & si furieusement, qu'ils sont contraints de se rendre par telle composition qu'il seroit permis (a ceux qui le voudroient) d'en sortir auec armes & bagages, & qui voudroit aussi y demeurer en seureté , estans tous gracieusement

persuadez par le Duc de Sauoye, Prince doux, & debonnaire, de n'abandonner leur chere Patrie, & n'entrer en aucune meffiance de sa bonté. Mais cela ne garda pas que maints (qui sçauoient fort bien la coustume du païs) ne suiuissent le lendemain le valeureux sieur de Mesplez, Gentil-homme Biarnois, qui leur auoit si dignement, & vaillamment gouuerné, & deffendu leur ville, iusques aux extremitez, que tout le costé deuers les Sallins estoit foudroyé & bouleuersé par terre, & que toute sorte de viures leur auoit failly : lequel sortit auec enuiron quatre-vingts hommes, tant de pied que de cheual, auec vn assez grand nombre de femmes, & d'enfans, que son Altesse fait conduire, suiuant la composition, iusques au Puech, apres auoir fait present au braue Mesplez d'vn excellent Barbe, en recompense de quelques prisonniers qu'il auoit rendu sans rançon. Le Duc estans le maistre changea les Consuls, laissa le Viguier en sa charge, & Monsieur de Saint Romans dans

la place, auec enuiron cinq cens hõmes, & trouua dans la ville, qui fut á luy, quatre canons de batterie, & quelque quantité de sel dans les gabelles. Comme M. de la Vallette eust r'allié ses trouppes auec celles de Monsieur le Connestable, & de Messieurs d'Ornane, & de Blacons, & sçeut que Berre estoit perduë, il assiegea Graueson, & le battit assez gaillardement pour voir si le Duc la voudroit venir secourir: mais autre secours ny entra que le Cappitaine Oliuier d'Augier, du lieu d'Orgon, qui desireux de rendre quelque digne marque de sa valeur, si jetta dedans de son seul & propre mouuement, & y fust fort bien reçeu, & fort bien obeï des habitans pour le commencement, car il leur fit faire vn fort retranchement assez esloigné de la bresche par le dedans de la ville, si qu'il les mist en estat de se bien deffendre, comme ils firẽt, durant deux ou trois attaques, à l'vne desquelles le braue sieur de Bouyer se portoit resolu de forcer les assiegez, ou d'y mourir vaillamment, encor qu'il n'y fust pas commandé, & que ses amis, nommément le Cappitaine Guisc, de la ville d'Aix, l'en voulussent empescher, voire

& si seroit-il porté si Monseigneur de la Vallette, qui ne le vouloit pas perdre, ne le luy eust deffendu tres-expressément. Mais comme Monseigneur de la Vallette fut asseuré que le Duc n'y vouloit pas venir en secours, il fit redoubler la batterie, & aduancer ses trouppes si prés, que les assiegez s'en effrayerent, voire & de telle façon, que quelles remonstrances que leur fit le Capp. Oliuier, ils delibererent auec leur Gouuerneur (qui n'estoit pas des mieux asseurez] de cappituler & se rendre, pourquoy faire ils demãdent treues qui leur sont accordées pour quelque heure, durant laquelle Oliuier qui ne demandoit mieux que de porter Monseigneur de la Vallette à refuser toutes les demandes des assiegez, sortit auec le roolle d'icelles sous promesse de les presenter à Monseigneur : Mais comme il y fust, il fit toute vne autre liste de demandes les plus irraisonnables que d'assiegez pourroient faire, & les luy presenta, pensant bien qu'elles luy seroient refusées, comme elles le furent : Mais il ne s'en retourna pas sans peur, car quelques-vns des nostres remonstrerent a Monseigneur qu'il estoit là venu inconsideré-

mẽt ſans qu'il y euſt aucuns oſtages baillez, ny parolle promiſe, & partant qu'on le deuoit retenir priſonnier: car, diſoient-ils à Monſieur, c'eſt luy ſeul qui faict que les ſoldats, & le peuple de la ville, tiennent bon, & ſi nous le retenons, tout ſe rend incontinent, & firent-ils ceſte remonſtrance a ſi haute voix, qu'il l'entendit, & s'enfuit le plus promptement qu'il peut dans la ville, & ne peut il tant faire, que le Gouuerneur, & les habitans, ne ſe rendiſſent bien-toſt, a condition que les Chefs ſeroient priſonniers de guerre, & le reſte a diſcretion: tandis il print la clef des champs. En ce ſiege y furent tuez pluſieurs des noſtres, entre leſquels ſe trouuerent Meſſieurs d'Yſtres & de Vaucluſe, & Monſieur de Sainct André, du Languedoc, y fut bleſſé au pied.



Chap. XVIII.



Ependant Monsieur de Lesdiguieres se joint au reste des trouppes de Monsieur de la Vallette, conduites la Caualleria par le vaillant, & sage, sieur de Castillon, & l'Infanterie par le Cheualier de Fromigeres, & auec icelles, & les siens. Il assiege la ville de Luz en ceste façon. Le Cheualier de Fromigeres suiuy des Cappitaines Casteau-viel de Pignan, Audoin de Languedoc, Valletz de Montpellier, Bresson, de Combe, & Pujols de Languedoc, auec Honoré de Brignole, Prouençal, s'en va passer tout d'abord à cent, où sixvingts pas de la muraille de la place, & fait le tour presque tout autour de la ville, tous-jours en ordonnance, tambours battãs, enseignes desployées, sans perdre vn seul homme. Mais le Cap. Margotty le voulant suiure y perdit presque toute sa compagnie deuant qu'il fust joinct a luy, puis il se loge en faueur de certaines riues & murailles à vingt pas du bord du fossé,

& se trouua-il tout au dessous de la bresche, car le sieur de Lesdiguieres fit loger & battre tout de mesme temps le canon de ce costé-là. De façon que les assiegez se voyans tenus de si prés, demandent à capituler, ce qui leur est accordé, mais ils le font si mal à propos, qu'ils se font promettre toutes les choses qui luy estoient necessaires, en telle extremité, pour la cõseruation de leurs honneurs, armes, & autres biens, & oublient de se faire promettre la vie, tant l'enuie d'eschaper sans rien perdre, où la peur les auoient aueuglez. De façon qu'ayãs quitté la place, & sorty d'icelle leurs armes, munitions, vituailles, & autres biens, & estans à la discretion des nostres, Monsieur de Lesdiguieres les faict arrester, & leur remonstre qu'il est quitte de sa promesse, & qu'il ne leur à point promis la vie, & les peut faire pendre tous, s'il le veut, sans offenser son honneur, mais qu'il pardonne a tous pour monstrer aux ligueurs que les seruiteurs de Roy sont ennemis du meurtre, & du carnage, exercé sur les François. Voila comme la ville de Luz fut prinse deuant que le Duc de Sauoye qui y alloit pour le secourir, y peut arriuer, de

façon que ſe trouuant court il s'en alla à Digne, craignant qu'elle luy fut priſe. Les exploicts & le renfort de l'arriuée de Monſeigneur donnerent vn tel effroy a la ville d'Aix, que mille ſix cens maiſons y furent alors cotiſées pour fournir à la fortification. Ce iour meſme le ſieur de Buoux rencontra le ſieur Vitelly auec ſa compagnie vers Orgon, & le chargea ſi vaillamment qu'il luy deffit totallement ſa compagnie, & le print priſonnier. Apres la priſe de Graueſon l'armée de Mõſeigneur fit vn peu de temps alte auprés de Taraſcon, en vn lieu champeſtre, appellé Ferigoulet, attendant ce que ſon Alteſſe feroit. De là il l'achemine autour d'Arles pour cognoiſtre la contenance des Citadins d'icelle, où ſe trouua auſſi l'armée de Monſieur le Conneſtable. Leurs armées iointes faiſoient enuiron quatorze ou quinze cẽs maiſtres, & deux mille harquebuſiers, auec ſept canons d'artillerie que l'on anoit deſcendu ſur le Rhoſne à Trinque-taille, du coſté de la Camargue, où les trouppes de Languedoc eſtoient logées, & les noſtres du coſté de la Crau, tout au droit des Moulins neufs; le lendemain il achemina l'ar-

mée deuant le Chaſteau d'Alberon que ils prindrent, & apres auoir faict vn fort riche butin du beſtail de la Camargue, Monſieur le Conneſtable fait marcher ſon armée au ſecours de Carcaſſonne, que Monſieur le Duc de Ioyeuſe tenoit aſſiegé, & Monſeigneur de la Vallette paſſe le Rhoſne auec ſon armée, d'ou il ſe porte à Ciſteron, paſſant par le Sainct Eſprit, par la Comté de Grignan, & par les Baronnies: & y trouue Madame de la Vallette, ſon eſpouſe, iſſuë de la tres illuſtre maiſon de Ioyeuſe, affligée d'vne maladie, qui aidée du regret & faſcherie qu'elle auoit de voir ſon eſpoux bien-aimé expoſé à tant & tant de hazards, comme il eſtoit, la contraignit de quitter ceſte baſſe demeure pour aller meritoirement ioüyr du repos eternel; le propre iour de la veille de Sainct Iean Baptiſte, en l'année mil cinq cens nonante & vn: Ce qui affligea plus ce Seigneur Magnanime que toutes les autres afflictions du monde ne l'euſſent peu faire: car l'amour & la grande amitié qu'il portoit a ceſte illuſtre Dame n'auoit & n'aura iamais de pareille en bonté, comme auſſi il e-

ſtoit, & eſt bien difficille de trouuer en cét Vniuers vne Dame qui merite tant d'eſtre aimée que celle-là. Quelque temps apres Monſeigneur de la Vallette aſſiege Sainct Michel, proche de Farcalquier, & faict-il poſer ſon canon tout ſur l'abord, à cent pas de la muraille, en faueur d'vne petite riue, ſur laquelle il fit dreſſer quelques gabions, & voyans que perſonne ne les oſoit aborder pour les remplir de terre, il prend de la terre luy-meſme, & ſans craindre l'abondance des harquebuſades qu'on tiroit contre iceux, il ſe met à lés remplir, & commande au Cappitaine Honoré de Brignole, qui eſtoit là logé auec ſa compagnie, de luy ayder promptement, ce qu'il faict auec les ſiens : Tandis le ſieur de Pepioux Commiſſaire general des munitions, arriue, & faict deſcharger la poudre au deſſous de la riue, parmy la compagnie de Brignole, le ſieur de Sainct Marc d'autre part General de l'artillerie, fait mettre le canon en batterie, le Canonnier met fort inconſiderément le feu au canon, car le coup donnant contre le bord du gabion, faict vn grand feu, le feu ſe met aux caques de la poudre, & emporte

& brusle presque toute la compagnie de Brignolle, mesme le Cappitaine Chaudon de Languedoc, son Lieutenant, fut emporté & tué, & l'Isle de Lunel, son Enseigne auec luy tous bruslez, & presque morts, voire mesme Monseigneur de la Vallette eust ses habits bruslez en plusieurs parts. Nonobstant tout cela il fait battre la place, dont le sieur Eiminy, beau fils de Madame d'Aubenas, effrayé & en diuorce auec le grand Prieur de Manosque qui commandoit à son tour dans la place auec luy, demande de parler au Cheualier de Fromigeres, lequel se presenta sous la permission de Monseigneur de la Vallette, pour oüyr son dire : mais ceux du grand Prieur luy tirerent maintes harquebusades, & le firent retirer pour ceste fois-là. Neantmoins quasi tout quant & quant ils se rendirent, & n'eurent presque point de dommage par les nostres, ny les vns ny les autres, quoy que le grand Prieur, & les siens, l'eussent particulierement bien gaigné, de s'estre opiniastrez en vne place non tenable, & mieux de tirer sur le Cheualier de Fromigeres, qui sur leur parole s'estoit descouuert pour parler a eux. Mais ce Cheualier

ualier(qui à tousiours esté clement, comme aussi vaillant au possible) ayans eu en don la conseruation de ceste place les en preserua tous, & mit si bon ordre que tout le monde fut contant, mesmes donna-il au sieur de Sainct Marc, pour le cõtenter quelques miraillets qu'il se trouua dans la place, encores qu'ils luy fussent deubs à luy-mesme. Ce braue Cheualier de Fromigeres a tant & tant rendu de bons effects en Prouence, en France, & ailleurs, pour le seruice du Roy tres Chrestien, & pour celuy de l'ordre de Sainct Iean de Hierusalem qu'il à esté meritoirement faict Cappitaine de deux cents hommes des gardes du Roy, Commandeur & Ambassadeur pour l'orde de S. Iean, & Gouuerneur commandant a la Citadelle & ville de Mets, & païs Messin, en l'absence de Monseigneur le Duc d'Espernon, & de Mõsieur le Marquis de la Vallette, son fils. Ie prie Dieu qu'il luy vueille donner vne longue & heureuse vie; car il est l'vn des plus illustres & vaillans Cappitaines de ce siecle, & vn vray homme de bien. Durant ce temps Messieurs de Sainct Roman, & d'Allemanon, auec enuiron hoctante maistres, & soi-

xante hommes de pied, s'estoient desja rendus dans la ville d'Arles, par le commandement du Duc qui estoit à Sallon pour lors, où Madame de Saut, Messieurs de Fabregue, Guiran, Seguirany, & Rabasse, deputez du Senat, & de la ville d'Aix, s'adressent à son Altesse pour prendre deliberation sur le desmolissement du reste des faux-bourgs, & l'imposition leuée que ceux d'Aix n'auoient aggreable. Sur ces deliberations Biord, Lieutenant Principal d'Arles, qui auoit des-ja emprisonné Monsieur de Beaujeu, & la plusspart de la Noblesse d'Arles, qu'il auoit recognu disposez au seruice du Roy contre l'estranger, s'en va requerir instamment le Duc de Sauoye de se porter dedans Arles, pour reprendre le Chasteau d'Albaron, & la Motte, qui est de l'autre costé du Rhosne, le Duc y alla, & print ces deux places-là, qui se rendirent assez laschement, & de là il retourne a Arles, où estant il descouure que le Lieutenant, qui estoit aimé du peuple, & homme fort remüant, luy pourroit nuire à ses desseings, s'il auoit seul l'authorité. Cela faict, qu'il s'asseure de la Riuiere, homme fort populaire, & hardy, & s'en

ſert pour prendre le Lieutenant Biord, & trois ou quatre autres de ſon halaine que il enuoye priſonniers, Biord à Sallon, & les autres à Berre. Comme il taſche a ſe ſaiſir d'Arles, Madame la Comteſſe de Saut en eſt aduertie: elle qui auoit vn des ſubtils eſprits de ſon temps, aſſemble ſecrettement tous les Gentils-hommes de ſa partie: leur remonſtre la faute qu'ils ont faicte, de mettre le Duc de Sauoye dans la Prouence, & celle qu'ils font de le laiſſer ſaiſir & aſſeurer des villes & fortereſſes contre la promeſſe qu'il leur a faicte deuant qu'entrer dans le païs, d'en remettre le Gouuernement & Seigneurie aux Gentils-hommes Prouençaux, & non à autres. Les exhorte à y remedier deuant qu'il y'en ait d'auantage: s'il eſt vne fois le plus fort, leur dit elle, il nous chaſſera du païs, puis qu'il s'en m'effie ſi fort, & nous trouuerons ſans recours ſa meffiance eſt deſcouuerte: Il le faut preuenir, il à mis Campaillan Cappitaine Sauoyard dans le Chaſteau de Sallon, qu'il auoit promis au ſieur de Merargues. Le ſieur de Vitellis à Berre, qu'il auoit promiſe au ſieur de Bezaudun, le ſieur de Rides auſſi Sauoyſien,

auec vn bon nombre d'Eſpagnols & de Sauoyards dãs Arles,& en à chaſſé Biord & ſes compagnons: Bref il garnit toutes les places d'Eſpagnols, & de Sauoyards, & en chaſſe les Prouençaux qu'il voit eſtre en authorité, & qui luy en permettra d'auantage, il nous deſchaſſera de par tout. Voicy bien du nouueau meſnage, chacun iuge qu'elle à raiſon: mais le malheur eſt qu'il à deſ-ja pris pied, & a de bonnes forces dans le païs, & moyen d'en auoir d'eſtrangeres, quand bon luy ſemblera: Et puis le voila qui ſe faict maiſtre d'Arles, ſi on ne luy donne empeſchement: en fin c'eſt vn dangereux affaire, voire & ſi dangereuſe, que les plus aſſeurez y perdent l'eſcrime. Mais Madame la Comteſſe comme hardie, & inuentiue, trouua vn prompt expedient pour ſortir de ce malheur; Elle fait tant que le Senat, & toute la ville d'Aix, mande prier inſtamment le Duc de venir aſſieger le Puech, luy remonſtrant que ceux de ceſte garniſon affament & ruynent totallement leur ville par leurs courſes ordinaires. Le Duc qui recognoiſſoit le beſoing qu'il auoit de complaire à Meſſieurs d'Aix pour paruenir à ſon deſſeing, leur

accorde leurs prieres. Mais deuant que partir d'Arles, il s'asseura du Consul de la Riuiere, qu'il rendit son pensionnaire, auec vn bon nombre d'autres mauuais garçons de la ville, & luy bailla le sieur de Rides auec vn bon nombre d'Espagnols & de Sauoyards pour s'asseurer de la ville. Apres quoy il part, & vient assieger le Puech le propre iour de Sainct Remy. Ce mesme iour Marseille se mutine par l'ombrage qu'elle prend du Chasteau-d'Yf, & du ieune sieur de Bausset, pource qu'il à reçeu les munitions du grand Duc de Touscane, & refugié le President Chaine, son beau-frere, sorty d'Aix. De façon qu'ils saisissent sa mere, ses parens, & tous les Florentins de Marseille: au moyen de-quoy ils viennent à parlementer, & bailler ostages de part & d'autre, dõt le sieur de Bezaudun, & quelques autres, sont choisis. En fin il est accordé que les estrangers vuideront le Chasteau, que le President Chaine, & sa famille, auront libre accez dedans Marseille, & qu'il laissera passer & repasser les vaisseaux sans destourbier ne fascherie. Tandis que son Altesse moyennoit à s'asseurer de la ville d'Arles, Madame la Comtesse, auec

ſes amis, faiſoient vn nouuel eſtat a la ville d'Aix, & tout à leur deuotion, affin de pouuoir plus aiſément contre-quarrer l'ambition du Duc. Leur eſtat fut tel: que le ſieur de Merargues euſt le premier chapperon: le ſieur de Pourſils le ſecond, & le troiſieſme & dernier au Marchand Lioutard, & le Docteur Rabaſſe deſigné pour aſſeſſeur, & bref tous les officiers de la maiſon commune, gardes des portes, & autres, furent tous mis à leur deuotion; Et entendans que le Duc eſtoit à Sallon, elle s'en va le trouuer, pour l'aſſeurer de tout ce qui s'eſtoit paſſé viſiblement à Aix, & le ſoliciter à la continuation du ſiege du Puech, & l'aſſeurer que la ville d'Aix auoit mis ſus vne impoſition en forme de Cotte, pour fournir largement argent & vituaille pour ſon armée. Mais le Duc, qui prudent Chef de guerre, auoit des eſpions par tout, auoit eſté ſeurement aduerty de toute l'entreprinſe, & ne peut tellement couurir ſa cholere, qu'elle n'entraſt en meffiance, & ne ſe deſrobaſt ſubtillement de luy pour ſe retirer à Aix, & remedier auec tous ſes amis de ſe mettre en ſeureté: Mais le Duc s'en eſtant aduiſé, la ſuiuit de ſi prés, auec

quatre où cinq cens cheuaux, qu'elle n'eust pas loisir d'arriuer, qu'il fut dans la ville, & quelques Senateurs auec l'Aduocat General Laurens, accompagnez de Courbons, Royere, le Cheualier de Chateuil, & Maignan, Gentils-hommes, à la porte de sa maison, la constituant prisonniere auec M. de Crequy son fils. Dequoy le Cõsul Merargue, & tous les nouueaux officiers conçoiuent telle peur, qu'ils abandonnent tous la ville, plus viste que le pas, excepté l'Aduocat Guiran, & quelques autres qui furent arrestez. Apres quoy on pose de bonnes gardes auprés de la maison de Madame la Comtesse, & pouruoit-on aux affaires plus pressantes. Le lendemain son Altesse entre en la salle dorée, où se tenoit l'audience, & là il represente ce qui l'a induit à vser d'vne telle procedure, & proteste qu'il est tout prest à tenir la promesse qu'il fit en entrãt en Prouẽce, qui est d'employer sõ armée au restablissemẽt de la Iustice, à la deffẽce de la S. Eglise, à l'vnion de la Noblesse & de la paix & tranquilité du peuple. Remonstre que pour cét effect il a laissé ses propres affaires, & ceux de ses Prouinces à l'abandon de la fortune pour les venir

ſecourir à leur requiſition, encontre l'oppreſſion qu'ils luy ont dict ſouffrir des heretiques, & de leurs fauteurs Bigarras, & qu'ō luy fait vn grand tort de ſe liguer ſecrettement cōtre luy pour le faire perdre, apres l'auoir tiré de ſon païs, & mis en de treſ-grandes deſpenſes, luy & ſes amis, pour la deffence des Catholiques de Prouence : exhorte le Senat à luy tenir promeſſe, & luy faire iuſtice contre les parjures. Bref il remonſtre ſi bien ſon cas qu'il mit tous les Senateurs en admiration, & en volonté de le ſeruir mieux que deuant : pourquoy faire ils font en ſorte que le Conſeil de la ville eſt promptemēt aſſemblé, & qu'il arreſte que les Senateurs detenus au Chaſteau de Mereuil, auec tous les Conſeillers, & Magiſtrats abſents, qui n'ont fauoriſé les armes de leurs ennemis, & quantité de bons & honorables Citoyens ſeront honorablemēt r'appellez, & remis dans leurs maiſons, voire & caſſe-il tout l'Eſtat nouuellemēt crée, & en fait vn autre tout de nouueau, où le chapperon du ſieur de Merargues eſt tranſmué ſur l'eſpaule du ſieur d'Allamanon, & celuy de Porcil à Durand y Patriſſe d'Aix, & celuy de Lieutaud à Denis

Bruis, & de Rabaſſe à l'Aduocat Audibert Ceux cy ſecondez de Rougier, Chateuil, le Cheualier Maignan, Mimata, & Alpheran, qu'on deſtine Cap. à la garde des cinq portes, & quartiers de la Cité. Tandis ſon Alteſſe eſcrit aux Marſeillois de ne rien alterer au bruit de cét accidẽt, & l'ayant fait, il s'achemine à ſon armée pour faire renforcer la batterie contre le Puech, laiſſant Madame la Comteſſe, & ſon fils, ſous la garde du ſieur de Rougiés, Cap. de S. Iean, auec commandement de l'empeſcher de parler à perſonne. Mais a peine fut-il au Puech que ladite Dame euſt trouué le moyen de ſe ſauuer, cõme elle fit, auec M. de Crequy, ſon fils. La ruſe dont elle ſe ſeruit fut telle: elle trouua moyen de ſe faire apporter par l'entremiſe d'vn ſien Palefrenier (qu'on m'a dict ſe nommer Valeran) vn habit de Suiſſe, & vne fauſſe barbe, pour elle, & vn habit de Iardinier, auec vn eyſſarrie d'Auſſe, tous rompus, pour M de Crequy, ſon fils. Cela preparé, elle contre-fit ſi bien la malade, que tous ceux qui la veirent en cét eſtat, & ſes gardes meſmes, craignirent qu'elle en perdit la vie. La nuict s'approchant elle feignit de vouloir dormir, & pria ſes

gardes de ne mener point de bruit. Cõme les gardes pensoient qu'elle dormoit, elle s'habilloit, auec son fils, & son Palefrenier faisoit marcher hors la ville vn soldat de fortune, seruiteur de ladite Dame, auec vn bon cheual pour la porter, & sa fille de chambre estoit dans son lict, à la place de sa maistresse, tousiours plaignant & souspirant quelque peu. M. la Comtesse, & son fils, ainsi desguisez, se desroberent si subtilement, que leurs gardes, ne personne, ne s'en peurent apperceuoir qu'elle estoit bien proche de Marseille. Ceste escappade descouuerte, tout le monde en fut bien estonné [& principallement les gardes] tout le monde court pour l'attrapper, les vns a pied, les autres a cheual: on faict le furt par toutes les maisons, on cherche par tout; mais il n'est plus temps, car elle est des-ja arriuée dans la ville de Marseille, & les Marseillois à sa suasion ont arresté la galere Sauoyarde, posé de nouuelles gardes, & escrit aux villes d'Arles, de la Ciotat, & du Martegue, de pouruoir a leur conseruation, & veiller aux desseins du Duc, qui se veut emparer de la Prouence, & en bannir les Prouençaux. Cela ne fut pas expedié, que le Duc

en fut aduerty par les siens, qui en estoiẽt bien dolẽs: luy qui sçait qu'a mauuais jeu bonne mine, est proffitable, fait semblant de ne s'en soucier pas beaucoup: & voyãt que l'on l'a amusé autour du Puech pour luy oster Arles, & Marseille, & qu'il ne peut mieux faire que de tascher à prẽdre le Puech pour faire plaisir a la ville d'Aix, & se l'entretenir à sa deuotion. Il cõmande de redoubler la batterie, ce qu'on faict si furieusement, que neuf canons qui battoient seulemẽt, faisoient aussi grãd bruit, & aussi grand fracas, que iamais en firent 25. Durant le redoublemẽt des coups que ces horribles & puissantes machines foudroyent contre ceste forteresse, il faisoit preparer son armée a dõner l'assaut, pensant l'emporter vaillãment, & de brauade durant le temps que les canons battoiẽt. Tout son affaire ordõné, il fait donner le signal, qui ne fut pas si-tost fait, que voila ses gẽs sur le bord du fossé, & chargerent les assiegez auec tãt d'ĩpetuosité, & de fureur, qu'il les cõtraignirẽt, apres vne vaillante & du tout gaillarde resistãce, a leur quitter le fossé, & se retirer derriere le rẽpart. Mais comme ceux-cy se retirent, M. de S. Cãnat, Gouuerneur de la place, ac-

compagné d'vnecinquantaine des siens, armez de hallebardes, & autres armes daste, saute vaillamment dans le fossé, & charge si vertement les assaillans, qu'il remplit presque tout le fossé de morts, & met tout le reste en fuite. Apres quoy il ordonne de nouueau ses gardes sur les deffences, & fait nettoyer le fossé, & remparer autour de la bresche si industrieusement, qu'encor que le canon batit continuellement, tousiours il y auoit des flãcs & des deffences couuertes pour empescher, auec aduantage, l'entrée des ennemis: Chose du tout admirable, car ce braue, & du tout vaillant Seigneur, estoit seulement au commencement du printemps de son âge, & n'auoit encores que quelque petite apparence du poil doré de sa barbe. Ce qui encouragea tellemẽt les assiegez, qu'il les rendit imprenables, aux grandes & redoutables forces du Duc. A cét assaut si courageusement dõné, & si vaillamment repoussé, le Duc perdit le valeureux Baron de Mont-fort, Prouençal, auec plus de deux cens simples soldats, outre vn bon nombre de Chefs, & autres blessez, qui moururent presque tous, non fort long temps apres.

Durant ces furieux combats, la batterie des foudres Sauoyards se continuë tousjours plus rudement, & M. qui est perpetuellement en trauail pour le seruice du Roy, assiege, bat, assaut, & prend le lieu de Gaubert, où vn insigne voleur, & fort mauuais garçon, nommé le Sautaire (qu'il fait pendre auec 23. des ses compagnons, aussi tost qu'il est pris) si estoit logé pour incommoder les seruiteurs du Roy qu'il ne pouuoit tenir à sa discretion, car ceux qu'il y pouuoit tenir ne languissoiēt guieres, parce qu'il les massacroit tous. Tādis les trouppes Dauphinoises qu'il à enuoyé querir à ses despens pour secourir le Puech s'auancent tant qu'elles peuuent. Le Duc les sentant venir s'efforce tousjours de plus en plus à battre les rampars de la place, & à forcer les assiegez, & voyant vne fort grande breche pour paruenir à son dessein: Il prepare, & fait donner le jour du Dimanche vn furieux assaut general qui dure & continuë depuis enuirō neuf heures du matin iusques enuiron trois heures de nuit tousiours redoublāt attaques sur attaques, troupes à troupes, coups sur coups, pied à pied, main à main: tellement que le vaillant sieur de S.

Cannat voyant la furieuse obstination des assaillans, loge ses hommes de reserue auec des picques, derriere le rampart, & faict retirer les siens qui combattoient encores vaillamment dans les fossez: Les ennemis les suiuent de furie, pensent entrer pesle-mesle auec eux: mais luy tousiours reposé d'esprit, & remüant des mains, leur resiste, & les repousse vaillamment, sans se jetter dans le fossé. Mais comme il voit que les assaillans donnent l'escalade au rampart, & s'efforcent de rompre les picquiers qu'il y à logé: il encourage ses compagnons, les asseure de la victoire; & s'eslance brusquement dans les ennemis à coups de Pertuisannes: ce que voyans les siens, le suiuent, & le secondent si hardiment qu'ils remplissent totallement le fossé des corps des ennemis qu'ils tuënt, & chassent le reste assez auant a la campagne, puis se retirent brauement. Le vaillant Sainct Cannat fait poser de nouueau ses gardes, puis les visite luy-mesme, selon sa coustume: Les femmes quoy que harassées du combat, où elles auoient extrémément bien fait, coururent aux viures, font manger & boire les soldats. Le prudent Sainct

Cannat fait pouruoir les ſoldats de poudre, de balle, & de meſche, puis faict trauailler à nettoyer le foſſé, & (en deſpy des foudres Sauoyards qui touſ-jours fracaſſoient ſans ceſſe) mettre des deffences ſur la breſche: iamais aſſiegeant ne battit, ny aſſaillit vne place plus furieuſement que le Duc fit celle-cy: mais auſſi iamais aſſiegé ne s'empara plus induſtrieuſement, & ne deffendit plus courageuſement & vaillamment vne place que le ſieur de S. Cannat la deffendit. Car à ce ſeul aſſaut il ſe fit plus de cent repriſes, & ſe tua plus de 700. hommes des aſſaillans, & ſi n'y auoit qu'enuiron 80. harquebuſiers, & enuiron vne trentaine d'armez dans la place. Entre les morts des aſſiegeans fut trouué le ſieur de Rogiers, Gentil-homme de la ville d'Aix, & pluſieurs autres hommes de remarque, dont ie ne me puis ſouuenir des noms. Ceſte perte anime plus que iamais le Duc à faire continuer & renforcer touſ-jours de plus en plus la batterie, croyant de reduire à coups de foudres les aſſiegez à quelque compoſition. Mais ainſi qu'il ſe morfond en cela, Monſeigueur reçoit les trouppes Dauphinoiſes, aſſiege Digne, la bat, &

l'approche si brusquement qu'il cōtrainct les assiegez de se rendre auec compositiō de donner cinq mille escus à Mōsieur de Lesdiguieres pour la monstre de l'Infanterie Dauphinoise, & d'abōdant les fraiz de toute l'armee, selon l'estime qui en seroit faite, hardes & bagues sauues à ceux qui en voudroient sortir, tant habitans qu'estrāgers. Cela fait, il prend le chemin du Puech, & s'en vint en diligence pour le secourir. Ceux de Perthus en ont nouuelles, font feu de ioye sur la tour du chasteau à la veuë des assiegez pour leur donner courage de resister encore quelque temps, ceux-là du Puech leur respondent auec semblables signals qu'ils ont victoire, & bon courage: Sur les dix heures du soir le sieur de S. Cannat escrit l'Estat auquel il est encores, & le moyen qu'il à d'attendre le secours, baille les lettres a vn de ses hommes, le met secrettement dehors, & l'enuoye à Perthus, cét homme passa subtillement à trauers l'armée ennemie, & beaucoup plus hazardeusement à nage à trauers la rude, & du tout impetueuse riuiere de Durence, & se rēd tout nud enuiron deux ou trois heures deuant le iour aux portes de Perthus,

où il demande de parler au Gouuerneur: La ſentinelle en aduertit le Caporal, le Caporal, le Sergent Major, nommé la Cloche, & luy le Gouuerneur: ſi bien que deuant qu'on luy euſt ouuert la porte, il eſtoit preſque mort de froid. Mais la grãde joye qu'il euſt de ſe voir eſchappé, & le grand plaiſir qu'il print à reciter le victorieux & triomphant aduantage que le ſieur de S. Cannat, & les ſiens, auoient cõtre les Sauoyards; l'eſchaufferent tellemẽt qu'il ne ſe ſouuenoit plus de demander des habits pour s'habiller. Le ſage ſieur d'Allen faict aſſembler les Maiſtres de Camp, & les Cappitaines qui ſe trouuent pour lors dans la ville, leur communique celle du ſieur de S. Cannat, par laquelle il demandoit quelques harquebuſiers: leur remonſtre que M. de la Vallette craignant que le Duc n'euſt aſſiegé le Puech auec deſſein d'aſſembler là sõ armée ſous ce pretexte, pour de là ſe porter promptement ſur la ville de Perthus (qui eſt de grande importance) & là ſurprendre luy à mandé 37. compagnies de gẽs de pied, & l'a chargé de ne les employer à autre choſe qu'à la garde de ladicte ville. Neantmoins que s'ils le trouuent bon, il

est resolu de choisir deux hommes de chaque compagnie, & les enuoyer en secours au sieur de S. Cannat. Tous ces Messieurs-là trouuent son aduis bon, & tous d'vne commune voix eslisent le Capitaine Honoré, de l'ancienne maison de Brignole, pour les y conduire, le chargeant neantmoins de s'en retourner, s'il n'est descouuert des ennemis. Cela deliberé, on luy baille vn bon guide, & deux ieunes hommes experimentez à passer la Riuiere de Durence, pour luy monstrer le gué, l'vn desquels se nommoit Iean Michel de Taillet, & l'autre Gaspard Bounaud, tous deux de la ville de Perthus, & fort hommes de bien: & la nuict estant venuë, le sieur de Ramefort, auec sa compagnie, montent à cheual, & le braue Chaumiane de la ville de Crest, auec la compagnie du sieur d'Allen, duquel il estoit Lieutenant, y montent aussi, & s'en vont ayder à passer la Durence au Cappitaine Brignolle, & à cent harquebusiers qu'on luy auoit baillé, montez sur des courtaux pour passer l'eau, lesquels on fit lier l'vn à la queuë de l'autre. Apres quoy le sieur de Ramefort, & le sieur de Chaumiane mettent Brignolle, & les siens, en-

tre leurs cõpagnies, & ainsi leur rõpans la force de l'eau, l'vn pardessus, & l'autre par dessous, les passarent tous sans en perdre vn seul. Puis le sieur de Brignolle les conduisit iusques au Puech, sans estre descouuert, & s'ẽ retourna trouuer les sieurs de Ramefort, & Chaumiane, qui l'attendoit au bord de l'eau pour le recouurer, & le remettre à Perthus, comme il fit fort bien. Cela fait, le Gouuerneur despesche vers Monseigueur de la Vallette, affin de le faire aduãcer de plus en plus: Fait battre les tambours tous les iours, & fait faire l'exercice en veuë du Puech, fait aller sa Caualerie sur le bord de la Durence, comme pour chercher le gué. Cela donne (selon son intention] courage aux assiegez, & espouuente tellement les assiegeans, que le Duc craignant de se trouuer engagé cesse la baterie, fait retirer sõ canon vers Aix, met son armée en bataille, & se retire honteusement apres auoir tiré mil cinq cens coups de canons contre vne petite bicoque, & laisse le vaillant sieur de S. Cãnat auec ceste gloire d'auoir dãs le petit village du Puech, auec enuirõ cent quatre-vingts hommes de pied, & trente où trente cinq armez, resisté à

mille cinq cens coups de tonnerres, & aux puissantes & redoutables forces du Duc de Sauoye, & de la ville d'Aix, & autres villes meschammẽt Sauoyardalisées. Monseigneur cependant arriue à Perthus, & monstre estre mal content de la prompte retraicte du Duc : Car il auoit deliberé (s'il l'eust attendu) de le mener battant iusques aux portes d'Aix, & d'affoiblir tellement ses forces à coups de coutellas, que iamais elles ne se fussent releuées. Ce qu'il estimoit estre fort faisable, eu esgard au peu de fortune que le Duc auoit eu en ce siege, & en tous les lieux où il l'auoit peu tenir en campagne. Mais le Duc s'estant retiré dans son fort, voila tout son desseing rompu, & l'hyuer r'enforçant sa rigueur luy conseilla de congedier les Dauphinois, lesquels eurẽt ce congé du tout agreable : car ils estoiẽt des-ja si chargéz de butin, qu'ils ne pouuoient marcher. Ainsi se retirent-ils fort allegrement en leurs alpes Alobroges, qu'ils enrichissent du bien de la Prouence, & donnent courage à leurs enfans & valets d'y descendre à la premiere occasion pour si fournir, comme ils ont faict. Eux estans despartis pour leur retour, &

M. pour s'aller ioindre au reste des troup-
pes, logées deuant Beines, où il n'est pas
arriué que le Cheualier de Mouriers, Gou
uerneur de la place, fait vne gaillarde sail-
lie sur les nostres, voire & si gaillarde, que
il met en fuïte les plus auancez, quoy vo-
yant le Cheualier de Fromigeres, s'auan-
ce & les siens, & vous le r'amene iusques
au bord du fossé, dans lequel il auoit re-
solu de s'aller loger en despy des enne-
mis, mais comme il s'aduance tous-jours,
le sieur de S. Vincent, frere du valeureux
sieur de Charpey Dauphinois, luy mãde
dire de se retirer, luy declarans que M. de
la Vallette auoit dessein de se porter prõ-
ptement en vn autre lieu: Quoy entendu
par luy, il se retire quelques iours apres,
M. le Comte de Carces accompagné des
sieur de Monmeyan, d'Alamanõ, de Trãs,
des deux de la Mollo, de Montfort, de
Remoulles, d'Aups, de Saillens, & du
meilleur de la Caualllerie & Infanterie
ennemie, prend resolution de secourir le
sieur Cheualier de Mouriers, & pour le
faire plus à son aise, il fait courir le bruit
q̃ le Duc de Sauoye & toute son armée
s'en va fondre sur les nostres. Ce bruict
entendu par Monseigneur de la Vallette,

il enuoye recognoistre. Ceux qu'il y enuoye, rapportent que le Duc s'en vient auec plus de dix mille hommes: Monseigneur de la Vallette pour n'estre surpris fait descēdre ses trouppes vers Meseaux, & là il les fait mettre en battaille : tandis Monsieur de Carces arriue sur le haut, & faict monstre de sa Caualllerie, faisant de mesme temps couler le secours dans la place: Apres quoy voyans arriuer la nuict il fait mener vn grand bruit, & faire vn grand nombre de feux pour tenir les nostres en crainte, & cependant il fait retirer son infanterie le plus viste qu'il peust, Apres quoy il se retire luy-mesme auec sa Caualllerie: le matin venu, & ne s'entendans plus aucun bruit en ce lieu-là, M. de la Vallette commande au Cheualier de Buoux d'aller recognoistre, le Cheualier y va, & voulans passer au couuert, entre dans vne fondriere, dont son cheual d'Espagne ne pensa iamais sortir. La descouuerte faite, M. de la Vallette suit les ennemis assez auant, & ne les pouuans attrapper, il retourne loger son armée autour de la place, fait battre le canon, & la bresche estans faicte, le braue Mesplez est cōmandé de donner l'assaut à la bresche, a-

uec son regiment, & les Cap. Honoré de la maisõ de Brignole, & Rodet auec leurs compagnies sont cõmandés par le sieur de Lussan, Mareschal de Camp, de poser deux eschelles entre deux Guerites, d'où l'on tiroit sur la bresche, & de dõner l'escalade par là. Le cõmandement faict, le sieur de Mesplez monte tout premier sur la bresche, & charge les assiegez si hardiment, qu'il la leur fait abandonner. Mais le valeureux Cheualier de Mouriez s'en apperçeuãt, vous repousse le sieur de Mesplez si viuement, qu'il le met hors de la place, & de la bresche, & luy tuë vn grand nombre des siens. Tandis Honoré de Brignole, & Rodet, posent leur eschelle en faueur de leurs arquebusiers que le Cap. l'Isle de Lunel, Enseigne de Brignole, fait tirer perpetuellement dans les canõnieres des Guerites : Les eschelles posées, Brignole mõte apres vn de ses Caporaux, nõmé Iean, mais cõme se Caporal Ieã fut sur la muraille, il ne veist aucun marchepied, où bãquette au dedans pour se jetter dessus, & furẽt cõtraints de se retirer, non sãs la perte de plusieurs bons soldats qui y furẽt tuëz, & le frere du Cap. Rodet y fut fort blessé. Cõme tout cela se fait, le

Duc de Sauoye fait faire mõstre à son armée tout proche d'aix; sur ce temps. M. le C. de Carces, accõpagné de M. de Trãs, la Mole, le Cheualier son frere, le Commãdeur de Montfort, de Saillens, d'Aups, de Remoulles, & quelques autres, faisans en tout 25. où 30. Gentils-hommes, arriuent à Aix, & est sa venuë du tout agreable au Senat, & a toute la ville d'Aix: La Mõstre faite, le Duc aduerty que la Riuiere, Rides, & ceux qu'il auoit laissé dans Arles, tiennent encores bon, voire y ont plus de credit, & de l'authorité, que iamais: leur enuoye quelques vnes des meilleures compagnies de son armée, & loge le reste [pour soulager la ville d'Aix] à Cucuron, Ansouis, Vaugine, & autres lieux, par luy tenus, pour leur faire passer l'hyuer a leur aise. Cela fait, il pratique tellement le Senat, qu'il leur fait prononcer vn arrest, portant que M. la Comtesse de Saut sera adjournée en personne: que les sieurs de Fabregues, & Guiran, des-ja prisonniers, seront transmis en seure garde: qu'vn certain Teinturier, nommé Perrinet, & quelques seditieux, ses adjoints, & complices, seront apprehendez, & saisis au corps, voire le luy fait-il prononcer & executer,

par ses officiers, excepté l'adjournement de M. la Comtesse, que nul Sergent ne Huissier n'osa entreprendre: Le Baron de Menollon cependant prend le Monastere de S. Victor par escalade, enuirõ deux heures apres minuict, la pẽsant tenir pour le Duc de Sauoye, qui en estant aduerty, luy enuoye les sieurs de Flotte, Vente, & Ville-neufue, auec l'Aduocat Laurans, & quelques siennes compagnies de gens de guerre pour l'assister de conseil, & de force, où ils ne sont plustost arriuez qu'ils font entendre aux Marseillois que leur venuë ne tend à autre fin que de sçauoir si leur disposition & volonté n'est pas de se rendre obeissans à la Iustice, & de l'assister à prendre & saisir prisonniere. M. la Comtesse, le sieur de Bezaudun, & autres criminels refugiez dans leurs murailles: à quoy ils respondent estre tous resolus, pourueu que leurs procedures soient ordinaires, iustes, & non violentes. Mais cependant que les Senateurs aduertissoiẽt de tout cecy le Senat, les Marseillois solicitez par M la Comtesse, & les siens, braquent & pointent quatre gros canõs, logez au Miradour, & deux de la tour de S. Iean contre S. Victor, & commençent a

foudroyer facrilegement, & de grãde furie le Monaſtere, & continuent ceſte diabolique batterie iuſques enuiron 370. coups. Le ſieur de Mœullon ſe voyãt ainſi foudroyé, mãde à ceux du fort de noſtre Dame de la garde (dõt il eſtoit Gouuerneur) de tirer rudemẽt contre ceux de la ville: cela ſe fait tout auſſi toſt. De façon que iamais il ne s'eſt veu vne plus furieuſe & ruïneuſe tẽpeſte. Sur le tard (car ceſte diablerie eſpouuentable cõtinua ſa furie tout le iour) ceux de la ville ne s'oſant aſsẽbler à la maiſõ de ville pour la voir directemẽt, ſout oppoſée aux canonades de noſtre Dame de la Garde, s'aſsẽblent au Palais, où ils reſolurent de mettre vn fõds de 25. mille eſcus pour les fraiz de la guerre, & d'auoir 400. hõmes payez de mois en mois, cõmandez par le Cap. de la Cruë, & 2. pionniers, payez au iour la iournée: ce fut vn commencemẽt d'impos. Deux iours apres fut accordé que le Baron de Mœullon remettroit l'Abbaye entre les mains du Prieur, des Relligieux, & que le fils de Caſaux, nõmé Fabio y ſeroit mis en garniſõ auec 100. hõmes de garde, 50. payez par la ville, & 50. par l'Abbé. Ce qui fut mis en effect, & traiſna tant de mal-

heur que le lendemain Loüys d'Aix est fait Cap. de la porte Reale, & le Barõ qui y souloit cõmãder est priué de sa charge, & Casaux, que le malheur de la ville auoit fait Cõsul, cõmence à se faire accõpagner de six mousquetaires, pour la garde de sa personne, que de peu à peu il augmenta à mesure de sõ insolẽce. Cepẽdãt les Senateurs députez deuers Marseille s'ẽ estoiẽt retournés à Aix pour se trouuer aux estats des rebelles: L'ouuerture desquels fut faite par le Duc de Sauoye, C. pretẽdu de Prouence, & tindrẽt iceux 8. iours, où fut arresté que les 1400. hõmes de pied, que le païs trõpé entretenoit, seroiẽt reduits à 6000. que les cõptes de Martin, & de Micheau, Thresoriers Generaux, seroiẽt reueuz & recalculez: que ceux qui auoient exigé les deniers, prouenus de la vẽte, des fruis, & meubles desrobez sur les seruiteurs de Roy, en rẽdroient conte par deuãt de certains personnages, ordonnez à cét effect; Et qu'aux Estats Generaux de Rheins, pour l'Eglise, pour la Noblesse, & pour le peuple, seroiẽt députez l'Euesque de Riez, le Commissaire Fourbin, & l'Aduocat General du Lorens, qui s'ẽ allerẽt tout quãd & quand à Berre, où ils se

mirent en Mer ſur vne gallere de Genes enuiron huict iours apres.

Chap. XVIIII.

EN VIRON ce temps quelques aduenturiers ayans faict vn butin dans le territoire de Cucuron, ſont pourſuiuis de prés par les Cucuronnois: & l'alarme eſtant donnée à Anſouis, les Cappitaines Atenoux, où Tenoſy, dit le petit, natif de Perthus, & Chauuet d'Anſouis, auec leurs compagnies, couppent l'auantage a nos picoreurs, & les contraignent de s'ẽclorre dans vne maiſon, dite la Marchande, auec leur butin, là où ils les aſſaillent de toutes parts, mais comme ils s'efforçent de les forcer, l'alarme ſe donne a Perthus, & la compagnie de M. d'Allen conduicte pour lors par le ſieur de Boniface, natif de Cadenet, ſort de la ville, & s'en vient, ſuiuie de quelques gens de pied, au ſecours des picoreurs. Les Cappitaines Atenoux, & Chauuet, les voyãs venir, ſe retirent en fort bon ordre, ſuiuant touſ-jours le païs plus fauorable: Boniface qui eſtoit tout feu, & tout courage, ſe voyans ſuiuy de l'Eſcuyer d'Orgõ, dit petit Iean, de Guil-

laume Martelly, d'Annibal, d'Aiglun, de Crose, de Iacques Iacquet, & de plusieurs autres braues Gentils-hommes de la ville de Perthus, auec du sieur Cartier, de Coudray, & autres vaillants hommes, s'aduance, les charge, & recharge par plusieurs fois, mais il ny gaigne rien: car ces deux braues Cappitaines conduisent si bien leurs soldats, & leur font tirer si biẽ à propos, qu'on ne les attaque iamais sans y perdre cheuaux, où hommes: tant plus ils font de deffence, tant plus Boniface s'obstine à les forcer: Mais en fin Atenoux trouuant le païs fauorable, & estans proche de retraicte s'arreste auec les siẽs, & leur fait vne telle resistance, qu'ils les contraint de s'en retourner à Perthus bien battus, les vns montez, & les autres demõtez, car plusieurs de leurs cheuaux furent blessez, & quelques-vns tuez, & le sieur de Cartier, ieune, & toutesfois vaillant Gentil-homme au possible, y demeura mort d'vne arquebusade, au grand regret du sieur d'Allen, Gouuerneur de la ville, qui l'aimoit & honoroit grandemẽt. Non long-temps apres le sage & vaillant sieur d'Allen se trouua saisi d'vne maladie qui le mit au tombeau: à la nouuelle

dequoy Monseigneur de la Vallette donna le Gouuernement de Perthus au vaillant sieur de Sainct Cannat, comme desirant de luy recompenser le bon seruice qu'il auoit rendu au Roy, en deffendant le Puech contre le Sauoyard; Monsieur de Sainct Cannat n'est pas à Perthus que il luy prend desir de mener à la guerre les cheuaux-legers de feu Monsieur d'Allen conduits par le vaillāt sieur de Chaumiane, Gentil-homme, natif de la bonne ville de Chrest en Dauphiné; Il les prie dōc de monter à cheual, & de le suiure, ce que ils firent, & les mena-il à la plaine de Pericard, passant par le Puech, où il print quelques harquebusiers pour s'en seruir, selon l'occasion. Il n'est pas sur ceste plaine-là, que ses auāt-coureurs sont descouuerts, & poursuiuis hardiment par le Seignor Marcanthony, & sa compagnie de cheuaux-legers; Le sieur de Sainct Cānat ne le voit pas si-tost, qu'il cōmande à chacun des siens d'apprester ses armes, & de le suiure de prés, & charger hardimēt les ennemis; Cela ne fut pas dit qu'il part de la main, & à son abord il lasche vn coup de pistolet au premier des ennemis qu'il

rencontre, si bien à propos, qu'il abbat l'homme & le cheual par terre: Pierre Barbier, de Perthus, pousse son cheual, & luy fait franchir vn fossé, qui se trouuoit entre les nostres, & les ennemis. Iean dou Fabre le suit de prés, plusieurs autres font le semblable, & se meslent-ils parmy les ennemis à coups de couttelas, & si furieusement, qu'ils les mettent tous en fuïte. De façon qu'ils n'eurent plus à faire deslors-en-auant qu'a les suiure, & à les tuër, tant qu'il y en eust quelqu'vn en vie: puis ils se chargearent de la despoüille des ennemis, & se retirarent, apportãs 25. où 30. casaques, & emmenans vne 20. de cheuaux d'iceux ennemis, auec leurs armes, & emmenãs prisonnier à Perthus le fils du sieur Marcanthony, sans qu'ils y eussent autre mal qu'vn coup d'espée, que Iean dou Fabre, natif du Puech, eust sur la teste, lors qu'il alloit a la charge: A ceste charge se trouuarent des Mrs. de Pertuis, les sieurs d'Aiglun, de Roux, fils de Guillaume, de Iaquet, de Martelly, de Crose, de Barbier, & de Plante, auec Paulet, dict le Coulet, le Carmé de Mathiasses, Barthelemy Roche, & autres.

Comme tout cela se passoit, M. de la Vallette faisoit faire des forts autour de la ville de Beyne, pour affamer les ennemis, & les contraindre de rendre la ville au Roy, & les ayans garnis d'hommes, de munitions, & de vituailles, il loge ses trouppes autour de Riez, & M. de Mesplez, braue Gentil-homme Biarnois, dãs Vinon auec 20. où 25. maistres, & 400. arquebusiers, plustost pour coupper le chemin des bleds à la ville d'Aix, que pour garder la place: car elle ne valoit rien. Le Duc qui ne demandoit mieux que de caresser, & soulager la ville d'Aix, pour se l'entretenir ; estans aduerty de cela met son armée & son canon en campagne, & s'achemine deuant Vinon, où le sieur de Mesplez, & les siẽs, luy dressent plusieurs gaillardes escarmouches sur son arriuée. Arriué qu'il est, il fait mettre son canon en batterie, & battre le mieux qu'il peut ceste miserable bicoque, qui n'auoit autre forteresse que quelques petits retranchemens que le sieur de Mesplez, & les siens, auoient faits tout de fraiz. M. de la Vallette entendant ces nouuelles, enuoye le sieur de Peironne, Gentil-homme Italien, en Dauphiné, pour demander du

du ſecours, & cependant ſe met en campagne, & ramaſſe il autant de ſes trouppes comme il peut: puis il s'aduance auec icelles vers Oraiſon, & de là il s'achemine proche de Vinon, recognoit l'ẽnemy, & le voyant beaucoup plus fort que luy en nõbre d'hõmes d'armes, & de cheuaux, il ſe retire à Manoſque, apres auoir faict loger ſes trouppes à Courbieres, Peirevert, Saincte Tulle, & autres lieux circonuoiſins, & de là il mande meſſagers ſur meſſagers aux nouuelles du ſecours; Mais le ſieur de Leſdiguieres ny voulans pas venir, il ne vint autre ſecours que le braue ſieur de Gouuernet, qui y vint, contre la volonté de pluſieurs Dauphinois, pour ne laiſſer paſſer ceſte occaſion de bien faire; & y vint-il accompagné d'vne trentaine d'armez tant ſeulement. Monſeigneur de la Vallette ne s'eſtonne point pour tout cela, mais le matin eſtans venu il ſe porte à ſon armée, fait aſſembler ſes Cappitaines, & leur fait ſçauoir que ſa reſolution eſt de donner pluſieurs alarmes aux ennemis, & faire cependant paſſer quelques trouppes derriere le coutau, conduite par quelque homme du païs, pour taſcher, en faueur du bois, de gai-

gner le canal du Moulin, & recouurer le sieur de Mesplez qu'il aimoit grandemẽt, &, leur dit-il, si l'occasion se presente sur le tard, que les ennemis seront ennuyez par nos frequentes courses, & attaques, nous les chargerons vaillamment. Chacun se joinct à sa resolution, & se dispose à bien faire, il donne la conduitte de ceux qui deuoient aller recouurer le S. de Mesplez au Cappitaine du Bar de Valensole, mais ils se perdirent par le bois, & ne firent rien de bon : Apres il ordonne ses gens, & leur faict passer la rude Durence alors que ses ennemis s'en doutoient le moins, & auec vn ordre le plus guerrier qu'on sçauroit desirer, car il les fait passer en vn lieu si fauorable qu'il ne s'y noya pas vn seul homme, quoy que la riuiere soit la plus rude du monde. D'ailleurs que si l'ennemy vouloit charger les premiers passez, il ne le pouuoit sans passer la Riuiere de Verdon, laquelle se trouuoit entre-deux, & les empeschoit de passer en gros pour charger : Et de plus en mesme temps que les soldats sortoient de la Riuiere ils se trouuoient en bataille si bien il auoit ordonné le tout. Comme l'armée eust acheué de passer, Monseigneur se met luy-mesme à la disposer, soy

faiſans aſſiſter au ſieur de Gouuernet, & au Cappitaine Guiſc. Premierement il donne l'aduantgarde qu'il compoſe de cent quarante-quatre maiſtres ; faiſans huict rangs , & dix-huict files , tous bien montez, & bien armez , au vaillant & hazardeux ſieur de Buoux, & les enfans perdus, qui eſtoient enuiron trente armez , à Monſieur de Sainct Cannat : puis il compoſa la bataille de quatre cents maiſtres, faiſans vingt files & vingt rangs, tous bien montez, & bien armez, à la teſte deſquels il donna place aux ſieurs de Solliers, de Montaud, de Signan , d'Eſcarauaque , de Vence, de Mirabeau , de Sanſoux , de Belloc, de Chaumiane Dauphinois , de Tournie auſſi Dauphinois , de Valauouïre Prouençal , de Guerin auſſi Prouençal, & autres braues & magnimes guerriers, reſeruant ſon lieu à la teſte de ceux-là. Apres cela il mit les enfans perdus de l'infanterie , qui eſtoient enuiron cent harquebuſiers deſlite , à l'aiſle gauche de l'aduantgarde, conduits par le valeureux ſieur de Verdache, de la ville de Perthus, accompagné du S. de Cãpolieu qui firent merueilleuſemẽt bien leur charge. Apres ceux-cy il mit tout le reſte de l'in-

fanterie, qui estoient 600. arquebusiers à l'aisle gauche de la bataille, ordonnez en 20. rangs, & 30. files, à la teste desquels il mit les Cappitaines Gresillon, l'Aiguille, de Vaux, l'Artigue-Gascon, Bourboutã, Boursie, Fatigue de la Breoule, S. Esteue de Toüard, la Tour de Remoules, Gallopt, Vellin Gascon, Valletz de Montpellier, Audoüin aussi Languedochien, Fõtallets, de Combes, & autres Cappitaines, les vns ayans leurs compagnies là, les autres à Beines, où ils les auoient laissées à la charge de leurs Lieutenants, & estoiẽt venus là pour se trouuer aux coups, & à la teste de tout cela, & pour les conduire fut mis le sieur de Ramefort; Tout cela fut jetté sur la main gauche, afin qu'ils eussent le bois qui estoit de ce costé-là fauorable; Sur la main droicte furent jettez les arquebusiers à cheual du sieur de Mirabeau, & quelques autres, conduicts par le Cappitaine Motton de Valabry, & autres Cappitaines, & en suitte les gardes de M. de la Vallette, cõduictes par le sieur de la Croix Dauphinois. Apres la bataille suiuoient quelques volontaires mal montez, conduits tout ioignant d'icelle, entre lesquels estoient les Cappitaines Honoré de Brignole, S. Senat, Margoty,

& autres, qui ayans leurs compagnies aux garnisons circonuoisines, s'estoiẽt là portez pour auoir leur part à la peine, & à la gloire de ceste iournée. Cela faict, il fit mettre en bataille assez loing en derriere tous les Palefreniers, & Laquais, auec quantité de Païsans, ramassez en ordre de bataille, & les bailla à conduire a 7. où 8 bons soldats, pour les faire tenir & marcher en bõ ordre de guerre, entre lesquels Honorat Couniou, de Perthus, fit fort bien sa charge. Ceste petite armée ainsi artistement arrangée, Monseigneur va d'vne trouppe à l'autre, leur remonstre le droict qu'il à de combattre, & l'aduantage & assistance que Dieu à accoustumé de luy donner contre les rebelles, & les estrãgers ennemis du Roy, & vsurpateurs de ses droicts, & de la Prouince; leur represente le peu de courage des Sauoyars, & la des-vnion que l'arrogance Espagnole à des-ja mis entre les rebelles, & le Duc de Sauoye. Les exhorte à vaillamment combattre pour le seruice du Roy, & la deffence & conseruation de la liberté Prouençale que l'estranger estouffe des-ja plus que barbarement par la faueur des rebelles : Bref il les anime & dispose

tellement au combat, qu'il le leur fait desirer auec la plus grande impatience du monde. Cela estans ainsi prudemment & guerrierement parfaict, il se met vn peu à quartier, auec les sieurs de Gouuernet & de Signan, Gentils-hommes fort experimentez, bien renommez, & vaillants, pour voir plus à son aise marcher son armée, où estans, il commande au Cappitaine Guisc de faire marcher l'armée vers Vinon. Le mouuement de ces escadrons, & bataillons, se fit si brauement, & si proportionnellement, qu'il en print vn tres-bon augure, & se resolut plus que iamais à donner bataille. Les ennemis aduertis de sa prochaine venuë ne la veulent pas croire, les faux alarmes que les nostres leur ont donné les ont ennuyez, & ne daignent plus de prendre l'alarme, mais se contentent que quelque Caualerie qui à des-ja passé Verdon la prenne. Comme nos gens commençent a s'aprocher du lieu, Monseigneur de la Vallette commande au sieur de S. Cannat de monter sur le coutau pour voir la contenance des ennemis: il y mõte, & les ennemis ne l'ont pas descouuert qu'ils prennent l'alarme: luy qui les voit en desordre

iuge qu'il eſt temps de charger, & en fait aduertir M. de la Vallette, qui aduerty, charge le ſieur de Gouuernet d'aller voir que c'eſt : le ſieur de Gouuernet y va, & n'a pas veu les ennemis qu'il les iuge perdus; c'eſt pourquoy il dit au ſieur de Saint Cannat de s'en retourner a ſa charge, & s'en retourne-il viſtement a M. de la Vallette, & luy dit ſemblables parolles : *Bon Dieu M. auançons-nous promptement, les ennemis ſont en deſordre, & s'enfuyẽt:* quoy entendu, M. le charge de reprendre ſa place: prẽd ſon habillement de teſte, & la viſiere eſleuée il ſ'en vient à l'aduantgarde, conduicte par le ſieur de Buoux, & leur dict, *Non, non, i'aurois vn grand tort, Meſſieurs, de vous repreſenter la iuſtice de nos armes, vous auez trop de iugement pour ne la cognoiſtre, encores aurois-ie plus de tort de vous exhorter à bien faire, car vous auez touſiours bien fait, & beaucoup plus en aurois-ie de croire que les ennemis vous facent peur, car vous les auez touſ-iours battus: non, non, ce n'eſt pas à vous qu'il faut des exhortations, vous eſtes trop genereux : prions ſeulement à Dieu que l'ennemy nous attende, car il ſera bien battu* : Apres leſquelles parolles il s'aduança vers le ſieur de Buoux, & l'embraſſa fort & ferme, & puis luy dit:

Adieu mon braue, adieu, viue France, viue Frã-se: de là il s'en va à la bataille, & releuant sa voix hors de son accoustumée, il leur dict; *C'est aujourdhuy: c'est aujourdhuy, Messieurs, que Dieu parfaict vos souhaits, nous les tenons, nous les tenons, les ennemis, ils ne s'en peuuent desdire, ils sont à nous, ils sont à nous, puis qu'ils nous ont attendus, courage, courage, prions Dieu, & aduançons-nous hardiment, car ils sont esbranslez.* La priere estans faicte, il prend sa place, & commãde de marcher. Qui n'a veu le mouuement de ceste petite armée, il n'a iamais rien veu de gaillard, ny de braue: Le Sieur de S. Cannat à la teste des enfans perdus ne fut si-tost sur le coutau que le braue sieur de Mesplez sort de ses retranchements, auec les siens, & charge si hardiment les assiegeãs qui s'estoient logez plus proche de la place, qu'il les met en fuite : L'vn de ses Cappitaines, nommé la Garde, Gascon, auec sa compagnie gaigne le grand chemin, où falloit que les ennemis passassẽt pour trouuer le meilleur gué de la riuiere de Verdon, & s'aller joindre à leur gros. De façon qu'il les contraignit d'aller passer fort loing de là, & en grãd danger de se noyer. Nostre armée n'est pas si-

tost descouuerte des ennemis, que le Prince de Piemont, aussi excellent a bien faire a la guerre, que malheureux a estre bien seruy des siens, commande le sieur de Salines, braue & vaillant Caualier Espagnol, qui conduisoit la teste de son armee, composee d'enuiron trois cens maistres, de marcher contre les nostres, & de les charger rudement quand il le verra estre bon. Apres il fait marcher la bataille, à la teste de laquelle il prend sa place, icelle composée d'enuiron quatre cents maistres, & à son aisle droicte Monsieur le Comte de Carces, auec vn escadron d'enuiron cent cinquante maistres, presque tous Prouençaux, & la plus grande partie Gentils-hommes: à l'aisle gauche le Comte Vince-guerre auec cent cinquanre maistres presque tous lanciers, tant ceux cy que ceux du sieur de Salines: & à l'arriere-garde il mit le sieur de Merargues, & quelques autres seigneurs, accompagnez d'enuiron deux cents soixante armez: Outre tout cela il mit partie de son infanterie aux aisles, tant de l'auangarde que de la bataille, & laissa enuiron mille harquebusiers, & deux cents maistres, pour garder le canon, & pour

resister au sieur de Mesplez, & aux siens, qui faisoient merueilles à charger de leur costé. Comme les deux armées commencent à marcher l'vne contre l'autre, le sieur de Buoux fait mettre le sieur de Sainct Cannat, & ses trente maistres, deuant la teste des harquebusiers du sieur de Verdaches, afin qu'ils ne fussent descouuerts par les ennemis, & le charge de se retirer à main droicte lors qu'il sera temps de faire ioüer les harquebusades. Le sieur de Salines s'aduance superbement sur les nostres. Le sieur de Saint Cannat se tire à main droicte: Le sieur de Verdaches faict tirer ses harquebusiers sur les ennemis, & les esbranle aucunement. Sur ce temps le sieur de S. Cannat donne charge, & se pousse fort auant, mais le sieur de Salines ayant preueu son affaire, gaugit fort promptement & adextrement sa trouppe, & l'ostant de la presence de la teste de nostre auant-garde, se porte assez auant sur son costé droict, où estant, il faict promptement teste de son aisle droicte, & charge si rudement à coups de lances, qu'il rompit nostre auant-garde enuiron le quatriesme rang. Cependant le sieur de Sainct Cannat en pensant donner sur

Salines se trouua tout de mesme temps les Comtes de Carces, & de Vince-guerre, auec leurs escadrons sur leurs bras, dans lesquels il s'enfonça si auant, auec les siens, qu'il alla iusques a la bataille. Le Cheualier de Buoux, qui est l'vn des plus forts courages, & des plus robustes & vaillants hommes de Prouence, qui marchoit auprés de son frere, voyant la vehemence de ceste charge, pousse, charge, frappe, tuë, auec tant de force, & de dexterité, qu'il se fait faire place: son frere r'allie cependant sa trouppe, & l'ayans fait, il s'aduance, & charge plus rudemẽt que deuant: on n'oit que coups de pistolets, & de coutellas, tout est plein de fumée, & de cris: Les lances sont desia rompuës, Salines tourne le dos, les braues Buoux, & les leurs, le poursuiuent, mais les Comtes de Carces, & de Vince-guerre le secourent, & chargent vertement les nostres, Sainct Cannat se r'allie à Buoux, le Cheualier se trouue entre de meschãts fossez, & de murailles, l'infanterie ennemie l'entourne, & le couure tout de plõb & de fumée: Le vaillãt Verdache le voit, s'aduance, leur faict faire vn salué d'harquebusades, sur cela il s'eslãce, & se mesle parmy eux a coups de Pertuisanes, pique,

ſrappe, abat, & tuë tant & tant des ennemis qu'il desfait totallement ce bataillō-là. Cependant les Comptes ennemis, & Salines chargent & rechargent noſtre auant-garde: mais elle reſiſte touſ-jours par la bonne cōduite du ſieur de Buoux, & du Cappitaine André de Rouſſillon, ſon Lieutenant, qui faiſoit merueilles à faire tenir ſa Cauallerie ſerrée, & a charger les ennemis au beſoing comme tres-braue homme qu'il à touſ-jours eſté. Le courageux ſieur de Gouuernet ſe faſche de tant de recharges, part de la main, & charge les ennemis auec tant de fureur qu'il les eſbranſle tout à coup, mais le vaillant Comte de Carces voyans ſon effort s'aduance vers luy, accompagné d'enuiron cent maiſtres, & ſi à propos qu'il l'arreſte. Le Comte Vince-guerre y accourt auſſi auec les ſiens, & charge les noſtres ſi bien en temps, qu'il rendit quelque peu de temps la victoire incertaine. Mais M. de la Vallette qui reſſemble (Cæſar l'Empire duquel il merite) le voit, y vient, donne & renuerſe tous ces Rodomonts par terre, rien ne luy peut reſiſter, qui ne tombe, s'enfuyt, qui tombe, ne ſe releue, tout cede à ſa valeur.

Vince-guerre , l'vn des plus valeureux, plus forts, & plus adextres Caualliers de son temps, le pense arrester, le charge, le colette: Mais Monseigneur (qui n'a pas son pareil en ce mestier, le serre rudemẽt, le taste, le cherche, & le pique si auant au defaut de ses armes, qu'il le renuerse tout sur le bord de la riuiere, où il meurt presque en mesme temps. Le sieur de Ramefort le voit, pert patience, quitte sa charge, & se mesle parmy les ennemis. L'Infanterie se trouuans sans chef, & pensant que tout fut perdu, gaigne le coutau auec tant de desordre, que si nostre Caualerie, auec les pietons du sieur de Verdache, n'eussent faict des merueilles, tout estoit perdu, par le trop de courage de Ramefort, qui contre tout ordre de guerre l'auoit porté hors de sa charge pour aller aux premiers coups. Cependant le Duc Sauoyard s'estoit valeureusement auancé auec sa bataille contre la teste des nostres. M. si aduance, & suiuy de fort prés des sieurs de Gouuernet, de Signan, de Vence, & autres braues Seigneurs, il vous les desbelle & desmelle si adextrement qu'il les met en fuitte, au grand regret du Duc, qui vou-

loit touſ-jours recharger, ſi les ſiens l'euſſent voulu croire, mais nul n'euſt loiſir de l'eſcouter, chacun cherche a ſauuer ſa vie: en fin deſeſperé d'aſſiſtance, il prend la fuite, Monſeigneur de la Vallette le ſuit de prés iuſques au bord de la Riuiere, cependant le braue ſieur de Meſplez qui durãt tout ce combat ne ceſſoit de charger, & recharger l'infanterie ennemie qui le tenoit aſſiegé, enuoye vn ſien Sergent a Monſeigneur, qui l'auertit de la fuyte des ennemis; quoy entendu le ſieur de Buoux auec la teſte de noſtre armée paſſe la Riuiere, & entre en fort bon ordre dans les retranchemens de l'armée ennemie: Le Duc le voit venir, & fait mettre le feu a ſes canons qu'il auoit faict charger iuſques a la bouche pour les creuer, mais ils ne ſe creuerent point, ny meſme le feu ne ſe print pas a toutes les poudres qu'il vouloit faire bruſler. Cela fait, il prend la fuite plus que deuant apres les ſiens. Monſeigneur le vouloit ſuiure, mais voyant que la nuict commençoit a couurir noſtre Orizon de tenebres, il fait ſonner la retraicte, & faict camper ſon armée ſur le champ de bataille, où les ſoldats victorieux font cent & cent feux de joye, &

d'alegresse, de mille & mille tronçons des lances ennemies, puis il se loge sur le mesme lieu, où le sieur de Mesplez le remercie tres-humblement par vn million de fois, du bien, & de l'honneur, qu'il luy auoit fait, en luy baillant ceste place-là a garder, & en le secourant si brauement, & si promptement a son besoing, voire & auec tant de hazard. Tandis le Duc de Sauoye s'enfuit apres les siens iusques a S. Paul, sur le bord de Durence, où il arriue enuiron la minuict, tout plein de iuste & genereuse indignation contre ceux qui l'auoient emmené aux coups, & le y auoient laschement abandonné au besoing. Ie n'eus pas entendu l'heureuse mort du vaillant Comte de Vince-guerre, que l'honneur deu à M. de la Vallette par tous les bons seruiteurs du Roy qui la luy auoit vaillamment donnée me fit conceuoir & escrire ce quatrain.

On ne peut raualer, ô braue Vince-guerre
Ta valeur par ta mort, car tu meurs de la main
De l'vn des plus experts, & vaillans chefs de guerre
Que iamais se trouua parmy le genre humain.

Sur le point du iour M. de la Vallette fait faire la descouuerte, & cependant

mettre son armée en bataille pour poursuiure la victoire, si tant est que les ennemis se soient r'alliez en quelque lieu prochain. Mais comme il eust nouuelles que ils estoient bien loing, & si fuyoient tousjours. Il fait prendre le chemin de Manosque à son armée, & par mesme moyen à l'artillerie gaignée, & au reste du butin auec les soldats blessez, qu'il fait soigneusement penser, porter, & conduire, & cõmande à quelques Gentils-hummes de ses amis de faire porter & inhumer a Manosque le corps du belliqueux Comte de Vince-guerre aussi somptueusement que si c'estoit le plus grand Seigneur de tous ses amis; ce qui fut fort exactement mis à effect: puis il laisse le champ de bataille couuert des corps des ennemis morts. En ceste bataille se trouuarent bien faire pour le seruice du Roy, tous les enfans de la ville de Perthus qui s'ensuiuent, & plusieurs autres, le nom desquels m'est oublié. Les trois Messieurs de Verdaches, freres, le sieur de Grambois, le sieur Hannibal d'Aiglun, le sieur d'Archimbaud, & les sieurs Claude de Sainct Martin, Guillaume & Iean Martellis, freres, Iean Roux fils de Guillaume, Pierre

Roux, dit dey Rouſſés, Gaudy, Iacques Iaquet, André d'Aimar, fils de Iean, tres-digne Viguier de la ville de Perthus, Croſe, Iean Bouyery, Gilles Martelly, Anthoine, Honorat & Pierre Barbiers freres, François Roux, Chirot, dit le Gros, Paulet, dit le Coulet, Sebaſtien de Mathiaſſe, Carme deuant & Carme apres, Barthelemy Roche, Honorat Couniou, Conſtans Piſtounety, Honorat Fuſtery, la Fontaine, & Plante, qui fut choiſi pour eſtre des enfans perdus, & y euſt ſon cheual bleſſé par les ennemis ſur la crouppe, comme il trauerſoit l'armée ennemie, apres le vaillant ſieur de S. Cannat. Comme Monſeigneur de la Vallette fut arriué à Manoſque, il ſepara ſon armée, & la logea aux garniſons, afin de leur faire attendre le printemps plus à leur aiſe : cela fait, il fait aſſembler les Eſtats, où entre autres choſes l'on arreſte à ſa requiſition [qui portoit commandement] que tous les cheuaux tuez à ceſte iournée ſeroient payez à leurs maiſtres ; Tandis que ſes trouppes ſe repoſent, il trauaille plus que iamais, & fait tant par ſon accorteſſe, & diligence, qu'il attire preſque tous les mieux entendus Citadins, & habitans

des bonnes villes ennemies au seruice du Roy, & esbransle tellement tout le reste, qu'ils ne sçauent où ils en sont, si que plusieurs villes se rendent en son obeïssance sans attendre qu'il se mette en campagne pour les y contraindre, mesme le Martegue, & S. Chamas, sans en aduertir M. de la Vallette de leur propre mouuement refusent l'entrée de leurs portes a tous ceux qu'ils sçauent tenir le party du Duc. Ainsi aduint-il que les habitans de Grambois estans aduertis que M. de la Vallette auoit disposé le Capp. Coudouneau, Gouuerneur de leur place, a se rendre, & rendre icelle au seruice du Roy, sous la promesse de luy en perpetuer le Gouuernement, consultarent ensemble, & desirans de seruir le Roy sous vn autre Gouuerneur que Coudouneau qui les auoit assez mal traictez, prindrent resolution de s'en deliurer, & remettre eux-mesme leur place à M. de la Valette, pour quoy faire l'vn d'entr'eux nommé Nadau entra dans le Chasteau auec quelques-vns de ses amis, demãda de parler à Coudouneau, & cõme il fut dans la chãbre & vit Coudouneau dans son lict, il luy dõna vn coup de pistolet sur la teste, & l'ayans

par ce coup mis hors de cõbat, il luy saute dessus, & le poignarda, non sans grãde peine: car Coudouneau qui estoit vn des forts courages, & des hõmes plus robustes de son tẽps, le prit au collet, & dit-on que s'il eust eu vn poignard, c'estoit faict de Nadau, & de ses assistans. Neantmoins il demeura mort, & fut la place renduë à M. de la Vallette, au grand contentemẽt de tous les voisins, & principalement du Cap. Chirot de Perthus, dit le petit, fort bon & braue soldat, que ce Gouuerneur tenoit prisonnier dãs vn cachot, a la plus grãde détresse que l'on pourroit trouuer au monde: car il y estoit enferré pieds & mains, & assis sur vn pieu bien petit, & estoit la porte de la prison si bien fermée, que la serreure estoit pleine de plomb: de façon que personne ne peut le voir d'vn fort long tẽps qu'il demeura là dedans, auec plusieurs autres affligez cõme luy, Beaucoup d'autres places se recogneurẽt & quitterent le Duc pour se remettre au seruice du Roi, cela fit que sõ Altesse craignãs que la ville d'Arles en fit autãt, s'asseura le mieux qu'il peut de la ville d'Aix, où il fait vn grãd nõbre de riches presẽs à tous ceux de qui il espere seruice, de mes-

me en faitil deBerre, puis s'achemine à Ar-
les, où il estrene de belles pistolles ceux
qu'il cognoit estre en credit & authorité
pour ce les aquerir, mais il auoit beau fai-
re. M. de la Vallette auoit des-ja mis en tel
le admiratiõ les plꝰ releuez du païs par ses
effects heroïques, qu'il en auroit plus dé-
fait en vn clein d'œil, que le Duc de Sauo-
ye, & tous les siens, n'en auroient fait dãs
dix années, auec tous leurs doublõs d'Es-
pagne. Tandis que le Duc fait ses effects
à Arles, M. de la Vallette dispose la plus-
part des Nissars à descharger le ioug Sa-
uoyard, & se remettre sous la franchise de
la Couronne de France: mais en telle fa-
çon qu'ils luy promettent de remertre
leur ville, le Duc, & l'Infante son Espouse
en sa puissance, s'il peut tant faire qued'a-
cheminer secrettemẽt son armée iusques
auprés de leur ville. Cela fait, M. de la Va-
lette assiege Roquebrune, pour auoir vn
pretexte, non suspect, d'assembler son ar-
mée: mais le malheur voulut qu'vn cer-
tain d'Eclesia, habitant de Frejus, se trou-
uant estre Sergent Major du sieur de Ra-
mefort, & faisant l'entendu beaucoup
plus qu'il n'estoit, print la conduicte du
canon, & le mit en batterie à vn lieu fort

descouuert, & fort proche de la place, & fit-il sa couuerture, & son embrasure si mal à propos, que le tout tomba au meilleur de la batterie : De façon que les canõs se trouuarẽt tout à coup descouuerts & presque tous ceux qui les conduisoiẽt tuez des harquebusades tirées par les assiegez. M. aduerty de l'affaire y va promptement pour mettre remede à tout, & n'y est pas arriué que [ô chose desplorable] vne harquebusade ennemie luy foudroye sa Noble teste, & le contrainct fort peu de temps apres de quitter la guerre de ceste basse demeure, pour aller là haut au Ciel joüir de la paix immortelle. Voila comme se terminarent les heroïques faits d'armes de ce tres-illustre Seigneur que le Roy auoit tant aimé pour ses merites, & que la Prouence auoit tant trauaillé par son ignorãce, oüy par son ignorance : car si elle eusse sçeu & cogneu dés le commencement les merites de cét heros indomptable, elle luy auroit obey en paix, & seroit esté bien-heureuse. Ainsi mourut, dis-je, cét illustre Seigneur, qui à toute sa vie eu vn grand zelle à l'amour de Dieu, vne affection ardente à seruir son Roy, & vne diligence incomparable

Mort de M. de la Vallette le 11. de Feurier, iour de Caresme-prenãt l'an, 1592.

à conseruer le repos du public. Sa mort regretable fit découler mille & mille ruisseaux de larmes par les yeux de tous les bons seruiteurs du Roy qui auoient eu l'honneur de le cognoistre: & non seulement de ceux-là, mais qui est bien d'auantage, des yeux mesmes de ses ennemis plus obstinez: & me touche elle encores si viuement le cœur, que ie suis contraint de finir cét escrit pour me douloir toute ma vie de la grande perte qu'elle m'apporta.

Sur le tombeau de M. de la Vallette Admiral de France.

Si quelque rare esprit curieux se delecte,
A chercher quel tombeau est le mieux honoré,
Il verra que celuy du sieur de la Valette,
Sur les plus enrichis doit estre preferé.
Car il contient le corps d'vn vaillant Chef d'Armée,
Tres-excelent Chrestien, magnanime & courtois
Parangon meritant la braue renommée,
D'Illustre Caualier, & fidelle François.

Epitaphe ſur le tombeau
du meſme Seigneur.

CY giſt vn Braue Champion
Plus diligent qu'vn Scipion
Plus hardy qu'vn grand Alexandre,
Plus guerrier qu'vn Cæſar Romain,
Et plus clement qu'aucun humain,
Paſſans honorez-en la Cendre.



A mes Amis de la Religion pretenduë reformée.



MESSIEVRS,

Les plus ignorans se pourroient offencer de ma façon de parler, à faute de la bien entendre. C'est pourquoy ie vous supplie de leur remõstrer que ie parle le pur langage Catholique Apostolique Romain, & non pas le vostre: De maniere qu'en tel lieu on pourroit penser que ie die des injures aux Vaudois, & à leurs amis, qu'au contraire ie leur donne leurs titres plus honorables. Car ce que les Catholiques nomment mauuais, est appellé bon par les Vaudois, & par vous autres. Comme par
S.Luc.22. v.31. S.Ieã 16.v.13.& 14.v.16. Timoth. 3.v.15. Romai. 16.v.20. S.Matth. 16.v.18. *exemple pource que Dieu à promis a l'Eglise Romaine de l'accompagner tous-iours de son S. Esprit; de faire que sa foy sera cogneuë par tout: que elle sera tousiours la colomne & le ferme appuy de la verité: que les portes d'enfer, qui sont les heresies, n'auront point de force contr'elle: & que elle escrasera Satan dessous ses pieds, & encores pource qu'il l'a asseurée d'auoir prié pour la foy de*

son Chef visible, & qu'elle ne faudra iamais: En consideration de toutes ces choses, dis-ie, les Catholiques estiment que celuy est blasphemateur, Impie, Theosophiste, & Caphard, qui dit que l'Eglise Romaine à erré, & erre, & que son Chef visible est l'Ante-Christ. Et vous autres tout au contraire croyez que tous ceux qui croyent que l'Eglise Romaine à erré, & que son Chef visible est l'Ante-Christ sont fidelles, reformez, esleus, & predestinez, & enseignez cela pour Articles de vostre foy, mesme de Beze dit au frontispice de vos Pseaumes, que l'Eglise Romaine est une Louue, & son Chef visible vn Loup, voire & tous ceux qui l'honorent bestes de la mesme sorte. Vous nommez aussi tout à fait le Chef de ceste Eglise Ante-Christ en vos Oraisons ordinaires, & estimez de biẽ faire en le faisant. De façõ que tãt s'ẽ faut que ie blasme les Vaudois, & leurs amis, en les nommans, selon nostre croyance Catholique, blasphemateurs, Impies, Theosophistes, & Caphards, qu'au contraire, suiuant vostre croyance reformée, ie les appelle fidelles, reformez, esleus, & predestinez; Si ie vous nomme huguenots, le Sieur de la Nouë, qui est l'vn de vos freres mieux reformez, me l'a enseigné: car il vous donne ce nom en ces Discours Politiques & Militaires. De sorte que le tout bien consideré ie loüe chacun selon sa propre croyance, & n'iniu-

Arr. 24. 28 & 31.

Petit troupeau.

Voyez le formulaire imprimé a la Rochelle par Hierosme Haultin. 1590.

rie personne: Ce que ie vous ay voulu dire (mes bons amis) pour m'entretenir tousiours, comme deuant, en vostre bien-vueillance. Croyez-le, & aussi que ie desire fort que le recit que ie fay des cruautez cy-deuant perpetrées, effraye tellement tout le monde, que personne n'en vueille iamais perpetrer de semblables.

Dieu nous en face la grace.



Remarque ſur ce qui eſt du Conneſtable.



E Conneſtable eſt Chef de la gendarmerie, & quand il eſt aux armées il commande par deſſus tous en l'abſence de ſa Majeſté. Voila pourquoy il doit ſçauoir & entendre les charges de tous les guerriers de l'armée, pour la leur faire faire ſelon la diſcipline qu'il doit auſſi parfaictement entendre tant pour les ſoldats à pied, que pour les ſoldats à cheual, voire & pour ceux de l'artillerie, car ſa charge l'oblige a commander l'exercice, donner l'ordre, le chaſtiment, & l'exemple. Sa iuriſdiction veut qu'il entende parfaitement les Loix Militaires du Royaume, car comme ie viens de dire ; c'eſt a luy principalement de donner le chaſtiment, & l'exemple. Il a ſon Lieutenant à la table de Marbre à Paris, dans le Palais, & à iuriſdiction de tous excez, crimes, & delicts commis & perpetrés par les gẽſdarmes des ordonnãces du

Roy, & autres gens de guerre, soit de cheual, où de pied, au camp, en leurs garnisons, y allans où reuenans, où tenans les champs, & aussi des excez & efforts qui peuuent estre faits aux dessusdits : & des prisonniers de guerre, rançons, butins, & autres debats qui peuuent aduenir a cause de ce. Plus quand aucuns prenans les gages, où soldes du Roy, sont des-obeïssans aux Chefs, Lieutenans, & Cappitaines, & se retirẽt du Camp dudit Seigneur sans congé. Item si aucuns Commissaires de guerre, Cappitaines, Lieutenants, où autres, faisans monstre & reueuë desdicts gens d'ordonnances, & autres gens de guerre, cassent & mettent hors de leurs compagnies aucuns des dessusdits sans cause valable. Plus des matieres qui peuuent aduenir à l'encontre des explorateurs, prodicteurs, transfuges, & deserteurs Militaires, & semblablement des actions personnelles, que les Huissiers, Herauts d'Armes, & Trompettes, peuuent auoir les vns contre les autres, mesmement en deffendant. Item des actions personnelles que lesdits gens de guerre pourront auoir les vns contre les autres, pour raison du fait de la guerre, & de tous

contracts, obligations, & conuenences faites entr'eux, & autres, pour le fait de la guerre, & l'occasion d'icelle. Item des matieres qui peuuent aduenir pour le fait de la guerre, cõme reditiõ de villes, chasteaux, & autres fortes places, rendus par la faute & maluersation de ceux qui en auroient eu la garde. Item des Gentilshommes subjets à ban, & arriere-ban, au seruice du Roy. Item des payements, gages, & soldes, desdits gens d'ordonnance & autres gens de guerre, pour les poursuiure a l'encontre des Thresoriers & payeurs des compagnies, où leurs Clercs & Commis. Item des maluersations qui pourroient estre commises par lesdits Thresoriers, payeurs desdites compagnies, leurs Clercs & Commis, & des Cõptes & assignations qui se baillent les vns aux autres, pour le fait de leurs charges & entreprinses, là où il en suruient aucun differend entr'eux. Item des faux abus, & maluersations que les Preuosts des Mareschaux, où leurs Lieutenans, & Archers peuuent commettre en leurs Offices, Estats, charges, & commissions, & des excez qui leur peuuent estre faits, & a ceux qui sont par eux appellez en aide de Iu-

ſtice: en exerçant leurſdites charges: & auſſi des differents qui peuuent aduenir entre les ſuſdits Preuoſts, Lieutenants, & Archers, en caſſant & deſtituant par leſdits Preuoſts, leurs Lieutenants, & Archers, ſans cauſe valable. Item des lettres de remiſſion, de pardon, & d'innocence, qui s'obtiennent & impetrent par les malfaicts, crimes, & delicts commis, tant par leſdits gens d'ordonnances, gens de guerre, Threſoriers & payeurs de leurs cõpagnies, Preuoſts deſdits Mareſchaux, leurs Lieutenans, & Archers, qu'autres, à l'encontre deſquels, au camp, en garniſon, y allant, reuenant, & exerçant les choſes deſſuſdites, leſquelles ſe doiuent adreſſer auſdits Seigneurs Conneſtables & Mareſchaux de France, où leurs Lieutenants, à ladite table de Marbre, & illec en pourſuiure, requerir, & demander l'enterinement, & les parties intereſſées y eſtre adjournées. Selon l'vſage ancien, par maniere de prouiſion, la garde de l'eſpée du Roy eſt commiſe au Conneſtable, & il en fait hommage Lige. Le Chancelier luy fait faire le ſerment au Roy. Il à (comme il eſt dit) plein pouuoir, puiſſance, & authorité, de faire viure les



gens de guerre en bon ordre, & police, pour le bien & ſoulagement des ſubjects du Roy, de leur faire faire monſtre, de les faire marcher & retarder ſelon l'occaſiõ. Les Mareſchaux de France ſont ſoubs luy, & en ſon abſence, où l'Eſtat d'iceluy vaquant, le plus ancien des Mareſchaux ſuſdits tient ſa place.

Remarques ſur ce que doit principalement cognoiſtre, gouuerner, & deffendre vn Monarque.

PRemierement, il doit cognoiſtre & aimer Dieu.

Secondement, il ſe doit cognoiſtre, aimer, gouuerner, & deffendre ſoy-meſme.

Tiercement, il doit cognoiſtre, aimer, gouuerner & deffendre la Monarchie, & ſa puiſſance.

Et quatrieſmement, il doit cognoiſtre, aimer, & maintenir la diſcipline Militaire: car en ces quatre choſes conſiſte toute ſa charge, & ſon ſalut: & luy ſont elles tellement neceſſaires, qu'il ne ſçauroit eſtre bien-heurenx s'il les ignore où meſpriſe.

Remarques sur les moyens seruans a cognoistre Dieu: & sur la cognoissance & Gouuernement de soy-mesme, & de sa felicité.



LA premiere & la plus necessaire cognoissance que l'homme doibt acquerir pour son bien, c'est la cognoissance de Dieu: Mais pource que l'humaine infirmité l'empesche d'y paruenir, si elle n'est domptée, & qu'on ne la peut dompter a propos sans la recognoistre : Il me semble qu'on doit estudier ces deux cognoissances ensemblement : car si l'homme peut paruenir en la cognoissance de soy-mesme, il n'y a point de doubte qu'elle ne le dispose, & guide, en la cognoissance de Dieu, & par mesme moyen en celle de sa felicité, & puis qu'il est certain qu'on ne peut cognoistre Dieu sans l'aimer, & l'aimer sans le craindre, & reuerer, & qu'aimer Dieu, le craindre, & reuerer, c'est reigner heureusement. Si vn Monarque peut tant faire que de se recognoistre soy mesme, il sera bien-heureux, & digne de commander

commander aux autres : Mais pource que plusieurs choses s'opposent entre luy, & ceste cognoissance, & l'empeschēt d'en aborder par ses seules forces. Il luy est necessaire d'appeller à son aide la grace diuine, car c'est elle seulle (comme dit l'Apostre) qui peut donner, & donne, le vouloir, & le parfaire: Qu'il s'adresse dōc à ceste diuine bonté ; car s'il luy demande de tout son cœur ceste cognoissance, il l'obtiendra, & non seulemēt cela, mais aussi luy donnera-elle la puissance de renuerser tous les obstacles qu'il pourra trouuer au chemin de son bonheur, pour l'empescher, c'est à dire, ses propres passions, qui seulles combattent & troublēt bien souuent la raison, où perfection de l'homme, comme perturbations & mouuemens, qui ne sont propres à autre chose qu'a troubler, & renuerser la tranquilité de l'Esprit.

Philipiēs, 2. v. 13.

La cognoissance de soy-mesme luy fera aimer, & respecter, celuy de qui il releue (qui est Dieu) & le fera traicter en amy auec ses semblables, voire & conseruer son authorité sur les moindres: Car le propre de la pieté du Roy est de produire la pieté au cœur de ses subjects ; & le

propre des subjects est de patrõner & e-
xempler leurs mœurs à celles de son Mo-
narque: Si donc le souuerain veut que le
peuple qui releue de luy l'aime, & l'ho-
nore: Il doit aimer & honorer Dieu (qui
est le seul de qui il releue.) Voila pour-
quoy ceste cognoissance nous a tant &
tant esté recommandée par tous les sa-
ges de l'antiquité, que mesmes ceux de la
Gentilité escriuoient cét enseignement
& admonition, *Cognois toy-mesme*, sur le
frontispice de leurs Temples, afin que
ceux-là mesmes à qui ils ne l'eussent osé
librement dire vinssent a l'apprendre: Et
n'ont voulu ces hommes illustres escrire
en suitte les preceptes requis pour parue-
nir en ceste cognoissance; comme presu-
mans que les infirmitez de la nature hu-
maine les feroit facilement comprendre
à tous: Et de fait, ie ne me puis bonnemẽt
resoudre à croire (quoy que l'on en sça-
che dire) qu'il y ait iamais eu homme si
despourueu d'entendement, qui ressente
les infirmitez ausquelles l'homme est as-
subjetty, & la ratiocination de son esprit
sur l'ordre & beauté des choses qui sont,
n'ait tout aussi-tost creu estre soubs vn
superieur, souuerain conducteur de tout

ce qui eſt, & ne ſe ſoit recogneu foible & mortel, quand au corps, & immortel quand à l'ame : Car qui ſeroit celuy tant eſtupide au monde, qui ſe voyant ſubject au chaud, au froid, a la faim, a la ſoif, au ſommeil, a la maladie, a la vieilleſſe, & a mille autres accidents, ne s'eſtimera eſtre mortel, puis que c'eſt vne choſe arreſtée, que de la ſubjection vient la mortalité : Et qui ſeroit auſſi celuy, tant groſſier ſoit-il, qui recognoiſſant les affections de l'eſprit, où ame de l'homme, eſtre indeterminées, & infinies, voire & meſmes libres ſur toutes choſes, ne iugeaſt ſon eſprit eſtre de matiere immortelle. Et qui ſeroit encor celuy ſi meſcognoiſſant, qui voyans comme toutes les choſes d'icy bas ſont ſubjectes au changement, ne iugeaſt que cét eſprit ne peut eſtre d'icy bas, & que ſon origine, & ſon domicille, doiuent eſtre en lieu plus heureux. Quand à moy, ie ne puis croire aſſeurément qu'vn tel homme ſe trouue au mõde. Que s'il s'en trouue quelqu'vn, certainement il eſt malheureux: car l'hõme n'a plus grand malheur a eſuiter que la meſcognoiſſance de ſoy-meſme, de ſõ

origine, & de ſon eſtre. Or les principaux degrez que l'homme doibt ſuiure pour paruenir à ſa felicité, ſont comprins en la Philoſophie Morale, autrement dicte Ethique, laquelle eſt vne ſcience de bien iuger des actions, & offices, de la vie humaine, tendant à cohiber les paſſions de l'ame, en luy faiſant diſcerner la vertu d'auec le vice, & mener l'homme à vne vie pleine de pieté, & de Iuſtice, ſoit en obſeruāt vne Sainte Religion vers Dieu, ſoit en practiquant ce que l'on doibt à la Iuſtice du prochain. Ceſte ſçience eſt doncques fort vtille au Monarque. Le premier de ces degrez eſt le zele qui ſe deffinit. Vn ardent deſir de l'ame tendāt à l'honneur de Dieu, & au ſalut du prochain. A l'abord de ce degré toute ſorte de vices ſe preſentent à l'homme pour l'arreſter à ce qu'il ne le monte. Mais ſur tous l'oiſiueté, la laſciueté, la lubricité, l'auarice, la haine, l'enuie, & l'impieté, font tout leur effort à le ioindre, & le repouſſer bien loing d'iceluy, luy preſentant toute ſorte d'objects, & de plaiſirs, pour l'amuſer & l'arreſter du tout, & ont ceux icy tant & tant de diuerſités de maſques, & de fards, que pour peu qu'vn hō-

me prenne de plaisir à les regarder, & a les suiure, il luy est impossible d'eschapper leur esclauage, sans vne particuliere assistance de Dieu. Tous les hommes ont doncques grande raison de rejecter, & chasser loing d'eux toutes sortes de vices qui se presentẽt au chemin de la felicité, mais principalement les susnommez, puis qu'ils sont les auant-coureurs de tous les autres: car s'ils les repoussent vertueusement, les autres les fuyront, & les quitteront en liberté.

Le second est celuy qui est faict de la prudence, laquelle est deffinie par les doctes vne sciẽce où habitude intellectuelle, par laquelle l'homme cognoissant le bien, & le mal, le vray, & le faux, la vertu, & le vice, est dirigé à vne bonne conduite de son corps, & de son ame: & est l'œil de l'ame, lequel estant bien clair, l'empesche de se fouruoyer dans les destours & precipices du mal, & le fait preuoir & considerer ce que les choses peuuent deuenir, & mesme luy donne l'industrie de bien iuger ce que l'homme doibt faire, pour en obtenir le bien, & esuiter le mal.

Le troisiesme est la temperance, c'est à dire la chasteté, où accoustumance de

regler ses appetits charnels par son debuoir.

Le quatriesme est la fortitude, c'est à dire la grauité conuenable pour vser de l'heur present, auec vne modeste resolution : La magnanimité & grandeur de courage propre à surmonter toute crainte que les hazards peuuent susciter en menassant d'aduersité, & de détriment de la prosperité : la constance & perseuerance en la grandeur de ce courage, tendant à vaincre tous troubles opposez à la prosperité desirée.

Et le cinquiesme degré est la Iustice, consistant en la reuerence que l'on doit à Dieu, & à tout ce qui est commandé de sa part, comme aussi en l'obseruation des loix humaines, faites pour conseruer la societé d'entre les hommes, rendans a chacun la recompense de ses bien-faicts, & chastiant chacun selon la grauité de ses fautes.

Ces cinq degrez sont ceux que doibt monter celuy qui veut paruenir au comble de son bon-heur. Il nous est donc necessaire de les gaigner, & grimper hardiment & constamment si nous voulons estre bien-heureux. Que si l'ignorance,

la delicateſſe, la pareſſe, la gourmandiſe, l'yurongnerie, la legereté, l'adulation, la preſomption, l'ambition, la prodigalité, la poltronnerie, l'ire, la trahiſon, le menſonge, l'opiniaſtreté, la tyrannie, la vindication, la cruauté, le deſeſpoir, & tous les autres vices infiniment propres comme ceux-cy, à amuſer, deſtourner, & perdre totallement l'homme qui s'adonne a les ſuiure, ſe preſentent à nous, pour ſelon leur nature, nous empeſcher ceſte heureuſe montee.

Il nous faut employer toutes les forces que Dieu nous donne à les chaſſer de noſtre preſence, & iamais ne s'amuſer a eſprouuer la force de leurs doux charmes: car pluſieurs beaux & rares eſprits ſe ſont perdus en faiſant tels eſſais.

REMARQVE,

Qu'est-ce que souueraineté, Monarchie, où Royauté.



LA Monarchie, où Royauté, est vne puissance que Dieu donne & perpetuë à celuy qui pour sa Noblesse est éleu pour regir vne Republique, & Region, selon la pieté, l'equité, & la Iustice, plustost au proffict de ses subjects qu'à son plaisir & proffict particulier. Et la Noblesse pour laquelle Dieu donne la Royauté, est vne qualité qui decore, & honore, plus que toute autre chose, vne personne, à qui elle est produicte, & donnée, pour les vertueuses actions de ses antecesseurs, & par les siennes propres, volontairement appliquées pour le bien public. Cecy est amplement prouué par les plus Sages du Paganisme, qui disent que les Roys ont esté premierement créez par la voix du peuple, à cause de leur prudence admirable en l'Ordonnance & dispensation des choses (qui

est vne vertu qu'autre que Dieu ne peut donner) & de leur bonne volonté à conseruer les gens de bien, & adresse excellente sur le reste des hommes à combattre, & vaincre les meschans. Ou bien par vne liberalle, & loüable affection que Dieu à donné au peuple de recognoistre les biens que ces excellents hommes ont faits à leur Republique, & pour estre gouuernez auec plus de plaisir, & tranquilité, sous l'authorité de tels heros. Mais il nous est encores mieux asseuré par les Nonces fidelles du Roy des Roys, & Seigneur des Seigneurs, qui est Iesus-Christ, qui disent que Dieu à instruit le peuple d'Israël sur le moyen, & ordre, qu'il doibt tenir à instituer vn Roy : Et qu'il a esleu Abraham, Moyse, Saül, Dauid, & autres, à cause de leur bonne foy, science, & magnanimité, & les à pourueus & assistez de forces, & vertus admirables, pour la destruction des ennemis, & oppresseurs dudit peuple, voire & les a ceste diuine bonté remunerez des enseignemens, aides, & secours qu'ils leur ont liberalement donné. Or qui voudra conseruer la Monarchie doit religieusement aimer & conseruer la Religion, les lettres, les loix, la

Deuteronome.

Heb. c. 10.
2. Samuel c. 22. v. 35.
Iosué 23. v. 22.
Heb. c. 11.

Iuſtice, & les armes, puis que c'eſt en elles que giſt l'inſtitution, conſeruation, & authorité de ſon eſtre.

REMARQVE,

Que le Souuerain doit aimer, deffendre, & garder la pieté, & la Religion, s'il veut eſtre heureux.



LA premiere choſe que le Monarque doit aimer, conſeruer, & enſeigner, c'eſt la pieté; car s'il le fait, il aura vn ſoing continuel du culte de la loy diuine, & le peuple [qui eſt enuers les Roys ce que le ſinge eſt enuers tous les hommes,] le voyant recognoiſtre ſon ſuperieur par beaux effects, s'efforçera de l'imiter, & de le recognoiſtre en la meſme ſorte. Par ainſi Dieu ſera aimé & adoré d'vn bon cœur, & il ſera admiré, honoré, reſpecté, & ſeruy des ſiens, & aimé & ſecouru de Dieu. Car le peuple qui ſçait naturellement que Dieu aime ceux qui l'aiment: il aime & reſpecte de cœur, & d'affection,

ſon Roy, lors qu'il le voit aimer Dieu, & ſa Religion, & ne voudroit pour rien du monde conſpirer, ny entreprendre, contre ſon authorité, qu'il croit par ce moyen eſtre à la garde, & conſeruation, de Dieu: & Dieu aime & recompenſe ceux qui le ſeruent fidellement d'vne admirable recompenſe. Que doncques le Monarque aime la Religion, & employe toute l'adreſſe, & la puiſſance qu'il a, à l'enſeigner, & a la conſeruer par ſes effects. Car elle eſt le moyen plus vtille, & neceſſaire, pour entretenir le ſalut d'vn eſtat, & eſt celle d'entre toutes les vertus que le peuple apprend plus facillement, & ce d'autant que la nature meſme l'a imprimée au cœur de tous les hommes, en telle maniere qu'encore qu'vn homme n'en ait nulle autre cognoiſſance. S'il ſe trouue en quelque danger, il à promptement ſon recours à inuoquer la bonté ſupréme, auec reuerence & autres ceremonies qu'il s'imagine eſtre propres a ſon deſſeing: Auſſi tous les plus ſages & experimentez hommes du monde ont iugé qu'il falloit eſtablir vne Religion pour fonder vne Monarchie:

Pour auoir aimé la Religion Henoc eſt eſleué ſur les cieux. Voyez-le aux lieux ſuiuans. Hebr. 11. *Gen.* 5. *v.* 24. *Eccl.* 44. *v.* 15. *&* 44. *v.* 16.

Et encores aujourdhuy ceux qui ont desseing de se dresser quelque souueraineté aux despens de leurs maistres, s'efforcent de dresser quelque Religion plus propre que celle de leurs superieurs, à l'humeur des subjects qu'ils se veulent acquerir. Dieu mesme voulans que Moyse fondast le Royaume d'Israël, luy donna la Religion, c'est à dire la discipline des solemnitez, & ceremonies externes, qui concernent le seruice diuin, par lesquelles exercées auec reuerence & soubmissions, nous sommes admonestez des choses interieures, & spirituelles, sur laquelle il le luy fit edifier. C'est pourquoy Mercure & Mena instituerent la Religion en Egypte: Melisse en Crete & Candie, Faunus & Ianus, aux Latins: Numa Pompilius aux Romains: Orphée & Cadmus aux Grecs. Et les autres fondateurs de souuerainetez chacun en leur endroict: Que si l'on trouue que quelques-vns ont voulu rejecter la Religion, & regir la Monarchie sans l'aide d'icelle, on trouuera tout aussi-tost qu'ils se sont trompez, & ont tout gasté. La fin d'Heliogabale, Sardanapale, Caligule, Neron, Domitian, Cratez, Salmonée, Diagoras, Prothagoras,

Mithridat, & autres semblables Athées, en faict foy; & non seulement cela, mais trouuera-on que ceux qui ont mesprisé la Religion diuine, & s'en sont forgez de nouuelles au goust de leurs appetits, ont fait vne mauuaise & malheureuse fin, ainsi qu'il nous est tesmoigné de Saül, Salo- *1. Rois 13.*
mon, Ioab, Hieroboam, Iuda, Achaz, A- *4. Rois 25.*
mon, & autres pecheurs, & cõtempteurs *3. Rois 11.*
de la Religion diuine qui sont peris hon- *Zaca. 2.*
teusement, & ont ruynez & perdus du *v. 8.*
tout beaucoup de leurs subjects. Aussi a- *Ieremie*
il esté prophetisé que le peuple & Royau *30. v. 18.*
me qui ne voudra seruir l'Eglise du Dieu *Isa. 60.*
viuant perira, & sera gasté par le glaiue; *Ps. 129. v.*
Et le Prince qui obseruera, & aimera, sa *5.*
Saincte Religion, prosperera, & sera faict *Ps. 132. v.*
Roy des Royaumes de la terre, voire se- *8.*
ra-il nourrissier, gardien, & deffenseur de *Is. 54. v.*
ceste Eglise qui le couronnera, & a la- *15.*
quelle il à esté dit par les oracles de son *Mich. 3.*
Espoux bien-aimé, ô Hierusalem, Cité *Zaca. 13.*
de Dieu, toutes les contrées de la terre *Ps. 45. v.*
t'adoreront, les nations loingtaines vien- *13.*
dront à toy, t'apportans dons, & presens.
Ceux-là seront maudits qui te contemneront condamnez, qui te blaspheme-
ront, benits qui t'edifieront, & bien-heu- *Tob. c. 14.*

Isaye 49. v. 15. reux ceux-là qui t'aimeront. Les Roys seront tes nourrissiers, & les Princesses tes nourrisses. Ils te feront reuerence la face baissée en terre, & lescheront la poudre de tes pieds &c. toutes armures qui ont esté faites contre toy ne viendront point à *Isaye ch. 54.* proffict, & condamneras toute lãgue qui s'esleuera contre toy en iugement. C'est doncques vne chose arrestée, que la pieté & la Religion, sont les maistresses pierres pour le fondement de la Monarchie, & qu'on ne sçauroit la fonder, ny maintenir, sans les y bien employer & conseruer, d'où appert que tout Roy les doit aimer & garder en leur entier, s'il veut composer & regir heureusemẽt son ROYAUME, & sa vie, voire & employer hardimẽt toute la puissance de sa MONARCHIE, & sa vie mesme pour les deffendre: Car s'il le fait, DIEU le benira, & l'enseignera à combattre & vaincre ceux qui les voudront destruire: Et que les menaces, ny les forces d'iceux, ne l'estonnent point: car là où Dieu met la main, tous les hõmes perdẽt l'escrime: C'est luy qui pour l'amour de ses fidelles à fait mille & mille merueilles à la guerre contre les ennemis de sa Religion. Cela *Exo. 17.* se void clairement en ce que Moyse leuant les mains la victoire estoit à son peu-

ple : & au retirement & obeïssance de la Exo. 14.
Mer Rouge qui s'ouurit pour passer les fidelles, & se resserra pour submerger les Iosué
impies : ce voit aussi au Soleil arresté par ch. 10.
Iosué : encores se voit-il au combat & carnage que les Anges firent des infidelles : & aux assauts & tourments que la vermine donna a Antiochus Roy de Syrie : a 2. Mach.
la vaillance qu'il donna aux mouches & ch. 9.
moucherons qui deffirent l'armée Pha- Exode 8.
raonide : au son des trompettes qui renuersa les murailles de Ierico : aux cruches de terre dont Gedeon, & les siens, deffirent la puissante armée des Madianites, & en mille & mille autres merueilles que il à faites pour deffendre la Religion qu'il auoit donnée aux Israëlites : Que s'il a cõbattu pour ceux qui deffendoient celle-là qui n'estoit que l'ombre & figure de la nostre Cath. Ap. & Rom. sãs doute il le fera pour ceux qui cõbatrõt pour la nostre, ainsi qu'il à cõbattu iusques icy encõtre 7 où 800. heresies sousleuées contr'elle, lesquelles il à renuersées & ruïnées du tout auec leurs autheurs & deffenceurs, pour monstrer que les paroles de ses Prophetes cy-deuant escrites sont veritables, & que l'Eglise Rom. est sa seule bien-aimée Espouse, à qui son assistance est promise ;

Michée c. & laquelle il deuoit fonder comme il l'à
4.v.9. fondée au lieu de Babilon, où confusion:
Is.35.v.7. aux cauernes où le Dragon habitoit, &
& c.55.v. le Lyon : Lieu plein de buissons, & d'or-
13. & c.2. ties, & où la mauuaise beste montoit, &
v.2. & c. bref qui estoit couuert des ombres de
49.v.& mort:& que cela soit on le peut voir clai-
c.54.v.17 rement: Car a la venuë de Iesus-Christ,
& c.60.v. & deuant icelle, Rome estoit la vraye Ba-
bilon, où confusion, puis qu'elle hono-
roit le Panteon, vray receptacle de toute
sorte d'Idoles, & nourrissoit les Empe-
reurs impies, barbares, & inhumains per-
secuteurs des fidelles, & par eux les Dra-
gons & la mauuaise beste, c'est à dire, la
conuoitise, la presomption, l'orgueil, l'a-
S.Iean c. theisme, & le Diable. De plus l'Eglise
11.v.48. Chrestienne deuoit estre edifiée par les
destructeurs de Hierusalem, qui au rap-
port des autheurs veritables sont les Ro-
mains: Et l'Eglise Romaine à esté edifiée
par eux-mesmes. S. Paul monstre bien
Rom.c.1. clairement qu'il croit l'Eglise Romaine
estre ceste Eglise de Dieu, à qui les pro-
messes sont faites lors qu'il l'asseure que
Rom.c.16. sa foy sera cogneuë par tout, & qu'en bref
v.19. & la teste de Satan sera brisée sous ses pieds,
20. car ses admirables effects doiuent estre
produits



produits par la seulle Eglise de Dieu.

Que donques le Monarque qui veut auoir la grace, & assistance de Dieu, aime & deffende religieusement l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine : car c'est le vray moyen de ce l'acquerir, & tous ceux qui l'ont fait ont heureusemẽt reigné, & ceux qui ont fait le contraire se sont a la fin perdus miserablement, ainsi que les Historiens du passé nous l'asseurent tres-fermement.

Qu'il est bon à vn Souuerain d'estre instruit aux bonnes lettres, & de les aimer & frequenter par raison.



SI la felicité de Dieu (comme dit vn ancien) consiste principalement au sçauoir & cognoissance qu'il à de toutes choses. Les Monarques ont fort iuste occasiou d'estudier en la cognoissance de tout, pour se rendre capables de representer viuement ce Monarque souuerain, ainsi que leur Majesté le demande D'ailleurs [comme dit le Sage] vn Roy qui n'a point de sçauoir est

sans bonne cognoissance, & en grand danger de perdre son peuple. Mais la cognoissance de beaucoup de choses necessaires à vn Souuerain, & les preceptes de la vertu ne se peuuent bien apprendre sans l'aide des bonnes lettres, soit à cause de leur multitude, soit pour leurs qualitez differentes: Il est doncques fort necessaire à vn Monarque d'estre instruit aux bonnes lettres, & de les aimer & frequenter par raison: Ie dy par raison, pource que ie sçay, & l'experience le monstre clairement, que l'habitude des lettres est ridicule à vn Souuerain, si elle n'est mariée auec la Majesté, & auec la suffisance, & ce d'autant que qui n'a l'accortesse, & gentillesse d'appliquer la cognoissance que les lettres luy donnent en temps & lieu conuenable, merite plustost le nom de Pedan, que celuy de sçauant homme: tant s'en faut que le nom de grand Monarque luy conuienne. Il est doncques expedient a vn Souuerain d'vser des bonnes lettres, pour recognoistre ce qui a esté faict, & ce peut faire, pour & contre l'Estat de sa Monarchie, non seulement par ceux de sa nation, mais aussi par les estrangers: mais non pas de s'oc-

cupper tellement à icelles, que sa Majesté
en soit offencée, & les affaires de son e-
stat delaissées, où negligées. Qu'il s'en
serue donc par raison, car s'il le faict, il les
recognoistra estre comme des yeux pro-
pres pour le guider au fin centre de la
vertu, & au principe, progrez, & fin, des
affaires d'importance; & verra-il que ce-
luy qui s'en sert comme il faut, sort beau-
coup plus facillement des dangers, &
difficultez, que les autres; Car il voidclair
par le moyen de ces yeux, les destours, &
les precipices, ausquels il pourroit tom-
ber, & le chemin qu'il doit prendre pour
se garantir: voire & les preuoit-il deuant
que d'y estre, ce qui ne peut estre fait par
l'ignorent, tant soit-il robuste, & hardy.
Et non seulement les lettres sont des
yeux a vn Monarque, car elles luy sont
aussi des ornements si precieux, & si splã-
dides, qu'ils le font recognoistre admi-
rable a chacun des siens, & par conse-
quent fort aimable: car de la cognoissan-
ce qu'õ a de la bõté d'vn Prince, procede
l'amour qu'on luy porte, & de l'amour le
respect & la reuerence auec ceste bonne
oppinion, où authorité, que tout le mon-
de luy donne. Aussi (dit Iosephe) pource

que Dieu veit Moyſe, & Ioſué, eſtre remplis de bonne doctrine ; il les eſleut au gouuernement de ſon peuple bien-aimé: Et auſſi voyons-nous que tous les Sages eſleuez à la Souueraineté ont demandé la ſçience, & ſapience, à Dieu, pluſtoſt que toute autre choſe. Meſmes ceux de la Gentilité diſcourant des ornements qui doïuent décorer le Monarque, diſent en premier lieu qu'il doit eſtre muny de ſçauoir en ſa tendre ieuneſſe, afin qu'il le puiſſe appliquer apres à l'acquiſition de la prudence. Muſonus ſuiuant ceſte oppinion dict, qu'il eſt neceſſaire au Prince d'eſtre en ſa douce ieuneſſe inſtruict aux bonnes lettres, pour par icelles apprendre ce qui luy eſt vtile, ou inutile. Bref tous les Sages donnent ce conſeil pour proffitable au Prince: Meſme Maximilian Empereur dict, que celuy n'eſt point vray Roy, où Empereur, qui n'eſt ſçauant, & orné des vertus qui font le Prince admirable a tout le monde: Et le Sage dict, que le Roy Sage eſt le ſupport de ſon peuple, & l'homme intelligent poſſedera dignement les gouuernemẽts. Auſſi Chelidonius (qui eſt vn fort bon autheur) dict, qu'il eſt requis a vn Roy



d'eſtre pourueu de toutes ſciences qui conſiſtent à bien ordonner ſes entrepriſes, & baille les bonnes lettres pour le principal moyen de les acquerir, d'où appert clairement qu'elles luy ſont vtiles & neceſſaires.

Qu'il eſt bon a vn Souuerain d'aimer & faire obſeruer la Iuſtice, les Loix, & l'Art Millitaire.

LE Souuerain qui deſire de former, & maintenir, ſon Eſtat en bon ordre, & en bien-heureuſe tranquilité, doit employer la plus grande partie de ſon eſtude, à cognoiſtre, eſtablir, & maintenir la Iuſtice, car c'eſt elle qui peut entretenir la ſocieté d'entre les hommes, & par meſme moyen la paix & le bon-heur d'iceux; Mais pource que tous les hommes ne ſont pas maiſtres de leurs paſſions, ny par meſme moyen aptes a cognoiſtre le iuſte d'auec l'iniuſte ſans quelques preceptes clairs & éuidents : Il eſt bon que le Monarque face (s'il n'en trouue deſ-ja de faites) quelques Loix iuſtes & ſuffiſantes pour enſeigner

à tous ſes ſubjects ce qui eſt de la Iuſtice, & de l'iniuſtice, & que les ayans faites il les face religieuſement obſeruer à tous les ſiens. Car comme diſent les Sages de l'antiquité, les plus forts liens qui lient & ſerrent les Eſtats, à vne longue durée, ce ſont les loix iuſtes & bien obſeruées, leſquelles ne ſont autre choſe qu'vne raiſon plantée à la nature, commandant choſes honneſtes, & interdiſant les contraires. Or eſt-il que la Iuſtice, & les loix, ſeroiẽt foibles, & preſques inutilles, eſtans deſpourueuës de la force, puiſſance, & dexterité neceſſaires pour vaincre les hommes rebelles, farouches, & incorrigibles, & que telle force, telle puiſſance, & telle dexterité, prennent toute leur vertu de l'Art Militaire. C'eſt pourquoy il eſt tres-bon, voire & tres-neceſſaire à vn Monarque qui veut maintenir la Iuſtice, les loix, l'humaine ſocieté, & le bon-heur, dans ſa Monarchie, d'entretenir l'Art Militaire auec tous les meilleurs profeſſeurs en iceluy. Car ſi ceux-là ſont bien entretenus, pluſieurs autres trauailleront à les imiter, & ſurpaſſer, s'il ſe peut. Par ainſi il aura touſ. jours grand nombre de braues hommes, qui luy ſeruiront, pour



maintenir, & deffendre, enuers tous, & contre tous, les Loix, la Iustice, & la Religion, & par mesme moyen toute la Monarchie, puis que toutes ses forces consistent en ces trois choses diuines.

Suitte des sentences & maximes vtilles au Souuerain, & à tous les siens.



LA courtoisie des grands se doit proportionner a leur puissance.

Tant plus l'homme à de courage, moins il a de cruauté.

Vn grand doit auoir beaucoup de soing de recompenser ses bien-faicteurs, & du tout point de se vanger.

Qui n'a d'amis ne regne pas.

La memoire d'vn desplaisir est plus durable que celle d'vn plaisir.

Qui court à conquerir du bien s'oblige à supporter du mal.

La clemence de Dieu est esgale a son pouuoir.

Les fautes qu'on chastie aux moindres offencent la candeur des grands.

Dieu fauorise les iustes querelles.

Dieu punit les parjures de tous, mais plus que tous, ceux des Monarques.

L'accoustumance & perseuerance acquiert ce que l'homme desire.

La cognoissance que l'homme à de son deffaut engendre sa jalousie.

De la mauuaise impression possede la haine.

Qui procure du desplaisir aux siens pour la passion d'autruy faict vne grande folie.

La force fait respecter les Tyrans, & l'amitie fait respecter les Roys.

La vangeance est vn tesmoignage de la foiblesse d'esprit.

Celuy qui ne veut escouter la raison des hõmes est indigne de les gouuerner.

Qui mescognoist son origine est malheureux.

L'homme obeït mieux par exemple & par crainte que par inclination.

La terre ne peut nuire a ceux que le Ciel fauorise.

Dieu nous regarde justement, & l'homme passionnéement.

Le contentement enrichit l'homme & l'ambition l'affamine.

Les recompenſes de la vertu ſont douces & immortelles, & celles de nos paſſions ruyneuſes.

C'eſt vne grande imprudence de monſtrer ſon vice au commun, & vne action meſchante de s'en glorifier.

Qui ne recompenſe l'affection qu'on luy porte, d'vne affection ſemblable, eſt extremément ingrat.

L'injure eſt ſenſible à celuy qui la reçoit, & preſque inſenſible à celuy qui la faict.

On ne peut blaſmer ce que l'on aime.

On ſe vange des inconſtans en imitant leur inconſtance.

L'artifice le plus ſouuent prend le lieu de la verité.

Qui trop meſpriſe eſt meſpriſé.

Les bõs effets font la bõne renõmée.

On ne doit iamais hazarder vn Empire pour vne perſonne.

Bien ſouuent les honneurs changent les volontez.

Vn grand doit preferer le bien de ſon eſtat a ſes propres plaiſirs.

A grand peine celuy qui eſt infidelle à ſoy pourra eſtre fidelle à ſon maiſtre.

Iamais la conſideration d'vn bon ſer-

uice ne doit produire vn injuste pardon.

On conjecture en autruy ce que l'on sent en soy-mesme.

Qui croit estre ce qu'on le vante consent a l'offre qu'on luy fait.

Vn Roy pert par sa cruauté ce qu'il acquiert par ses exploits.

Qui se gardera de faillir éuitera le repentir.

Qui recherche l'impossible rencontre le desespoir.

L'autheur d'vne guerre iniuste est autheur de son malheur.

Qui leue vne guerre iniuste s'abisme dans le malheur.

En temps d'affliction on doit recourir à la misericorde de Dieu, mais auec intention de n'en abuser pas.

Qui se voudra deliberer d'offencer Dieu se doit asseurer d'en estre puny.

Qui parle irreueremment de ceux qui commandent viole le droit de la guerre.

Qui suit & execute promptement vn mauuais conseil s'en repend tout a loisir.

Qui à le commandement doit auoir la preuoyance.

A l'exemple des Princes les subjects se gouuernent.

Aux guerres eſtrangeres les armées ſe ruïnent & perdent, & aux ciuilles les Monarchies.

Tel penſe eſpreuuer le courage de ſes ſoldats qu'il les intimide.

Quand le vertueux ſeroit le plus indigent du monde, il eſt loüable, & quant le vicieux ſeroit Empereur de tout l'Vniuers, il eſt blaſmable.

Qui parle de ſes ſuperieurs ſans reſpect, il doit eſtre chaſtié ſans pitié.

Qui preuoit deuant que promettre faict bien.

Si le hazard eſt a l'entreprinſe, la loüange eſt à la victoire.

La prudence eſt neceſſaire à l'entreprinſe, & l'aſſeurance au combat.

Le refus qu'on faict a vne demande illicite eſt touſiours loüable.

Le Roy qui n'eſt iamais ingrat enuers Dieu, ny enuers ſes hommes, eſt digne de la Royauté.

Là où le peril eſt grand, la reſolution eſt requiſe & neceſſaire.

Les merites produiſent le bon renom & les liberalitez attirēt les bons ſeruices.

Qui ſ'atribuë l'honneur par vanité, & ne le veut acquerir par vertu ſe trompe grandement.

Tel peche par inclination qui par exemple se chastie.

La douceur & la grace sont fort bien seantes à vn grand Monarque, mais il luy est tres-nuisible & dommageable a son estat de faire le compagnon auec ses subjects, & de permettre à ses subjects de faire trop les familiers auec luy.

Tous les desseings des hommes sont inutilles si Dieu ne les fauorise.

Le commandement d'vn grand peut beaucoup, mais sō exēple peut dauātage.

La vanité trōpe ceux qui s'en seruent.

Qui veut vaincre ses ennemis doit vaincre son auarice.

Les bons seruiteurs espousent les passions de leurs maistres.

Qui fait la faute la doit reparer.

Dieu donne plus de recompense que l'on ne luy rend de seruice.

Qui ne punit la premiere faute est complice de la seconde.

De legere esperance petits effects.

Le bon Prince fait le bon subject.

Il est deffendu a chacun de faire ce qu'il trouue injuste a autruy.

Ceux qui ne craignent leurs ennemis ne sçauent que c'est de la guerre.

Il faut oppoſer la force a qui meſpriſe la raiſon.

On ne doit meſpriſer les forces de ſes ennemis ſans les auoir eſprouuées.

Celuy qui n'excelle en vertus les autres eſt indigne de les commander.

Les bonnes actions des Princes attirent mieux l'amitié des ſubjects que les grandes richeſſes.

Qui meſpriſe ſes ennemis pert l'honneur qu'il auroit a les vaincre.

L'exemple des vertueux eſt plus recommandable que leur inſtruction.

Qui s'accouſtume a mentir cherche de n'eſtre pas creu.

Qui promet plus qu'il ne peut faire s'oblige à ne rien tenir.

L'inhumanité eſt odieuſe aux grands courages.

La bonne oppinion du peuple eſt plus proffitable a vn Monarque que les grandes richeſſes.

Pour eſtre touſ-jours en bonne eſtime il faut touſ-jours bien faire.

FIN.

Fautes suruenuës à l'Impression.

FOlio 4. Deffinition 28. lisez la fortification.
F.10.p.2.li.derniere, lisez volontaires.
Remarque 1. à la marge, lisez Romains.
Pri.f.2.p.1.pour leur, lisez luy.
F.5.p.1.l.20.lisez Tauerniere.
F.30.p.2.lisez Boulene.
F.42.p.2.l.26.lisez Bouyery.
F.62.p.2.lisez Guis.
F.84.p.1.l.3.lisez les nostres.
F.94.p.1.l.7.lisez Cabris.
Pour des Aras, lisez des Ars.
Pour Montand, lisez Montaud.
F.125.p.2.l.17.ostez Prouençal.

Extrai



debiter vn
Maximes
& terme d
que ledit li
cependant
chands, Libr
me, d'en imp
que de l'imp
LE MOT, à p
res, d'amen
dommages
est porté pa
à Paris le x x
M D C X V I I.

Par

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, il est permis à la vefue M. GVILLEMOT, Marchand Libraire au Palais, d'imprimer, où faire imprimer, vendre & debiter vn liure intitulé, *Les Reigles, Sentences, & Maximes de l'Art Militaire*, pendant le temps & terme de six ans entiers, à compter du iour que ledit liure aura esté acheué d'imprimer. Et cependant deffences sont faictes à tous Marchands Libraires, & Imprimeurs de ce Royaume, d'en imprimer, vendre, où debiter d'autres, que de l'impression de ladite vefue M. GVILLEMOT, à peine de confiscation des exemplaires, d'amende arbitraire, & de tous despens dommages & interests : comme plus a plain est porté par les lettres du Priuilege. Données à Paris le XXI. iour de Nouembre, l'an de grace, MDCXVII. Et de nostre regne le VIII.

Par le Roy en son Conseil,

RENOÜARD.

Regla[illegible]
[illegible]
[illegible]
S. Mcydiel